





AVICEPTOLOGIE
FRANÇAISE.

NUNC ASTUTIORES



AVICEPTOLOGIE
FRANÇAISE,
OU
TRAITÉ GÉNÉRAL

DE TOUTES LES RUSES DONT ON PEUT SE SERVIR POUR PRENDRE LES OISEAUX; AVEC UNE COLLECTION CONSIDÉRABLE DE FIGURES ET DE PIÉGES PROPRES A DIFFÉRENTES CHASSES; PAR BULIARD.

Neuvième Edition,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

D'UN TRAITÉ COMPLET SUR LA CHASSE AUX CAILLES, AUX ALOUETTES ET AUTRES OISEAUX DE CHANT ET DE VOLIÈRE.

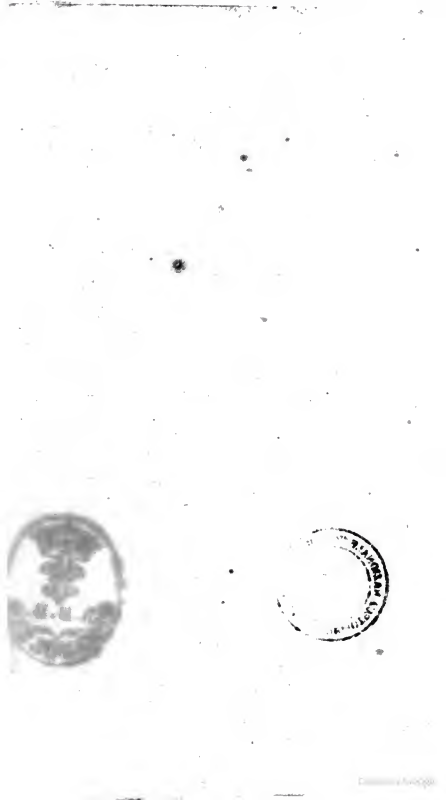
Contenant l'*Art de leur faire passer la mue forcée, pour qu'ils chantent tout l'hiver; les guérir et les préserver de toutes leurs maladies; la manière de les élever, les nourrir et les empailler;* le tout démontré avec soin, par C.-J. KRESZ aîné, fabricant d'ustensiles de Chasse et de Pêche, ayant exercé la profession d'Oiseleur pendant vingt ans;

Et d'un Traité succinct du *Rossignol* et des oiseaux de volière ou de chant; d'un *Traité général* sur les Chasses au piége et au fusil; sur celles des quadrupèdes, tels que lièvres, lapins; des bêtes puantes, comme renards, blaireaux, belettes, fouines, putois, etc.; notamment sur celles du loup et du sanglier;

PAR J. CUSSAC.



A PARIS,
CHEZ CORBET, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 63.
1821.



AVIS AU LECTEUR.

Invité par tous les amateurs de chasse, qui connaissent depuis vingt ans avec quelle adresse je prends les cailles et autres oiseaux, à faire un ouvrage à ce sujet, la grande quantité de travaux m'en avait toujours empêché ; aujourd'hui que l'*Aviceptologie*, ouvrage connu de réputation, est entièrement épuisée, je saisis l'occasion d'offrir au public cette nouvelle édition, à laquelle j'ai joint ce petit Traité, où le lecteur ne rencontrera ni belles phrases, ni belles paroles, mais des expressions simples, naïves et vraies. C'est ce qui me fait croire que cet Ouvrage sera accueilli des amateurs qui voudront bien m'honorer de leur confiance, et je me ferai un vrai plaisir de démontrer gratis tout ce que j'avance.

Je suis avec respect,

Votre très-humble serviteur,

KRESZ aîné,

Rue Greneta, n°. 36, à Paris.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Trop prévenu peut-être en faveur de mon ouvrage, je me flatte d'avance qu'il sera favorablement accueilli du Public, et que les Oiseleurs y prendront quelqu'intérêt ; c'est à eux que je l'ai consacré, il est juste qu'il leur doive sa fortune ; et si je ne l'eusse pas cru digne d'être distingué de la foule des productions de ce genre, je ne me fusse jamais occupé de son exécution. Le goût que j'eus, dès l'enfance, pour les différentes chasses aux Oiseaux, et les progrès rapides que je fis dans cet Art, me valurent bientôt le titre d'*habile Oiseleur*. Jaloux de l'acquérir, je ne m'étais occupé long-temps que des découvertes relatives à ces es-

pèces de chasses ; et jaloux de les conserver, j'ai presque toujours fait jusqu'alors, de la chasse aux Oiseaux, mon unique occupation. Ce goût, ou plutôt cette passion pour la chasse, me fit tort, il faut l'avouer ; mais on est toujours aveuglé par ce qui plaît, et les sentiers d'un penchant naturel sont toujours plus frayés que ceux du devoir.

Aujourd'hui, dans les loisirs d'une agréable solitude, je me propose de faire part au Public du fruit de mes recherches et des observations que m'ont permis de faire mes soins et mes expériences. Je veux que les premiers traits que ma plume fait en ce genre-là ne laissent rien à désirer à mon lecteur, et que du premier coup-d'œil il soit instruit de tous les secrets aviceptologiques, pour la plupart inconnus jusqu'alors.

Qu'on ne s'attende point à trouver dans la bouche d'un Chasseur de ces

digressions éloquentes, de ces phrases qui, par la richesse de leur style, laissent oublier au Lecteur le sujet qu'elles traitent; non, du simple, du laconique et du vrai, c'est ainsi que je m'explique. Je ne crains pas qu'on m'accuse d'avoir calqué ceux qui ont traité cet objet avant moi, ni d'en avoir perpétué les abus, car l'expérience est un guide qui ne souffre point qu'on s'écarte; et puisqu'elle a tout dicté à ma plume attentive, elle s'est sans doute rendue garante de toutes ses descriptions.

L'*Aviceptologie* est divisée en deux parties principales: la *première* traite des différens outils à l'usage d'un *Oiseleur*, et des appeaux propres à toutes les espèces de chasses aux oiseaux: elle est divisée en douze chapitres. *La seconde* a pour objet tous les piéges et les harnois de chasse: elle est divisée en trois classes: *la première* est la classe des piéges qui n'ont pour mo-

bile ni ressort ni poids ; *la seconde* est celle des piéges qui ont un ressort pour mobile, et qui se meuvent par le moyen d'un ou plusieurs poids. Chaque classe est divisée en plusieurs sections, et quelques sections sont subdivisées en articles ; et comme chaque science a son langage particulier, on trouvera à la suite de l'ouvrage une *Table raisonnée*, *petit Dictionnaire* des termes usités chez MM. les Oiseleurs, avec leurs définitions.

BULIARD.

AVIS

DE L'ÉDITEUR.

Les troisième, quatrième et cinquième parties, servant de Supplément à cette *nouvelle édition*, traitent des articles ci-après mentionnés :

Cette *troisième partie* contient 1°. un *Traité succinct du rossignol;* 2°. des *oiseaux de volière* ou de *chant*, la manière de les élever et les nourrir, le moyen de tirer au fusil des petits oiseaux sans gâter leur plumage ; 4°. moyen de *déglutiner les oiseaux ;* 5°. choix de la *dragée* ou *plomb* propre à différentes *chasses*, avec une *Table des rapports ;* 6°. *Méthode facile d'empailler les oiseaux*, en faveur des amateurs d'Histoire naturelle.

La *quatrième partie*, un *Traité*

général sur diverses chasses, tant au fusil qu'aux piéges, des oiseaux de *passage* ; la *chasse* de divers *quadrupèdes*, telle que celle du *lièvre*, du *lapin* ; des *bêtes puantes*, comme *renard*, *blaireau*, *belette*, *fouine*, *putois*, et notamment la chasse du *loup* et celle du *sanglier*.

Et *la cinquième partie*, la chasse aux *cailles*, aux *alouettes*, et autres oiseaux de chant et de volière, avec l'art de leur faire passer la mue forcée, pour qu'ils chantent dans l'automne et tout l'hiver, les guérir et les préserver de toutes leurs maladies.

ORDRE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'AVICEPTOLOGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

SECONDE PARTIE.

PREMIÈRE CLASSE.

Des Piéges qui n'ont pour mobile ni ressort, ni poids.

SECTION PREMIÈRE.

SECTION II.

SECTION III.

SECTION IV.

SECTION V.

SECTION VI.

SECTION VII.

SECTION VIII.

SECTION IX.

SECTION X.

SECTION XI.

SECTION XII.

SECTION XIII.

SECTION XIV.

Article premier.

Article deuxième.

Article troisième.

Article quatrième.

Article cinquième.

Article sixième.

Article septième.

SECTION XV.

SECTION XVI.

SECONDE CLASSE.

Des Piéges à ressort.

Section Première.

Section II.

Section III.

Section IV.

Section V.

Section VI.

Section VII.

Section VIII.

TROISIÈME CLASSE.

Des Piéges dont le mobile est un poids.

Section Première.

Article premier.

Article Second.

Section II.

QUATRIÈME PARTIE.

PETIT TRAITÉ DES QUADRUPÈDES.

CINQUIÈME PARTIE.

Par KRESZ aîné.

Supplément au Traité des Oiseaux.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

De la Chasse aux Oiseaux.

Fin de la Table de l'Ordre des Matières.

AVICEPTOLOGIE
FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Aviceptologie.

LE terme *Aviceptologie* signifie discours sur les différentes manières de prendre les oiseaux ; il est composé de deux mots latins, *avis* qui signifie oiseau, *capere*, prendre, et du mot grec λογος, qui signifie discours.

*Différence de l'*OISELEUR *d'avec l'*OISELIER.

Cette définition annonce qu'une partie de cet ouvrage n'a pour objet que l'*Art de l'Oiseleur*, qu'il ne faut pas confondre avec celui de l'*Oiselier ;* ils sont diamétralement opposés, puisque l'un tend à la destruction, et l'autre à la conservation des oiseaux.

L'*Oiseleur*, en effet, est celui qui, par récréation ou par état, fait toute espèce de chasse aux oiseaux. L'*Oiselier*, au contraire, par délas-

sement, par goût, par des vues d'intérêt et de lucre, élève, instruit des oiseaux, fait et vend généralement tout ce qui concerne l'oisellerie.

CHAPITRE II.

Des Qualités que doit avoir un Oiseleur.

La première et la plus essentielle de toutes les qualités que doit avoir un *Oiseleur*, est le goût: sans lui on ne peut s'assurer de réussir, et la chasse devenant infructueuse, n'est plus qu'un sujet d'ennui. Le goût n'est jamais sans adresse ni sans industrie, et ce sont ces deux qualités qui conduisent nécessairement à la réussite. Il est encore important qu'un Oiseleur soit fin, vif, actif et prévoyant, et que son imagination soit toujours prête à venir à son secours.

J'ai dit qu'il fallait qu'un Oiseleur fût fin, c'est-à-dire, qu'il sût tromper et surprendre les oiseaux, soit en les appelant, soit en les *tournant*, etc. Mais avant de pouvoir tromper le gibier, il faut en connaître les ruses, et c'est ce qu'on acquerra facilement en lisant cet ouvrage, en pratiquant les principes qui y sont établis, et en suivant les procédés qui y sont détaillés avec la plus grande netteté.

La vivacité n'est pas pour un Oiseleur une des qualités les moins essentielles; elle renferme l'agilité, la souplesse. Il y a des chasses, comme la *pipée*, la chasse au *brai*, etc., qui seraient presque toujours infructueuses, si le chasseur n'était doué d'une grande vivacité.

Le goût, la finesse et la vivacité ne suffisent pas pour un Oiseleur, il faut encore de la prévoyance. Par exemple, si un Oiseleur, en tendant un *hallier*, en bande trop les *haumées*, il arrivera que le gibier trouvant de la résistance, reculera pour chercher un passage ailleurs, ou sautera par dessus, et le chasseur manquera sa proie; il faut donc qu'après avoir combiné la marche, les forces, les ruses et l'adresse du gibier qu'on veut prendre, avec la manière d'arranger les piéges qu'on lui tend, on prévoie que rien ne doive s'opposer à la réussite.

Si un Oiseleur n'a pas l'esprit de ressource et d'invention, il perdra souvent de belles occasions pour lesquelles on ne peut prescrire de règles. Je suppose qu'il y ait dans un étang une nichée d'*halbrans* ou de *morillons* qu'on ne puisse approcher pour les tuer à coups de fusils, et que le seul moyen en soit de leur tendre un *hallier*, en entourant le canton de joncs

où ils font leur retraite ; les piquets de l'*hallier* ont ordinairement un pied et demi de longueur, il faut qu'ils soient solidement fichés en terre, de manière, cependant, que le bas des baumées soit à fleur d'eau ; mais s'il y a trois ou quatre pieds d'eau, et que l'Oiseleur ne sache pas suppléer au défaut de la longueur de ses piquets, il sera donc obligé d'abandonner honteusement son projet.

Moyen de tendre avec fruit un hallier, quoique ses piquets soient trop courts.

Il remédiera facilement à cet inconvénient, en ajoutant à chaque piquet une baguette de longueur à égaler la profondeur de l'étang ; il tendra après cela son *hallier*, selon l'art, et tournant ensuite son gibier, soit qu'il le *batte* au corbeau, soit qu'il le *raque*, il l'amènera au piége. Il y a une infinité d'occasions de cette espèce, où l'Oiseleur doit mettre à profit son invention, et faire jouer jusqu'au dernier ressort de son industrie et de son imagination.

Quoique je ne conseille point à un Oiseleur de s'occuper à faire ses *outils*, *appeaux*, *filets*, *etc.*, il est cependant bon de savoir les raccommoder dans l'occasion, et d'en pou-



Fig. 1.

a

b

c

Fig. 2.

Fig. 3.



Outils.

voir apprécier la valeur. D'ailleurs, il y a beaucoup de piéges nouveaux, que des ouvriers ne peuvent faire, ne les connaissant pas, ou qu'ils feraient mal, si l'Oiseleur n'était pas en état de présider à leur exécution; c'est pourquoi on donnera les figures et le détail avec le plus de soin possible.

CHAPITRE III.

Des Outils que doit avoir un Oiseleur.

La serpe, *pl.* I, *fig.* 1, est un des outils les plus essentiels à un Oiseleur; elle sert à la construction de presque toutes les autres machines. Dans les *pipées* on l'emploie à abattre les grosses branches, à préparer l'arbre, etc.; elle se trouve représentée dans la planche I, fig. première: son extrémité *a*, conserve beaucoup de son épaisseur, et fait très-peu le crochet.

La serpette *pl.* I, *fig.* 2, sert à couper les petites branches dans la construction d'une *pipée*: il faut toujours que l'endroit *b*, soit très-tranchant, afin de pouvoir commodément en aiguiser les bouts des *raquettes*, *rejets*, *volans*, etc., qu'on appuie sur le ge-

nou, garni d'une *genouillère*, planche III, fig. 1.

Le canif, *pl.* I, *fig.* 3. Ce canif a deux lames, il sert à aiguiser les *gluaux*, les *marchettes* des *rejets*, *raquettes*, etc.; la lame courbée *c* est celle dont on se sert préférablement à l'autre.

Le couteau camard, *pl.* I, *fig.* 4. Ce couteau, nouvellement inventé, est très-commode et très-expéditif; sa lame est arrondie à son extrémité *d*, afin qu'elle ne blesse point en la fermant; le manche se fait tout en fer, ou on l'en garnit solidement; les creux *a*, *b*, se nomment *arrêts :* lorsqu'on veut couper un petit morceau de bois de la grosseur du petit doigt, par exemple, on le met dans un *arrêt*, puis fermant la lame et la pressant avec force, on le coupe uniment, observant de le tourner dans l'*arrêt*, pour que la lame avance toujours de la circonférence au centre. Il est très-commode pour les tendues des *raquettes* et des *rejets*, et n'est pas plus coûteux qu'un autre.

Le couteau de Saint-Claude ou Eustache-Dubois, *pl.* I, *fig.* 5 (tels sont ses noms vulgaires). Cette espèce de *couteau*, qu'on peut se procurer avec facilité et à peu de frais, est préférable à toute autre dans

les tendues des *collets à piquet*; l'étoffe en est tendre, on peut, sans beaucoup de précaution, les affiler sur le tranchant d'une *serpe*, et ils cassent plus rarement que des couteaux de prix.

La masse à pic, *pl.* II, *fig.* 1. On ne peut, sans le secours d'une *masse à pic*, tendre les *filets à alouettes*, *la ridée*, et en général tous les piéges dont un certain nombre de piquets doivent être solidement fichés en terre; sa partie supérieure, en forme de masse *b*, sert à planter les piquets, et l'inférieure *a*, se terminant en pointe, qui lui fait mériter le nom de *pic*, à creuser la terre dans l'occasion: par exemple, dans la chasse de *filet* à *alouettes*, l'endroit où se met le chasseur est une fosse creusée en terre, qu'on nomme *forme*, il faut un *pic* pour la faire.

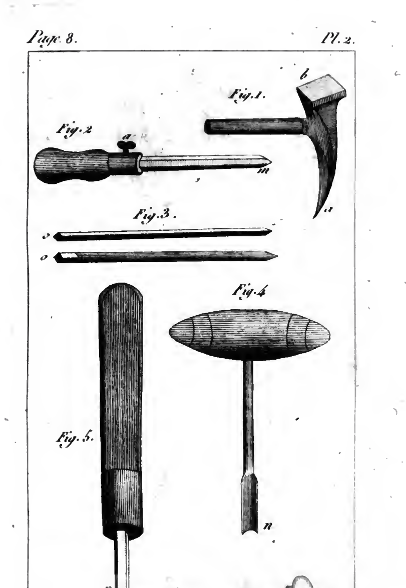
La broche, *pl.* II, *fig.* 2. Cette figure représente une broche *m*, avec laquelle on perçait autrefois les *raquettes* ou *sauterelles*; quelques-uns ont encore cet usage. Le manche se nomme *matrice*; il est construit de façon qu'il y a une *vis*, *a*, qui sert à maintenir les différentes *broches* qu'on y met après être rougies au feu. L'avantage qu'on tire de là, c'est qu'on ne se brûle point, qu'on est exempt

d'attendre, puisque, pendant qu'on se sert d'une *broche*, les autres sont au feu.

De ces broches, les unes sont rondes, les autres carrées; mais les extrémités *o o*, fig. 3, qui doivent entrer dans la *matrice*, doivent toujours être égales entre elles.

Le perçoir, *pl.* II, *fig.* 4. Cet instrument, propre à percer les *raquettes*, a bien des avantages sur les précédens, ne fût-ce que parce qu'il ne faut pas de feu, et qu'on va beaucoup plus vîte. On se sert d'une *vrille* que l'on casse au-dessus de sa *vis :* on en affile l'extrémité *n*, en forme de petite *gouge*; il faut que ses côtés soient tranchans. Il y a de l'agrément à se servir de cet instrument; car quand il est bien fait, on en perce aisément le bois sans le faire éclater, et le trou est net et fort rond. Cet outil devient inutile à ceux qui font leurs *sauterelles* ou *raquettes* à trous carrés; on peut à ce sujet consulter la section des différentes *raquettes*, classe seconde.

Le ciseau plat, *pl.* II, *fig.* 5. C'est un petit outil, que l'on nomme *Ciseau :* son extrémité *p*, est aiguisée, et les deux côtés sont tranchans: il sert à faire les trous carrés des *raquettes*; mais cela n'est pas absolument commode. Je ne veux cependant pas en condamner l'u-



Outils.

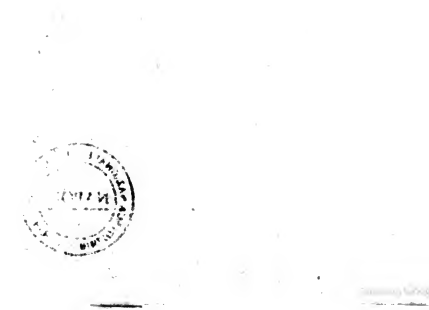


Fig. 1. a b b

Fig. 2. d o o

Fig. 3.

Outils.

sage, quoique je donne à tous égards la préférence aux *raquettes* à trous ronds.

Le carrelet, *pl.* II, *fig.* 6. Cette figure représente un instrument de nouvelle invention, qui sert à tailler la feuille à *frouer*; l'extrémité *q*, est creuse, carrée, coupante; le trou qu'elle fait est net et n'expose point le *froueur* à donner de faux tons. Les pipeurs sont dans l'usage de faire ce trou avec leurs dents ou des ciseaux, après avoir plié la feuille en quatre; mais il arrive presque toujours qu'elle se casse, et ne conservant plus l'élasticité qui lui est nécessaire, on s'expose à donner de faux coups; inconvénient que prévient l'usage du *carrelet*. Je ne doute point qu'un Oiseleur qui saura en apprécier l'avantage, ne se le procure bientôt.

La genouillère, *pl.* III, *fig.* 1, est une calotte de chapeau à laquelle on attache deux forts rubans de fil : le côté *a* de la figure première, planche III, se trouve devant la rotule, qu'il garantit des coups de *serpette*, que la mal-adresse pourrait laisser échapper; l'échancrure aux angles de laquelle sont attachés les rubans *bb*, embrasse le bas de la cuisse. On lie cette machine assez fort pour qu'elle ne tourne pas: ceux qui n'ont pas l'ha-

bitude d'aiguiser sur leurs genoux, sont exempts de se servir de *genouillère*.

Le carton, *pl.* III, *fig.* 2. Les pipeurs se servent, pour envelopper leurs *gluaux*, d'un large morceau de cuir ou de toile cirée, ou d'écorce de cerisier, qu'ils nomment *carton;* à un des côtés *d*, figure 2, planche III, ils attachent une bandelette de cuir ou seulement un fort ruban de fil, faisant attention de rouler toujours sur les gluaux *o o* le côté opposé à celui où est attaché le ruban. J'ai toujours donné la préférence aux *cartons* de cuir, tant à cause de leur durée, que parce qu'ils sont plus propres.

La boîte, *pl.* III, *fig.* 3. C'est une petite boîte de fer-blanc ou de cuivre; elle sert à renfermer les instrumens à *piper* et à *frouer*.

CHAPITRE IV.

Des différens Nœuds à l'usage de l'Oiseleur.

Il y a très-peu de piéges dans la composition desquels il n'entre quelques *cordeaux*, *lignettes*, etc. Toutes les espèces de nœuds dont la connaissance est utile à un Oiseleur, font le sujet de ce chapitre.

d
d
a
b
Fig. 2.
Fig. 1.
H
Fig. 3.
m
n
o
a
a
Fig. 4.
v
Fig. 5.
Fig. 6.
k

Nœuds.

Le nœud-coulant simple, *pl.* IV, *fig.* 2, est le premier et le plus usité des *nœuds*; il est *simple*, parce qu'il n'a qu'un chef *a*, figure 1, planche IV, et une *bouche b*. C'est le nœud de toutes les espèces de *collets*.

Le nœud-coulant double, *fig.* 2 de la même planche, est *double*, parce qu'il est à deux chefs *d d*. Dans les cordes à *raquettes*, *l'arrêt*, voyez *b c*, figure 1, planche XXIII, est une petite *béquille* qui est retenue par un *nœud* de cette espèce.

Le nœud chaînette, *pl.* IV, *fig.* 3. Ce *nœud* est appelé ainsi, parce qu'il représente assez bien les anneaux d'une chaîne. C'est cette espèce de *nœud* qui se pratique ordinairement dans les cordes de *raquettes*. Ce n'est pas que bien des gens ne les fassent à *nœud fixe*; mais cela est bien moins commode, et la détente est plus dure, car le principal avantage qu'on retire de ce *nœud*, est qu'il adoucit la détente, et qu'on l'avance, qu'on le recule à volonté depuis *m* jusqu'à *o*; le *nœud coulant double* qui retient *l'arrêt* se fait à son extrémité *H*.

Le nœud proprement dit, *pl.* IV, *fig* 4. Il est toujours à deux chefs entièrement opposés *a a*. C'est ce *nœud* qui est d'usage dans les

lacets ; un des chefs est solidement attaché, tandis que l'autre est libre, pour être tiré par l'Oiseleur, quand l'occasion se présente.

LE NŒUD FIXE, *pl.* IV, *fig.* 5, diffère du dernier, en ce que les deux chefs sont unis intimement ; et lorsqu'on a mis le cordeau en double, on fait un *nœud*, proprement dit, *voyez k*, *fig.* 5, pl. IV. On ne fait pas d'autres nœuds aux cordes à *sauterelles* ou *raquettes* à l'extrémité opposée à celle où se trouve l'*arrêt.*

LE NŒUD DE CAPUCINS, *pl.* IV, *fig.* 6, vulgairement dit, parce que c'est ainsi que les cordons de capucins sont noués de distance à autre : la corde à *nœuds* est garnie de *nœuds* de cette espèce.

CHAPITRE V.

Des Appeaux naturels.

J'APPELLE *naturels* les *appeaux* qui se font sans le secours d'aucune machine artificielle. Les hommes ne naissent pas avec l'art d'appeler toutes sortes d'oiseaux, mais seulement avec des dispositions que l'exercice développe, et que l'expérience perfectionne. Nous voyons

tous les jours qu'avec la bouche et les doigts on peut, mieux même qu'avec les machines les plus artistement construites, appeler les *alouettes*, *becfigues*, *pinçons*, *moineaux*, *chardonnerets*, *linottes*, *verdiers*, *gorges-rouges*, *gros-becs*, *mésanges*, *grives*, *merles*, *étourneaux*, *cailles*, *perdrix*, *canards*, *tourterelles*, *coucous*, etc.; c'est pour un Oiseleur un talent heureux qu'il doit toujours cultiver avec soin.

CHAPITRE VI.

Des Appeaux artificiels.

Des Appeaux à sifflet.

APPEAU d'*alouettes* avec un noyau de pêche, *pl.* V, *fig.* 1. Il n'y a point d'appeau dont l'espèce ait acquis tant de variété que celle des appeaux d'*alouettes*. Un des plus anciens fut celui qu'on fit avec un noyau de pêche usé sur une meule à aiguiser les outils, percé des deux côtés d'un trou égal en grandeur, et vidé ensuite. La figure 1, planche V, le présente fort bien. Sa bonté consiste dans un ton clair et nourri, imitant le cri que les *alouettes* font

en s'appelant ; il est encore fort en usage aujourd'hui.

On s'occupa ensuite à faire des *appeaux d'alouettes* de plusieurs matières, on en fit en plomb, en fer-blanc, en cuivre, en argent, etc. Ce n'est point, ou que très-peu à la matière, qu'un *appeau* doit sa bonté ; mais c'est à sa conformation. La figure 2, planche V, est celle d'une espèce d'*appeau*, en forme de bouton, plat d'un côté et convexe de l'autre : on y soude une petite attache *a*, dans laquelle on passe un fil qui sert à le pendre à l'habit : on se sert de cet *appeau* avec d'autant plus d'avantage, qu'on peut en appeler et les *alouettes*, et les *becfigues*, *linottes*, etc.; on ne fait que serrer un peu les lèvres, en les avançant d'un demi-travers de doigt, ce qui rend les tons doux et imitatifs.

Autre espèce d'APPEAU, *pl.* V, *fig.* 3. Cette figure représente encore un *appeau d'alouettes*, qui ne diffère du précédent qu'en ce que ses deux côtés sont unis, ce qui l'approprie moins à la forme de la bouche, et par conséquent le rend moins commode ; du reste, les usages en sont les mêmes. Toutes ces espèces d'*appeaux* que je viens de décrire, se mettent entre les dents et les lèvres ; le siffle-

ment est causé par l'air extérieur qu'on retire à soi, et que la langue module.

Il me reste encore à décrire une espèce d'*appeau d'alouettes*, d'une structure toute différente : sa partie supérieure *l r*, figure 6, pl. V, se met entre les lèvres, et l'air, conduit par le canal *l* sur l'ouverture de la boule *d*, contrefait très-bien le cri de l'*alouette* ; on y soude une petite attache *n*, qui sert à le pendre à l'habit au moyen d'un fil. Quelques Oiseleurs donnent la préférence à celui-ci ; mais pour moi, je m'en tiens aux espèces précédentes, et je m'en sers avec plus de succès.

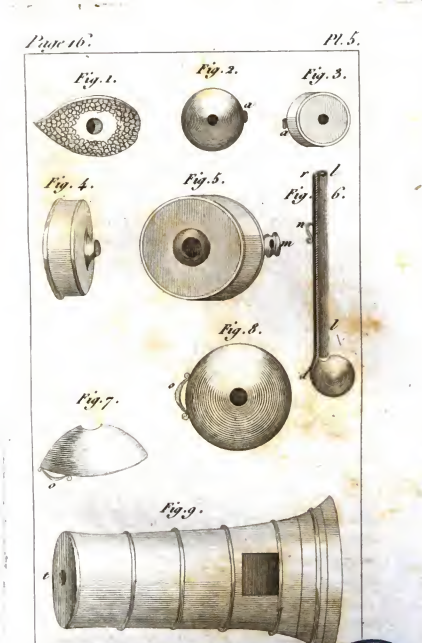
Appeau de perdrix grises, *pl*. V, *fig*. 4. Quoique les *appeaux* de *perdrix* ne diffèrent des *appeaux d'alouettes* que par la grandeur, la conformation étant presque la même ; cependant la manière de les mettre en usage est bien différente. La figure 4, planche V, est celle d'un *appeau* de *perdrix grises*, vu de côté ; il est plat des deux côtés, excepté que du centre il s'élève un petit bouton qui ressemble assez bien à un mamelon, comme on le voit dans la figure ; ce bouton doit se trouver par devant, quand l'*appeau* est entre les dents et les lèvres. Le cri de la *perdrix* est d'autant plus difficile à imiter, qu'il y a un roulement

que doit faire la langue sur le passage de l'air de l'extérieur à l'intérieur. Ce n'est qu'après bien de l'étude qu'on contrefait parfaitement la *perdrix grise*; elle vient facilement à l'*appeau*.

La figure 5, planche V, est celle de l'*appeau* dont je viens de parler; il est ici de la grandeur ordinaire et vu de face. On doit observer de faire les deux tables parfaitement égales en tout; la convexité du bouton qui se trouve à chaque table, doit être la même; il faut que son épaisseur soit bien moindre que celle du reste de la table.

Appeau de perdrix grises, en forme de bouton, *pl.* V, *fig.* 7. De tous les appeaux de *perdrix grises*, il n'y en a pas de préférable à celui que les figures 7 et 8 représentent. Plat d'un côté et convexe de l'autre, il s'accommode fort bien à la forme interne des lèvres, et a tous les avantages qu'on peut retirer des autres. La calotte, ou table convexe, doit être de moitié moins épaisse que la table de dessous; on retire également à soi l'air extérieur pour former le cri des *perdrix*. On y soude une attache *o* qui sert à y passer un fil.

Le même *appeau*, vu de face, *pl.* V, *fig.* 8. La figure 8 ne diffère de la figure 7, même planche, que parce que celle-ci représente



Appeaux à Sifflet.

un *appeau* vu de côté, et l'autre le même *appeau* vu de sa face convexe.

Appeau de coucou. Appeau de tourterelle, *pl.* V, *fig.* 9. L'*appeau de coucou* et *de tourterelle* se fait, ou de corne, ou d'os, ou d'ivoire, et même de bois : il y a à son extrémité *t*, un trou, qui, étant bouché avec le doigt, doit baisser le son de deux tons pleins, et par conséquent l'élever étant débouché. Qu'on se rappelle ici le cri du *coucou*, il ne chante que par tierce majeure, ses tons sont ceux d'un *fa dièze* et d'un *ré* de la seconde octave d'une flûte d'amour ordinaire; tels doivent être par conséquent les sons de l'*appeau* dont je donne la figure. La *tourterelle* n'a qu'un *roucoulement monotone*, qui est sur le ton du *fa*, son que rend le trou *t*, débouché. Cet instrument n'est pas encore bien connu; mais il n'est pas, à beaucoup près, un des moins recommandables.

Appeau de pluviers, *pl.* VI, *fig.* 1. L'appeau de *pluviers* se fait de l'os de la cuisse d'un mouton, il a pour l'ordinaire trois pouces et demi de long. A son extrémité *a*, figure 1, planche VI, se trouve l'embouchure, qu'on accommode en *sifflet* avec de la cire; on fait dans sa longueur deux autres trous,

dont un *c*, est aussi fermé de cire; si le son est trop obscur, on se réserve d'y faire une petite ouverture avec une épingle; l'autre trou *b*, s'ouvre et se ferme avec le doigt dans l'occasion. A son extrémité *d*, s'attache un fil qui sert à le pendre à la boutonnière. Quelques Oiseleurs se servent, au défaut de cet *appeau*, d'un morceau de bois fendu, long de trois pouces et demi; ils mettent dans la fente, préparée pour cela, une feuille de lierre ou de laurier; cette espèce d'*appeau* rend parfaitement le cri du *vanneau*; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les *pluviers* viennent à l'appeau de *vanneau*, sans doute parce qu'ils en aiment la société.

APPEAU DE PERDRIX ROUGES, *pl.* VI, *fig.* 2. *L'appeau de perdrix rouges* se fait d'un morceau de bois creusé comme la figure le démontre; à une de ses extrémités *i*, se met une plume ou un tuyau de cuivre ou de fer-blanc, dont l'autre extrémité aboutit à un tuyau de rencontre plus gros, qui se fait également de fer-blanc, de cuivre, ou de l'os de la cuisse d'un lièvre. Il y en a de plusieurs espèces, dont la forme paraît avoir été toujours nécessaire.

Il y a des appeaux de *cailles* de plusieurs espèces: les uns sont à bourse plate, les autres



Fig. 2.

i

d

c

b

Fig. 1.

a

z

x

o

z

x

o

Fig. 3.

Fig. 4.

B

A

l

Appeaux à Sifflet.

sont à bourse à andouille, d'autres à bourse en spiral.

Le COURCAILLET OU APPEAU DE CAILLE à bourse plate, *pl.* VI, *fig.* 3. Le sifflet de cet *appeau* se fait d'un os de la cuisse de mouton, que l'on fait tourner et unir, intérieurement sur-tout; on lui laisse deux pouces et demi de longueur; à un bon travers de doigt de l'extrémité *o*, on perce un trou rond, et on fait ensorte que le bord du trou opposé à l'embouchure soit coupant et en coulisse, pour que les sons deviennent doux. On accommode avec de la cire l'extrémité de l'os en forme de *sifflet;* l'autre extrémité *x*, se bouche entièrement de cire, et si pour rendre le son de la *caille femelle*, qui approche assez du cri d'un *grillon*, à ceci près qu'il est plus obscur, il fallait faire une ouverture à cette extrémité bouchée, on se servirait d'une épingle pour aggrandir le trou par degrés, jusqu'à ce que l'on soit parvenu au ton que l'on cherche. Bien des Oiseleurs préfèrent l'os de la cuisse d'un lièvre ou d'un chat, et encore mieux celui de l'aile d'un *héron* ou d'une *oie*. Il est vrai qu'ils sont exempts de les faire tourner; mais aussi n'en sont-ils jamais si propres, et je doute qu'ils soient aussi bons. La bourse *A* se

fait de peau que l'on coud à petits points serrés, pour que l'air ne s'échappe pas facilement par les ouvertures que laisserait une couture lâche. On emplit de crins bouillis cette petite bourse, et on attache à sa pointe le *sifflet* avec un fil fort et ciré.

Pour bien jouer de cette espèce d'appeau, on en étend la bourse sur la paume de la main gauche, quelques-uns la maintiennent avec le doigt indice de la même main; on frappe ensuite mollement sur ce doigt avec le derrière du pouce de la main droite, et quand on ne tient pas la bourse avec un des doigts de la main gauche étendu sur elle, on la frappe également avec le derrière du pouce de la main droite, ou avec les doigts indice et du milieu, pourvu qu'ils soient assez mous pour rendre le cri du *grillon.*

Appeau de cailles en spiral, *pl.* VI, *fig.* 4. La bourse de cet *appeau*, est à spiral. Ceux qui n'ont pas assez d'adresse pour jouer de celui dont je viens de parler, préfèrent cette espèce-ci, attendu qu'il ne faut que pousser la bourse par son cordon *l*, pour tirer des sons qui, encore qu'ils imitent celui du *grillon*, ne sont jamais si doux ni si parfaits que ceux du premier. Sa construction, relative-

ment au *sifflet*, est la même, quoiqu'il y en ait cependant beaucoup dont les *sifflets* sont de bois. La bourse est montée sur un fil de fer tournée en spiral, et qui se termine par un anneau où l'on passe une attache *l*. On tient d'une main l'appeau par son sifflet, et de l'autre l attache *l*, observant de mouvoir à petits coups la bourse *B*, qui fait le même effet que le battement des doigts sur celle de l'appeau précédent. Je recommande toujours le premier par préférence, tant parce qu'il est moins cher et plus portatif, que parce qu'on peut en adoucir les sons à volonté, ce qui provient du jeu des doigts plus ou moins doux. On trouve trop communément de ces *appeaux*, pour qu'on se donne la peine de les faire.

CHAPITRE VII.

Des Appeaux à languettes.

Nos anciens Oiseleurs se servaient bien plus communément des *appeaux à languettes* que nous, parce qu'ils n'étaient point dans l'usage de *piper* avec le *chiendent*.

Les Pipeaux des anciens, *pl.* VII., *figu-*

res 1, 3, 5, 6, 7. La première figure de cette planche est celle d'un appeau de la plus ancienne date ; un petit morceau de bois, entaillé et mis dans son entaille, servait de base à une languette faite d'un petit ruban de soie, qui était recouverte par une petite pièce de bois que la figure 2 représente ; il y restait un intervalle où on aurait à peine passé la pointe d'un couteau.

Une autre espèce d'*appeau*, qu'on nomme vulgairement *pratique*, guère moins ancienne que la précédente, est faite d'une lame de fer-blanc ou de plomb recourbée à ses deux extrémités *b b*, fig. 3, sur une autre moins longue ; un petit ruban fait l'office de *languette*.

La figure 4, planche VII, est celle d'une feuille de *chiendent* qui sert à nos *pipeurs* modernes. C'est le fatal appeau qui conduit à leur fin presque tous les oiseaux, dont la haine pour la *chouette*, ou *moyen duc*, est irréconciliable : on n'a pas trouvé tout de suite le vrai moyen d'employer avec fruit cette feuille ; car ce n'est qu'après s'en être long-temps servi dans les *appeaux* ci-dessus, à défaut de ruban, et notamment dans celui que la figure 6 représente, qu'on s'est familiarisé avec l'avantageuse manière de s'en servir entre les lèvres.



Voici les moyens de bien connaître l'herbe à *piper*.

Il y a bien des espèces de *chiendent* qui croissent dans nos bois; mais il n'en est qu'une sur laquelle le *pipeur* jette son choix : la feuille en est fort mince, couverte d'un duvet presqu'insensible à la vue, n'ayant qu'une très-légère côte dans son milieu, et ne faisant point le carrelet. La figure 9 en donne le port. Les moyennes feuilles sont celles que l'on choisit par préférence, de crainte que, se servant des feuilles radicales, la résistance qu'offrirait à l'air leur épaisseur, ne donne que des sons durs et criards, et les prenant trop près de la cîme, elles n'exposent à donner de faux tons, venant à casser ou se déchirer par leur trop de fragilité ; il faut qu'elles soient vertes, mais elles n'en valent pas moins quoique fanées.

Il y a une autre espèce de *chiendent* qui ne se trouve pas dans tous les bois ; mais il y en a une autre espèce qui peut, en l'apprêtant, suppléer à son défaut : elle a à-peu-près le même port, et ne diffère de la précédente que parce qu'elle est fort velue, et que ses soies sont grandes et roides. On en cueille une demi-douzaine de feuilles, trois heures au moins avant de s'en servir ; on les met pendant quel-

que temps entre trois ou quatre doubles de papier gris imbibés de vinaigre et d'eau, ce qui les rend souples et amorties; leurs poils ne deviennent plus un obstacle au contact de l'air, et on peut en tirer des sons aussi doux que du *chiendent à piper* : il faut observer de ne les tirer de la *boîte* qu'au moment de s'en servir, car elles s'endurciraient, et en séchant ne deviendraient bonnes à rien.

Les moyens de bien *piper* sont le doigt indice et le pouce de chaque main, et qui doivent tenir l'herbe entre les lèvres. Il ne faut pas qu'elles soient intimement jointes à la feuille, ni que l'herbe touche les dents; la langue, en se baissant et se voûtant par intervalle contre le palais, augmente et diminue par mesure la capacité de la bouche, et l'air qui doit frapper la feuille en reçoit des modifications qui imitent les cris lents et plaintifs de la *chouette*; quant au tremblement que le *pipeur* fait de moment à autre, ils sont *monotones*, et viennent du gosier seulement.

Comme il est très-difficile de bien *piper* avec l'herbe, et qu'il y a peu de personnes qui y réussissent parfaitement, on n'a point encore abandonné totalement les *pipeaux* de bois, de fer-blanc, etc.

Fig. 1.

a a

Fig. 4.

Fig. 2.

m

Fig. 3.

b b

Fig. 5.

a

Fig. 6.

Fig. 7.

a

Fig. 8.

Fig. 9.

Appeaux à Languette.

Pipeaux, dont se servent encore les modernes, *pl.* VII, *fig.* 5, 6, 7. La figure 5 est celle d'un des *pipeaux* les plus usités; il se fait de coudre ou de chêne vert, que l'on entaille, comme la figure le représente très-bien : on en unit bien l'endroit taillé, puis on lève adroitement une *languette a*, que l'on rend la plus mince qu'on peut, en la ratissant avec un morceau de verre ou un canif. La figure 8 représente la pièce de bois qui doit remplir le vide de l'entaille : elle doit être un peu creusée, pour que la *languette* ait la liberté de frémir, afin de pouvoir donner du son.

Une autre espèce de *pipeaux* encore assez usitée maintenant, est celle que la figure 6 représente; il y en a à *languettes*, mais la plupart n'y sont pas. On y met une feuille de *chiendent*, ou une pièce d'épiderme de cerisier; c'est-à-dire, une petite peau transparente, qui recouvre toute la superficie de l'écorce proprement dite.

La figure 7 est celle d'un *pipeau* de l'espèce précédente; il est à *languette a.* On le fait ou de saule, ou de chêne, ou de coudre, et même de sarment; l'écorce de ce dernier sert de *languette.* On en lie les deux pièces avec

un fil aux deux bouts, comme on le voit dans la figure 6.

Le petit morceau de bois qui doit remplir le vide de l'entaille de la figure 5, doit être de même largeur que le *pipeau*; il doit couvrir la languette, et être un peu creusé par-dessous, comme on le voit dans la figure 8.

PORT de l'herbe à PIPER, *pl.* VII, *fig.* 9. *L'herbe à piper* croît presque par toute la France, mais plus abondamment dans les bois médiocrement sombres et humides : on ne la trouve que rarement dans les endroits secs et pierreux.

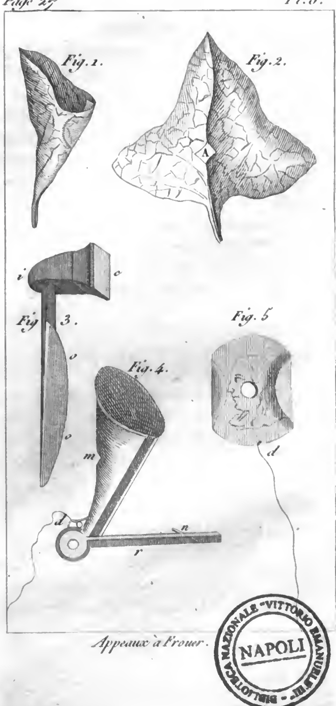
CHAPITRE VIII.

Des Appeaux à frouer.

FROUER, c'est exciter, en soufflant sur une machine quelconque, un bruit qui imite ou le cri de quelque oiseau, ou son vol, ou le *chouchement* de la *chouette*, quelquefois même des cris idéals, qui ne laissent pas d'exciter la curiosité des oiseaux et de les inviter à la satisfaire.

De tous les appeaux à *frouer*, il n'y en a pas de plus usité, et, à mon avis, de plus com-





Appeaux à Frouer.

mode que la *feuille de lierre* : on la dispose comme dans la figure 1, planche VIII; elle est tournée de façon qu'elle représente assez bien un cône dont la pointe serait en bas : on la tient avec les trois premiers doigts d'une main, observant que la pointe de ce cône remplisse l'intervalle que laissent les extrémités des trois doigts unis entre eux.

Quoiqu'il ne soit pas si difficile de *frouer* que de *piper*, il faut encore de l'expérience pour y réussir : on ne peut se flatter de bien *frouer*, si on n'imite pas les différens cris des *geais*, *merles*, *drennes*, etc. Que se propose-t-on en *frouant ?* C'est de peindre la crainte des oiseaux, l'envie de se venger, c'est de crier l'alarme ; en un mot, de demander du secours comme dans un moment pressant. *Pipeurs*, rappelez-vous de quelle espèce sont les cris des *geais*, quand, après avoir ouï la *chouette*, ils entendent un oiseau que vous faites crier : vous les avez vus mille fois sauter, comme par folie, de branches en branches, des arbres à terre, fondre sur la *cabane*, et marquer une valeur héroïque dans leurs yeux pleins de feu. Leurs cris, dans ce moment, sont bien différens de ceux qu'ils jettent quand ils s'appellent mutuellement. Ce sont tous ces exemples qu'il faut

suivre ponctuellement, afin de saisir les occasions de les mettre à profit.

Préparation de la FEUILLE DE LIERRE, *pl.* VIII, *fig.* 2. Cette feuille est celle d'une *feuille de lierre*, dans le milieu de laquelle on fait un trou *A*; je conseille d'avoir recours à l'instrument représenté par la figure 6, planche II, pour faire ce trou. Puisque tout dépend presque de bien frouer, on ne doit donc rien négliger de tout ce qui peut y concourir; c'est pourquoi, si on ne se munit pas, avant de commencer sa *pipée*, d'une douzaine de *feuilles de lierre* toutes percées, et d'autant de feuilles de *chiendent*, on s'expose à la manquer.

Un nouvel instrument à *frouer*, dont nous devons l'invention à M*., habile Oiseleur, se trouve représenté dans la figure 5 de la même planche; il est en acier, sa lame *o o* n'est pas tranchante, mais assez cependant pour qu'en l'approchant des lèvres l'issue de l'air hors de la bouche produise un *frouement* et un *chouchement* très-imitatif: cette lame sert de manche à un petit marteau aussi d'acier *i c*, avec lequel on appelle les *pics*. J'étais fort jeune quand, dans une *pipée*, j'en pris sept; ce n'était point en *pipant* que je les attirais, mais seulement en frappant avec un couteau sur la

manche de ma *serpe*. On est presque sûr, quand on entend un *pic* aux environs d'une *pipée*, de le prendre bientôt : ces oiseaux frappent sur les arbres avec grand bruit, et s'appellent mutuellement ; de façon que quand on est prévenu qu'on a des *pics* pour voisins, on saisit le moment où ils frappent pour frapper plus fort qu'eux, faisant attention de cesser presque aussitôt qu'eux.

La figure 4, planche VIII, est celle d'une nouvelle machine à *frouer*, inventée par un Hollandais avec beaucoup de fruit; elle est d'argent et d'ivoire.

Lorsque la lame d'ivoire est fermée, elle remplit imparfaitement le vide que laissent les côtés de la machine d'argent : faite à l'imitation d'une *feuille de lierre* pliée, à laquelle on fait un trou, elle est mince du côté *r*, et épaisse du côté *n*, où se trouve attaché le tenon, de façon qu'on peut s'en servir d'abord comme une *feuille de lierre*, et encore comme de la machine que j'ai décrite précédemment. On y attache un fil *d*, qui sert à la pendre au col du *pipeur*.

Pièce de monnaie propre à FROUER, *fig*. 5, *pl*. VIII. Tout incommode que soit la méthode de *frouer* avec une pièce de monnaie pliée, que

la figure 5 représente, nous trouvons encore bien des *pipeurs* qui ne laissent pas de s'en servir avec fruit.

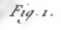
CHAPITRE IX.

De la Vache artificielle.

Ce n'est point comme de quelque chose de nouveau que je me proposerais de parler, si mon dessein était de ne décrire qu'une *vache artificielle* ordinaire, puisque son origine paraît aussi ancienne que celle de la chasse même; mais l'ingénieuse construction de celle-ci, qui n'est point encore connue en France, et les avantages qu'on tire tous les jours de l'usage qu'on en fait, méritent bien qu'elle soit décrite avec la plus grande exactitude.

Toutes les descriptions de *vache artificielle* qu'ont faites les auteurs qui en ont parlé avant moi, se réduisent à faire revêtir le chasseur d'un habit de *toile* de couleur de *poil de vache*, et à se couvrir la tête d'un masque fait à l'imitation de celle de cet animal. Pour les chasses de *tonnelle*, on recommandait encore une autre espèce de *vache* faite également d'une toile peinte attachée sur quatre bâtons





Vache Artificielle.

croisés, dont le profil était celui d'une *vache*, qui semblait être couverte d'un drap traînant à terre, de façon que l'on portait cela comme une bannière, à la faveur de laquelle on se cachait. Je suis bien trompé si les *canards*, les *oies sauvages*, et en général les *oiseaux* de cette espèce, qui se défient de leur ombre, étaient la dupe de cette supercherie monstrueuse; et je doute même qu'on en approche les *pluviers*, *vanneaux*, *étourneaux*, *grives*, *alouettes*, etc., quoique familiers; car souvent il arrive que ce qui fait illusion aux hommes ne le fait point aux animaux.

La figure 1, planche IV, est celle du corps d'une *vache artificielle*, dont l'ingénieuse composition nous est nouvellement venue de l'étranger : elle se porte sur les épaules avec des bretelles *a a*, comme une hotte. Elle ne doit pas peser plus de dix-huit ou vingt livres; voici les moyens de la construire :

On commence par faire une cage ou châssis de bois léger, de la longueur d'une *vache*, en la mesurant depuis les épaules jusqu'à la queue; au derrière de la cage et en dedans doivent être attachés deux morceaux de bois de la longueur de la tournure des jambes d'une *vache*. Les quatre membres principaux de la

cage ont deux pouces d'équarrissage, et les traverses sont proportionnées : tout doit être à tenons solidement emmanchés et collés, afin qu'en la portant on n'entende pas le moindre criaillement. On attache sur le châssis quatre cercles, dont le diamètre est égal à la grosseur d'une *vache* ; le premier doit être fort, et on le garnit de bourre pour que le porteur n'en soit point incommodé : on couvre, après cela, d'une toile légère tout le corps de la *vache*, et on la coud après chaque cercle, ou bien on la colle seulement ; les cuisses et les jambes se garnissent de mousse ou de paille, et la queue se fait d'une corde effilée par un bout. Toute la machine doit être peinte à l'huile ; car si elle l'était à la colle, les brouillards, rosées, etc., auxquels on est souvent obligé de l'exposer, en enleveraient la couleur.

Le chasseur doit avoir une grande culotte ou *pantalon* fait de toile de même couleur, sur la ceinture duquel doivent tomber les barbes *d* du *domino*, figure 2.

La figure 2 de la même planche représente la tête de la *vache*, qui doit se porter comme un *domino* ; elle se fait de carton, excepté les côtés qui doivent être souples et flexibles pour que le chasseur puisse ajuster son gibier sans

trouver d'obstacle. Il faut, lorsqu'on est vêtu du *domino*, pouvoir découvrir du premier coup d'œil le *canon* de son *fusil*, horizontalement d'un bout à l'autre. Toute la tête se recouvre d'une toile qu'on peint comme on a fait de la *vache*. Le col *b*, également de toile, doit être assez long pour pouvoir s'étendre de quelques pouces sur le dos; et les barbes *d*, sous lesquelles les bras du chasseur sont cachés, doivent passer la ceinture du *pantalon*. On peut y attacher des *cornes naturelles*, sans prendre la peine d'en faire d'artificielles.

Quoique la *vache* soit assez bien imitée pour faire illusion, même aux hommes, on n'en approcherait point encore le gibier, si on allait à grands pas et en direction de son côté; il faut l'approcher en tournant et souvent baisser la tête pour imiter une *vache* qui paît: on va d'autant plus doucement que l'on est plus proche, surtout si c'est aux *oies sauvages* que l'on fait la chasse. On a soin de tourner le côté au gibier, plus souvent que la tête, parce que les grands yeux *c*, qu'on est obligé de laisser, pourraient lui faire soupçonner quelque mystère. Lorsqu'on est arrivé à portée du coup, on sort du corps de la *vache* le *fusil*, que je conseille d'avoir double; et tout en se retour-

nant, sans marquer trop d'empressement et de précipitation, on peut tirer à coup sûr, ou *au vol* ou *à terre*; c'est dans ce moment où la *vache artificielle* devient aux animaux ce que, d'après *Virgile*, fut aux TROYENS le *fameux cheval de bois :* elle sert aussi à approcher sur-tout les oiseaux aquatiques, tels que *cygnes, gruës, cicognes, hérons, oies sauvages, canards*, *cercelles*, et autres oiseaux.

Un jeune seigneur de mes amis, habile tireur et curieux de la nouveauté, se fit une *vache artificielle* comme celle que je viens de décrire. On y réussit si bien que, quoique prévenu, on aurait eu peine à la reconnaître d'avec d'autres. Voisin de plusieurs marais et étangs abondans en *oiseaux de passage*, il ne faisait jamais d'infructueuses sorties avec sa *vache*; et par une lettre du 13 août 1773, il me marqua qu'en trois jours il avait tué quatorze *halbrans*, et que cinq étaient tombés à ses deux premiers coups; qu'il désolait les *vanneaux*, et qu'il croyait avoir fait abandonner le pays aux *étourneaux*.

CHAPITRE X.

De la Hutte ambulante.

L'usage de la *hutte ambulante* n'est pas moins ancien que celui de la *vache*, sur lequel il a eu quelqu'avantage. J'ai connu des *braconniers*, qui, à la faveur de cette *hutte*, détruisaient une infinité de *perdrix*, *canards*, *morelles*, *plongeons*, etc. Voici quelle était leur manière de s'en servir pour chasser aux *perdrix* : lorsqu'ils avaient découvert que quelques pelouses ou friches étaient le passage ordinaire des *perdrix grises*, à la sortie des vignes ou du bois, car on sait que jamais la *perdrix* ne couche au bois, ils portaient dans ces endroits leurs *huttes*; et lorsque les *perdrix* passaient, ils ne manquaient jamais de décharger sur elles leurs coups meurtriers. Quand ils chassaient aux *plongeons*, gibier assez commun dans ce pays-là, le *porte-hutte* se plaçait à quelque distance des endroits où les *plongeons* chassés devaient venir se réfugier. Le soin de son associé se bornait à les *traquer* et à les amener à sa portée. C'était avec trop d'indulgence qu'on attribuait à leur adresse, plutôt

qu'à la manie, le succès de leur chasse. Instruit de leur réussite, je ne m'occupai plus qu'à découvrir tout leur stratagême, et je vis que, s'ils tuaient tant de *plongeons*, c'était parce que le feu du *bassinet*, qui se faisait en cachette dans la *hutte*, n'était point aperçu de ces animaux, et que par ce moyen ils ne pouvaient éviter la mort. Je fus curieux de mettre à profit cette découverte. Dès le lendemain je me construisis une *hutte*, et je fus à la chasse aux *plongeons*. Un petit domestique sut les *traquer*, et j'en tuai deux dans ma première chasse.

Rien n'est si commode que cette espèce de *hutte* pour tuer beaucoup de *grives*, sur-tout en automne. La *grive*, quand elle n'est pas absolument éloignée des bois, couche rarement dans les vignes, et se retire sur la brune; mais ce n'est jamais sans faire une ou deux poses sur les plus hauts arbres. Je dis les plus hauts, j'entends les mieux exposés. Trois ou quatre chasseurs peuvent tuer des *grives* en quantité, pour peu qu'ils entendent la chasse: chacun a sa *hutte* campée près de l'arbre qui semble le plus avantageux, et la chasse est d'autant plus fructueuse et récréative, qu'on approche plus de la maturité des raisins; car il

Fig. 1.

a

o

o

Fig. 2.

o

o

o

m

m

Hutte ambulante.

semble que les *grives* et les *merles* se reposent à chaque arbre, comme s'ils se trouvaient appesantis ou affaiblis par un excès bachique.

C'est aussi à l'usage de cette *hutte* que les Bourguignons doivent le succès de la chasse au *brai*. Il y a encore mille occasions où la *hutte ambulante* est du plus grand secours; il reste à la sagacité de l'oiseleur de les saisir avantageusement.

La fig. 1, planche X, est celle de la *hutte ambulante*; on la nomme *ambulante*, parce que le chasseur peut la transporter où bon lui semble. Elle doit être de six pieds et demi de hauteur; on y laisse un jour *a*, par lequel on puisse découvrir son gibier et le tirer commodément.

La figure 2 de la même planche représente la base ou carcasse de cette *hutte*. Les quatre bâtons *oooo* doivent être longs de six pieds, et solidement attachés à deux ou tros cercles *mm*, assez forts pour qu'on puisse y lier les branchages qui recouvrent la *loge*, et s'en servir comme d'anses, pour la transporter de lieux à autres. On doit entrelacer toutes ces branches, et imiter, le plus qu'on peut, un buisson naturel, évitant cette rondeur qui de-

viendrait suspecte au gibier. Lorsqu'on veut en approcher quelques oiseaux fuyards, il faut marcher si doucement, qu'ils n'aperçoivent pas le buisson remuer; car ils prendraient la fuite et tromperaient l'espoir du chasseur.

CHAPITRE XI.

Du Réverbère pour les canards.

Une chasse fort singulière, qui commence à s'accréditer beaucoup en France, est celle qui se fait aux canards, pendant la nuit, avec un *réverbère*. Ces oiseaux, à l'aspect de quelque chose de nouveau, qu'ils prennent peut-être pour le soleil levant, dont cette réverbération a parfaitement la ressemblance, s'attroupent et approchent des bords, soit pour s'amuser, soit pour travailler mutuellement à leur toilette, comme c'est leur coutume, aussitôt que le soleil paraît. Quand on veut faire cette chasse sur une rivière, elle exige qu'on soit plusieurs personnes; mais une seule suffit pour chasser sur les étangs.

LE PORTE-RÉVERBÈRE. La figure 1, planche XI, est celle d'un *chaudron* nouvellement écuré, qui sert de *réverbère*. Si on va chasser sur la rivière, une personne se

Fig.1.

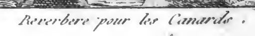
a

b

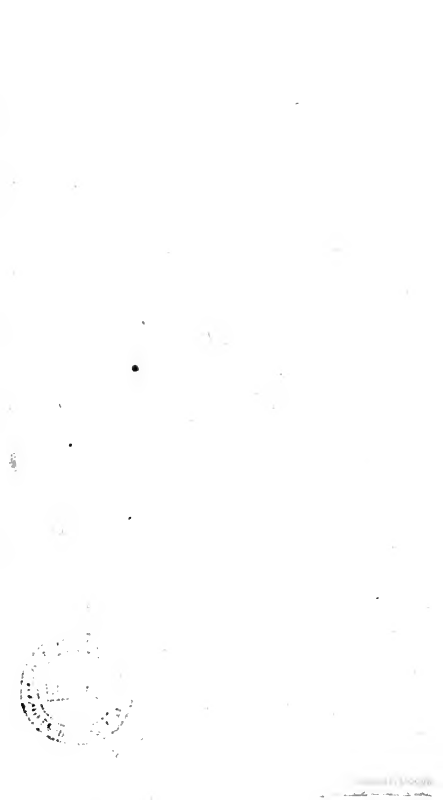
c

A

c



Reverbere pour les Canards.



pend le *chaudron* au col, et tenant d'une main un vase *A*, dans lequel il y a de l'huile et quatre ou cinq mèches allumées, elle fait en sorte que la réflexion de la lumière donne sur l'eau, à une portée de fusil ordinaire. Si on rencontre des *canards*, ils s'annoncent de loin par quelques cris d'admiration pour un objet nouveau; ce qui doit avertir le *porte-réverbère* et les chasseurs cachés derrière lui, qu'il faut aller très-doucement et marcher le plus légèrement possible.

Quand on fait cette chasse sur un étang, une personne suffit; elle attache le *chaudron* à un piquet *cc*, avec une corde *a* et deux chevilles *b*, elle met le vase *A* à une distance du chaudron que je ne puis fixer, étant relative à la forme du *réverbère* et à l'éloignement qu'on veut donner à la réflexion de la lumière sur l'eau. Lorsqu'elle a dressé et apprêté son *réverbère*, elle allume les mèches et se retire derrière le *chaudron*, où il suffit qu'elle soit pour n'être point aperçue. Les *canards* s'assemblent bientôt pour venir rendre visite à ce qui leur paraît extraordinaire, et le chasseur attend qu'ils soient à portée pour les tirer commodément.

Après l'explosion de son coup de *fusil* le

chasseur perdrait son temps de rester au même endroit ; mais il peut aller camper ailleurs, en recommençant le même procédé, observant toujours que tout soit préparé avant que d'allumer les mèches.

C'est au commencement de l'automne que cette chasse se fait avec le plus de fruit : on y tue des *canards*, *poules d'eau*, *plongeons*, *morelles*, etc. On la pratique beaucoup en Bourgogne.

CHAPITRE XII.

Des Miroirs à alouettes.

De tous les moyens dont on se sert pour faire donner les *alouettes* dans les piéges qu'on leur tend, il n'en est point qui soit suivi d'autant de succès, ni qui soit pour un chasseur un passe-temps aussi agréable que la chasse qui se fait avec un *miroir*. Les Oiseleurs se croiraient trop heureux, s'ils pouvaient, dans toutes les saisons, se délasser à cette chasse des fatigues des autres.

Il y aurait bien matière à faire une longue digression, au sujet de la curiosité des *alouettes*, et de l'empressement qu'elles ont de se satisfaire ; mais ce serait passer les bornes

que je me suis prescrites, et m'éloigner de mon objet. Il suffit de dire que les rayons du soleil donnant sur les glaces d'un *miroir*, tel que je vais le décrire ci-après, et réfléchissant sur tous les objets qui l'environnent, excitent probablement la curiosité des *alouettes*, qui semblent tout oublier pour venir se *mirer*. Bruit, feu, fumée, mauvaise odeur, rien ne les arrête; elles descendent quelquefois avec tant de précipitation, qu'on les croirait lancées du ciel, si elles ne s'arrêtaient tout-à-coup pour papillonner et badiner sur le *miroir*; on les voit même étendre leurs pattes comme si elles voulaient se poser sur cet objet nouveau, afin de le contempler plus à leur aise. Il faut croire que ce piége a autant d'attrait pour les *alouettes*, que cette espèce de chasse en a pour les Oiseleurs.

On fait des *miroirs à alouettes*, de formes bien différentes: les uns les font en quart de cercle, les autres les font plats dessous, et ronds dessus; les autres les font tout ronds et plats, comme serait une assiette. Cette manière n'est pas une des moins bonnes; d'autres, enfin, les font carrés longs.

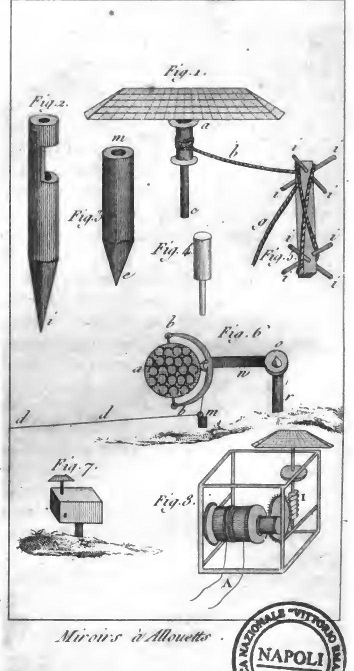
La figure 1, planche XII, est celle d'un *miroir* dont la forme m'a paru, à tous égards,

la plus avantageuse, aussi est-elle la plus usitée. La base est d'un bois pesant, d'un pouce et demi par-dessous, et taillé en biseau de tous côtés, de façon que cela forme supérieurement et latéralement des arrêtes divergentes. On fait de petites entailles un peu creuses, dans lesquelles on incruste des petites glaces ou morceaux de miroir que l'on mastique proprement. Le mastic que je recommande ici, doit être dur et fin; voici les moyens de le faire :

Prenez trois onces de *poix noire;* faites la fondre dans un vase, et mêlez-y quatre onces de ciment rouge tamisé : on ne peut l'employer que quand il est chaud; pour être bon, il faut qu'il ne soit ni trop cassant, ni trop ductile.

Après avoir mastiqué les glaces, on peint tout le *miroir* d'une couleur de brun rouge à la colle seulement, observant de conserver le brillant des glaces. On perce le *miroir* par-dessous, et dans le milieu, de la profondeur d'un pouce; on fiche dans ce trou une broche de fer *c,* de la grosseur d'une plume à écrire; elle est emmanchée auparavant dans une bobine *a,* sur laquelle doit rouler la ficelle *b;* c'est au moyen de cette ficelle que l'Oiseleur





Miroirs d'Allouetts.

ou son *tourneur*, nom que l'on donne à celui qui fait jouer le *miroir*, fait mouvoir cette machine comme les enfans jouent du moulinet dans une coque de noix, observant que les *itus et reditus* soient égaux et doux.

Le piquet de miroir, *pl.* XII, *fig.*3. Cette figure représente un piquet fait de bois dur, garni à sa pointe d'une douille de fer *e*, ce qui donne la facilité de le planter où l'on veut; il est percé d'un trou dont la profondeur égale à la longueur de la broche du miroir, depuis son extrémité *c*, jusqu'à la bobine *a*. Pour que ses mouvemens soient doux, il est bon de couler quelques gouttes d'huile d'olive dans le trou du piquet.

Comme on ne conserverait pas long-tems un piquet sur lequel on toucherait avec une pierre pour le planter, et que d'ailleurs on s'exposerait à laisser tomber dans le trou du gravier qui empêcherait la broche de jouer librement, on se sert d'une machine qu'on nomme *poussoir*, *pl.* XII, *fig.* 4; elle est faite d'un bois dur, dans lequel est emmanchée une petite broche de fer, de la longueur du petit doigt et de la grosseur de celle du *miroir*. On introduit la broche de cette machine dans le trou du piquet, et on frappe

dessus avec une pierre ou un maillet pour l'enfoncer.

La figure 5 est celle d'une machine sur laquelle on envide la ficelle du miroir ; on la nomme *poignée*, *pl.* XII, *fig.* 5 ; elle est traversée, de part en part, de deux chevilles *iiii* à chaque bout.

Lorsque le tourneur est placé à une distance convenable, c'est ordinairement de 20 ou 25 pas pour le filet, et de 25 ou 30 pour le fusil, il prend d'une main la *poignée* qu'il doit tirer le plus près de terre qu'il est possible, et doit observer d'éviter les grands mouvemens du bras.

La ficelle, quoique petite, doit être très-forte, et de grosseur à égaler celle avec laquelle on lie le tabac.

Quand on chasse au *filet* ou *nappes*, la même personne peut tirer le filet et faire jouer le miroir ; mais si c'est à coup de fusil, il faut que le chasseur ait un tourneur, ne pouvant tirer les *alouettes* et faire jouer le miroir ensemble.

Le miroir anglais. La figure 6 représente un nouveau miroir anglais, avec lequel un chasseur peut tirer les *alouettes* et faire jouer son miroir seul. Une machine de bois, en

forme de plateau, garnie intérieurement d'une pelotte sur laquelle sont attachés des boutons d'acier, ou à leur défaut, quelques morceaux de miroirs, et soutenue diamétralement par deux tenons *bb*, sur un demi-cercle de fer, conserve un équilibre qui n'exige point, à beaucoup près, l'assiduité et l'attention d'un tourneur. Le demi-cercle qui soutient le miroir est en acier, et susceptible d'un peu d'élasticité; à son extrémité *o* est emmanché un piquet *r* qui sert à soutenir le miroir. Le plateau *a* doit être horizontal, afin de recevoir verticalement les rayons du soleil; c'est au moyen d'une ficelle *dd*, passée par un petit piquet *m*, qu'on communique à cette machine un mouvement qu'elle conserve d'autant plus long-tems, qu'elle est dans un plus juste équilibre. Ce mouvement, quoique borné, devient régulier, au moyen d'un petit ressort très-flexible attaché au plateau, et dont les deux extrémités touchent, par intervalle et dessus et dessous, le demi-cercle. On sent bien qu'entre les deux extrémités du ressort il doit y avoir une distance de trois doigts ou environ, afin que le plateau puisse être balancé, en décrivant une portion de cercle.

Cette espèce de miroir est moins propre pour les *nappistes* que pour les chasses qu'on fait aux *alouettes* à coup de fusil, car son mouvement n'étant pas assez rapide, les *alouettes* peuvent se satisfaire d'assez loin pour ne pas être prises aux nappes, mais d'assez près, cependant, pour qu'on en tue considérablement à coup de fusil.

On fait aujourd'hui des miroirs à ressorts, dont le mécanisme est le même que celui d'un tourne-broche ; mais si l'incommodité de les remonter doit les réformer, on donnera la préférence à celui que je vais décrire.

Au lieu d'un ressort, ce sont deux cordes à boyau envidées d'un sens contraire sur la même bobine, comme on peut le voir dans la figure 8. A chacune de ces cordes *A* est attachée une ficelle de longueur à égaler la distance qui se trouve entre la *forme* ou l'endroit où est placé le chasseur, et le miroir ; tandis qu'il tire une ficelle, l'autre s'envide, ce qui fait que le miroir ne s'arrête jamais.

L'avantage que procure cette espèce de miroir, est qu'il suffit de tirer deux ou trois fois par quart-d'heure une de ces ficelles, pour que le miroir tourne rapidement et sans cesse, étant à cette machine ce qu'un volant

est à un tourne-broche; car au moyen de la vis sans fin *I*, un seul cran de la roue de rencontre fait faire un nombre considérable de tours au miroir. L'expérience nous prouve que plus le miroir, par son mouvement, peint un globe lumineux, et plus les *alouettes* en approchent, d'où l'on peut conclure que cette espèce est préférable à toutes les autres. Quoique dans la figure 8 toute la machine soit à découvert, on doit bien s'imaginer qu'on ne l'expose pas telle qu'elle est ici représentée; elle doit, comme on le voit par la figure 7, être entourée de toute part, d'une boite, ou de fer ou de bois, crainte que quelques corps étrangers, venant à s'embarrasser dans l'engrenage, n'en rendent les mouvemens durs et irréguliers. Quelques Oiseleurs préfèrent creuser un trou en terre, pour y mettre la cage du *miroir*; d'autres planter un piquet au-dessus duquel ils assujettissent cette machine au moyen d'une clavette, etc. Dans le premier cas, les cordes à boyau doivent avoir leurs issues de côté: dans le second, elles sortent par-dessous.

Un amateur s'est fait nouvellement un *miroir* tel qu'il est représenté par la figure 1; au lieu de morceaux de glace, il l'a fait recou-

vrir d'une feuille d'argent bien brunie : ce miroir renfermait non seulement les avantages de tous les autres, mais il avait encore de plus qu'eux, que, quoiqu'il ne fît pas de soleil, il répandait assez d'éclat pour que les *alouettes* vinssent s'y mirer.

Je ne prétends pas néanmoins dire pour cela que la chasse en était aussi fructueuse, car il est certain que si les *alouettes* rôdent plus dans la saison où on leur fait la chasse au *miroir*, que dans d'autres, c'est parce que la terre est froide, ce qui les oblige de prendre leur essor aussitôt que le soleil paraît, dans le dessein, comme on peut le conjecturer, de se réchauffer de ses rayons; d'où on peut conclure que cette chasse ne peut être suivie d'un grand succès, si les *alouettes* ne jouent pas; ce qui arrive lorsqu'il ne fait pas de soleil.

Quand on se dispose à faire la chasse aux *alouettes*, et qu'on a pour cela choisi un endroit convenable, il faut s'y transporter, planter son miroir, et en jouer aussitôt que le soleil paraît; il serait fort à propos de ne casser que le fouet de l'aîle à une *alouette*, pour l'attacher en guise de *moquette* auprès du miroir. Certains Oiseleurs, en attendant qu'ils puissent se procurer une *alouette*, lient à une

paumille, que la figure 5, planche XXII, représente deux aîles d'*alouettes*, qu'ils font jouer par le moyen d'une ficelle qui tire la verge; ce qui engage les *alouettes* à descendre quand ils mirent de trop haut.

AVICEPTOLOGIE FRANÇAISE.

SECONDE PARTIE.

CLASSE PREMIÈRE.

Des Piéges qui n'ont pour mobile ni ressort ni poids.

SECTION PREMIÈRE.

Du Lacet.

UN des plus anciens piéges que les hommes s'occupèrent à tendre aux oiseaux, fut le *lacet;* quoique simple, ils ne laissaient pas de s'en servir avec beaucoup de succès : il est encore, aujourd'hui, dans nos campagnes, un des plus meurtriers, les enfans même s'occupant à prendre, sur les nids, des oiseaux de toute espèce.

C'est abusivement que bien des auteurs ont parlé indistinctement du lacet et du collet; quoiqu'il y ait entre ces deux piéges quelque chose qui les rapproche, relativement à la ma-





Lacet.

nière avec laquelle ils agissent, il y a cependant une différence spécifique et essentielle, tant dans leur construction que dans leur usage.

La figure 1, planche XIII, est celle d'un lacet ou *lignette a a a*, dont l'extrémité *b* doit être attachée à quelque chose de solide, comme on le voit dans la figure 2; l'extrémité *a* est liée à une branche, tandis que l'autre, *c*, est éloignée de vingt ou trente pas; c'est cette dernière que l'Oiseleur tire pour serrer le lacet, quand l'occasion se présente.

La figure 2 représente un lacet tendu sur un nid: son extrémité *a* est attachée à une petite branche, le nœud *b* est arrangé sur les bords du nid, de façon que l'oiseau une fois entré, soit pour y pondre ou pour couver, et faisant attention de ne point se laisser surprendre, tend, pour l'ordinaire, le col, qui ne manque jamais d'être serré par le lacet que l'Oiseleur tire. Cette chasse est d'autant plus meurtrière, qu'on déniche beaucoup plus de femelles que de mâles, et que l'on fait toujours des orphelins. Elle se fait très-communément partout; il y a peu d'espèces d'oiseaux qui n'y soient exposées.

Quand c'est aux *pinçons*, *chardonnerets*,

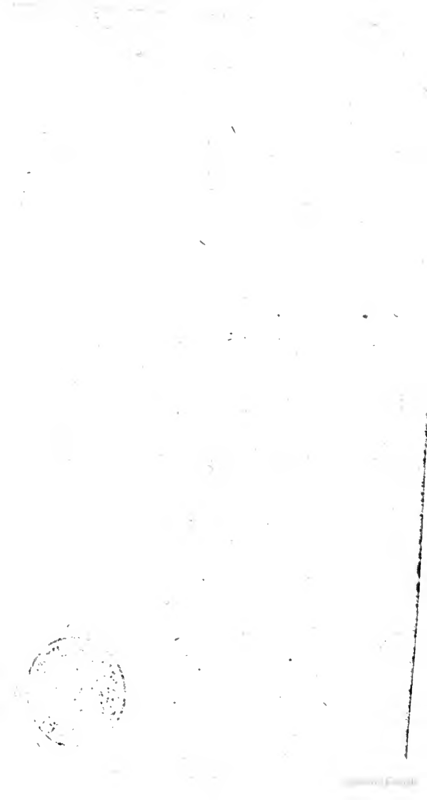
fauvettes, etc., qu'on fait cette chasse, un fil suffit; mais quand c'est aux *merles*, *grives*, *geais*, et en général aux oiseaux forts, le lacet se fait de crin de cheval, ce qui le rend beaucoup plus subtil; l'extrémité que doit tirer l'Oiseleur, est un fil auquel est attaché le lacet de crin.

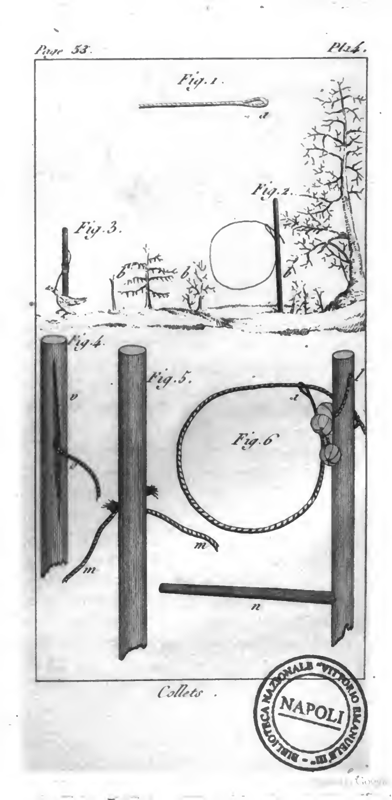
Section II.

Du Collet à piquet.

S'il y a un piége généralement connu et pratiqué dans l'univers entier, à mon avis c'est le *collet*. Il est le fléau des *grives* et des *merles*, surtout pendant l'hiver. Les *grives* habitent les endroits abondans en genièvre, pouillots, sorbes, etc., et les habitans de ces contrées en font leur commerce; ils louent d'un propriétaire un canton de bois qu'on nomme *chasse;* ils en deviennent les maîtres, et personne ne peut y tendre de collets qu'eux; ceux de certains endroits de la Champagne et de la Silésie en font pendant l'hiver leur plus sérieuse occupation.

On donne différens noms aux collets, selon les différentes manières dont on les tend; on les nomme *collets piqués* ou à *piquet*, quand





Collets.

ils sont tendus dans des piquets que l'on fiche en terre; *collets pendus*, quand ils sont suspendus par un fil, comme ceux de la section suivante; *collets traînans*, quand ils sont attachés à une ficelle qui traîne à terre, tels sont ceux qu'on tend pour prendre des *alouettes*; et *collets à ressorts*, quand ils ont un ressort pour mobile.

La figure 1 de la planche XIV est celle d'une partie d'un collet de crin; à son extrémité *a* se trouve la boucle, elle est opposée à l'extrémité qui est retenue dans la fente d'un piquet.

Voici le moyen de bien faire un collet. On prend quatre crins blancs, d'un pied et demi de long à-peu-près; on met les extrémités supérieures de deux crins, avec les inférieures de deux autres qu'on noue, dans le milieu, d'un nœud simple. Ces crins doivent être tors en manière de corde, de façon que quand le nœud fixe est fait, ils ne se détordent plus.

Le vrai moyen de réussir à les bien tordre, est de prendre, de la main gauche, les quatre crins séparés par un nœud dans le milieu, de sorte que les doigts de la même main fassent la séparation de ces crins, que la main droite tord jusqu'à ce qu'on ait rencontré quelqu'ex-

trémité qu'on arrête d'un nœud fixe : on coupe après cela les extrémités des crins qu'on n'a pas mis en œuvre.

La figure 2, planche XIV, est celle d'un *collet à piquet* tendu : il faut qu'il y ait, depuis le bas du collet jusqu'à terre, au moins deux bons doigts d'intervalle ; on fiche ces piquets dans des sentiers de quinze en quinze pas de distance, et de petites branches *bbb* que l'on nomme *garniture*, servent à former de chaque côté du piquet une petite haie qui empêche les *grives*, fameuses piétonnes, de passer à côté du collet. Il est bon de semer au bas de chacun quelques baies de genièvre, pour amorcer les *grives* et les amener au piége.

Il arrive presque toujours qu'une *grive* prise, par ses débats dérange la garniture de chaque côté du piquet, et fait prendre un très-mauvais pli au collet ; mais on ne doit pas regarder comme perdu un collet, quoique tors et de mauvaise allure ; il suffit de le faire tremper pendant quelque temps dans l'eau, pour qu'il reprenne sa disposition à bien faire le cercle.

La figure 4 est celle de l'extrémité supérieure d'un piquet, auquel se trouve attaché un collet. On fait à une baguette de coudre,

ou autre bois verd, longue environ d'un pied, et quelquefois plus, une fente *v*, avec un couteau que la figure 5, planche I, représente; on fait passer dans cette fente, tandis que le couteau la tient encore bâillante, l'extrémité *o* d'un collet, le nœud fixe en empêche le retour; l'autre extrémité du piquet est aiguisée en pointe, afin de pouvoir être fichée solidement en terre, jusqu'à ce que le collet tendu n'en soit plus distant que de deux bons travers de doigt.

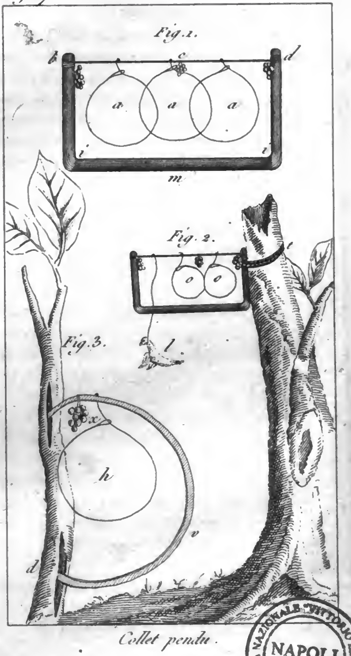
Le collet double, *pl.* XIV. *fig.* 5. Quelquefois le même piquet sert pour deux collets ensemble, comme on le fait dans la figure 5. Ces espèces de collets doubles se tendent plutôt pour les *perdrix* et les *bécasses* que pour les *grives*, quoique cependant celles-ci s'y prendraient également: on ne les place que dans les sentiers les plus larges.

La figure 6, planche XIV, représente une autre espèce de collet fort commode qu'on pourrait prendre pour un collet pendu. Lorsque les fruits dont les *merles* font leur nourriture, commencent à devenir rares, c'est sur cette espèce de collet que l'Oiseleur fonde tout son espoir. Il se précautionne d'avance pour ce temps de disette, se construit quel-

quefois jusqu'à deux mille collets de cette espèce, qu'il attache aux cimes des buissons de distance à autre; ce temps une fois venu, il ne s'occupe plus qu'à amorcer ses piéges, comme la figure 6 le représente, avec les fruits qui servaient de nourriture aux *merles*; et ce qui est un temps de disette pour ces animaux, devient un temps d'abondance pour lui.

Un fin Oiseleur doit prévoir que lorsque les fruits qui attirent le gibier dans un canton, deviendront rares, c'est le temps de satisfaire son ambition et de mettre à profit son intrigue: qu'il amasse pour cet effet de ces fruits, et les conserve; aussitôt qu'il appercevra de la disette, il s'occupera sérieusement à garnir les buissons et sentiers de collets, comme la figure 6 le représente, et les amorcera des fruits qu'il a recueillis.

Si la prévoyance n'était pas allée jusqu'à lui faire ramasser de ces fruits avant leur disette, il pourrait y suppléeren se servant de factices, ce qui lui réussirait également. Je suppose qu'on veuille imiter les baies de buisson ardent, puissant appât pour les *grives* : on se fait des petites boulettes de cire blanche; un petit bout de fil sert de queue à chaque grain,



Collet pendu.

et donne la facilité d'en composer des grappes, qu'on trempe, pour leur donner une belle couleur rouge, dans deux onces de cire fondue, dans laquelle on a fait entrer trois gros de vermillon. Quand les *grives* abandonnent le canton pour se pourvoir d'autre côté, on ramasse avec soin tous les grains factices, qui peuvent servir une infinité d'autres années.

Section III.

Du Collet pendu.

On nomme collet pendu, celui qui n'est point tenu dans une fente faite à un piquet. L'espèce la plus connue est celle que la première figure représente.

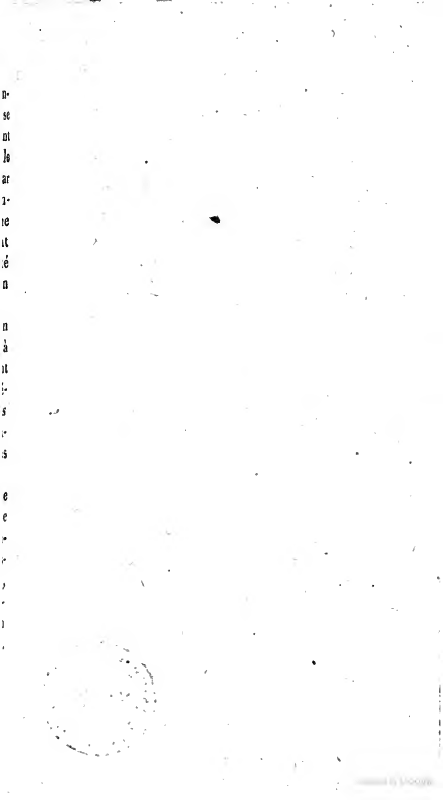
La figure 1 de la planche XV est celle d'un *volant*, nom qu'on donne à une baguette de bois verd pliée au moyen de deux crans *i i*, qu'on y fait, et liée à ses deux extrémités *b d*, par un fil qui sert d'attache à plusieurs collets *a a a*. Il doit y avoir, depuis le bas des collets jusqu'au volant *m*, deux travers de doigt d'intervalle ; on amorce ce piége comme la figure 1 *c b d* le démontre, et on le lie à quelque branche d'arbre. *V.* la figure 2, *t*.

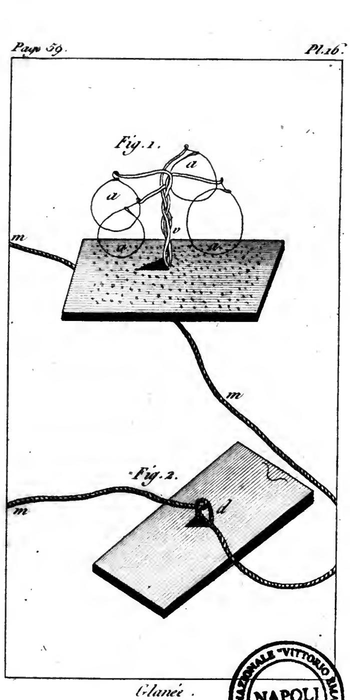
On tâche de trouver quelques buissons iso-

lés et en face des sentiers, pour placer avantageusement ses volans; les oiseaux, en se promenant, aperçoivent les fruits qui servent d'amorce, et il arrive qu'invités, tant par le plaisir de se percher commodément, que par l'espérance de satisfaire leur appétit, ils donnent dans le piége comme à l'envi, et une *grive* pendue à un volant n'empêche point qu'une autre aille subir le même sort à côté d'elle, sur-tout si, en se débattant, elle n'a rien dérangé aux collets voisins.

Cette chasse est fort récréative sur la fin de l'automne, saison où les *grives* quittent à regret les vignes vendangées et grapillent avec soin; elles donnent bientôt dans ces piéges, si on les amorce de raisins, comme elles le font pendant la maturité des merises, prunes, groseilles, si on amorce les piéges de ces fruits.

La figure 3, planche XV, est celle d'une autre espèce de collet pendu, qui se pratique beaucoup en Lorraine. On fait dans une branche d'arbre *d* deux fentes, dans chacune desquelles on fiche l'extrémité d'une baguette *v*, à laquelle on fait prendre une forme demi-circulaire; cette baguette sert d'attache au collet *h*, qu'on amorce comme la saison l'exige.





Glanée.

La chasse des oisillons aux collets pendus est des plus amusantes; quand elle se fait aux petits oiseaux, les collets ne se font que de deux crins, et la distance qui doit se trouver entre les collets et le volant ne doit pas être moindre d'un demi pouce: c'est assez communément qu'il arrive de prendre sur le même volant deux oiseaux, mais rarement trois.

Si je ne craignais qu'on m'accusât de faire ici un conte de chasseur, je dirais que ce n'a pas été sans une grande surprise que, sur un volant de huit collets, j'ai pris à-la-fois une *rouge-gorge*, deux *mésanges* et un *roitelet*.

SECTION IV.

De la Glanée.

De toutes les espèces de chasses qu'on a faites jusqu'alors aux *canards*, il n'y en a point qui ait été suivie de tant de succès que celle de la *glanée*. Elle n'est encore connue que dans très-peu de provinces; mais relativement aux avantages qu'on en tire, elle se fait avec trop de simplicité pour qu'elle ne tarde pas à beaucoup s'accréditer.

La figure 1 de la planche XVI est celle

d'un piége avec lequel on fait la chasse qu'on nomme glanée. Il faut avoir des tuiles, qu'on perce, dans le milieu, d'un trou à y passer quatre fils de fer de moyenne grosseur et longs d'un pied ; on les tord comme la figure le représente, et on courbe les quatre extrémités, à chacune desquelles on attache solidement un collet de six ou huit crins *a a a a*. On garnit de terre glaise le dessus de la tuile, on y sème du blé cuit dans de l'eau commune, et on répand aussi autour du piége quelques grains qui servent d'amorce.

Cette chasse est d'autant plus avantageuse, qu'elle se fait à la sourdine, et qu'un *canard* peut se prendre auprès de son voisin, sans qu'il s'en aperçoive. La tuile doit être recouverte au moins de quatre pouces d'eau, les collets surnagent horizontalement, ou entre deux eaux, et les *canards*, qui plongent jusqu'à ce qu'ils aient satisfait toute leur avidité, ne manquent jamais de se prendre par le col à un collet, sans pouvoir se débarrasser, ni souvent même se plaindre, parce qu'il arrive quelquefois qu'ils entraînent la tuile dans un endroit profond qui les fait noyer. Pour empêcher qu'ils n'emportent au loin la tuile, et que par conséquent elle ne soit exposée à être

perdue, l'Oiseleur ne la retrouvant pas où il l'avait mise, on en attache plusieurs après le même cordeau, qu'on place de distance à autre.

La figure 2 de la même planche est celle du derrière de la tuile; il faut que les fils de fer forment un anneau *d*, dans lequel passe le cordeau *mmm*, qu'on n'attache que d'un nœud simple, afin de le pouvoir changer à volonté.

Il arrive souvent qu'on prend au même piége des *poules-d'eau*, *morelles*, *plongeons*, etc., et il n'est pas bien rare d'en prendre deux à-la-fois.

Quand on connaît quelques endroits où il y a beaucoup de *canards*, on peut facilement s'assurer des lieux où ils donnent de préférence pendant la nuit; *l'herbe mangée*, *beaucoup de fiente*, *de leurs plumes*, etc., sont autant d'indices sûrs qu'ils s'amusent dans ces endroits, et qu'ils s'y attroupent. Amorcez en plein midi ces endroits, pendant deux ou trois jours, avec du blé cuit, et placez-y ensuite vos piéges, vous pouvez y aller à coup sûr le lendemain au lever du soleil et vous en trouverez quelques-uns qui auront fort mal passé la nuit.

Quelquefois il y a dans le même étang plusieurs endroits où les *canards* vont indifféremment viander pendant la nuit ; mais voici comment les braconniers s'y prennent pour que rien ne s'oppose à leur réussite : ils placent un épouvantail dans chacun de ces endroits, n'exceptant que celui où est leur glanée ; ils fichent en terre un bâton fendu, qui a, pour l'ordinaire, trois pieds de hauteur, et ils y attachent deux feuilles de papier pendues à une aiguillée de fil. Le *canard* est un animal craintif, et le moindre mouvement joint à la blancheur du papier, lui fait prendre la fuite, de façon qu'il est obligé de se rendre à la tendue.

Les Bourguignons prennent considérablement de *canards* à cette espèce de chasse : ils ne se servent pas de fil de fer, mais seulement d'une croix de bois qu'ils attachent à un piquet qu'ils fichent en terre.

Section V.

Des Collets traînans.

Lorsqu'on connaît de bons passages d'*alouettes*, et qu'on veut se récréer à leur faire la chasse aux collets, voici les moyens d'y réus-

sir: On attache, de deux en deux pouces, sur une ficelle longue de vingt ou trente pieds, des collets faits de deux crins de cheval seulement; on a un certain nombre de ficelles de même longueur, dont on garnit les roies de champs habitées ordinairement par les *alouettes*, dans le temps de leur passage, et on sème dans ces roies tendues, quelques grains de blé ou d'orge, observant de n'en laisser tomber que très-peu à-la-fois. Les *alouettes*, naturellement piétonnes et amorcées à l'appât de quelques grains de blé qu'elles trouvent de distance à autre, se prennent bientôt les unes par les pattes, d'autres par le col, etc. Mais comme une *alouette* prise entraînerait la ficelle si elle n'était arrêtée, on met, de deux en deux pieds, des petits crochets de bois, que l'on fiche en terre afin de l'assujettir.

Cette chasse se fait dans les mois de mars et avril: quelques-uns la font au mois de novembre, mais c'est moins par ambition que par récréation. Quand il y a plusieurs endroits voisins où les *alouettes* donnent indifféremment, on y place des épouvantails faits de papier, tels qu'ils sont décrits dans la section précédente, afin qu'elles donnent préférablement dans l'endroit tendu.

Qui ne serait étonné du nombre prodigieux d'*alouettes* qu'on prend tous les ans dans le Berri? De tout temps ç'a été un passage très-renommé, et de tout temps on a fait cette chasse, qu'on nomme *saunée*, avec le plus grand succès.

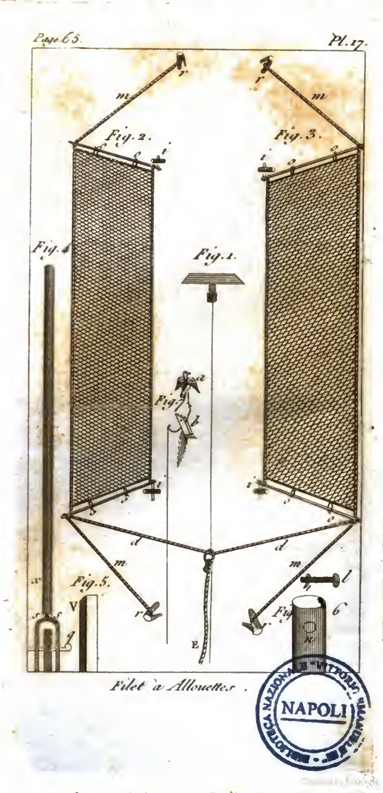
SECTION VI.

Du Filet ou des Nappes à alouettes.

Il paraît qu'aussitôt après l'invention du *miroir à alouettes*, on s'occupa à chercher un piége avec lequel on pût prendre ces oiseaux en se mirant; et les *nappes* dont je me propose de parler dans cette section, furent probablement le fruit de ces recherches aussi anciennes qu'obscures.

Quoiqu'on nomme nappes le filet à *alouettes*, on n'entend pas parler seulement des toiles, comme on pourrait abusivement se l'imaginer, mais encore des guedes, piquets, cordeaux, paumilles, miroirs, et en général de tout ce qui fait partie de cet engin. On a aussi nommé ce filet *rets saillans*.

La figure 1, planche XVII, est celle d'un miroir à *alouettes* ordinaire, placé environ au tiers de la longueur des nappes, en comptant



Filet à Allouettes.

depuis la tête du filet, c'est-à-dire depuis les extrémités des nappes qui sont du côté du chasseur; car la queue, c'est l'opposé : par exemple, depuis la queue du filet à la forme il y a soixante pas, je suppose, et depuis la tête à la même forme il n'y en a que vingt. On concevra par-là que la tête du filet est son extrémité la moins éloignée du chasseur. Le chasseur peut, sans le secours d'un tourneur, faire jouer le miroir et tirer le filet; car quand l'occasion se présente de donner un coup de filet, on quitte le miroir et on tire à deux mains le cordeau.

Les figures 2 et 3 de la même planche représentent les deux nappes ouvertes et étendues. L'espace qui est entr'elles doit égaler celui qu'elles rempliraient si elles étaient fermées.

Il n'y a pas long-temps que les *guedes*, que la figure 4 représente, sont en usage : elles sont, à tous égards, bien préférables aux anciennes; leur mouvement est à charnière complète; la ferrure *s s* est uniforme dans toutes, et elles sont virolées pour leur solidité.

La figure 5 est celle du piquet propre aux nouvelles guedes. Quand ce piquet est fiché

en terre d'une profondeur convenable, on monte la guede, qui s'arrête au moyen d'une broche *q*, qui passe par les deux trous de la ferrure de la guede, et par celui du piquet *V*.

La fig. 6 représente le piquet qui servait aux anciennes guedes. Il y avait un trou *n*, qu'un tenon de fer devait traverser, ainsi qu'un pareil trou fait à la guede ; lorsque le tenon avait passé dans l'un et l'autre trou, on l'arrêtait avec une languette de fer *t*; mais leur mouvement était toujours dur, et les coups de filet, par rapport à cela, étaient souvent infructueux.

Quatre piquets ou crochets *cccc*, servent à bander fortement le filet, qui tourne d'autant plus légèrement, que les cordes sont bien tendues.

Les mêmes cordes *mmmm* qui servent à bander chaque nappe d'un crochet à l'autre, ne servent point à faire mouvoir le filet. Celle-ci *ddE*, doit être forte et longue de trente pas ; à son extrémité est un nœud coulant double, dans lequel on serre un morceau de bois d'un pied, ce qui facilite les moyens de tirer à deux mains le filet.

La figure 7 de la même planche représente une *moquette*, nom qu'on donne à un oiseau

attaché par les pattes à une paumille *b*, dont la description est fort au long à la chasse de l'*arbret*. Lorsque les *alouettes* ne mirent point d'assez bas pour pouvoir être enveloppées du filet, l'Oiseleur les appelle et tire la moquette, ce qui les fait bientôt descendre à son gré.

Il est bon d'avoir une fausse moquette, jusqu'à ce qu'on puisse s'en procurer une vraie. On se sert de deux aîles d'*alouettes*, qu'on attache à une petite baguette fort légère, nommée *verge de moquette* ou de *meule;* on la fait jouer comme on ferait d'une vraie *moquette*, et la première *alouette* qu'on prend s'attache à la paumille.

Les nappes du filet à *alouettes* ne se font qu'en mailles à lozanges. Le fil, quoique fin, doit être fort et retors en deux brins. Si l'on veut que ce filet serve à prendre les *oisillons* comme les *alouettes*, il faut donner à chaque maille un pouce tout au plus; et comme à ce compte-là les nappes deviendront plus pesantes, on sera obligé de se servir de fil très-fin, si l'on veut leur donner la même étendue.

La longueur ordinaire de chaque nappe, *pl.* XVII, *fig.* 2 et 3, est de quarante pieds; la levure est de cent mailles, qui forment huit

pieds de haut, qui doivent être enlarmées de chaque côté. On passe un cordeau cablé dans chaque maille du dernier rang de l'enlarmé, aux extrémités duquel on fait des boucles, dans lesquelles doivent passer les guides : on teint le filet d'une couleur brune légère.

Avant de tendre son filet, il faut en préparer la place, en unissant les endroits où il doit jouer. C'est cette place qu'on lui destine, que quelques Oiseleurs nomment forme. Mais ce nom paraît mieux convenir à un trou que l'on fait à portée du filet où l'Oiseleur s'assied, et où il cramponne ses pieds au moment où il le fait jouer. Le *pic*, que la figure 1 de la planche II représente, est préférable à toute autre machine, tant pour planter les piquets que pour applanir la terre, observant de ne pas la remuer sous les nappes, crainte de causer de la défiance aux *alouettes*, qui ne mireraient que de fort haut : pour cela, on cherche un endroit dans les champs de chaume, plat et uni ; on en écarte les pierres et tout ce qui pourrait nuire, après quoi on plante et on prépare son harnois. On cherche après cela un lieu propre à creuser sa forme, faisant attention de ne point laisser de pierres derrière, crainte de se blesser quand on tire le filet, le chasseur de-

vant se retirer en derrière avec force. On n'est point dans l'usage de faire de loge; je suis sûr que c'est inutile, car j'ai fait cette chasse vingt ans.

J'ai plusieurs fois observé que bien des espèces d'oiseaux miraient en passant: les uns ne faisaient que ralentir la vîtesse de leur vol, d'autres s'arrêtaient, quelques-uns même descendaient. Le *corbeau*, entr'autres, animal naturellement fort curieux et hardi, s'arrête quelquefois fort long-temps pour satisfaire sa curiosité; et s'il passe à portée d'un coup de fusil, on a le temps de le tirer comme s'il était posé. Le *pigeon* se mire aussi quelque temps, et passe et repasse sur le *miroir* comme pour s'amuser davantage. Les *linottes*, sur-tout, quand elles sont attroupées, descendent très-bas, se posent même quelquefois près des *moquettes*; de façon que si les mailles du filet sont assez étroites, on n'en échappe point. Le *becfigue* n'est pas, après l'*alouette*, un des oiseaux qui se mirent le moins; on en prend sur la fin d'octobre en quantité: la chasse en est aussi amusante que celle qui se fait aux *alouettes*; et plus on a de *moquettes*, et plus on peut s'assurer du succès; car le *becfigue* est timide, il veut être accompagné. Le même

appeau qui sert pour les *alouettes*, sert aussi pour les *becfigues*, les *linottes*, etc.

La saison la plus favorable pour cette chasse est déterminée par la première gelée blanche qui paraît, et elle est suivie d'un succès favorable, jusqu'à ce qu'on voie les *alouettes* attroupées ne plus badiner dans les airs et chercher les abris; et si on leur fait encore quelquefois la chasse au miroir, c'est moins par récréation que par ambition, car dans une matinée on ne donne quelquefois que deux ou trois coups de filet pour en prendre beaucoup, parce qu'elles viennent en bandes et raz de terre.

La manière la plus sûre de prendre les *buses*, les *tiercelets* et autres oiseaux de proie, est de se servir d'un filet de cette espèce. C'est abusivement qu'on croit qu'un filet ordinaire ne pourrait résister à leurs débats; car j'en ai pris plusieurs fois dans de très-mauvais filets, et je les ai trouvés si honteux, que les deux premiers que j'ai pris, je les croyais tués d'un coup de cordeau. L'expérience nous prouve tous les jours qu'un oiseau de proie surpris est si molesté, qu'il reste sans défense assez long-temps, pour qu'on puisse le

prendre avant que d'avoir eu recours à sa force.

Lorsqu'on voit un oiseau de proie chasser dans son canton, il ne faut pas espérer prendre d'*alouettes* qu'il ne soit passé; car ces oiseaux, timides à la vue de leur ennemi redoutable, se cachent crainte d'être vus, et se gardent bien de prendre leur essor dans les airs; pour lors on cesse de tirer le miroir, ne s'occupant plus qu'à faire jouer la moquette, en donnant quelques coups d'appeaux. Si l'oiseau de proie, pressé par l'avidité, ne voit pas remuer le chasseur, il plongera sur la moquette, qu'il s'efforcera d'enlever; c'est alors qu'il faut être prompt à tirer le filet, car ces oiseaux trouvent plus de ressource dans leur habilité à fuir, que dans leur force à se débarrasser des piéges, quoique fort légers.

Cette espèce de filet sert aussi à prendre quantité d'oiseaux pendant l'hiver: on nettoie une place qu'on couvre de menue paille, sur laquelle les oiseaux vont s'amuser, et on y tend le filet, observant tout ce qui en a été dit plus haut. Il est fort à propos d'avoir de plusieurs espèces de moquettes, pour enhardir les oiseaux et les amener au piége. Il ne faut pas

moins d'habilité à tirer le filet qu'à la chasse aux *alouettes*. On y prend beaucoup de *moineaux*, *pinçons*, *verdiers*, *chardonnerets*, *linottes*, *bruants*, *friquets*, *ardennois et juifs*, etc. Cette chasse est d'autant plus fructueuse, que les oiseaux ont plus de peine à trouver à manger; c'est ordinairement pendant les premières neiges.

C'est aussi avec les nappes qu'on fait la chasse aux *ortolans*, au commencement du printemps et sur la fin de l'été. C'est après les moissons des blés qu'elle se fait avec plus de succès, tant parce qu'ils sont en plus grand nombre, que parce qu'ils sont gras et d'un goût exquis. C'est pendant ce temps que la félicité des Gascons égale celle des Israélites dans le désert. Ils en conservent toujours qu'ils nourrissent en cage pour servir d'appelans et de moquettes. Tout le harnois est le même.

Il ne laisse pas de passer quelques *ortolans* aux environs de Paris; mais on les tue à coups de fusil, croyant perdu le temps qu'on passerait à leur tendre des piéges.

SECTION VII.

La Ridée.

Les deux nappes du filet à *alouettes* qui vient d'être décrit dans la section précédente, servent pour cette espèce de chasse. On les unit par leurs extrémités, et on les tend avec trois guides, comme serait une nappe du filet précédent; si, au lieu de deux, elle était montée sur trois guides, on bande le filet autant qu'on peut, et on passe le cordeau qui sert à le faire tourner, dans une poulie attachée à un piquet solidement fiché en terre. Quand le filet est tendu, et qu'on a essayé à tirer quelques coups pour s'assurer si rien ne s'opposera à son jeu, plusieurs personnes vont chasser les *alouettes* et les amènent au piége, que l'Oiseleur fait tourner aussitôt qu'il le croit nécessaire.

Ce n'est que pendant l'hiver, lorsque les *alouettes* volent à ras de terre, qu'on peut faire la chasse à la ridée; car si elles s'élevaient seulement à la hauteur de six pieds, la chasse serait toujours infructueuse.

Section VIII.

Du Traîneau.

Le traîneau est un des filets les plus destructeurs que nous connaissions. On ne s'en sert que de nuit, et on peut y prendre toute espèce de gibier qui ne se branche point.

De toutes les chasses qui se font au traîneau, celle des *alouettes* est la plus lucrative. Il ne faut pas que la nuit soit si obscure qu'on ne se voie point d'un bout à l'autre du filet, il faut qu'on puisse encore découvrir de soixante pas.

Les traîneaux sont des filets longs de huit ou dix toises, et larges de huit à douze pieds, les mailles carrées et proportionnées à l'espèce de gibier qu'on veut chasser ; à chaque extrémité s'attache une perche, qui doit être de longueur à égaler la largeur du filet.

Quand on se prépare à faire la chasse au traîneau, on est obligé d'aller, au coucher du soleil, pour savoir où les *alouettes* se cantonnent. On se munit de quelques baguettes, aux extrémités desquelles sont des cartes ou des morceaux de papier blanc, et là où on est sûr qu'une bande d'*alouettes* est remise, on y plante une baguette, afin qu'on puisse, en

venant la nuit, poser à coup sûr le traîneau sur les dormeuses. On doit garder un profond silence, afin que, si l'on s'était trompé du premier coup, on pût le reposer plus loin jusqu'à ce qu'on ait atteint sa proie. L'*alouette* a le sommeil assez dur pour qu'on abatte le traîneau à un pied d'elle, sans que cela lui fasse prendre la fuite; ce qui fait qu'on peut donner trois ou quatre coups de filet pour s'assurer. Il faut, pour observer le plus grand silence et ne pas jeter l'épouvante dans cette troupe craintive, que les deux chasseurs aient une manière de convention de se siffler : je suppose qu'un coup de sifflet signifie abattre, deux coups relever, trois coups pour le bander, etc.

Un pronostic certain qu'on est près de la troupe d'*alouettes*, c'est que, pour l'ordinaire, une ou deux s'élèvent d'un côté de la bande pour aller se poser de l'autre, et on entend les autres qui les appellent à petits coups; alors on doit tâcher de découvrir au réclame l'endroit où elles sont sûrement, afin d'aller les couvrir du traîneau. Il est arrivé quelquefois qu'on a pris toute la bande d'un seul coup.

Cette chasse se fait sur la fin d'octobre et au commencement de novembre, avec d'autant plus de fruit, que dans ce temps les *alouettes*

sont en grand nombre et s'attroupent aux approches de l'hiver pour gagner des climats plus tempérés. C'est dans ce temps où elles sont servies sur nos tables en mille métamorphoses différentes, et où elles sont fort estimées, relativement à leur délicatesse. Aussitôt que les rigueurs de l'hiver ont fait place à la saison végétative du printemps, les *alouettes* se répandent dans nos campagnes et arrivent en troupes pour se séparer dans la suite et s'accoupler. C'est avant qu'elles se conforment à cette loi naturelle, qu'on s'occupe à leur faire de nouveau la chasse au traîneau. On observe, à ce sujet, toutes les règles que j'ai prescrites plus haut, et quand on n'a pas pris la précaution de les remettre à leur coucher, on y supplée de la manière qui suit :

Pour suppléer à la connaissance des remises, on attache, de trois en trois pieds, après le dernier rang des mailles d'une nappe, des ficelles longues de quatre pieds, aux extrémités desquelles on lie des petites branches d'arbre ou des bouchons de paille qu'on laisse traîner à terre. La manière de porter le traîneau est bien différente quand on ne chasse point à la remise : on ne le déploie que lorsqu'on est dans les champs où on soupçonne qu'il y a des

alouettes; chacun tient sa perche obliquement, de façon qu'un bout est levé de six ou sept pieds, tandis que l'autre, auquel sont attachés les bouchons de paille, n'est éloigné de terre que d'un ou deux pieds. Le bruit que fait la paille, en traînant à terre, fait lever les *alouettes*, qu'on recouvre aussitôt du filet en le laissant tomber. C'est de cette manière qu'on chasse aux *perdrix*, aux *cailles*, etc., quand on ne sait pas leur remise.

Le traîneau sert aussi à prendre les *perdrix* et *bécassines*. Elles habitent les endroits marécageux, et se prennent d'autant plus facilement que les herbes sont plus grandes. Cette chasse est quelquefois suivie d'un succès aussi favorable le jour que la nuit, quand le temps est nébuleux surtout.

Section IX.

D'une nouvelle espèce de Traîneau qu'un homme seul peut porter.

On fait une espèce de *traîneau* pour prendre des *bécassines*, qu'une personne seule peut porter commodément. On prend deux perches fort légères, longues de dix pieds;

on les emmanche dans un fort morceau de bois de trois pouces d'équarrissage, et long de trois pieds. Les deux extrémités des perches doivent être éloignées, à proportion de leur divergence, de neuf ou dix pieds ; au milieu du morceau de bois, et par derrière, s'emmanche un autre bout de perche, grosse comme le poignet et longue de quatre pieds : elle sert de manche, que le chasseur porte sur les bras. On attache aux perches un filet à mailles à losanges, de dix-huit lignes de large.

Quand on connaît un marais où il y a des *bécassines*, on va le parcourir, en portant sur le bras le filet à la hauteur de trois pieds, on en bat de temps à autre les herbages ; et les *bécassines* portant le bec en l'air, s'emmaillent et se trouvent prises sous le filet qu'on laisse tomber. J'ai connu des forgerons qui en prenaient en quantité avec un traîneau de cette espèce ; ils regardaient le passage des *bécassines* comme leur moisson.

Section X.

De la Tirasse.

La tirasse est un filet à mailles carrées de dix-huit lignes, et vingt pieds de long sur quinze de large, afin de pouvoir y prendre des *cailles* et des *perdreaux*.

Cette chasse se fait depuis l'arrivée des *cailles*, qu'on nomme *cailles vertes*, jusqu'à leur départ. Les *perdreaux* ne se laissent pas aisément tirasser quand ils sont maillés; mais on n'échapperait aucune *pariade*, si, autant par indulgence que par une louable économie, on ne se dispensait de leur faire la chasse.

Il faut avoir un bon chien couchant, dressé à la pariade. Les prés sont les endroits où l'on peut chasser avec le plus d'agrément et procurer aux dames cette espèce de récréation.

Lorsque le chien est en arrêt, on déploie son filet; deux chasseurs prennent chacun le cordeau qui sert à le traîner, et on couvre le chien et tout le terrein où l'on pense qu'est formé l'arrêt. Il y a des chiens qui arrêtent de fort loin, et d'autres de très-proche; c'est une connaissance qui devient essentielle, afin de ne pas donner à faux ses coups de filet.

Un grand défaut pour un chien de tirasse, c'est de bourrer son gibier, c'est-à-dire, de courir après lorsqu'il part : il faut bien y veiller, car si on ne savait s'y opposer, il briserait entièrement le filet et ferait manquer la chasse.

C'est dans les blés noirs de la Champagne, où j'ai fait cette chasse avec le plus de succès. Les *cailles grasses*, nom qu'on leur donne après les moissons, n'y sont pas moins délicates qu'abondantes, et l'on y prend souvent des *râles*.

On fait une espèce de tirasse, avec laquelle une seule personne peut chasser; et, quoique moins commode que la précédente, on ne laisse pas cependant de s'en servir avec assez de succès, si l'on a un bon chien. Il y a une autre espèce de tirasse, avec laquelle une personne seule peut chasser.

Ce filet est triangulaire : à une de ses extrémités est attaché un poids quelconque, destiné à étendre le filet dessus le gibier, tandis que le chien le tient en arrêt; à chacun des deux autres angles est un long cordeau. On tient sur le bras gauche son filet plissé, et lorsqu'on sent le moment de donner un coup de *tirasse*, on met le pied sur l'un des cordeaux, on tient l'autre de la main gauche, et l'on jette,

de la droite, autant loin qu'on le peut, le poids qui doit étendre le filet sur le gibier. Cette espèce de filet n'est bonne que pour faire la chasse aux *cailles grasses*, parce qu'elles tiennent mieux à l'arrêt que les *vertes*.

Section XI.

Du Rafle.

Le rafle est un filet contre-maillé, large, pour l'ordinaire, de douze ou quinze pieds, sur dix de hauteur ; la largeur des mailles des aumées est de trois pouces, tandis que les mailles de la toile n'ont que dix lignes et sont à losanges. La toile, d'un tiers au moins plus longue et plus large que les aumées, parce qu'elle doit bourser, est d'un fil bien plus fin et retors en deux brins ; et les perches, qui s'attachent de chaque côté du filet, doivent être fort légères, longues de douze ou treize pieds.

La chasse avec le rafle se fait pendant la nuit la plus obscure; elle est d'autant plus avantageuse qu'il fait moins de vent : le brouillard ne fait qu'augmenter le succès.

Quand on connaît quelques haies qui servent d'asile aux oiseaux pendant la nuit, on

peut se disposer à en prendre copieusement, pour peu qu'on entende la chasse avec le rafle. Il faut être au moins quatre personnes pour faire cette chasse : une porte une torche allumée, deux tiennent le filet, et l'autre traque les buissons. Le porte-torche se met environ à vingt pas du bout de la haie où est tendu le rafle. Le traqueur commence par l'extrémité opposée de la haie, et amène le gibier au rafle, que deux chasseurs tiennent à la hauteur convenable. Cela doit se faire d'un si grand accord, qu'on ne soit point obligé d'interrompre le silence, si nécessaire dans cette occasion, et on doit observer de n'allumer la torche que lorsque le traqueur bat la haie.

On concevra, d'après cette description, que le rafle est entre le porte-torche et le traqueur, et que le gibier doit se trouver entre le traqueur et le rafle.

Le premier mouvement que font les oiseaux éveillés par le traqueur, c'est de fuir en dirigeant leur vol du côté de la lumière qu'ils aperçoivent au travers du rafle, dans lequel ils se jettent inconsidérément. On ne doit point abattre le rafle pour un oiseau seul, dans l'espérance qu'il en passera d'autres qui n'échapperont point au piége; mais lorsqu'on voit ap-

procher le traqueur, et qu'on n'espère plus rien prendre; on ploie alors le filet, qu'on abat pour en tirer les oiseaux pris. Il arrive souvent que les *bécasses* y donnent, puisque c'est dans le temps de leur passage qu'on fait plus fréquemment cette chasse; et on prend, sur la fin de mars et pendant tout le mois d'avril, quantité de *merles* et de *grives*, qui couchent en troupe dans les haies à l'abri du vent. C'est aussi dans ce temps où se fait la chasse à l'*areigne:* on la trouvera dans les piéges de la troisième classe.

Il faut observer de placer, autant qu'on peut, le rafle du côté où le vent, pour peu qu'il en fasse, bat le buisson ou la haie; car l'oiseau ne dort jamais que la tête au vent.

L'éclàdouère ou carrelet est une espèce de rafle, dont les anciens se servaient. Ce piége, plus à charge qu'utile, et dont les avantages qu'on en tire ne sont pas comparables à ceux du rafle, est entièrement proscrit des ustensiles de l'Oiseleur français.

SECTION XII.

Du Hallier ou Tramail.

Ce piége se nomme hallier, parce qu'on en forme, en le tendant, une espèce de haie. On

lui donne aussi le nom de tramail, parce qu'il est composé de trois nappes: les deux extérieures se nomment les aumées; et la troisième, qui occupe le milieu, est appelée simplement nappe ou toile. Cette nomenclature est conservée dans tous les filets à trois toiles: telles sont les rafles, les pantières, etc.

On fait de différens halliers, selon les différentes chasses qu'on se propose de faire; ils ne diffèrent entr'eux que par leur longueur, leur hauteur et la largeur des mailles, tant de la nappe que des aumées. On y prend des *perdrix*, des *cailles*, des *faisans*, des *râles*, des *poules d'eau*, *des canards*, des *plongeons*, etc.

Je ne prétends nullement engager mon lecteur à faire ces espèces de piéges, puisqu'on en trouve partout avec facilité. Les halliers pour les *cailles* ont rarement moins de dix pieds de long sur dix pouces de hauteur : ils sont en soie teinte en vert pâle; les piquets doivent être longs de quatorze ou quinze pouces, et attachés à deux pieds de distance les uns des autres.

On chasse aux *cailles* avec un hallier depuis leur arrivée jusqu'à ce qu'elles soient appa-

b
a c d e

Hallier ou Tramail.



riées, et depuis le mois d'août jusqu'à leur départ.

La figure que la planche XVIII représente, est celle d'un hallier; *a b c d e f g*, sont les piquets; l'espace qu'il doit y avoir entre chaque piquet doit être proportionné à la grandeur du filet, et la force du piége, comme je l'ai déjà dit, au gibier qu'on veut prendre.

La conduite qu'on doit tenir pour chasser aux *cailles vertes*, c'est quand on en entend chanter une, soit dans un champ ou un pré; on lui répond d'abord par quelques coups d'appeaux, décrits dans le chapitre VI, et représentés par les figures 3 et 4 de la pl. VI. Si cette *caille* n'a pas de femelle, elle s'empressera bientôt de répondre, preuve certaine qu'elle ne tardera pas à approcher; c'est alors qu'on déploie, à quelques pas d'elle, son hallier, dont on forme une barrière en fichant en terre des piquets *a b....g*, jusqu'à ce que les mailles du filet n'en soient plus éloignées que de deux travers de doigt. On recule à la distance de douze à quinze pas du piége, et on s'assied pour jouer du appeau, sans être apperçu; le moment où la *caille* réclame, est celui qu'on choisit pour l'appeler, observant toujours de ne donner après elle que quelques

coups légers d'appeau. Quelquefois l'ardeur qu'elle a d'approcher, lui fait prendre son essor en volant du côté du chasseur ; si elle a passé le hallier, le chasseur se trouve obligé de repasser de l'autre côté du piége et de la rappeler de nouveau : elle ne tarde point à lui prouver le même zèle, et donne dans le piége qu'elle avait évité. Quoique la *caille* mâle soit apaisée, elle ne laisse pas de venir au réclame d'une femelle, avec moins d'ardeur, il est vrai ; mais l'expérience nous prouve qu'on en prend jusqu'au mois de septembre.

Les halliers pour les perdrix ont jusqu'à quarante ou cinquante pieds de long, les mailles sont de moitié plus larges ; le fil est plus fort, et tout est proportionné à la force des animaux à qui l'on fait la chasse.

Le mois d'avril est la saison la plus propre pour chasser les *perdrix* au hallier. Les appeaux décrits dans le sixième chapitre, et figurés dans la planche V, servent au défaut des chanterelles.

Ce qu'on nomme chanterelle, s'entend également pour les *cailles* et les *perdrix*, ce sont des femelles qu'on nourrit en cage et que l'on conserve avec soin pour prendre les mâles de l'une et l'autre espèce.

Bien des propriétaires croient que l'on dépeuplerait de *perdrix* leur terre, s'ils permettaient cette chasse; mais il est prouvé qu'au contraire, la rivalité des *perdrix* mâles nuit à leur propagation : on n'y prend que les mâles qui n'ont pas de femelles, et qui cassent les œufs de celles-ci, en les empêchant de couver.

Quand on se dispose à aller tendre ses halliers dans les champs, on doit accoutumer sa meilleure chanterelle dans une cage de chapeau; car il arriverait que se trouvant honteuse, elle ne réclamerait point.

Lorsqu'on voit qu'elle est suffisamment faite à ce changement, on se transporte, avant le lever du soleil ou à la brune, au bord des vignes ou des haies, où l'on tend son tramail, observant d'en éloigner la cage de dix ou douze pas. Il arrive quelquefois que les mâles des *perdrix* tournent jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une extrémité du hallier pour entrer, et si on n'a pas eu la précaution d'en entourer la cage, ils évitent les piéges et trompent l'espoir du chasseur.

SECTION XIII.

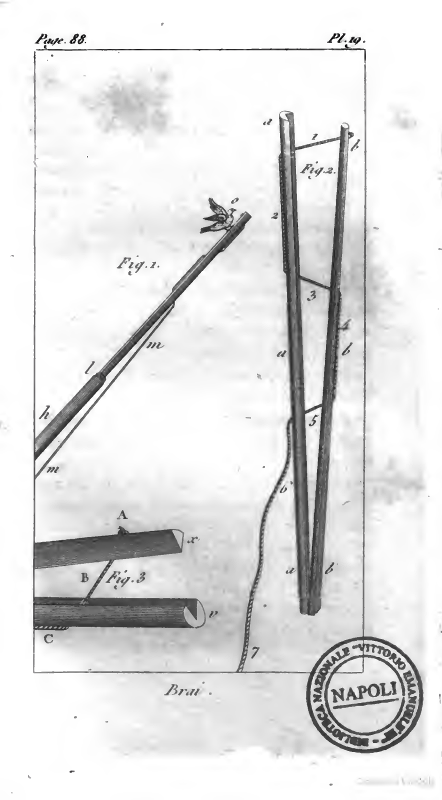
Du Brai.

Quoique cette chasse ne soit pas connue dans tous les environs de Paris, ainsi que dans un grand nombre de provinces, elle ne laisse pas d'être fort ancienne et très-usitée dans la Lorraine, dans l'Auvergne, la Bourgogne, etc.

Je crois que le nom donné à ce piége est tiré, par corruption, du nom *bras*, qui paraît lui convenir, parce que ce piége tendu sort de la loge comme un bras.

C'est bien à tort qu'on a donné à cette chasse le nom de petite pipée, car on n'y pipe point ; on réussit beaucoup mieux à frouer, aussi n'y prend-on que des petits oiseaux.

La figure 1 de la planche XIX est celle d'un brai détendu. Ce piége est composé de deux pièces de bois, dont une entre en forme de coin dans l'autre, ou bien elles sont toutes deux plates. Une petite ficelle *mm*, passée plusieurs fois de part en part, sert à réunir ces deux pièces, dont les extrémités inférieures *l*, sont reçues dans un manche *h*, que l'Oise-



Brai.



leur a toujours à la main. Lorsqu'un oiseau vient se poser sur cette machine entr'ouverte, l'Oiseleur tire la ficelle *m m*, qui venant à serrer les deux pièces de bois, et les unissant intimement, attrape l'oiseau *o* par les pattes.

Lorsque les *pinçons* y donnent, on en prend abondamment. Les *rouges-gorges*, *grimpereaux*, *roitelets*, *fauvettes*, *mésanges*, *verdiers*, tous accourent pour satisfaire leur curiosité et secourir ceux que l'Oiseleur fait crier de temps à autre. Il est bon d'en attacher quelques-uns par les aîles au pied de la loge; ils servent de moquette, et engagent les autres à descendre sur le brai.

Si les Bourguignons prennent beaucoup plus d'oisillons à cette chasse que ceux de toutes les autres provinces, c'est parce qu'ils se servent de huttes ambulantes fort étroites avec lesquelles ils parcourent toutes les tranches et les grandes voies des bois, où ils s'arrêtent de trois en trois cents pas, pour appeler les oisillons de toute espèce. Les *mésanges* ne sont jamais des dernières à y donner; animées autant par le désir de la vengeance, que par le zèle de porter du secours dans les cas d'alarme, elles

fondent impunément sur la hutte, et se font prendre comme à l'envi.

La figure 2 de la même planche représente la construction du brai avant qu'il soit emmanché. Le morceau *aaa*, dans lequel se trouve la rainure, doit être de beaucoup plus fort que l'autre *bbb*, qui doit entrer dans le premier uniformément. On voit que la ficelle 1, 2, 3, 4, 5, 6, passe et repasse plusieurs fois dans ces deux pièces, afin qu'elles puissent être également serrées partout.

La figure 3 est celle des extrémités d'un brai tendu: un demi-pouce d'intervalle entre l'extrémité *x* et l'autre *v*, suffit pour qu'un oiseau, en s'y posant, ne puisse envelopper avec sa patte les deux pièces; on a soin de frotter de savon la petite ficelle *ABC*, afin qu'elle coule avec promptitude.

Quoiqu'il y ait bien moins d'avantage à se servir d'un brai dont les deux pièces sont plates et unies, c'est cependant la construction la plus commune des piéges de cette espèce.

Ce qui fait qu'on prend beaucoup d'oisillons à cette chasse, c'est que l'Oiseleur ne se fait point voir des oiseaux; et cette incertitude, jointe à leur curiosité, les invite d'en approcher. La manière de frouer à cette chasse, differe

beaucoup de celle de froner à la pipée; on ne contrefait que le chouchement de la *chouette*, les cris des oisillons pris, et de ceux qui viennent à leur secours.

Ceux qui ne se servent pas de la hutte ambulante, sont obligés de se construire des loges, éloignées au moins de dix pieds des branches d'arbres voisins; et il en faut un grand nombre de semées dans différens endroits, si l'on veut que cette chasse soit suivie d'un favorable succès.

SECTION XIV.

De la Pipée.

De tous les oiseaux qui se branchent, il y en a peu qui ne donnent des preuves de l'antipathie qu'ils ont pour les *hibous* et les *chouettes*; et c'est à cette espèce d'oiseaux qu'on doit originairement les agrémens que procure la pipée.

ARTICLE PREMIER.

L'Art de Piper.

Par le mot de piper, on ne doit entendre que l'art d'appeler ou piper les oiseaux, en

contrefaisant les cris plaintifs de la *chouette* ou *moyen duc.* On dit qu'un Oiseleur pipe bien, quand, au moyen des appeaux à languette, ou d'une feuille de chiendent, il imite bien la *chouette*, et qu'il fait venir quantité d'oiseaux ; mais comme le plus grand agrément ne consiste pas dans leur visite, après avoir donné des moyens de piper ou d'appeler les oiseaux, je m'étendrai sur les différentes manières de les prendre.

Piper avec art, c'est l'écueil de bien des Oiseleurs, et la ruse la plus fatale pour les oiseaux ; quoique l'expérience nous apprenne tous les jours qu'il n'est pas, depuis l'oiseau le plus fort jusqu'au plus faible, qui ne donne des marques de son inimitié irréconciliable pour la *chouette*, ils s'y connaissent cependant trop bien pour venir indifféremment quand on pipe bien ou mal ; et si les petits ne peuvent, relativement à leur faiblesse, porter des coups meurtriers à leur ennemi, ils ont bientôt appelé les gros à leur secours, et ceux-ci, tant par fureur vindicative que par commisération, ne tardent pas à se mettre de leur parti.

Que le *geai* serve ici d'exemple, et que tous les Oiseleurs rendent justice à sa valeur. Il

vient d'abord sans rien dire, il est hérissé, le feu lui sort des yeux, et on voit qu'il ne désire que de trouver son ennemi pour lui livrer bataille.

Avant de contrefaire les cris de la *chouette*, on doit d'abord commencer par exciter la curiosité des oiseaux en frouant. Cette manœuvre amène non-seulement les *oisillons* et les dispose à tomber à la pipée aux premiers coups d'appeaux, mais il m'est arrivé plusieurs fois de ne pouvoir piper et de prendre abondamment des oiseaux de toute espèce : un exemple empêchera mon lecteur d'en douter.

Dans un petit voyage pour la campagne, j'eus occasion de passer dans un bois près d'une lieue de Prautoy, village de Champagne; le grand nombre d'oiseaux qu'il parut y avoir dans ce bois, et son avantageuse disposition pour y construire une pipée, me firent former la résolution de venir le plus tôt possible travailler à son exécution. Le chiendent des pipeurs n'y croît point, parce que le bois est planté dans une terre glaise humide, et je me trouvai, par conséquent, obligé d'en préparer dans ma boîte de la façon que j'ai indiquée chapitre VII. Muni de tout le harnois d'un pipeur, je me rendis à ma pipée, faite

depuis trois jours avec tout le soin que paraissait, à juste titre, mériter l'endroit. Je l'avais déjà tendue, et je me disposais à piper, quand je m'aperçus que je n'avais pas ma boîte. Me dépiter, me fâcher, détendre ma pipée, et m'en revenir, j'y aurais perdu, on va le voir. Je m'avisai de frouer, dans l'espérance de prendre quelques *rouges-gorges*; mais je fus bientôt rassuré, quand aux premiers coups d'appeaux je me vis environné d'oiseaux de toute espèce : les *grives*, *merles*, *geais*, y tombaient comme de complot; et, quoique les *pies* aient détendu près de moitié de mon arbre, je ne laissai pas de prendre vingt-sept gros oiseaux et cinq douzaines de petits, dont la plus grande partie étaient des *rouges-gorges*. Je perdis plus d'un tiers de mes gluaux, que les oiseaux m'emportèrent, ou qui furent si garnis de plumes, que je crus peine perdue de les ramasser, pouvant aisément m'en procurer d'autres. On peut conclure de là qu'un habile froueur peut se flatter de prendre bien des oiseaux, quoiqu'il n'ait pour objet que d'exciter leur curiosité.

Quand un pipeur est bien caché dans sa loge, il met à côté de lui son chapeau, dans lequel sont ses feuilles de lierre préparées,

comme il en est fait mention au chapitre des appeaux à frouer, et sa boîte dans laquelle sont renfermées ses feuilles de chiendent. Il commence par frouer assez fort, pour que les oiseaux éloignés entendent l'appeau; il diminue la force de ses tons à mesure qu'il s'aperçoit que les oiseaux approchent; et imitant d'abord les cris du *geai*, de la *pie*, du *merle*, de la *grive champenoise* ou *drêne*, il doit de temps à autre contrefaire, en suçant ses lèvres, les cris de quelques petits oiseaux; saisissant avec empressement les premiers qui se prennent, pour les faire crier dans le besoin, en leur serrant un peu les aîles. Il arrive quelquefois qu'ils ne veulent pas crier, quelque mal qu'on leur fasse; pour lors on les tue, dans l'espérance d'en avoir d'autres.

Quand on doit commencer à piper, ce n'est que lorsque le pipeur s'aperçoit qu'il est avoisiné d'oiseaux, qu'il doit donner quelques coups légers d'appeau qui imitent les cris de la *chouette*. Il doit observer de forcer jusqu'à un certain point ses coups, qu'il entremêle de tremblemens, et de les diminuer quand il voit que les oiseaux approchent.

Quoique dans le TRAITÉ DE PIPÉE il soit recommandé de commencer à piper fort pour

se faire entendre des oiseaux éloignés, je n'approuve point cette méthode, et je la crois même blâmable à tous égards : d'abord les oiseaux, prévenus par le *frouement*, sont attentifs ; et s'il arrivait qu'on vînt à piper fort, intimidés par les cris menaçans de la *chouette*, ils se contenteraient de criailler de loin sans vouloir approcher. En outre, si les premiers coups devant être forts, venaient à être faux, ils seraient fort faux, ce qui tromperait l'espoir du pipeur et le punirait de son peu de prévoyance.

Piper doucement d'abord, c'est par où l'on doit commencer. Il faut qu'entre chaque cri il y ait près d'une demi-minute d'intervalle, et que ces cris aient quelque chose de lugubre et de plaintif. On diminue après cela l'intervalle qui se trouve entre les coups, jusqu'à ce qu'on soit parvenu, par degrés, à rendre les cris les plus ordinaires de la *chouette* ; c'est pourquoi il faut toujours qu'un pipeur en ait entendu, et qu'il soit familiarisé avec leurs différens cris, pour pouvoir rendre ces sons bien imitatifs ; des cris petits, coupés, doux et tremblans, font donner les oiseaux comme à l'envi, et les enhardissent.

Pendant que l'on pipe, comme pendant

que l'on froue, on doit faire de temps à autre crier quelques oisillons, en changeant, autant qu'on le peut, de différentes sortes; car on présume bien que chacun s'empresse naturellement à défendre celui de son espèce. Il faut observer aussi de cesser de temps à autre, pendant deux ou trois minutes, les cris de la *chouette*, et froner doucement pendant ces intervalles, ou d'imiter les cris du *geai*, du *merle*, du *pinçon*, etc. Je recommande de tâcher d'imiter soigneusement ces espèces d'oiseaux, parce qu'ils sont ordinairement les agresseurs de ces sortes de querelles, et que ceux-ci amènent tous les autres

On peut donc conclure, de tout ce que je viens de dire, qu'on doit commencer par froüer fort et affaiblir ses tons à mesure que les oiseaux approchent, piper ensuite lentement, et augmenter par degrés les coups, qui doivent être entrecoupés de quelques tremblemens. Quand on s'aperçoit que les oiseaux environnent la loge et qu'ils paraissent animés, il faut piper très-doucement et lugubrement; ce qui se fait en ne laissant devant la bouche, entre les deux mains qui tiennent la feuille, que très peu d'intervalle.

Article II.

De la Glu.

Je ne me propose point, dans cet article, d'engager mon lecteur à faire la glu, mais seulement de lui donner les moyens de se connaître à la bonne et de l'apprêter.

La glu se fait d'écorce de houx ou d'écorce de gui pilée, mise en fermentation, lavée et battue.

Le houx est un arbrisseau qui croît par toute la France. Il est toujours vert, c'est pourquoi on se plaît à en faire des haies de jardin, dont l'accès est fort difficile, par rapport aux pointes dont les feuilles sont garnies. On en détache facilement l'écorce après en avoir coupé les plus gros bouts, qu'on met dans un chaudron plein d'eau, qu'on fait bouillir deux tours. On ôte, avant tout cela, une petite pellicule brune, qui se trouve sur l'écorce, et qui rend la glu sale, quand on ne prend pas cette précaution.

Cette écorce se pile, se broie dans des mortiers de pierre qu'ont les ouvriers dont le métier est de faire de la glu; puis ils la mettent dans des pots de terre, qu'ils exposent, pen-

dant une quinzaine de jours, dans les lieux où la chaleur est concentrée, ce qui occasionne bientôt un mouvement fermentecible ; et dès qu'ils s'aperçoivent, à l'odeur qui en exhale, qu'elle a acquis un degré suffisant de fermentation, ils la retirent des pots, la lavent pour la nettoyer de ses scories, et la battent.

La glu faite d'écorce de gui, est beaucoup moins bonne que celle qui se fait de houx ; aussi est-elle moins en usage.

Le gui est une plante parasite, qui se trouve sur bien des espèces différentes d'arbres, mais plus communément sur les poiriers sauvages. Ce n'est également que de l'écorce de gui que se fait la glu, quoique quelques auteurs aient dit qu'elle se faisait des grains; ce qui est absolument faux.

Il arrive souvent qu'on se trouve obligé d'acheter de la glu sale et mal faite, et qu'on ne peut se dispenser de laver, si on veut s'en servir avec fruit.

C'est au courant d'une fontaine d'eau fraîche qu'on lave la glu. On s'exposerait à en perdre beaucoup, si l'eau était tiède et dormante. Ce n'est qu'en la ployant, la déployant, la battant et la maniant pendant long-temps dans l'eau, qui entraîne par son courant tous les

corps qui lui sont hétérogènes, qu'on la rend propre et bonne.

C'est avec raison qu'on condamne ceux qui mettent de l'eau dans leur pot à glu, crainte qu'elle ne s'y attache. Il y a bien plus d'avantage d'y mettre une cuillerée d'huile, qui, empêchant que la glu ne s'attache aux parois du vaisseau, la rend en même temps bien plus ductile, et par conséquent meilleure. La quantité d'huile qu'on doit mettre dans la glu dépend des différentes saisons où l'on se propose de l'employer. Il vaut toujours mieux en mettre moins que trop, car il est assez difficile d'en ôter. Voici le seul moyen qui m'ait réussi, et ce n'a pas été sans une perte considérable. Il faut exposer le pot à glu au courant d'un ruisseau, de façon qu'il reçoive l'eau un peu obliquement, pour qu'elle entraîne l'huile superflue.

L'huile d'olive est la meilleure qu'on puisse employer, pourvu qu'elle ne soit pas vieille, car l'odeur insupportable qui en exhalerait, donnerait de la défiance aux oiseaux, qui n'en approcheraient point. A son défaut, on peut se servir d'huile de navette, ou de noix, ou de lin.

Article III.

Des Gluaux.

Les meilleurs gluaux se font de saussais. On peut en faire de différentes espèces de branchage ; mais il n'y en a point dont la souplesse et la durée égalent celle des premiers.

Il y a des saules de différentes espèces qui ne sont pas également bons à faire des gluaux. Le saule-marceau, qui a les feuilles rondes et vertes, a les branches trop fragiles pour être employées à cet usage. Le saule blanc, qu'on laisse croître en arbre sur les rivières, ne s'emploie qu'à la dernière extrémité ; mais le saule blanc femelle, qu'on cultive en saussais, et dont se servent les tonneliers, quoi qu'en dise le *Traité de Pipée*, produit les meilleurs gluaux. Je ne m'en suis jamais servi d'autres avec autant de succès que de ceux-ci ; le tout dépend de les cueillir dans leur maturité. C'est alléguer une mauvaise raison que de blâmer leurs couleurs ; car après deux tendues ils brunissent, et ne se corrigent que trop tôt de ce défaut.

On connaît que des saussais sont mûrs quand on peut en ôter les feuilles sans que leurs cîmes

cassent. Comme les meilleurs se trouvent sur le tronc du saule, il arrive souvent qu'ils sont moins mûrs que ceux qui se trouvent sur les mères-branches : il faut choisir les plus minces, les plus longs, droits et sans nœuds, et rejeter ceux qui sont d'une couleur pâle, parce qu'ils sont de mauvaise nature et dureraient très-peu.

Quand on a cueilli une suffisante quantité de saussais, on les met dans un endroit chaud, ou même au soleil, l'espace de deux heures; on en ôte les feuilles, on les égale par leurs cîmes, et on les coupe tous à la longueur de quinze ou seize pouces, le plus ordinairement.

Lorsqu'ils sont coupés de longueur convenable, on en aiguise les grosses extrémités en manière de coin. On parvient à les endurcir en les mettant sur la braise allumée, ou seulement dans des cendres fort chaudes. Si on ne prenait pas cette précaution, ces extrémités, taillées en coin et molles de leur naturel, seraient bientôt émoussées et hors d'état d'entrer dans les entaillures faites aux branches à ce sujet.

Chaque Oiseleur a sa manière d'engluer les saussais : pour moi, voici quelle a toujours été la mienne. Je commence par me laver

d'huile les doigts, crainte que la glu ne s'y attache, j'en prends ensuite avec deux doigts de la main gauche un morceau de la grosseur d'une noix, dont j'entortille les saussais, que je tiens de la main droite : je recommence le même procédé jusqu'à ce que je voie qu'il y a suffisamment de glu. Après cela je bats des deux mains mes gluaux, en les entortillant de façon qu'il n'y ait pas le moindre intervalle sans glu, excepté à quatre doigts près du gros bout, qui doit être tenu le plus proprement possible, afin de pouvoir les tendre et les détendre commodément, sans que les doigts en soient englués. Les saussais ainsi préparés doivent être renfermés dans un carton huilé, tel qu'il est représenté par la fig. 2, planche **III.**

Article IV.

Du Choix de l'endroit pour faire une Pipée.

Les endroits élevés, trop fréquentés, près des chemins et environnés d'échos, ne doivent jamais être choisis pour y construire une pipée. Les deux motifs les plus engageans pour un pipeur, sont la tranquillité des lieux et l'abon-

dance des oiseaux qui les habitent. La proximité d'un abreuvoir, des vignes en temps de vendange, d'un jeune taillis, etc., ne peut être que très-avantageuse.

ARTICLE V.

Du Plan d'une Pipée.

Quoique dans la planche XX le plan que je donne d'une pipée soit régulier, je n'entends point assujétir un Oiseleur à le suivre servilement; mais moins il s'en éloignera, et mieux il réussira dans la construction de sa pipée.

La loge doit se trouver au centre de la pipée; principe dont on ne doit jamais s'écarter. Quoique tous les pipeurs soient dans l'usage de construire leur loge au pied de l'arbre, qu'ils regardent comme le centre, et que cet abus se soit insensiblement perpétué jusqu'à présent, je vais faire voir le ridicule de cette méthode si aveuglément suivie, et rapporter ici les principaux inconvéniens qui en résultent.

D'abord, on ne peut faire une loge au pied d'un arbre sans qu'elle ne paraisse fagotée, soit parce qu'il ne s'y trouve pas assez de branches vives pour qu'elle conserve un état de

C

B

A

PLACE
Que doit occuper
la Loge.

Chemin de la
Pipée.

Plan d'une Pipee.



verdure naturel, soit que cela vienne de la confusion et de l'entrelacement des branches dont elle est formée ; en outre, elle ne laisse pas la liberté de monter commodément sur l'arbre, et les oiseaux, en tombant, se débarrassent souvent, parce que les gluaux s'accrochant à ses branches, ils y laissent leurs plumes et s'échappent. Pourvu que l'arbre soit dans l'enceinte de la pipée, et que la place qu'on occuperait pour y construire une loge soit proprement accommodée, dégarnie de branches et entourée d'une espèce de haie, qu'on fait avec tous les petits rameaux qu'on y a coupés, c'est le principal ; mais qu'il soit dans la première avenue circulaire, dans la seconde, ou même la troisième, cela devient indifférent. On fait en sorte qu'il se trouve dans une croix, formée par la rencontre d'une avenue circulaire avec une transverse, et qu'on le découvre sans peine depuis sa loge.

On doit entendre par le mot avenue, des routes circulaires et transverses qu'on fait dans la pipée, et où l'on place ses plians de distance à autre. La première, *A*, qui environne la loge, doit être la plus large ; elle a six ou sept pieds. La seconde, *B*, n'en a que trois, et la troisième, *C*, en a quatre et

même plus. Les avenues transverses sont plus ordinairement au nombre de cinq, quand on a un arbre bien disposé; mais si l'arbre était trop petit ou trop écrasé, et d'une forme désavantageuse, on pourrait, au lieu de cinq, en faire six ou sept, observant de leur donner cinq pieds de large à leurs extrémités 1, 2, 3, 4, 5, au lieu de trois qu'elles ont à leurs entrées.

On choisit, pour se construire une loge, un endroit touffu, garni de branches bien feuillées, et suffisamment bien exposé pour être regardé comme le centre de la pipée. L'intérieur doit être uni, et propre pour qu'on puisse s'asseoir commodément, et l'extérieur doit avoir la forme d'un grand buisson isolé et l'ouvrage de la nature seulement. Il faut éviter, autant qu'on le peut, cette forme ronde extérieurement, qui, devenant suspecte aux oiseaux, les empêcherait d'en approcher, et ne pas s'embarrasser si quelques branches en passent la superficie; ce ne serait qu'au détriment de la loge qu'on les retrancherait. De deux entrées opposées qu'on y fait, une doit donner du côté de l'arbre, et les jours, avantageusement ménagés, doivent laisser voir librement tout ce qui se passe dans la pipée.

Comme ce serait abusivement que l'on continuerait le chemin d'une pipée jusqu'à la sortie du bois, en lui donnant autant de largeur qu'à l'avenue où il commence, on doit seulement faire un petit sentier assez tortueux, afin qu'il ne soit connu que du pipeur. Il serait cependant dangereux de se perdre le soir en revenant à la brune; c'est pourquoi, sur son chemin, on lève l'écorce des plus grosses perches, afin que cela serve de guide dans l'occasion.

Article VI.

Des Perches ou Plians.

Quand on s'est construit une pipée, qu'on en a bien nettoyé les avenues et débarrassé les branches coupées, on fait ses plians. Les plus élevés ne doivent pas avoir plus de six pieds, et les plus bas moins de deux, en comptant depuis la terre jusqu'au milieu de leur courbure.

Quelquefois les perches qu'on s'est réservées, sont trop grosses pour qu'elles puissent former l'arcade à la hauteur nécessaire; dans ce cas-ci, on leur donne un léger coup de

serpe à la hauteur de trois pieds et demi ou quatre pieds ; ce qui donne la facilité de les abaisser. Quand on n'a pas de perches voisines des avenues qu'on puisse plier, on est obligé d'en aller couper d'autres à quelques pas de la pipée pour suppléer à leur défaut, observant de les attacher solidement et de leur donner toujours une certaine pente.

Dans le plan de la pipée, planche XX, on pourra voir quel doit être le nombre et la disposition des plians ou perches. Les lignes noires marquent les grandes perches, dont la hauteur ne doit pas être moindre de quatre pieds et demi, et les lignes ponctuées marquent les petites, toutes au-dessous de quatre pieds.

Ce n'est qu'après avoir préparé son arbre, fait sa loge, construit ses avenues, et disposé avantageusement ses plians, qu'on fait les entailles pour pouvoir tendre les gluaux. Il faut pour cela avoir une serpette fort tranchante et légère ; on en donne, de deux en deux pouces, de petits coups obliques, observant d'en élever un peu le dos au moment où on la retire de chaque entaille, ce qui l'empêche de se refermer. Un couteau suffit pour les petits plians.





Préparatifs d'une Pipée.

Article VII.

Des Préparatifs de l'Arbre et de la Loge.

Il est de la plus grande importance d'avoir un arbre bien disposé et artistement préparé. C'est à la sagacité d'un pipeur de s'en choisir un qui soit isolé au moins de quatre-vingts pas des autres, qui ne surpasse guère que de moitié la hauteur du taillis, et qui soit bien garni de branches, sur-tout à la cîme. Une douzaine de branches sagement ménagées suffisent pour tendre l'arbre d'une pipée. On doit éviter qu'elles se trouvent perpendiculairement les unes au-dessus des autres, et qu'elles soient trop grosses.

La figure 1 de la planche XXI représente un arbre de pipée, dont la disposition est très-avantageuse. A sa cîme on doit étêter deux branches *aa*, sur lesquelles on prend les *corbeaux*, *pies*, *chouettes*, *pics*, etc. J'ai rarement été obligé de les détendre quand mes pipées ont été suivies de quelque succès. On doit éviter avec soin de dégarnir de ses branches le haut de l'arbre, parce que les oiseaux, voyant de loin les gluaux, les éviteraient en se posant sur les extrémités des branches. Dans

le *Traité de Pipée* il est également recommandé de ne point dégarnir la cîme de l'arbre, crainte que le soleil ne nuise aux gluaux : l'heure de tendre la pipée n'est cependant point un moment où l'on reçoive perpendiculairement les rayons du soleil ; et si on en reçoit, ce n'est qu'horizontalement : pour lors la cîme de l'arbre ne peut servir à porter ombrage sur les gluaux tendus ; mais elle est destinée, comme on le voit plus haut, à un usage aussi important, c'est d'éviter de causer de la défiance aux oiseaux.

On doit, avant de rien toucher à son arbre, jeter un coup d'œil sur ce qu'il a à ménager, à rejeter et à étêter : on commence par en préparer le haut, et on ne fait point les entaillures qu'il n'y ait plus rien à couper. C'est une sage précaution d'étêter une ou deux branches *b*, à la portée d'être tendues jusqu'à leurs extrémités : c'est là où l'on prend les *drennes* et les *chouettes* dans les temps obscurs.

La figure 2, même Pl., est celle de la loge : ç'a toujours été plus ordinairement au pied de l'arbre qu'on l'a faite jusqu'alors qu'en tout autre endroit ; mais j'ai toujours trouvé plus d'avantage de la faire, comme je l'ai déjà dit,

à la distance de deux ou trois toises de l'arbre; de façon que ce n'était pas l'arbre qui était au centre de la pipée, mais la cabane. On fait servir, autant qu'on le peut, les branches voisines de l'endroit où l'on veut construire sa loge, afin qu'elle soit verte naturellement, et que par conséquent elle expose moins le pipeur à être découvert par les oiseaux. L'intérieur doit être uni et propre, pour qu'on puisse s'y asseoir commodément; et il faut éviter cette forme ronde extérieurement, qui deviendrait suspecte aux oiseaux et leur causerait de la défiance. On doit y faire deux entrées opposées, afin qu'on puisse entrer et sortir librement des deux côtés. Ces entrées se couvrent avec deux petites portes faites de branchages disposés en forme de claie. On laisse à la cabane trois ou quatre petites ouvertures d'où l'on puisse voi les oiseaux sans en être vu, prenant soin de ne pas s'habiller de quelque chose de blanc; car vu l'attention que ces oiseaux prennent pour découvrir leurs ennemis cachés, ils s'apercevraient bientôt qu'on cherche à les tromper, et se donneraient mutuellement le signal de ne point approcher.

La figure 3 de la même planche est celle d'une échelle faite d'un arbre ébranché. Il

arrive souvent qu'on trouve les plus beaux arbres pour faire des pipées, et que la difficulté d'y monter rebute le pipeur et lui fait quitter ceux-là pour en choisir d'autres plus commodes, quoique moins bons. C'est pour remédier à cet inconvénient qu'on se sert d'un arbre ébranché qu'on fiche en terre le plus solidement que l'on peut, et qu'on appuie contre l'arbre. Il y a bien plus d'avantage de se munir d'un cordeau à nœud de la longueur de vingt-quatre ou trente pieds, que de se servir d'un arbre pour échelle. On attache à un des bouts de la corde quelque chose de pesant, afin de pouvoir la jeter sur une des branches les plus basses de l'arbre; et lorsque la corde est passée sur une branche, on en lie les deux extrémités, qui traînent jusqu'à terre : c'est au moyen des nœuds de cette corde qu'on monte facilement sur l'arbre, et qu'on en descend, sans s'exposer à déchirer ses habits ni se blesser.

Quand on a détendu sa pipée, et qu'on se dispose à partir, on dénoue la corde, que l'on plie et qu'on emporte, si l'on ne veut pas la laisser à l'arbre, crainte qu'elle ne soit volée par quelque rôdeur.

On ne commence guère à piper qu'après

que tous les oiseaux ont quitté leurs nids et se disposent, pour la plupart, à changer de contrée ; c'est ce qu'on nomme passage.

On distingue trois sortes de pipées : les pipées prématurées, les pipées de saison, et les pipées tardives. Les premières sont toujours fructueuses et meurtrières : elles se font dans le temps de la maturité des merises, temps où ne font que commencer les dernières nichées ; les oiseaux qu'on y prend sont bien moins bons que ceux qu'on prend dans les pipées de saison. Les secondes se nomment pipées de saison ; elles se font dans le temps des vendanges, vraie saison où il fait bon piper pour réunir l'agrément à la réussite, et la délicatesse à l'abondance. Le gibier qu'elle procure est gras et d'un goût exquis : c'est le grand passage des *grives* et des *rouges-gorges*, moment le plus favorable pour leur faire la chasse. Les troisièmes se nomment pipées tardives : elles se font encore dans le mois de novembre, quand on est obligé de couvrir de branches la cabane pour suppléer au défaut des feuilles ; à celles-ci on ne prend que très-peu de *rouges-gorges*, mais beaucoup de *geais* et de grosses *grives*, dont le passage est tardif. On ne peut plus piper quand les froids

commencent à être cuisans, tant parce que les oiseaux n'aiment pas à rôder dans les bois, que parce que la glu endurcie serait incapable de s'attacher à leurs plumes.

L'heure où l'on doit commencer à piper, ne peut être fixée que par les différentes saisons où l'on veut se procurer l'agrément de cette chasse, quoiqu'on puisse cependant dire, généralement parlant, qu'il suffit qu'une pipée soit tendue une heure ou cinq quarts d'heure avant le soleil couché, en quelque saison qu'on soit.

On pipe le matin souvent avec plus de fruit que le soir, surtout dans les pipées prématurées. Il faut avoir tendu sa pipée avant le soleil levé, et piper aussitôt qu'on entend rôder le *merle*. On finit sur les huit heures; ce serait perdre son temps que de piper plus tard, exposer ses gluaux à être desséchés du soleil et rebattre sa pipée.

Il faut éviter la proximité des pipées; car si l'on s'entend d'une pipée à l'autre, ou qu'on pipe plus d'une fois pendant huit jours dans la même pipée, les oiseaux, rebattus et accoutumés, pour ainsi dire, aux coups d'appeaux, ne viendraient point, et se contente-

raient de criailler de loin, comme pour se rire du pipeur.

Je crois en avoir suffisamment dit pour qu'un lecteur attentif n'ait plus rien à désirer sur cette espèce de chasse : ce serait m'éloigner de mon objet que de m'étendre davantage sur le même sujet ; et si quelques curieux veulent s'en instruire plus au long, ils pourront avoir recours aux différens Traités de pipée, qui seraient tous également bons, si, comme celui-ci, ils avaient été dictés par l'expérience.

Section XV.

De l'Arbret ou l'Arbrot.

La chasse de l'arbret est connue partout. Ce n'est guère qu'au moyen de cette chasse que nous nous procurons l'agrément de prendre à la glu des *chardonnerets*, *tarins*, *linottes*, *bouvreuils*, et en général les oiseaux qui ne viennent point à la pipée. Bien des Oiseleurs en font leur commerce.

La figure 1 de la planche XXII est celle d'un arbret tendu. Une branche d'arbre assez rameuse, de la hauteur de six pieds, suffit pour cette chasse : on en aiguise le gros bout, qu'on fiche en terre ; toutes les petites bran-

ches en sont soustraites de la manière que je vais l'expliquer, et on supplée à leur défaut en y tendant des gluaux.

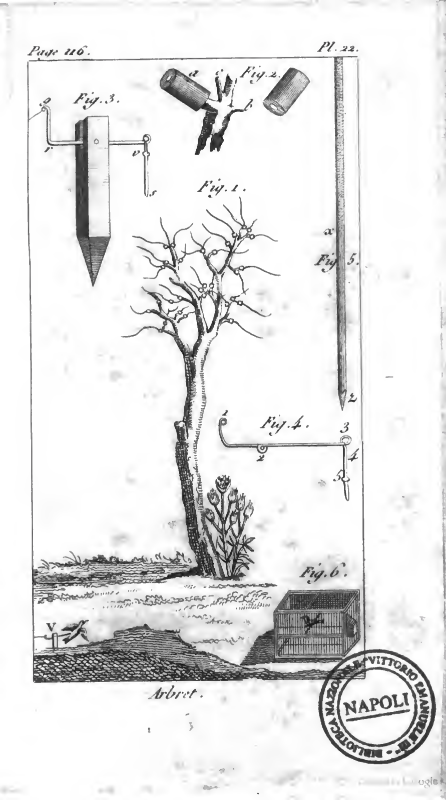
La figure 2 de la même planche représente dés dès, dont on se sert pour pouvoir tendre commodément les gluaux sur l'arbret. On faisait autrefois des entaillures aux extrémités des branches dans lesquelles on fichait les gluaux; mais cette méthode, aussi ingrate qu'incommode, est réformée quand on peut se procurer des dés.

Les dés se font de bouts de sureau, longs de cinq ou six lignes, dont on n'ôte point la moëlle.

Quand on élague son arbret, il faut observer de laisser de petits mentons *a b c*, qui servent de tenons aux dés, dans la moëlle desquels on pose légèrement les gluaux; il faut qu'ils tiennent si peu, qu'un oiseau, à peine posé, tombe avec le gluau auquel il se trouve pris.

La figure 3, même planche, est celle d'une nouvelle espèce de paumille ou verge de meute. A l'extrémité *g* du fil de fer est attaché un fil qui doit faire jouer la moquette.

La longueur du fil de fer, depuis *s* jusqu'à *v*, est d'un pied : c'est à cette extrémité recourbée qu'est attachée une ficelle avec un nœud coulant, qui doit arrêter par les pattes



Arbret.

les *moquettes*. Lorsque l'Oiseleur voit tournailler des oiseaux qui ne veulent pas descendre sur l'arbret, il fait jouer la moquette *V*; ce qui les invite à se reposer et à donner dans le piége.

La figure 4 de la même planche représente le fil de fer qui sert à la paumille de la fig. 3; il y a trois œillets, 1, 2, 3. C'est à l'extrémité 3 que s'attache la ficelle 4, 5, qui retient par les pattes les *moquettes*; et l'extrémité 1 sert à attacher le fil qui doit la faire jouer.

Les gluaux qui servent à tendre l'arbret diffèrent beaucoup de ceux qui sont en usage dans la pipée; ils ne doivent pas avoir plus de six ou sept pouces de long, ni être si minces, car les oiseaux s'y prennent bien différemment. Il serait à désirer qu'à la pipée les gluaux fussent invisibles; au lieu qu'à la tendue de l'arbret il faut qu'ils semblent assez forts pour que les oiseaux s'y posent sans crainte. L'extrémité *z* de la fig. 5 doit être terminée en pointe. La glu ne doit pas passer l'endroit *x*, afin qu'on puisse commodément les tendre sans s'engluer les doigts. Il faut observer de garnir de beaucoup plus de glu les saussais pour l'arbret que pour la pipée, car les gluaux de la pipée s'attachent tout de suite à la plume,

les oiseaux posant rarement leurs pattes dessus ; au lieu que ceux-ci ne s'attachent aux plumes qu'après que les oiseaux ne peuvent en débarrasser leurs pattes.

La figure 6, planche XXII, est celle d'une cage dont on se sert ordinairement pour aller chasser à l'arbret. On emporte souvent trois ou quatre cages, dans chacune desquelles est un oiseau de différente espèce qui sert d'appelant ; on les place à huit ou dix pas de l'arbret.

Cette chasse se fait au printemps et en automne. Il faut avoir préparé son harnois avant le soleil levé. On choisit pour cela des endroits de passage ou de communication, comme d'un verger à un autre, ou bien entre des chenevières, etc.

Section XVI.

De la Chasse aux Abreuvoirs.

Par le mot Abreuvoir on ne doit entendre ici que certains endroits où il y a de l'eau, et où les oiseaux viennent ou pour se désaltérer ou pour se baigner. Ces endroits sont d'autant plus avantageux qu'ils sont tranquilles, éloignés des endroits passagers ou trop fréquentés par les bestiaux.

Un abreuvoir proche des vignes ou des champs, enfoncé de cent pas dans le bois, et voisin d'un taillis, est une situation des plus favorables, et peut être tendu avec les plus flatteuses espérances.

Si cet abreuvoir est formé par une fontaine qui prend sa source au bois, on doit, ou en tendre tout le courant, ou bien le couvrir de branchages, après en avoir rétréci et creusé le lit, en se réservant les meilleurs endroits seulement qu'on se propose de tendre; mais quand c'est un trou plein d'une eau croupissante qui sert d'abreuvoir, il faut ne rien couvrir et l'environner de piéges, de quelque espèce qu'ils soient. C'est à cette espèce d'abreuvoir qu'on donne le nom de mar-marchant ou marchette.

On prend aux abreuvoirs des oiseaux à la glu, aux raquettes ou sauterelles, aux rejets, aux collets, etc.

Les gluaux qui servent pour la pipée servent aussi pour l'abreuvoir; et un bon pipeur devient bientôt habile dans ces sortes de tendues. Pour disposer son abreuvoir de façon qu'on échappe peu des oiseaux qui viendront s'y désaltérer, il faut, s'il est environné de bois de fort près, pratiquer quelques avenues larges de trois pieds, de façon que l'a-

breuvoir en soit le centre; se ménager des perches pour faire des plians, dont les plus hauts n'aient pas plus de cinq pieds, et garnir de fort près tout le tour de l'eau avec des vergettes ou volans, noms qu'on donne à des bâtons gros comme le pouce, droits, entaillés de façon à pouvoir y planter quatre ou cinq gluaux, et pointus à la grosse extrémité pour qu'on les fiche en terre obliquement et en tous sens; c'est sur ces vergettes qu'on prend tous les petits oiseaux, tandis que les gros se prennent sur les plians. On se construit une loge d'où l'on doit découvrir la plus grande partie de sa tendue, ayant soin de la bien couvrir, afin de n'être point aperçu. Quoiqu'on ait bien disposé ses plians, ses vergettes ou volans, on ne laisserait pas encore d'échapper beaucoup d'oiseaux, si on ne prenait la précaution de garnir les bords de l'eau de gluaux que l'on plante en terre, de manière que les oiseaux qui ont échappé aux plians et aux volans n'échappent point aux garnitures, nom qu'on donne à cette manière de tendre à terre. Ma manière de tendre à terre et d'entourer de garnitures mes mares, exigeait plus de soin, il est vrai, mais elle me réussissait beaucoup mieux; voici comment : J'avais deux ou trois

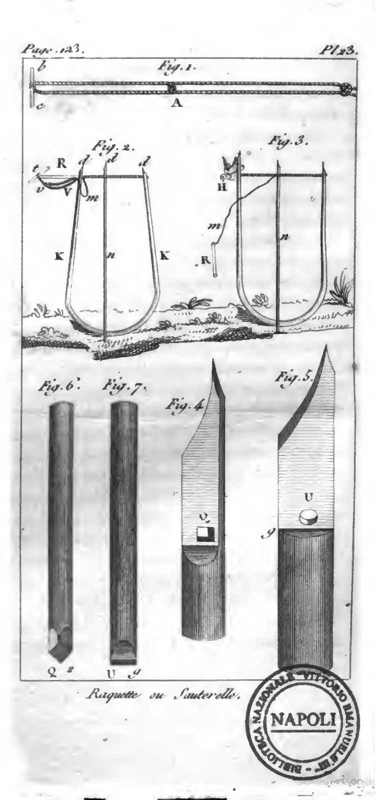
cents aiguillées de fil de Bretagne, le plus gros et le plus fort, deux onces de bonne glu suffisaient pour m'en garnir tout cela ; et quand de deux en deux pieds j'avais planté un petit piquet de la hauteur de trois doigts, j'y attachais mes aiguillées de fil, qui restaient suspendues à deux doigts de terre, et j'étais moralement sûr de ne pas échapper un seul oiseau.

On est exempt de faire des avenues quand l'abreuvoir ne se trouve pas environné du taillis de fort près ; mais tout le reste s'exécute de même.

Les grandes chaleurs et la rareté de l'eau sont les deux points principaux qui doivent déterminer les saisons propres à cette chasse. Je ne dis pas pour cela que l'on doive aller impunément, dans les premières chaleurs de l'été, porter l'alarme et le trouble dans tant de jeunes familles innocentes, et, pour le seul plaisir de satisfaire sa cupidité, faire cruellement des veufs et des orphelins ; mais aussitôt que l'on s'aperçoit que les dernières nichées sont faites, et que les oiseaux se disposent au passage (c'est ordinairement pendant le mois d'août), on peut faire la chasse à l'abreuvoir, et se procurer cet amusement sans qu'il y ait

aucun risque à courir. C'est dans ce temps où l'on réunit l'agréable à l'utile, et où l'on peut procurer aux dames le plaisir de cette chasse, pourvu qu'elles soient tranquilles et qu'elles s'engagent à garder le plus profond silence ; et malgré toutes leurs promesses, il est encore assez rare de voir leur démangeaison de rire ou de parler s'accorder avec les intentions de l'Oiseleur, pour que je lui conseille de ne jamais en amener à ces petites chasses, s'il veut y réussir.

On prendroit pendant tout le jour des oiseaux à l'abreuvoir, si l'on ne craignait que les gluaux, trop long-temps exposés au soleil et à l'air, venant à se dessécher, ne pussent servir au soleil couchant, moment le plus favorable ; c'est pourquoi on ne tend guère les abreuvoirs que le matin au soleil levant, et le soir au soleil couchant. Ceux qui les tiennent tendus toute la journée, changent au moins trois fois de gluaux.



Raquette ou Sauterelle.

SECONDE CLASSE.

Des Pièges à ressort.

Section Première.

De la Raquette ou Repenelle.

Un des plus anciens piéges à ressort qu'on connaisse, est la raquette. On lui a donné tant de différens noms, qu'il me serait impossible de les rapporter tous : les principaux sont raquette, repenelle, répuce, sauterelle, rejet, volans, etc. Ce piége est un des plus destructeurs d'oisillons. On s'en sert beaucoup dans la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, etc., et les Lorrains sur-tout y prennent prodigieusement d'oiseaux. On tend les raquettes aux abreuvoirs, dans les chemins, sur les arbres, les buissons, dans les vignes.

La figure 1, pl. XXIII, est celle de la corde d'une raquette; le nœud coulant *A*, sert à tendre la marchette sur laquelle l'oiseau, venant à se poser, fait échapper le nœud et se trouve pris par les pattes. Cette corde se fait de bonne filasse, que l'on recommande bien aux cordiers

de ne pas tordre beaucoup; car lorsqu'on se sert de ficelle ordinaire, il arrive que l'anneau, qui doit être tendu régulièrement sur la marchette, se tortille et fait manquer l'oiseau ; et ce n'est qu'avec bien de la peine qu'on vient à bout de l'étendre. A son extrémité *bc* est attachée une petite cheville qu'on nomme arrêt. C'est elle qui doit borner la détente de la raquette.

La figure 2 de la planche XXIII représente une raquette tendue. Ce piége se fait d'un bâton souple, long de trois pieds ou trois pieds et demi, auquel on donne, en le pliant sur le genou, la courbure convenable. Ses extrémités *dd* se terminent en pointe, crainte que les oiseaux ne s'y posent, et une baguette *d n*, fichée en terre et passée dans la ficelle, tient la raquette droite. On est obligé de mettre sur la courbure de la raquette une pierre, quand on ne peut ficher en terre des piquets ; et si on ne couvrait les pierres de quelques feuilles, les oiseaux s'y poseraient préférablement. C'est sur la marchette *R* qu'est tendu l'anneau de la corde *V*. L'arrêt *tv* doit être posé sur l'extrémité de la marchette qui tient à la corde de la raquette par un fil *m*. Bien des gens ne prennent pas la précaution d'attacher avec un fil assez long la marchette de chaque raquette :

c'est pourtant une louable habitude, sur-tout dans les raquettes à trous carrés.

La figure 3 est celle d'une raquette détendue. Un oiseau *H* se trouve pris par l'anneau de la corde qui était disposée en rond sur la marchette *K*, comme dans la figure précédente : l'avantage qu'on tire d'attacher la marchette avec un fil, est que, lorsque la raquette se détend, la marchette ne se perd jamais.

On fait des raquettes de deux espèces, les unes sont à trou carré, les autres sont à trou rond avec un cran.

La figure 4 est celle de l'extrémité d'une raquette dont le trou *Q* est carré. Quoique cette manière de faire les raquettes soit beaucoup moins commode et moins sûre que celle dont je vais parler à l'article suivant, cependant elles sont encore fort en usage. Les uns font ce trou avec une broche de fer rouge, d'autres avec un petit ciseau que la figure 5, planche II, représente; la marchette qui sert à cette espèce de raquette, est aussi taillée en carré par une de ses extrémités; sa grosseur 22, fig. 6, doit égaler la largeur du trou *Q* de la raquette, figure 4. Le nœud qui est fait à la corde se trouve serré entre le trou et la marchette; de façon que, pour qu'une raquette soit

bien tendue, il faut que la plus légère secousse donnée à la marchette la fasse tomber, et que le mouvement du ressort ne soit borné qu'au moyen de l'arrêt.

La figure 5 de la même planche représente l'extrémité d'une raquette à trou rond. C'est à tous égards qu'on donne la préférence à cette espèce de raquette: d'abord elle est d'une subtilité sans égale; les marchettes servent indifféremment les unes pour les autres, et elles sont beaucoup plus tôt faites. Le trou *U* doit être rond et sans bavures. C'est un abus de faire ce trou avec un fer rouge; l'instrument que la figure 4, planche II, représente, est bien plus commode, et tous les Oiseleurs s'accordent à dire qu'ils ont plus tôt fait deux cents raquettes à trou rond, avec cet outil, qu'ils n'en auraient fait cinquante en les perçant avec un fer rouge.

Les marchettes qui servent à ces espèces de raquettes, diffèrent des autres en ce que leur extrémité n'est point carrée, mais applatie seulement, comme la figure 7 *U g* le représente.

La figure 6, même planche, est celle d'une marchette dont l'extrémité Q 2 est carrée, afin de pouvoir entrer dans le trou *Q* de la

figure 4. La longueur de ces marchettes est de quatre pouces: on peut les faire un peu plus longues pour les fortes raquettes. Leur grosseur excède un peu celle d'une grosse plume à écrire.

La figure 7, même planche, est celle d'une marchette, dont l'extrémité *U g* est plate des deux côtés: une de ses faces est posée sur le cran *g* de la figure 5, où se trouve le point d'appui; tandis que l'autre face oppose de la résistance au nœud de la corde, tirée par l'autre extrémité de la raquette. Les marchettes de cette espèce peuvent se faire plus longues et plus grosses que les précédentes. J'ai déjà dit plus haut que les extrémités des raquettes ou repenelles sont tranchantes et taillées en pointes, afin que les oiseaux ne s'y posent point.

Ce piége se tend avec fruit dans tous les endroits où les oiseaux sont attirés par quelque cause que ce soit. On prend, aux abreuvoirs, des quantités prodigieuses d'oiseaux; et si, dans le temps des prunes, groseilles, merises, raisins, on en amorce ces piéges, on y prend abondamment d'oiseaux de toute espèce; il ne faut que s'en être servi dans ces temps-là pour savoir jusqu'où ils portent la destruction: à leur simplicité on ne les jugerait jamais si

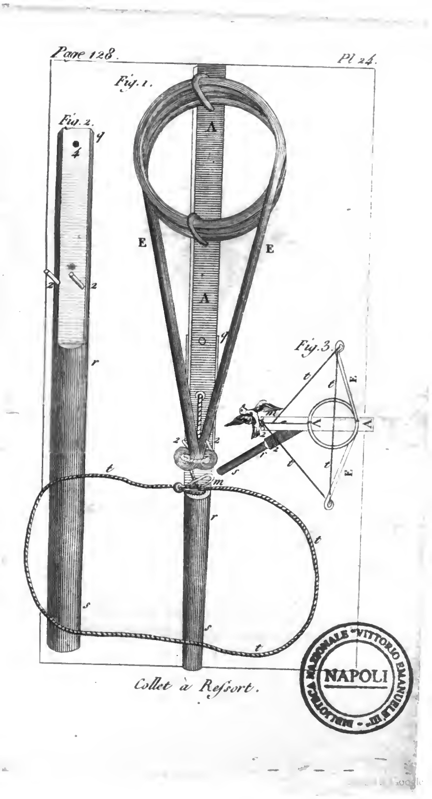
meurtriers, et l'oiseleur peut, presque en tout temps et dans toutes les occasions, fonder sur eux son espoir.

Section II.

Du Collet à ressort.

Le collet à ressort est un nouveau piége inventé par un Hollandais, et pratiqué depuis par les oiseleurs français avec le plus grand succès; il n'y a pas de gibier, tant rusé soit-il, qui n'y soit exposé. C'est la perte jurée des *canards sauvages*, et le fléau des *corbeaux*, *pies*, *geais*, etc.

La figure 1 de la planche XXIV est celle d'un collet à ressort tendu. Le ressort *EE*, est un fil de fer tourné en spiral à froid, car si on le faisait rougir il perdrait son élasticité. Ses deux extrémités sont terminées par deux œillets ou petits anneaux dans lesquels passe le collet. Ce ressort s'attache sur un morceau de bois plat *AA*, qu'on nomme sa base, avec un fil de laiton, soit avec une ficelle qu'on serre peu, afin de lui laisser la liberté de jouer. A l'extrémité de la base, du côté du collet, est solidement fiché un anneau *m* de fil de fer, dans lequel passe le collet que l'on étend sur la marchette :



Collet à Ressort.



c'est à cet anneau *m* que le gibier pris se trouve arrêté.

La marchette *r s* ne tient à la base du piége qu'au moyen d'une petite ficelle, passée dans le trou *A* de la planche, et dans celui de l'extrémité *q*. Cette attache est lâche, et ne sert qu'à joindre à demeure chaque marchette à son piége, parce qu'elles peuvent rarement servir indifféremment les unes pour les autres.

Le collet *t t t*, fig. 1, même planche, se fait ou de crin, ou de soie, ou de ficelle, qu'on a la précaution de savonner. On ne le fait long qu'autant que le ressort détendu en emploie, comme on peut très-bien le voir dans la fig. 3 de la même planche.

La force du collet et la grosseur de la marchette doivent être proportionnées à celle du piége. La marchette, figure 2, se fait de bois léger et sec : on en aplatit le tiers de sa longueur; et à son extrémité *q* on fait un petit trou par où l'on puisse passer une ficelle pour l'attacher à la base du piége. Deux petits tenons de fer, 2 2, qu'on nomme arrêts, sont fichés avec assez de force dans toute son épaisseur, afin de pouvoir résister aux efforts du ressort quand il est tendu; et si l'oiseau vient à toucher légèrement la marchette et la fait baisser, le ressort,

après avoir vaincu la résistance que lui présentaient les arrêtes 2 2, tire, avec une promptitude inexprimable, le collet, qui le saisit infailliblement par les pattes.

La figure 5, même planche, est celle d'un collet à ressort détendu. L'oiseau se trouve arrêté à l'anneau de fer *m*. On reconnaîtra, par cette figure, que le collet doit être beaucoup plus long qu'un collet ordinaire, et par conséquent plus fort. Toutes les lettres qui servent aux détails du collet tendu, représenté par la figure 1, se retrouvent au collet détendu de la figure 5.

Il ne faut jeter qu'un coup-d'œil sur cette ingénieuse invention pour en apprécier tout le mérite et faire l'éloge de son auteur : elle est sans indulgence pour les *canards sauvages*. Voici le moyen de la mettre à profit :

Quand on sait un endroit où donnent les *canards* pendant le nuit, c'est ordinairement dans des lieux marécageux où il y a moins d'eau que de boue, on fiche obliquement dans la boue, pourvu que sa consistance ne soit point un obstacle à la détente du ressort, les piéges jusqu'aux marchettes, de façon qu'on ne voie rien autre chose que les marchettes et les collets; on plante solidement, pour les assujétir, autant

de crochets qu'il y a de collets, crainte que le gibier pris ne les entraîne et qu'ils soient perdus.

On sème du blé cuit aux environs, afin que le *canard*, friand et sans défiance, allant mettre la patte sur la marchette fasse échapper le ressort, et qu'il se trouve aussitôt pris par le collet. On tend de ces piéges de distance à autre, et il est rare que cette chasse ne soit suivie d'un heureux succès.

Quand on veut prendre des *corbeaux* et des *pies*, oiseaux carnivores de leur naturel, on attache aux marchettes des petits morceaux de chair, et on retourne les piéges, qu'on recouvre ou de neige, ou de terre, ou de sable, ou même de paille, observant toujours d'y mettre des crochets pour les assujétir; ils se font, du petit au grand, proportionnant toujours toutes les machines qui entrent dans leur composition.

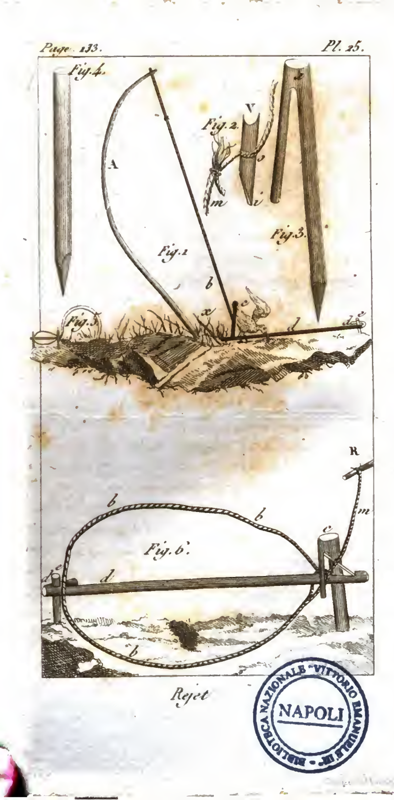
Section III.

Du Rejet.

Le rejet, proprement dit, est un piége connu presque partout : on le nomme aussi rejet ou corde à pied. C'est le plus puissant destructeur des *bécasses* à leur passage, et plus des deux tiers de celles qui se vendent à

Paris ont été prises avec cet instrument. Les bergers ne sont pas ceux qui entendent le moins bien cette espèce de chasse, j'en ai été témoin plusieurs fois ; ils connaissent, par les miroirs, les endroits où les *bécasses* prennent plaisir à venir se promener pendant la nuit, quand elles quittent les bois et les broussailles pour tomber dans les vallons des prés ou des champs, à l'abri du vent du nord. Par le terme de miroir on doit entendre la fiente claire et blanche qui se trouve en abondance dans les champs; ce qui indique, à coup sûr, qu'ils font d'excellentes chutes aux *bécasses*.

Aussitôt que la *bécasse* tombe, elle reste fort tranquille pendant quelques minutes, de façon qu'on a souvent peine à la découvrir pour peu qu'il fasse d'obscurité; c'est plutôt, je crois, pour écouter attentivement, crainte d'être surprise, que pour se reposer des fatigues de son voyage; car, après cet intervalle, elle prend son essor et court avec beaucoup d'activité jusqu'à la première raie de champs, qu'elle suit d'un bout à l'autre, si elle ne trouve pas d'obstacle qui s'oppose à son passage. C'est dans ces raies de champs que les oiseleurs tendent, de douze en douze pas,



Rejet

leurs rejets meurtriers : c'est là où la plus grande partie des *bécasses* vient finir sa carrière.

De très-habiles oiseleurs se servent du rejet par préférence à tous les autres piéges, pour les tendues aux oisillons sur les mares ou marchats, c'est-à-dire, les trous où l'eau se conserve et où les animaux viennent se désaltérer pendant les chaleurs de l'été, comme je l'ai dit à la section de l'arbret. On y prend indifféremment toutes sortes d'oiseaux qui viennent s'y abreuver, si l'endroit est entouré avec soin de machines de cette espèce ; car ils ne peuvent boire sans toucher les marchettes et détendre les rejets.

La fig. 1 de la planche XXV est celle d'un rejet détendu. Ce piége porte assez son étymologie, puisque son mobile est une branche élastique *A* ; elle a pour l'ordinaire trois pieds de long; on la fiche en terre par le gros bout *X*, qu'on aiguise pour cela. A son extrémité supérieure s'attache un fil qui doit avoir assez de force pour résister à l'élasticité du rejet. Quelques oiseleurs préfèrent se servir d'un fil qui, en liant la détente *V i*, figure 2, sert aussi à suspendre le collet au pliant. La *bécasse*, lorsqu'elle suit une raie des champs, ne regarde

point comme un obstacle difficile à surmonter une petite marchette *dd* de la grosseur d'une médiocre plume à écrire : il semble même qu'elle se plaît à mettre la patte dessus pour la faire tomber ; mais elle est bientôt punie de son peu de défiance, en se trouvant arrêtée par les pattes au crochet *c*, par le moyen du collet que le rejet a tiré avec force, comme on le voit dans la figure 1.

La figure 2, même planche, est celle de la détente ; elle est dessinée de grandeur ordinaire : on la fait d'un petit morceau de bois, au milieu duquel on fait un léger cran, afin de pouvoir y attacher un fil. Son extrémité *i* est taillée en forme de coin, afin de pouvoir tenir la marchette suspendue au moyen d'un cran qu'on y fait ; ce qu'on peut très-bien voir dans la figure 6. Son extrémité *V* est légèrement creusée, pour qu'elle s'arrête dans le pli du crochet *a*, fig. 3. Bien des oiseleurs ne font pas ce creux à la détente ; ils préfèrent avoir un peu plus de peine à tendre ; et je suis très-fort de leur avis, le piége n'en est que plus subtil.

La figure 3, même planche, est celle d'un crochet qu'on nomme repos, parce que c'est à cet endroit que le gibier se trouve arrêté, le

nœud coulant occupant le pli *a* du crochet. Le petit piquet représenté par la figure 4, doit être proportionné, par sa longueur, à la dureté de la terre où il doit être planté; il sert à arrêter la marchette par son crochet. Tout cela peut être facilement observé dans la fig. 6.

La fig. 5 de la même planche représente, en petit, un rejet tendu. Tous les petits branchages que l'on met de chaque côté des rejets se nomment garniture; ils empêchent que le gibier évite le piége en passant à côté.

La fig. 6, même planche, représente très au long un rejet tendu, et en détail toutes les parties. *R* c'est le ressort, *m* le fil qui tient le collet de crin. Ce collet *bbb* doit être étendu sur la marchette, et traîner à terre des deux côtés. Le crochet *c* est fiché en terre avec assez de solidité, afin de pouvoir résister à l'élasticité du rejet. Le piquet *e* doit également être fiché en terre; et la marchette *dd*, que l'on fait longue de huit ou neuf pouces, pour l'ordinaire, ne doit pas être élevée plus de deux pouces. Cette marchette est terminée d'un bout par un crochet, et de l'autre par un cran : c'est au moyen de ce cran que la détente la tient élevée de terre; plus celle-ci est perpendiculaire, et mieux le rejet est tendu. Il faut qu'en

laissant tomber un liard sur la marchette, la détente échappe aussitôt; ce qui prouve que le rejet était tendu selon l'art.

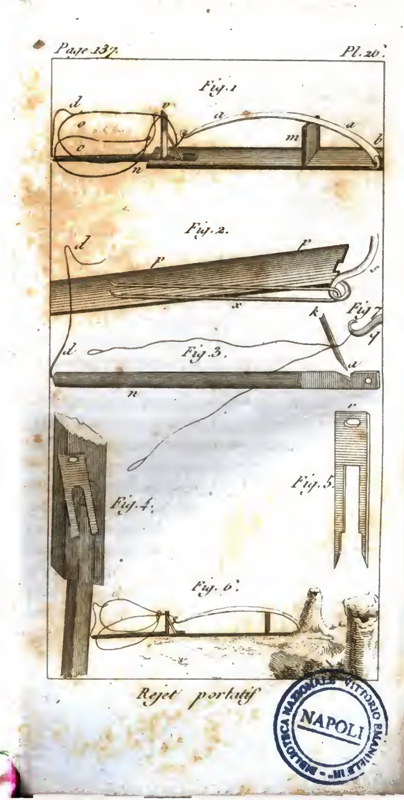
SECTION IV.

Du Rejet portatif.

Ce piége nouveau, dont l'invention est due à un oiseleur français, aussi habile que savant mécanicien, satisfera sans doute les amateurs et ne manquera pas de les intéresser. On le nomme rejet, parce qu'effectivement le mécanisme est le même que celui de la section précédente, et sans être sujet aux mêmes inconvéniens il en renferme tous les avantages.

La terre, trop dure, trop pierreuse, quelquefois trop molle et fangeuse, offre également des obstacles qui s'opposent à pouvoir commodément planter des piquets et tendre des rejets dans certains endroits, quoique excellens d'ailleurs par la quantité des oiseaux et par leur avantageuse situation.

C'est pour remédier à tous ces inconvéniens qu'on propose le rejet portatif. En quelqu'occasion, quelque lieu, quelque temps qu'on le mette en usage, il remplira toujours les vues d'un oiseleur qui saura en apprécier la valeur.



Rejet portatif

Recommandable par sa simplicité, sa durée, son ingénieuse composition, on le préférera sans doute à bien d'autres piéges. Puisqu'on a bien voulu me faire part de cette nouvelle découverte, je me fais un devoir de la communiquer au public avec quelque recommandation.

La figure 1, planche XXVI, est celle d'un rejet portatif tendu. Le ressort *aa* est un fil de fer de moyenne grosseur, auquel on donne dix ou onze pouces de longueur, et même plus, si l'on veut. Une des extrémités *b* est recourbée en anneau, afin de pouvoir jouer en manière de charnière, avec un autre ressort qui se trouve par-dessous; et l'autre extrémité *a* est un peu pliée, pour qu'on puisse y attacher deux collets de crin ou de soie, *oo*. La marchette *n* tient à une planchette où se trouve attaché le ressort; et une autre pièce de bois *m*, solidement adhérente à la planche, qui fait le même effet qu'un chevalet aux cordes d'un violon, ce qui lui fait porter le nom de chevalet, sert d'appui au fil de fer, que l'on contraint de s'abaisser afin de pouvoir tendre le rejet. Au bout de chaque marchette se fiche un bout de laiton, long de trois pouces, qu'on courbe comme il est démontré

par la figure 3 *dd*; il sert à tenir un collet suspendu *d*, figure 1, tandis que l'autre est tendu sur la marchette. A peine un oiseau vient-il toucher la marchette qu'il se trouve pris, ou par le col, ou par les pattes, parce que les deux collets se serrent ensemble par le moyen des ressorts, qui, en se relevant, les tirent avec la plus grande activité.

La figure 2, même planche, représente le dessous de la planche qui sert de base aux ressorts. Un fil de fer, de même grosseur que celui où sont attachés les collets, fait l'effet d'un second ressort *X*, qui empêche le retour du premier quand une fois il est détendu par quelque cause que ce soit. On conçoit donc facilement que ces deux ressorts s'entr'aident mutuellement et contribuent également à tirer les collets. La planchette *p p* doit être proportionnée à la force des ressorts et à la grandeur du piége : on ne lui donne guère qu'un pouce et demi de large quand les rejets n'ont qu'un pied de long.

La figure 3, même planche, représente une marchette qui se fait de huit ou neuf pouces de long. On l'applatit de la longueur d'un pouce et demi, et on l'assujétit à la planchette entaillée pour cela avec une goupille,

qui lui laisse la liberté de mouvoir à la moindre occasion. Le cran *a* sert à la tenir suspendue par le moyen de la détente *k*, attachée à l'extrémité du ressort, figure 7. Le fil de fer ou de laiton *dd* est fiché dans son épaisseur ; il sert, comme j'ai déjà dit plus haut, à suspendre un collet, tandis que l'autre est tendu sur la marchette.

C'est crainte de laisser quelque chose de louche dans cette description, que j'ai fait joindre à la même planche XXVI la figure 4 de l'extrémité du piége, à laquelle est attachée la marchette et l'arrêt.

La figure 5 est celle de l'arrêt. Il se fait d'une petite lame de fer assez forte, haute de deux pouces, à l'extrémité supérieure de laquelle on fait un trou *r*, où l'on passe le collet qui se suspend au grand ressort; l'autre est passé par-dessous.

La figure 6 représente un rejet tendu ; la marchette, comme on le voit dans cette figure, ne doit porter sur rien, afin d'avoir la liberté de jouer. C'est à l'extrémité du premier ressort *q*, figure 7, qu'est attachée la détente. Une de ses extrémités est terminée par un crin *a*, et l'autre prend la forme d'un croissant *k*. Les mêmes occasions qui engagent

à tendre les rejets décrits dans la section précédente, ne doivent pas moins inviter à se servir de ceux-ci, puisqu'ils remplissent les mêmes vues.

SECTION V.

De la Pince d'Elvalski.

ELVALSKI, inventeur de ce piége, le nommait, à juste titre, sa pince de ressource. Voisin d'étangs et de marais les plus abondans en gibier, il était aussi bon tireur qu'habile oiseleur, et quand il n'avait pas eu à la chasse tout le succès qu'il en attendait, c'était sur ces pinces qu'était fondé son espoir. Un marais, près de sa maison de campagne, abondait en oiseaux d'eau de toute espèce. Les *canards* semblaient y faire leur séjour délicieux, et les *morillons*, les *plongeons*, les *poules d'eau*, un printemps continuel; ils n'éprouvaient point, en cet endroit, les atteintes d'un rigoureux hiver, et ils semblaient par degrés y acquérir des droits de naturalisation; mais ils étaient défians et n'approchaient des bords que la nuit; il fallait ELVALSKI pour leur tendre des piéges avec succès. C'était dans les endroits les plus fréquentés de ces oi-



Fig. 4. c

Fig. 1.

Fig. 3.

1 2 l l t

h p p 1 2 l

Fig. 2. l

s s l d d

Pince d'Elvalski



seaux, où il semait ses pinces meurtrières, et il ne les levait jamais qu'elles ne fussent souillées du sang de quelques proies toujours nouvelles.

La figure 1 de la planche XXVII est celle de la pince tendue. Elle se fait d'un gros fil de fer qu'on tourne en spiral; la longueur des branches *p p* doit être proportionnée à leur grosseur; la détente est un petit morceau de bois dur que l'on applatit, dans lequel on plante solidement deux pointes de fer 1, 2, qui servent d'arrêts. Ces pointes doivent avoir assez de force pour résister à l'élasticité du piége. Comme il est rare que la même détente puisse servir indifféremment à plusieurs pinces, chacune s'attache à celle qui lui est propre avec un fil *h*. Dans le milieu de la détente est planté un fil de fer *l l*, qui lui sert de lévier, et qui sert de verge à la marchette *d d*. Le gibier venant à toucher la marchette, qu'on fait, ou d'un morceau de bois de la grosseur d'une plume à écrire, ou d'un petit rameau, oblige la détente à tourner, et fait échapper de ses arrêts le ressort qui le pince par les pattes ou par le col, les deux pièces *ss* du piége venant à s'approcher. Un petit anneau *c* de fil de fer plus fin, embrasse les deux branches de la

pince; on le nomme guide, parce qu'il borne leur extension.

La figure 2, même planche, est celle d'une détente à part. Ses arrêts, 1, 2, sont plantés sur un bord antérieur, afin que, quand l'oiseau touche la marchette, le bord postérieur fasse un point d'appui qui oblige les branches de la pince à échapper de leurs arrêts; le fil de fer *l l* doit donc être assez fort pour contraindre la détente à tourner.

La figure 3, même planche, est celle d'une autre espèce de détente. L'oiseau, pour faire partir ce piége, ne doit pas, comme dans l'article précédent, se poser sur la marchette, ni la faire baisser; c'est le contraire : on attache à un crochet fait au fil de fer *l l*, une amorce, qui, étant prise du gibier, fait tourner la détente en la levant; elle se met par-dessus le piége, comme s'il était retourné. L'anneau qui sert de guide aux branches de la pince, représenté par la figure 4, doit être attaché par ses deux extrémités *c* avec un fil qu'on coupe quand on veut détendre les pinces.

Il faut observer, en tendant ce piége, que la marchette ne touche pas la terre.

La pince, en se détendant, prend souvent les oiseaux par le col, parce qu'elle s'élève; et

on doit avoir la précaution de l'assujétir avec un crochet que l'on fiche en terre, après l'avoir passé dans l'anneau de la pince, afin qu'il s'oppose à ce qu'elle soit entraînée par le gibier en se débattant.

C'est avec le plus grand succès qu'on tend les pinces aux *canards sauvages*; mais il faut qu'elles soient d'un fil de fer de la grosseur d'une bonne plume à écrire, et longues de deux pieds. Pour les oisillons, on ne se sert que de petit fil de fer, observant de ne le point faire rougir, car il perdrait toute son élasticité. On la tend aux oisillons, dans les abreuvoirs, les passages pendant l'hiver, et dans une infinité d'autres occasions que doit savoir saisir à propos la sagacité de l'Oiseleur.

SECTION VI.

Du Trébuchet œdonologique de M. ARNAULT *de Nobleville.*

M ARNAULT, dans son Ædonologie, recommande ce trébuchet, dont on le croit l'inventeur, tant parce qu'il est plus commode, que parce qu'il est un des plus subtils. Il est vrai qu'il peut se mettre à la poche, avantage qu'il a sur tous les autres; mais la détente en est sou-

veut dure, et il n'est pas rare de voir les vers mangés par les *rossignols* sans qu'ils soient pris. On fait maintenant des trébuchets à l'imitation de l'*assommoir du Mexique*, décrit dans la section VIII, classe II, planche XXX; la détente en est si douce, que l'oiseau le plus faible la fait partir.

La figure 1 de la planche XXVIII est celle d'un trébuchet détendu. Il se fait de deux demi-cercles de fil de fer, dont un, *a*, est du double au moins plus fort que l'autre, *bb*, le premier servant de ressort, tandis que l'autre *b b* ne sert que de battant; et celui-ci s'éloignerait même de deux tiers de la force de l'autre, qu'il n'en vaudrait que mieux. Une ficelle ou une corde de boyau, passée en double dans les anneaux *dd* du demi-cercle *a*, doit être tournée comme celle d'une scie par le demi-cercle battant *bb*, dont les deux extrémités *cc* sont un peu recourbées. Dans le milieu de la même corde se passe un crochet ou un grand clou, *n*, que l'on fiche en terre, crainte qu'au moment de la détente du trébuchet il ne s'élève et permette à l'oiseau de s'échapper. Un autre crochet *v* sert de même à arrêter contre terre le demi-cercle *a*. Lorsqu'il est détendu, la détente *m*, comme on le voit dans la

Fig. 1. Fig. 2. Fig. 3

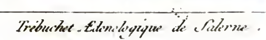

Trebuchet Ædenologique de Salerne.





figure 1, et l'oiseau pris, sont couverts de la toile, que l'on doit laisser un peu lâche, afin que l'oiseau ne s'y trouve point gêné. Cette toile se fait en soie très-fine; on la teint en vert, et mieux en gris foncé.

La figure 2, planche XXVIII, est celle de la détente. Sa base est un morceau de bois de la grosseur du petit doigt; on y fait deux coches *o o*, qui servent d'arrêts aux deux demi-cercles; une autre pièce de bois *q*, traversant la première obliquement, sert à attacher des vers au moyen de plusieurs épingles fichées dans son extrémité 1, 2, 3.

J'ai mis quelquefois en usage le trébuchet dont je parle, dans les tendues d'hiver aux oisillons; mais je me servais d'une autre détente beaucoup plus subtile: c'était un piquet F, figure 3, à l'extrémité supérieure duquel était attachée avec un fil une petite pièce de bois qui retenait le demi-cercle mobile du trébuchet, et étant appuyée dessus à l'endroit V, était retenue elle-même par une coche faite à une baguette qu'il tenait au piquet, comme on peut le voir dans cette figure; ce piquet se fichait solidement en terre derrière le trébuchet. La petite baguette à laquelle on attache les vers, est mobile, quoique retenue au piquet par une

goupille. Il faut, pour tendre le trébuchet, qu'elle soit passée dans le filet, qui, en se fermant, se briserait, si on n'avait la précaution de l'arranger de façon que le cran ne l'arrête point.

Les vers de farine ont toujours été un des plus puissans appâts pour le *rossignol.* Quand on veut tendre un trébuchet dans quelqu'endroit habité par un *rossignol*, on amorce quelques jours auparavant avec des vers attachés à de petites baguettes que l'on fiche en terre de distance à autre; et si les vers ont été mangés plusieurs fois, on est moralement sûr d'attraper bientôt le gourmet.

Pour avoir une idée d'un trébuchet tendu, supposez que vous ayez un *rossignol* à prendre. Cette espèce d'oiseau ne quitte jamais le canton qu'elle se choisit pour y faire son séjour. Attachez à de petites baguettes quelques vers de farine, et plantez en terre ces baguettes amorcées de distance à autre; recommencez deux ou trois fois le même procédé, et placez votre trébuchet dans l'endroit où le *rossignol* n'aura pas laissé les vers; assujétissez le demi-cercle *a* avec un crochet solidement fiché en terre, et le cordeau *c c.* avec un grand clou *n*, crainte qu'au moment de la

détente du piége, l'effort que fera le battant sur la terre ne fasse lever le demi cercle *a*, ce qui livrerait passage à l'oiseau pris. Rapprochez après cela les deux demi-cercles, par le sens opposé à celui duquel ils sont portés mécaniquement à se fermer, et arrêtez-les, ou avec la machine représentée par la figure 2, planche XXVIII, ou bien avec celle qui est indiquée à la figure 3. Le *rossignol*, conduit insensiblement au piége par les vers qu'il trouve dans sa route, venant à toucher la détente, se trouve bientôt renfermé dans le filet, lui et la détente; voilà le gourmet pris.

Il n'y a pas que les *rossignols* qui se prennent à cette espèce de trébuchet, les *moineaux*, *mésanges*, *chardonnerets*, *verdiers*, *pinçons*, *linottes*, etc., y sont aussi exposés qu'eux. J'ai connu un particulier de la Champagne qui s'en fit faire une quarantaine, dans lesquels il prit, pendant un hiver, plus de quatre cents oiseaux. On réussit encore fort bien si on tend ce trébuchet dans le temps des prunes, cerises, dont on l'amorce; on y prend des *geais*, des *grives*, etc.; mais il faut des trébuchets plus grands.

Section VII.

Du Trébuchet battant.

Ce piége est connu par toute la France. On s'en amuse beaucoup pendant l'hiver: on y prend quantité de *chardonnerets*, *tarins*, *pinçons*, *verdiers*, *moineaux*, *mésanges*, etc. On ne peut que rarement prendre des *chardonnerets* et des *tarins* sans avoir des appelans; nom donné à des oiseaux de même espèce, qui sont en cage, et qui appellent les passans; mais pour les *pinçons*, *verdiers*, *moineaux*, *mésanges*, on n'a pas besoin d'appelans: cependant la chasse n'en serait que plus fructueuse.

La figure 1 de la planche XXIX représente un trébuchet battant simple. Ce piége se fait en forme de cage; à ceci près que le dessus doit servir de porte et se fermer élastiquement, au moyen d'une corde *o o*, qui est tortillée comme celle d'une scie. La porte *a* se lève, et sa gâchette est retenue dans le cran de la marchette. On nomme gâchette l'extrémité inférieure de la cloison du milieu de la porte terminée en forme de coin, pour servir à suspendre la marchette en l'accrochant

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Trebuchet batant.





dans le cran *A*, qui est fait à son extrémité *i*, figure 2. Aussitôt qu'un oiseau descend dans le trébuchet, il le détend, et la porte venant à échapper, se ferme avec assez de promptitude pour qu'il soit enfermé. La partie supérieure de la porte *a* doit donner sur la partie *b* du battant. On y met pour amorce du chenevis ou du blé, etc.

La figure 2 est celle de la marchette. On fait à une machine de bois ronde ou plate, de la longueur du trébuchet, six ou sept trous, au travers desquels on passe autant de petits saussais, 1, 2, 3, 4, 5, 6, ou seulement autant de fils de fer. A son extrémité *i* on fait un cran *A* qui sert à tenir la porte du trébuchet ouverte; sa gâchette y étant encochée, il faut que cette machine soit assez légère pour ne pas détendre le piége de son propre poids.

La figure 3 de la même planche représente un trébuchet-battant double; une cage *gg* se trouve entre les deux trébuchets *ab*, *ab*: l'appelant occupe cette cage, et les oiseaux passans, invités tant par celui de leur espèce que par l'appât de quelques grains qu'on met dans les trébuchets, s'y font bientôt enfermer. Cette espèce de trébuchet est plus commode que l'autre pour être accroché aux fenêtres

des maisons voisines de quelque vergers ou exposées à des passages. Cette chasse se fait toute l'année, mais principalement au printemps et en automne.

Section VIII.

De l'Assommoir du Mexique.

Ce piége, nouvellement apporté de l'étranger en France, porte son étymologie, car il assomme le gibier qui devient sa proie. Les Mexicains s'en servent, non-seulement pour chasser aux oiseaux, mais encore aux grandes bêtes; et dans ce cas ils garnissent le battant de l'assommoir de plusieurs pointes d'acier fort aiguës, qui, en tombant sur l'animal, le percent de mille coups. Ils en font qui ont jusqu'à quarante pieds de détente. Ceux dont ils se servent pour prendre des oiseaux, ont deux ou trois pieds. Quelques-uns les garnissent de petites pointes.

Curieux d'essayer de quel succès serait suivie la chasse à l'assommoir en France, un jeune oiseleur français, de mes amis, s'en fit une douzaine, qui n'avaient pas deux pieds de détente. Il les tendit pendant l'hiver de l'année 1774. Je fus témoin de presque toutes les

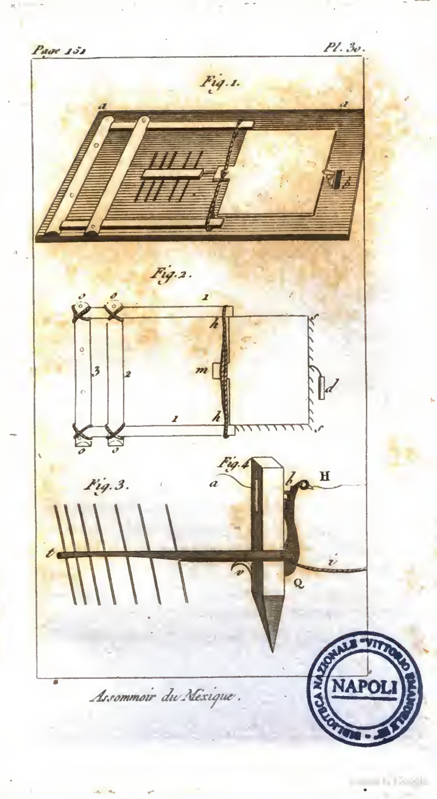
prises qu'il fit, et je vis avec plaisir quel avantage ce piége avait sur tous les autres. Nous supputâmes jusqu'à quel nombre allait la quantité d'oiseaux qu'il avait pris, et nous trouvâmes que, tant *mésanges* que *moineaux*, *pinçons*, et quelques *chardonnerets*, cela montait à plus de quatre cents; il y avait près des deux tiers de *mésanges*. Il ne prenait des *moineaux* que lorsqu'il les tendait à terre.

La figure première de la planche XXX est celle d'un petit assommoir tendu, à prendre des oiseaux. Sur une planche *aa*, longue de deux pieds et demi, assez légère, s'attachent quatre morceaux de bois, dont les deux plus longs, qu'on nomme arbres, doivent être susceptibles d'un peu d'élasticité. Si on attache les deux arbres à la planche, ce ne doit être qu'avec une ficelle, même assez lâche, afin qu'ils puissent librement plier pour faire jouer le battant. Le détraquement *b* est représenté par la figure 4 de la même planche.

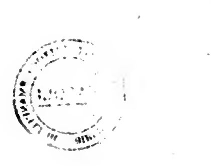
La figure 2, même planche, est celle d'un assommoir détendu, qu'on tend à terre sans avoir besoin de planche. On l'arrête au moyen de trois crochets que l'on fiche fortement en terre; un qui accroche la pièce de bois 3, et les deux autres qui assujétissent les deux

arbres *II*; les deux pièces 2 et 3 s'attachent solidement aux deux autres *II*, par le moyen d'un fil de fer ou d'une ficelle *oooo*, quand ils sont accrochés les uns dans les autres. Les arbres doivent leur ressort à une corde *hh*, que le menton *m* de la planche de l'assommoir *ss* sert à bander à volonté; il faut que cette planche puisse passer et repasser dans le châssis, afin qu'on le débande quand on ne s'en sert pas; le triquet *d* s'attache dans le milieu de la planche.

La figure 3, planche XXX, est celle de la marchette; elle ressemble assez à celle du trébuchet battant. C'est à l'industrie de l'Oiseleur à s'en fabriquer à son usage, ne pouvant prescrire de règles pour leur composition; les uns les font avec de petites branches, les autres avec plusieurs petites planchettes en croix; mais pour moi, je donnerais la préférence à celle dont je joins ici la figure, on a la commodité d'entrelacer sur les fils de fer quelques brins de paille, de laquelle les oiseaux ne se défient point, et une petite machine de fer *v* sert de point d'appui, afin que l'oiseau abaisse le levier *t* en s'y posant, et que le fil *i*, qui répond à la gâchette *H* du détraquement, figure 4, fasse échapper le triquet de son cran.



Assommoir du Mexique.



La figure 4 de la même planche est celle du détraquement de ce piége. Le triquet attaché par un fil *a* au battant de l'assommoir (voyez *d*, fig. 2) se fait en fer. Il doit passer dans la mortaise *e* du piquet, et reposer par son extrémité *b* sur un cran de la gâchette. On proportionne, au moyen des crans, la dureté de la détente à la force du gibier qu'on veut prendre ; il faut que le gibier tire le fil *H* pour que le piége se détende ; la gâchette *Q* se fait également en fer.

Il faut observer qu'on peut faire jouer l'assommoir de quel côté qu'on veut, c'est-à-dire ou dedans ou dehors le châssis. Dans le premier cas, la marchette se trouve dans le châssis, et le détraquement derrière ; dans le second, au contraire, la marchette se trouve en dehors du châssis, et le détraquement entre les deux pièces de bois 2, 3. La figure 1 est celle d'un assommoir tendu, et la fig. 2 celle d'un assommoir détendu ; on voit que ceux qui s'attachent sur des planches, se détendent en châssis, au lieu que ceux qu'on tend à terre se détendent hors de châssis.

Les mêmes appâts qui servent aux autres piéges, peuvent servir à celui-ci. Quand on ne se sert pas de marchette, on attache une

amorce à un fil qui ait assez de force pour tirer la gâchette, observant de passer ce fil dans un petit crochet que l'on fiche en terre près de l'amorce.

TROISIÈME CLASSE.

Des Piéges dont le mobile est un poids.

Section Première.

Des Pantières.

La chasse à la pantière n'est pas moins récréative que fructueuse quand on se trouve dans de bons passages à *bécasses*, qu'on est riche en harnois, et qu'on ne s'épouvante pas de la besogne. On pourrait faire cette chasse deux fois l'année avec assez de fruit, si les *bécasses*, dans leur passage au printemps, suivaient, comme en automne, les vallons et les clairières marécageuses des bois; mais cherchant à s'accoupler, et ne trouvant pas d'ailleurs à s'amuser dans les vallons, elles tombent dans les taillis proche des hautes futaies, et s'il est arrivé qu'on en ait pris quelques-unes dans cette saison, c'est une faveur que l'on a dû moins à la saison qu'au hasard.

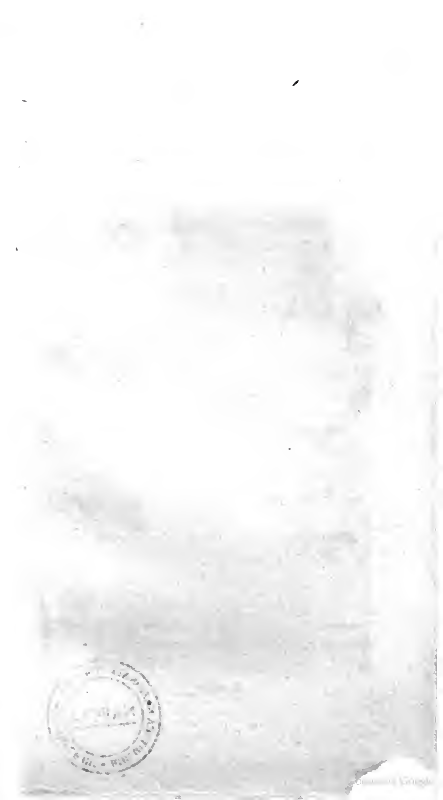
Vers le milieu de l'automne, les *bécasses*

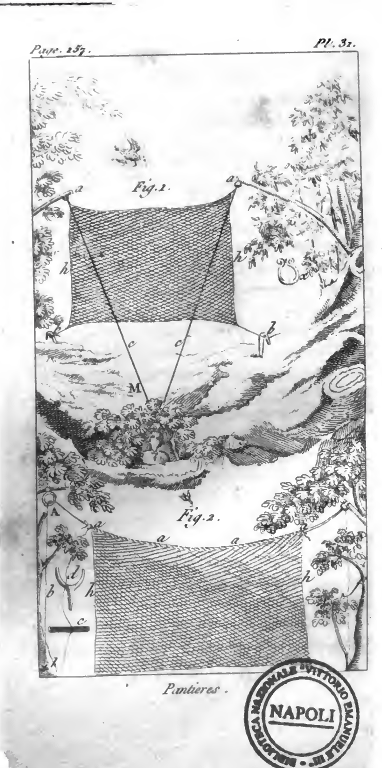
commencent à repasser, et suivent, dit-on, les mêmes routes qu'elles ont suivies la première fois de leur passage. Je ne dirai rien de leur manière de voyager, ce n'est pas là l'objet que je me suis proposé de traiter; il me suffit d'enseigner quels sont les endroits qu'habitent les *bécasses* par préférence, leur chute et leur passage, afin qu'un oiseleur puisse leur tendre des piéges à coups sûrs, et mettre à profit les découvertes que mes exercices m'ont permis de faire.

Si dans un bois de haute futaie il y a un vallon creux et étroit, arrosé d'une fontaine, ou qu'aux environs de là il y ait quelque marécage, quelque terre glaise et fangeuse, ou bien que ce vallon soit un pré garni de chaque côté d'un bois haut, sombre et épais, voilà, à n'en pas douter, des passages excellens pour les *bécasses*, et la chasse avec les pantières ne peut manquer d'y être suivie du plus favorable succès.

Un temps calme et sombre, des environs tranquilles et abrités, une légère pluie tombée le matin, sont autant d'indices d'où un oiseleur doit tirer les plus favorables pronostics.

On fait des pantières de deux espèces : les unes se nomment pantières simples, et les au-





Pantieres.

tres pantières contre-maillées ou à bouclettes; en voici les descriptions:

ARTICLE PREMIER.

De la Pantière simple.

Ce filet n'est composé que d'une nappe simple fort longue, et haute de vingt-quatre ou trente pieds; il doit être tendu de façon que la *bécasse* venant à y donner, soit entraînée par le poids de la nappe où elle passe le col, et qu'elle se trouve embarrassée dans ses plis.

La figure 1 de la planche XXXI est celle d'une pantière simple tendue. Une nappe *hh*, dont les mailles ont deux pouces et demi de large, faites d'un fil fort, longue de cent pieds et haute de trente, est attachée aux quatre coins par quatre forts cordeaux *aa* et *bb*. Les deux marqués par les lettres *aa*, *cc*, sont très-longs, afin que la pantière puisse, après être détraquée, tomber jusqu'à terre; les deux autres *bb* sont courts, et tiennent la pantière à deux piquets solidement fichés en terre: deux fortes perches qu'on attache aux arbres voisins, servent à tendre la pantière au moyen de deux anneaux de fer *aa*, par où l'on passe les cordeaux *cc*, et ces deux cordeaux

sont accrochés dans une espèce de loge *M*, que se construit l'oiseleur dans le milieu du vallon. Aussitôt qu'une *bécasse* vient à donner dans le piége, le chasseur attentif le détraque, court se saisir de sa proie, et retend bien vîte.

Les anneaux qui s'attachent aux deux perches doivent être faits à l'imitation de celui que la figure *x* représente ; c'est une boucle de fer dont on recourbe les extrémités afin de pouvoir y passer des cordeaux pour l'attacher solidement aux perches. Il faut veiller à ce qu'il ne se rencontre rien qui s'oppose au passage libre des cordeaux de la pantière, et savonner avec soin tout ce qui est exposé au frottement.

La hutte ou loge doit être creusée en terre, et couverte de quelques branchages qui ne semblent point avoir été apprêtés, car les *bécasses* sont fines ; et si elles se doutaient de la moindre chose, elles s'éleveraient pour passer par-dessus le filet, ou bien se jeteraient dans le bois pour l'éviter.

Il est très-facile de se dispenser de faire une hutte dans le milieu du vallon, en y suppléant le détraquement que la figure 4 de la planche XXX représente. Il faut qu'il soit so-

lidement fiché en terre ; on attache un triquet aux cordeaux des pantières, qui sert à les tendre avec le détraquement ; une ficelle qui tient à la gâchette, et assez longue pour pouvoir être tirée par le chasseur caché dans le bois à côté du filet, suffit pour remplir les mêmes vues que la hutte, et aussitôt qu'il voit donner une *bécasse*, il tire la ficelle qui est attachée à la gâchette, et le triquet des cordeaux de la pantière venant à échapper, le filet tombe avec la plus grande dextérité.

Article II.

De la Pantière contre-maillée.

La figure 2 de la planche XXX représente une pantière contre-maillée étendue. On la nomme contre-maillée, parce qu'elle est faite de trois nappes : deux se nomment aumées, elles sont à grandes mailles ; et l'autre s'appelle simplement nappe ou toile, elle occupe le milieu du filet, ses mailles sont en losanges et n'ont que deux pouces de large.

Un fort cordeau, qui sert à les unir supérieurement, sert aussi à les suspendre comme on fait d'un rideau de lit, au moyen des bouclettes qui y sont attachées de demi en demi-

pied ; on passe un autre cordeau cablé dans ces bouclettes *aaa*, sur lequel elles jouent comme un rideau sur sa tringle; ce cordeau *A bb* sert à tendre la pantière : on la bande assez pour que le bas du filet soit éloigné de quatre pieds de terre. Voici la manière de tendre la pantière à bouclettes :

Une forte ficelle *f*, quand le premier cordeau est bandé, sert à développer et étendre le filet; elle est attachée à un coin de la pantière, et doit être libre, afin que le chasseur, venant à détraquer le piége, le filet tombe, et que toutes les bouclettes *aaa* se ramassant, puissent ne pas être retenues par ce petit cordeau. Pour que le filet fasse bien son effet, il doit, en tombant, se plisser et envelopper sa proie.

Le chasseur doit avoir la plus grande attention, afin de ne pas laisser échapper l'occasion favorable de détraquer la pantière, car si on ne la saisit pas, la bécasse venant à y donner, elle recule, se débarrasse et évite le piége.

Le détraquement le plus usité pour cette espèce de filet, est un crampon de fer, en forme de croissant *d*, terminé par une vis en bois, que l'on fiche diamétralement dans l'arbre qui répond à la pantière ; un petit mor-

ceau de bois *c* attaché au cordeau sert de triquet; il s'arrête sous les cornes du crampon *d*; et quand il se présente une occasion de détraquer le piége, on fait échapper le triquet, et la pantière tombe aussitôt.

Le moment favorable pour cette chasse est trop précieux et trop court pour qu'on ne prenne pas les précautions nécessaires d'éviter tous les obstacles qui pourraient s'opposer à ce qu'on l'emploie avec fruit. Il commence une demi heure après le soleil couché, et ne dure guère qu'une heure, selon que le temps est plus ou moins couvert. Le filet doit être tendu au soleil couchant; et lorsqu'on vient à le détendre pour quelque cause que ce soit, on doit le retendre bien vîte.

Comme il serait trop pénible pour un chasseur de monter sur les arbres pour y attacher les perches, anneaux, etc., toutes les fois qu'il se propose de faire cette chasse, il peut laisser ses cordeaux tendus, auxquels il ne fera qu'attacher son filet quand il reviendra. Il est vrai que nous ne sommes plus dans ces temps heureux où la bonne foi était le seul guide des hommes. Ce temps, s'il fut jamais, a bien fait place depuis à l'envie et au désir de se nuire mutuellement; c'est pourquoi je ne conseille

de laisser ses cordeaux qu'au cas où l'on soit sûr qu'ils ne seront pas découverts par des rôdeurs.

Comme il est rare qu'on trouve de ces filets tout faits chez les marchands de harnois pour la chasse, il faut les commander, faire choix de bon fil et de forts cordeaux, qu'on fait teindre en brun; ce qui en conserve le fil et le rend moins apparent au gibier

Section II.

De la Chasse du Merle à l'araigne.

L'araigne est un filet qui a sept ou huit pieds de hauteur, sur neuf ou dix de large. On le fait de fil menu, fort et teint en brun, et mieux vaut encore de soie. On passe dans le rang des mailles d'en haut une ficelle de la longueur du filet, à chaque bout de laquelle s'attache un petit coin de bois qu'on nomme triquet; on se munit d'une perche légère de la hauteur de neuf ou dix pieds, pointue du gros bout, et fendue à son extrémité supérieure.

Quand on sait qu'il y a des *merles* dans une haie, on tend son filet dans le milieu; la perche en soutient un côté, tandis qu'une branche de la haie soutient l'autre. S'il arrivait que la haie

ne fût pas assez haute, on se servirait d'une autre perche égale à la première, qu'on planterait dans la haie pour suppléer au défaut de son élévation. Il faut, pour que le filet soit bien tendu, qu'il tombe à la plus légère secousse; d'où on peut conclure qu'on ne peut faire cette chasse quand il fait du vent.

Lorsque tout l'équipage est tendu, on fait un circuit pour se rendre à l'extrémité de la haie et amener au piége les *merles* qui s'y trouvent, observant de se montrer et de la battre du côté où n'est point tendu le filet, afin de faire passer de l'autre le gibier pour qu'il donne dans le piége. Cette chasse se fait sur la fin de mars et pendant le mois d'avril. On doit choisir un temps humide et couvert, parce qu'alors le *merle* vole bas le long des haies.

Section III.

Du Trébuchet sans fin.

Ce piége se nomme trébuchet sans fin, parce qu'il se retend lui-même aussitôt qu'il a été détendu par quelque cause que ce soit. Il renferme non-seulement les avantages des autres trébuchets, mais il a encore de plus

qu'eux, qu'on peut y prendre des bandes entières d'oiseaux, sans que l'oiseleur soit obligé d'y mettre la main. On y prend des *tarins*, *chardonnerets*, *pinçons*, *moineaux*, *mésanges*, etc., dans toutes les saisons; mais la plus convenable pour les *mésanges*, les *pinçons*, et les *moineaux*, est en hiver. On peut porter un ou deux trébuchets de cette espèce au bois, si on veut prendre des quantités prodigieuses d oiseaux sans presque s'en mêler.

On peut, au moyen de ce trébuchet, se monter une volière de différens oiseaux, sans qu'on ait besoin d'y apporter le moindre soin; voici comment: Lorsqu'on a destiné un endroit propre à élever des oiseaux de toute espèce, on y pratique deux ou trois ouvertures qui aient communication de l'extérieur à l'intérieur de la volière, par où les oiseaux puissent entrer sans pouvoir en sortir, au moyen d'une bascule, fig. 4, *H.* qui se suspend à chaque trou. On place après cela à chaque ouverture de la volière que je suppose être une chambre ou un cabinet destiné à cet usage, un trébuchet sans fin, tel que je vais le décrire. On met dans chaque trébuchet un appelant de différente espèce, avec de l'amorce analogue à la nourriture des différens oiseaux; et si cette



Trebuchet sans fin.

volière est bien exposée, on peut s'attendre à jouir souvent de l'agrément de trouver dans sa volière quelque proie nouvelle, sans qu'on s'en soit mêlé.

La figure 1, planche XXXII, est celle du trébuchet. C'est une cage qui est partagée en trois; une, supérieure, qui sert de trébuchet-battant, et deux inférieures, dont une sert de logement à l'appelant, et l'autre aux oiseaux qui se prennent. Invité, tant par la présence d'un de son espèce, que par l'appât qu'il voit dans le trébuchet, le premier oiseau qui y descend est bientôt enfermé et basculé dans la cage inférieure, qui se referme jusqu'en attendant pareille occasion. Le trébuchet se trouve retendu aussitôt, et il est toujours prêt à prendre tous les oiseaux qui s'y présenteront, sans qu'il puisse s'en échapper un seul.

C'est pour éviter de répandre du louche dans le mécanisme de cette machine, qu'on n'a pas représenté les grillages tels qu'ils sont dans une cage ordinaire. Je crois qu'il suffit d'avertir le lecteur qu'il se figure toujours que cette cage soit grillée de toute part, et qu'on n'en a voulu représenter que l'âme ou le mécanisme. La porte du battant *a* est

double, et ses deux côtés doivent être parfaitement égaux. Une extrémité de son arbre, axe ou rouleau, est terminée par la bobine, sur laquelle on envide la ficelle du poids *M*, de façon que, par le mouvement que le poids doit communiquer au battant décroché, le côté *a* recouvre l'endroit *V*, et tourne jusqu'à ce qu'il soit arrêté par la marchette *L*. Cette marchette, qui est aussi susceptible d'un petit mouvement qu'elle reçoit de son poids *o*, doit, comme je viens de le dire, retenir la porte ou le battant *a* chaque demi-tour. Aussitôt qu'un oiseau descend par l'endroit *V* sur la marchette *L*, la porte échappe, le couvre, l'oblige de passer dans la petite cage *s*, grillée de tout côté, comme on doit le supposer; ou à peine se pose-t-il sur la bascule *H*, qu'il descend dans la petite cage inférieure à côté de l'appelant, d'où il ne peut sortir. Quand on me fit part de ce piége, il était construit de façon que la cage inférieure était commune de l'appelant avec les oiseaux pris; mais comme il arrivait souvent qu'un oiseau emprisonné avec l'appelant, se vengeait sur celui-ci du malheur de sa captivité, et qu'il en résultait un combat presque toujours sanglant, de manière que l'appelant ne pouvait plus

faire son devoir, parce qu'il était troublé et de mauvaise humeur, je pris le parti de séparer la cage inférieure en deux parties, afin qu'une ne servît qu'à loger l'appelant, et l'autre à recevoir les étrangers, ou à les faire passer dans une volière, comme on l'a vu ci-devant. Cela m'a réussi à merveille : le succès de la chasse n'en est devenu que plus favorable, et j'ai mis fin à ces querelles, qui donnaient de la défiance aux oiseaux qui en étaient témoins.

La figure 2 est celle de la porte ou battant, dessinée séparément. La petite bobine *T* doit être emmanchée à son extrémité, et le fil de fer *I*, de chaque côté, doit être retenu par l'arrêt *E* de la marchette que représente la figure 3.

La fig. 3 *L* est celle de la marchette, vue séparément. Le mouvement qu'elle reçoit de son poids *o* doit être fort borné; et pour que la détente en soit douce, son arrêt *E* ne doit pas engager plus de trois lignes de fil de fer *I* de la porte, figure 2, afin que le plus léger oiseau du monde la fasse abaisser.

La figure 4 *H* représente la bascule. Son poids *o* doit être un peu plus fort que celui de la marchette : c'est la traverse de la cage qui en borne les mouvemens. Il faut qu'un oiseau,

après avoir été enfermé dans cette petite cage *s*, soit culbuté par la bascule à côte de celle où est l'appelant : ce qui se fait dans un clin-d'œil.

Les figures 2, 3 et 4, doivent être égales en largeur. On pourrait peut-être se trouver embarrassé au sujet du grillage fixe *s*, figure 1, le croyant un obstacle qui s'oppose à ce que la porte du trébuchet tourne toujours quand la marchette est abaissée ; mais il faut observer que ce grillage, quoique fixe, est absolument semblable, tant pour le nombre des fils de fer, que pour leurs arrangemens, aux deux côtés de la porte, qui doivent y passer sans rencontrer le moindre empêchement. On peut comparer ceci à deux peignes égaux pour la largeur de leurs dents, qu'on ferait passer l'un dans l'autre.

Dessous la marchette est un grillage fixe et transverse, sur lequel on attache une plaque de fer-blanc, dont les bords sont relevés : on y met du chenevis pour servir d'appât aux oiseaux.

Section IV.

De la Mésangette.

De tous les moyens de prendre des mésanges pendant l'hiver, il n'en est point de si usité dans nos campagnes que la mésangette : les paysans la nomment mésangette ou balongette. En hiver, ils font de cette chasse une de leurs plus sérieuses occupations, s'en amusent et s'en régalent : ils se construisent un certain nombre de mésangettes qu'ils tendent dans leurs jardins, leurs cours, sur des murs, des toits, des fumiers même ; ils les posent sur des bouchons de paille, qui engagent les oiseaux à en approcher, dans l'espérance d'y trouver quelques graines, et ils y prennent considérablement d'oisillons, et de mésanges surtout.

La figure 1 de la planche XXXIII est celle d'une mésangette tendue. Il ne doit y avoir que quatre ou cinq doigts d'intervalle entre la porte et sa mésangette, car s'il y avait plus de distance, elle ne tomberait pas assez précipitamment, et l'oiseau s'échapperait.

La figure 2 est celle d'une mésangette commencée. On fait cinq trous à une planche,

dans lesquels on fiche cinq petits piquets, dont deux plus longs servent à attacher la porte; celui du milieu, *A*, se nomme pivot; il a deux pouces de hauteur, et les deux autres piquets en ont trois. On bâtit une mésangette avec des petits bouts de sureau ou de saule sur la planche, jusqu'à ce qu'on soit venu à la hauteur des piquets; et on doit, entre chaque bâton, laisser un petit intervalle, par où les oiseaux voient en dehors la graine qui y est mise pour servir d'amorce. Une autre planche, à laquelle on fait deux trous, qui servent à l'arrêter avec une ficelle, est la porte; elle doit être pesante, et ne laisser, lorsqu'elle est fermée, aucun intervalle par où l'oiseau puisse s'échapper.

La figure 3 représente un des bâtons taillé comme il le doit être pour construire une mésangette. Les deux extrémités *vv* doivent être remplies par les piquets *aaaa*. Ces bâtons se posent par paire; un toujours opposé à l'autre. Les quatre premiers qui se trouvent sur la planche doivent être plats, pour que le chenevis, appât le plus puissant pour les mésanges, ne s'échappe point: on garnit pour cet effet l'intervalle qu'il pourrait y avoir avec de la terre glaise.

La figure 4 de la même planche XXXIII

est celle d'une planchette fort mince, qui, avec une pareille mise en croix, sert de marchette au piége. Un petit morceau de bois, de la longueur du petit doigt, posé sur les planchettes, soutient la porte à demi ouverte; et le premier oiseau qui vient à toucher les planchettes, les fait culbuter, et la porte, en se fermant, l'emprisonne.

SECTION V.

Des Fossettes.

Presque par-tout les bouviers s'occupent, pendant l'hiver, à faire la chasse aux oiseaux, en se creusant dans les haies habitées par les *merles*, les *grives*, etc. des trous qu'ils nomment fossettes. Le danger qu'il y a de laisser leurs bestiaux errer dans la campagne, n'est pas urgent comme en été; ce qui fait qu'ils peuvent, sans s'exposer à manquer à leur devoir, mettre à profit cette petite industrie; en conséquence, ils se creusent des fossettes de quatre ou cinq pouces de profondeur, sur douze de long et six ou sept de large. Pour porte ils se servent d'un gazon, quelquefois d'une tuile ou d'une pierre plate, qu'ils tendent au moyen d'un quatre de chiffre, repré-

senté par les fig. 3 et 4 de la planche XXXIV. Ils mettent dans ces fossettes, pour servir d'amorce, du chenevis, du blé, des vers de terre, des baies de genièvre, etc. et ne manquent jamais de prendre une assez grande quantité de *merles*, *grives*, *geais*, *gros becs*, etc.

SECTION VI.

Des Tendues d'hiver.

Les campagnes seraient bien plus abondantes en oisillons, si les paysans désœuvrés, pour la plupart, en hiver, ne s'occupaient à leur tendre mille différens piéges dans les temps où la faim et le besoin les amènent aux villages. Lorsque la neige recouvre la terre depuis quelques jours, ils nettoyent un endroit dans leur jardin, où ils tendent des portes ou bien des claies, dont le tissu est serré, et de leur écurie ou grange ils tirent la ficelle qui tient le piége tendu, sans se déranger de leurs occupations, que pour aller lever leur capture et retendre les piéges. Ils porteraient bien plus loin la destruction, s'ils connaissaient le châssis représenté dans la planche suivante.

Voici la description.

La figure 1 de la planche XXXIV est celle

d'un filet monté sur un châssis de bois, 1, 2, 3, 4, qu'on fait ordinairement de huit ou neuf pieds de long sur quatre et demi de large.

On y attache quatre pieds *aaaa*, qui doivent être mobiles, et se plier aussitôt que le châssis perd son point d'appui. Il y a un cinquième pied postiche *b*, portant d'un bout sur une brique *c*, et retenant légèrement de l'autre le châssis, toujours prêt à tomber, lequel doit être tiré par le chasseur lorsqu'il le juge à propos. Le principal avantage de ce piége, est qu'il ne cause pas de défiance aux oiseaux, et que lorsqu'il perd son support il tombe avec égalité et n'échappe rien. Il y a des oiseleurs qui ne mettent que deux pieds au châssis ; mais il arrive souvent qu'en se détendant il touche terre devant, tandis qu'il en est encore bien éloigné derrière, ce qui permet aux oiseaux de s'échapper librement. Il faut préparer une place avant de tendre cette machine, dans laquelle on répand de la paille menue et quelques grains de blé, et on met, sous chaque pied de ce piége, une brique ou pierre, crainte que, s'enfonçant trop dans la neige ou la terre, il ne tombe pas avec assez de précipitation.

La figure 2 de la même planche est celle d'une porte tendue à la manière des gens de

campagne. Quand ils veulent attraper des oiseaux pendant l'hiver, ils se servent d'une porte plate *mm*, qu'ils tiennent soulevée avec un bâton long d'un pied, à l'extrémité *q* duquel est attachée une ficelle *ca*, qu'ils ont soin de tirer quand l'occasion se présente. Ils la passent sous un crochet *o* qu'ils fichent en terre, crainte que les oiseaux ne s'aperçoivent du mouvement de la ficelle, et c'est de la même manière qu'ils tendent la claie.

La figure 3 est celle d'un quatre de chiffre ordinaire. Il sert à tendre différens piéges de cette classe. Il est composé de trois pièces : une qu'on nomme pivot; l'autre, support, et l'autre, traverse. Le pivot reste droit; le support 2 est toujours placé obliquement : c'est sur lui que pose immédiatement le piége, et la traverse 3 coupe ceux-ci d'une ligne horizontale : c'est cette même pièce qui doit être touchée par le gibier, pour que le piége se détende.

La figure 4 est celle d'un nouveau quatre de chiffre, dont la traverse est une marchette que le plus léger oiseau du monde peut faire tomber, puisqu'on adoucit à volonté la détente, en creusant plus ou moins les crans de la tra-

verse, et en les proportionnant à la pesanteur du piége.

La figure 5 est celle d'une traverse faite avec une branche pour servir de marchette. Elle a quelqu'avantage sur les autres, attendu qu'elle cause moins de défiance.

La figure 6 représente la marchette qui peut servir de traverse à un quatre de chiffre : elle a deux coches assez profondes ; la première *a* 2 reçoit l'extrémité *a* 1 du support, l'autre *b* reçoit et elle est reçue dans celle du pivot *c*, tandis que l'extrémité *t* de celui-ci est reçue dans la coche ou support ; ce qui forme parfaitement un quatre de chiffre, comme on le voit par les fig. 3 et 4.

C'est avec ces quatre de chiffres que les habitans de la campagne prennent des oiseaux de toute espèce quand ils se rendent à leurs nids : il faut pour cela que les nids soient construits sur la terre : ils se servent d'une pierre plate qu'ils posent sur un quatre de chiffre, et si un oiseau vient à le détendre, il se trouve bientôt enfermé, et souvent écrasé dans son nid.

TRAITÉ SUCCINCT

DU ROSSIGNOL,

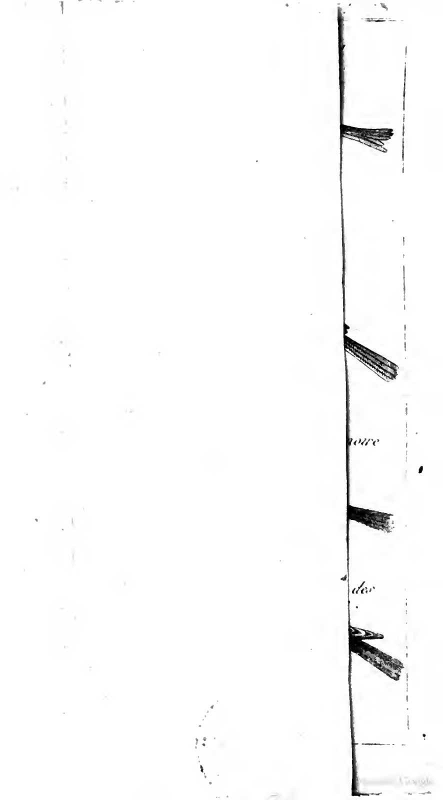
Et d'un grand nombre d'*oiseaux de volière* ou de *chant*, avec la manière de les nourrir, les élever et empailler;

SUIVI

D'un petit Traité général sur diverses Chasses.

PAR J. C.....

ıré
sa
les
le.
u-
;e,
sse
est
est
u-
de


noire
des

AVICEPTOLOGIE
FRANÇAISE.

TROISIÈME PARTIE.

Oiseaux de Volière.

TRAITÉ SUCCINCT
DU ROSSIGNOL.

Le Rossignol est un oiseau solitaire, célébré de tout temps, si connu par le charme de sa mélodie, qu'il tient le premier rang parmi les oiseaux de chant, ce qui le fait appeler le chantre de la nature. On en distingue de plusieurs espèces.

Le *rossignol franc* est un oiseau de passage, plus petit que le *moineau*, quoiqu'il paraisse plus long, mais infiniment plus léger; il est très-timide, craintif, surtout quand il n'est pas apprivoisé; et c'est à cette timidité naturelle qu'on a attribué l'habitude qu'il a de

remuer souvent la queue ; le mâle chante avec agrément, mais la femelle est muette. Cet oiseau est si jaloux, soit pour chanter, soit pour voyager, qu'on n'en voit jamais deux ensemble ; mais aussi aucun oiseau ne montre plus d'attachement et d'amour pour sa femelle, et plus de soin pour ses petits, qu'il élève avec tendressse, et qu'il instruit à chanter.

Il a le bec longuet, tendre, flexible, noirâtre, et quand il l'ouvre il fait voir un large gosier de couleur jaune-orangé. Il a la tête, le cou et le dos couverts d'un plumage fauve. La gorge, la poitrine et le ventre sont d'une couleur cendrée.

Chasse du Rossignol.

Le temps le plus propre pour prendre le *rossignol* est depuis le commencement d'avril jusqu'à sa fin. Ceux qu'on prend dans les premiers jours de mai étant déjà accouplés, sont plus long-temps en cage avant de chanter, ne pouvant facilement oublier leurs femelles et leurs amours.

Depuis le lever du soleil jusqu'à dix heures du matin, est l'heure la plus favorable pour

prendre le *rossignol*, parce que cet oiseau n'ayant point mangé de la nuit, cherche le matin les vermisseaux, les mouches, les fourmis ou leurs œufs, et autres petits insectes qui lui servent de nourriture; c'est donc le temps de la journée le plus propice pour l'appâter par des vers de farine, dont cet oiseau est extrêmement avide.

La veille du jour que l'on destine pour cette chasse, il faut aller le soir dans le bois où l'on aura entendu chanter les *rossignols*. On examinera les divers endroits où ils chantent; on prendra une petite baguette, longue d'environ un pied, affilée par un bout et fendue par l'autre, pour y mettre deux vers de farine enfilés d'une épingle; on enfoncera cette baguette trois pouces en terre, environ à vingt ou trente pas de l'endroit où l'on aura entendu chanter le *rossignol*, la plaçant de manière que l'oiseau puisse aisément l'apercevoir de dessus son arbre. On aura soin de ratisser légèrement la terre autour de la baguette; il faudra placer de la sorte autant de baguettes que l'on voudra prendre de *rossignols*. Après ces dispositions on se retirera jusqu'au lendemain matin.

De retour à la maison, on doit accommoder

une cage en dehors de la fenêtre, où l'on aura soin de l'attacher solidement, à couvert de la pluie, pour y rester toute la saison que chante le *rossignol*; on y mettra à manger et à boire, ainsi qu'on le dira sur la manière de nourrir ces oiseaux. La grille de la cage doit être entièrement couverte de serge ou d'une toile verte, de façon qu'il n'y entre aucun jour par les côtés. L'exposition du midi fatigant le *rossignol*, à cause de la trop grande chaleur, il convient, autant que possible, de l'exposer au levant, afin de lui éviter le desséchement de sa voix, et même l'aveuglement au bout de quelques mois, par cette chaleur qu'il éprouve dans une cage fermée par les quatre côtés.

Le lendemain matin, vous allez à l'endroit où vous avez planté la veille vos baguettes; et si vous n'y trouvez plus les vers de farine, il est vraisemblable que le *rossignol* cherchant sa nourriture les aura mangés, et qu'il ne tardera pas à revenir au même endroit pour voir s'il en trouvera d'autres. Vous tendrez alors votre filet à l'endroit de la baguette, et vous râclerez un peu la terre pour la rendre fraîche, ce qui attirera naturellement le *rossignol*, qui y viendra chercher les vers de terre et autres insectes qui lui servent de nourriture.

'et animal étant naturellement curieux, il ne ianquera pas de revenir pour voir ce que ous aurez fait. Il faut avoir l'attention de endre le filet de manière que l'oiseau puisse oir les vers de farine attachés à l'épingle ; si : *rossignol* s'envole pendant qu'on tend le let, il ne faut pas s'en inquiéter, mais tendre galement et s'éloigner un peu; il ne tarera pas à revenir au même lieu. Au reste, il ourrait arriver qu'il fût aller chanter à quel-u'autre de ses endroits favoris, et qu'on s'im-atientât de l'attendre; en ce cas-là, il n'y aura u'à aller où il chante, et lui jeter une pierre our l'obliger de retourner du côté du filet.

Le *rossignol* attrapé sous le filet, il faut le rendre d'une main en dessus avec le filet, : de l'autre main lever le filet de terre, lui iisir les deux pattes par dessous et le dégager oucement des mailles. Cela fait, on le mettra ans un petit sac de taffetas fait exprès, dont on : sera muni. Ce sachet doit avoir six pouces e longueur sur deux de largeur, et s'ouvrir ar les deux bouts comme une bourse. On issera un des bouts fermé, et par l'autre bout n fera couler le captif dans le sachet, ayant oin de ne pas lui chiffonner les aîles ni la ueue.

De la Manière de gouverner les Rossignols pris, de les sevrer de leur nourriture ordinaire, et de les faire chanter promptement.

On a déjà dit qu'il fallait placer la cage au soleil levant, de préférence, à couvert de la pluie par un petit toît ou auvent de planches au-dessus de la cage; on pourrait également la placer dans l'intérieur d'une petite chambre ou cabinet, ayant soin de laisser la fenêtre ouverte jour et nuit, et ne l'effaroucher, ni le distraire le moins possible de son chant, en lui donnant à boire et à manger. On se servira pour cela de deux petits pots de faïence plats comme les petits pots de pommade; on mettra dans l'un de l'eau, sur laquelle on jetera deux ou trois petits vers de farine qui surnageront, afin que le *rossignol* les voie remuer, et qu'en les prenant il s'aperçoive qu'il y a de l'eau dans ce pot; dans l'autre, vous mettrez vingt-cinq vers de farine pour servir de nourriture à l'oiseau dès son entrée. En le sortant du sachet et le mettant en cage, on aura soin de lui faire avaler quelques gouttes d'eau pour le rafraîchir de la fatigue du trans-

port, en lui plongeant le bec dans l'un des petits pots. Le *rossignol* reste quelque temps tranquille, étonné de sa nouvelle demeure; mais il ne tarde pas à se rassurer; et sa gourmandise, qui se réveille à la vue des vers de farine, lui fait bien vîte oublier sa compagne et la perte de sa liberté. Quatre heures après que le *rossignol* est en cage, il faut l'aller visiter, entr'ouvrir légèrement sa cage, et tirer avec deux doigts le pot aux vers de farine, qui doit être placé à l'entrée, pour y en remettre vingt-cinq autres; on couvrira en même temps le fond du pot d'un peu de pâte dont on donnera la description, pour lui servir de nourriture ordinaire. Sur les sept heures du soir, on lui donera encore vingt-cinq vers, dont on coupera quelques-uns en deux avec des ciseaux, afin que la pâte qui est dans le pot s'y attache à cause de l'humidité qui sort des extrémités coupées, et que le *rossignol* en puisse avaler insensiblement pour en prendre peu à peu le goût.

Le second jour, on lui donnera la même quantité de vers en trois fois, à huit heures du matin, à midi et à sept heures du soir, ayant soin de couper tous les vers de farine en deux, et de les mêler un peu avec la pâte, après les

avoir coupés. On lui continue ce régime pendant trois semaines ; après ce temps, on diminue peu à peu les vers de farine, en augmentant à proportion la quantité de la pâte, afin que l'oiseau ne manque pas de nourriture, et cela, suivant qu'on s'aperçoit qu'il y prend goût.

Le seul moyen connu d'avoir le chant pour la saison où on l'a pris, c'est de lui interdire toute communication avec les objets extérieurs par le moyen d'un morceau de serge tendu sur le devant de la cage, qui l'empêche de voir ce qui se passe au dehors ; le *Rossignol* cherche alors à se consoler en chantant et en mangeant des vers de farine.

De la Manière d'apparier les Rossignols et de les élever.

Si l'on veut se procurer le plaisir de faire élever chez soi de petits *rossignols* par le père et la mère, on prend, à la fin du printemps, c'est-à-dire au temps de la dernière ponte des *rossignols*, une paire de ces oiseaux vieux et accouplés. Pour cet effet, on cherche un nid de *rossignol*, et l'ayant trouvé, on tend deux filets tout proche du nid, garnis

de vers de farine ; le mâle et la femelle étant pris, on apporte le nid avec les petits à la maison, que l'on place dans un cabinet obscur, où il n'entre qu'un peu de jour. Il faut leur mettre à boire et à manger dans deux pots de faïence, et dans un troisième une cinquantaine de vers de farine. On agira tous les jours, aux mêmes heures, comme il a été dit précédemment. Par ce moyen, vous aurez la satisfaction de voir le père et la mère aller chercher des vers de farine pour donner à leurs petits; cette nourriture sera composée de mie de pain, de chènevis broyé, et de bœuf bouilli et haché avec un peu de persil, quelquefois un jaune d'œuf durci, ou la pâte dont suit la recette :

Rouelle de bœuf, 2 livres;
Pois d'Espagne, amandes douces, de chacun 1 livre;
Safran en poudre, 1 gros et demi;
Œufs frais, douze.

Quelques jours avant de faire la pâte, on commencera par faire tamiser les pois : on hachera ensuite la rouelle de bœuf bien menu, la nettoyant avec soin de ses peaux, graisse et filets, en sorte qu'elle soit comme

une espèce de pulpe. On pilera le plus fin qu'il sera possible les amandes douces, que l'on aura pelées auparavant dans l'eau chaude, et l'on fera infuser pendant une heure le safran dans un demi gobelet d'eau bouillante. Lorsque cela sera fait, on cassera dans un plat les douze œufs, et l'on y mêlera successivement la farine des pois, les amandes douces et la chair de bœuf, en finissant par le safran. Du tout on formera des gâteaux ronds, comme un pain d'épice de l'épaisseur du doigt, qu'on fera sécher au four, après que le pain en aura été tiré, ou dans une grande tourtière frottée de beurre, à un feu très-doux.

Ces gâteaux, pour être bien cuits, doivent avoir la consistance des biscuits nouvellement faits, ou du pain d'épice de Rheims. On rompt un morceau qu'on émiette dans la main pour le donner aux *rossignols*.

Autre Pâte.

Prenez 2 livres de rouelle de bœuf, de pois d'Espagne, du millet jaune ou écorcé, de la semence de pavot, de quelque espèce que ce soit, et des amandes douces, de chacune une demi-livre; de la fleur de farine de froment

2 onces; du miel blanc, 1 livre; du safran en poudre, 1 gros et demi; 12 jaunes d'œufs frais; du beurre frais, de la grosseur d'un œuf de poule. Il faut pulvériser et tamiser les pois et le millet, et bien piler la semence de pavot. On hachera ou on pilera dans un mortier la rouelle de bœuf pour la nettoyer de ses graisse, peaux, nerfs et filets: on en fera autant des amandes qn'on aura pelées; on y ajoutera un peu d'eau pour empêcher qu'elles ne jaunissent sous le pilon. Il faut avoir l'attention qu'elles soient bien réduites en pâte, et qu'on ne sente point de grumeaux sous les doigts, car les *rossignols* ne les digéreraient pas; cela fait, on mettra les jaunes d'œufs dans un grand plat de terre, y ajoutant le miel et le safran. Ces trois objets bien mélangés, on y incorporera successivement les autres, pour n'en faire qu'une espèce de bouillie qu'on versera dans un autre grand plat vernissé, dont on aura soin de graisser le fond avec un morceau de beurre, et on le mettra sur un feu très-doux, en remuant toujours avec une cuiller ou une spatule de bois, sur-tout dans le fond, de peur que la pâte ne s'y attache. Vous continuerez ainsi jusqu'à ce que la pâte soit cuite, ce qui se connaît lorsqu'elle ne s'attache plus

aux doigts, et qu'elle a la mollesse d'un biscuit nouvellement fait. Alors on la retire de dessus le feu, et on la laisse refroidir dans le plat: dès qu'elle est refroidie, on la met dans une boîte de fer blanc, fermée d'un couvercle, que l'on place dans un endroit pour s'en servir au besoin.

Les vers de farine, si essentiels pour la chasse et la nourriture des *rossignols*, se trouvent chez les boulangers et les meuniers. Il convient d'en faire provision pendant l'été, parce que l'hiver ils se retirent dans les planchers. On peut les conserver dans des pots de terre avec du son, ayant soin de temps en temps de renouveler leur nourriture.

De la Manière d'élever les jeunes Rossignols.

Si l'on veut élever des petits *rossignols*, il faut bien se garder de les tirer hors de leur nid avant qu'ils ne soient bien couverts de plumes. Après les avoir soustraits à leurs père et mère, ont les met avec le nid ou de la mousse dans un panier de paille ou d'osier, muni de son couvercle, qu'on tiendra cependant un peu ouvert pour la communication de l'air,

on ne placera le panier que dans un endroit
ı ne soit pas des plus fréquentés. On leur
ıparera pour nourriture du cœur de mou-
ı ou de veau cru : on enlevera exactement
peaux, les nerfs et la graisse, et on le ha-
era fort menu : on en formera des boulettes
la grosseur d'une plume à écrire, et on
nnera aux petits *rossignols* de ces boulettes
ux ou trois, huit ou dix fois par jour; on
ur donnera du jaune d'œuf dur : on aura
ttention de les faire boire deux ou trois
is par jour avec un peu de coton trempé dans
eau. On pourrait aussi leur donner pour
ourriture une préparation faite avec de la
ie de pain, du chenevis broyé et du bœuf
ouilli et haché avec un peu de persil.

On continuera de tenir les petits dans un panier couvert, jusqu'à ce qu'ils commencent à se bien soutenir sur leurs jambes : on les mettra pour lors dans une cage dont on garnira le fond de mousse nouvelle. Dès qu'ils pourront prendre la nourriture au bout d'un petit bâton, et dès qu'on s'apercevra qu'ils veulent manger seuls, on attachera à leur cage un morceau, de la grosseur d'une noix, de cœur de bœuf préparé de la façon prescrite ci-dessus. On mettra aussi dans la cage une auge

pleine d'eau, que l'on renouvellera deux fois par jour, sur-tout pendant les grandes chaleurs de l'été; on renouvellera aussi leurs alimens solides, qui pourraient très-bien se corrompre en peu de temps dans cette saison. Dès que les petis mangeront seuls, on mettra leur nourriture dans les augets de la cage; on en garnira le fond d'une petite pierre carrée pour que cette nourriture puisse s'y conserver sans se gâter: on placera la pâte d'un côté et le cœur de l'autre.

Observations sur la nourriture du Rossignol.

Tout aliment lui convient, pourvu qu'il soit mêlé avec de la viande, car autrement on ne pourrait espérer de le conserver; il ne vit à la campagne que d'araignées, de cloportes, d'œufs de fourmis, de mouches et de différentes espèces de vers, qui sont autant de substances animales qui conviennent à son tempérament. Le chenevis pilé, la mie de pain fraisée, le persil et la chair de bœuf bouillie, hachés menu, le tout mêlé exactement, sont l'aliment le plus ordinaire que l'on substitue à sa nourriture naturelle. En été cette nourriture doit être renouvelée tous les jours à cause de la viande qui se corrompt promp-

tement, ce qui dégoûte l'oiseau et le fait maigrir.

Autre nourriture composée de pain d'œillette et de colifichet : on réduit ces deux ingrédiens en poudre, on les mêle ensemble, et on y ajoute autant de cœur de bœuf ou de mouton crû, haché bien menu ; mais cette nourriture a le même inconvénient que la précédente.

Du Rossignol-Baillet, dit col rouge.

Ce *rossignol*, un peu plus grand que le franc, n'en diffère que par la couleur; il est encore connu sous le nom de *rossignol des murailles.* Il se nourrit des baies de cornouiller femelle, et de quelques figues ou de fruit des ronces, d'œufs de fourmis; si on veut l'élever, on le nourrira de même que le *rossignol franc.* Le mâle, qu'on choisit pour le chant, aura la poitrine plus tachetée et d'une couleur tirant sur le rouge. Celui qui habite les champs chante au printemps jusqu'au commencement de l'été, et cesse de chanter dès qu'il a couvé. Celui qu'on élève en cage, chante à toute heure, même pendant la nuit;

apprend à siffler et à contrefaire les autres oiseaux, pourvu qu'il soit instruit.

Le *rossignol-baillet* se prend au filet et avec l'archet ou la sauterelle (1).

Du Chant du Rossignol.

Le chant du *rossignol* est si touchant et si harmonieux, si varié et si plein d'agrément, par ses différentes modulations, qu'on a raison de regretter de n'en pas jouir plus long-temps. En effet, cet oiseau, pris au filet en avril, ne déploie ses chants que jusque vers le 20 juin, et se condamne à un silence que rien ne saurait rompre. Un des plus grands plaisirs qu'on puisse goûter à la campagne, est celui d'entendre un *rossignol* conter ses plaintes aux échos et aux zéphirs des bois; il conduit si bien sa voix, qu'il n'y a point d'homme au monde qui l'égale, quelque bon musicien qu'il soit: il observe tous les tons; il fait la basse, la taille, la haute-contre et le fausset. En un mot, c'est un musicien naturel, qui remplit successivement, seul, toutes les parties d'un concert, et qui l'exécute en maître. Son gosier est si flexible, et sa voix si étendue, qu'il va environ

(1) Voyez la section, page 192 et suivantes, sur les différentes manières de prendre le *Rossignol*.

à quatre octaves, et quelquefois au-delà. On a remarqué qu'il ne déploie jamais mieux l'étendue de sa voix que dans le silence de la nuit: son gosier inaltérable mène l'oreille de surprise en surprise, semblable à un violon dont une main habile sait tirer des sons plus éclatans les uns que les autres, qui charment, étonnent et ravissent l'âme des auditeurs comme hors d'elle-même.

De la Manière d'établir des rossignols dans les endroits où il n'y en a point.

L'homme aime le changement, il n'y a que le *rossignol* qui possède le secret de plaire toujours et de ne lasser jamais, parce qu'il varie ses tons mélodieux de mille façons; il fait lui seul ce que les autres oiseaux ensemble ne sauraient faire, si l'on en excepte la *fauvette à tête noire*, qui l'imite le mieux, et dans le chant de laquelle on retrouve quelques passages du *rossignol.* Tandis que tous les oiseaux de chant se taisent, notre chantre incomparable, au milieu de la nuit la plus sombre, fait retentir les vallons et les échos de son charmant ramage.

Il y a quantité de jardins et de maisons de campagne où il ne vient jamais de *rossignols*

dont le chant pourrait rendre plus agréable et même plus précieux le séjour des champs; il serait donc intéressant de pouvoir les y acclimater. Il faut pour cela chercher, au mois de mai, un nid de la première couvée; dès qu'on l'a trouvé, on attend que les petits aient au moins huit jours. Alors on va de grand matin prendre au filet le père et la mère. Aussitôt qu'ils sont pris on les transporte dans des sacs de soie, à l'endroit où on a dessein de les fixer. On aura soin d'avance de se procurer deux cages sans barreaux ni bâtons, et couvertes de toutes parts chacune d'une serge verte un peu épaisse; ces cages doivent être longues d'un pied, larges de six pouces et hautes de cinq et demi; le fond sera fait de planches : on y pratiquera une porte sur le devant qui puisse s'ouvrir, en tirant une ficelle qu'on y attachera. Les deux cages ainsi construites, on met le mâle dans l'un et la femelle dans l'autre. On enlève doucement le nid en coupant les branches sur lesquelles il est posé, pour les placer dans un lieu convenable aux *rossignols*. Arrivé au lieu destiné, il faut placer le nid à-peu-près comme il l'était; le nid posé, on le découvre en ôtant le morceau d'étoffe qu'on y avait mis. Après cela, on placera les deux ca-

ges convertes de serge verte, chacune à distance de vingt-cinq ou trente pas du nid, l'une d'un côté et l'autre de l'autre, de manière que le nid se trouve entre les deux cages; mais les portières doivent être tournées du côté du nid. Les choses ainsi disposées, on attache les ficelles à chaque portière, et l'on en prend les deux bouts dans la main en s'éloignant à cinquante pas, se cachant un peu sans faire de bruit. On laisse les petits avoir faim, pour qu'ils crient après la becquée, afin que le père et la mère les entendent et les reconnaissent assez pour être attendris et excités à les secourir sans délai; on tirera doucement la ficelle attachée à la cage de la femelle, en ouvrant la porte peu-à-peu. On la laissera sortir la première, ensuite le mâle, et on s'éloignera de l'endroit. Le père et la mère ne manqueront pas de venir donner la becquée à leurs petits, et l'on aura le plaisir de les voir élever sous ses yeux.

OISEAUX DE VOLIÈRE.

De la Fauvette à tête noire.

La *Fauvette*, gris de souris, approche de bien près le *rossignol* par la beauté de son chant; elle pèse, selon *Willuglby*, une demi-once. *La fauvette à tête noire* est un oiseau de passage. Le propre de ses mœurs, son caractère, est de courir çà et là par les buissons, en chantant continuellement. De tous les oiseaux qu'on élève en cage, il n'y en a point qui connaisse plus particulièrement son maître, ainsi qu'il le démontre par un battement d'aîles continuel, aussitôt qu'il l'aperçoit. Son chant est à-peu-près celui du *rossignol*; il se nourrit en campagne de mouches et de vers. Quand on veut élever cet oiseau en cage, il le faut prendre jeune au filet; on lui lie l'extrémité des aîles, et on lui donne la même nourriture qu'au *rossignol*; il vit ordinairement cinq à six ans.

Du Chardonneret.

Le Chardonneret est un petit oiseau qu'on place parmi ceux de chant ; il vit douze à quinze ans ; il est indigène à la France ; c'est un très-joli oiseau qui s'apprivoise très-facilement. Son nom lui vient des chardons qu'il aime beaucoup ; il vole sur les grands trèfles dont il mange la semence ; il tire très-bien la graine de la tête des pavots ; il aime encore celle de la laitue, du chou et du chanvre ; s'accouple assez facilement avec le *serin de Canarie ;* mais lorsqu'on les destine à cet usage, il est essentiel de les sevrer de chenevis, et de les accoutumer au millet et à la navette, qui est la nourriture ordinaire des *serins.*

Pour élever les *jeunes chardonnerets*, il faut les prendre au nid lorsque leurs plumes sont entièrement poussées, et on les nourrira de la manière suivante : on fera une pâte composée d'échaudés, de la semence de melon qu'on pelera. On peut en faire une avec des échaudés et des massepins ; on fait avec ce mélange des boulettes comme des petits grains de vesce, et on les présente une à une au

bout d'une brochette, aux petits; dès qu'ils commencent à manger seuls, on leur broye du chenevis avec de la graine de melon et de panis; quand ils sont forts, leur unique nourriture est le chenevis.

Du Becfigue des chenevières.

Ce petit oiseau fait son séjour ordinaire dans les chenevières; il y fait son nid, et y chante en courant çà et là : il a quelques rapports avec le *rossignol* par la couleur de son plumage; on peut l'élever avec la même nourriture.

Moyen de tirer au fusil des petits oiseaux sans gâter leur plumage; par le Vaillant.

Il est bon, dit l'auteur, que tout naturaliste soit instruit du moyen que j'ai inventé pour prendre les oiseaux les plus petits et les plus délicats, sans piéges ou autre moyen un peu long, ni sans les tuer avec du plomb qui gâte leur plumage et leur forme. L'expression, j'ai inventé, n'est point hasardée : cette idée est neuve absolument, et jusqu'à ce jour je

n'ai ouï dire à personne qu'un autre que moi en ait fait usage.

Voici quel est mon procédé :

Je mettais dans mon fusil la mesure de poudre plus ou moins forte, suivant les circonstances ; immédiatement sur la poudre je coulais un petit bout de chandelle épais d'environ un demi-pouce ; je l'assurais avec la baguette, ensuite je remplissais d'eau le canon jusqu'à la bouche. Par ce moyen, à la distance requise, je ne faisais, en tirant l'oiseau, que l'étourdir, l'arroser, et lui mouiller les plumes ; puis le ramassant aussitôt, il n'avait pas, comme dans un piége, le temps de se débattre et de se gâter. L'eau poussée par la poudre allait au but, et le morceau de suif n'ayant pas la pesanteur de l'eau, restait en route. On devine assez que, de cette manière, je ne tirais jamais horisontalement.

Du Roitelet.

Le *Roitelet*, un des plus petits oiseaux de l'Europe, tient presque toujours sa queue dressée; il construit son nid avec de la mousse, et lui donne la figure d'un œuf dressé sur un

de ses bouts; il place l'entrée sur l'un des côtés. Cet oiseau se glisse dans les broussailles ou buissons; il paraît se nourrir de vers et d'araignées qu'il trouve dans les murailles, et commence à faire entendre son chant quelque temps après qu'il a neigé; sa ponte est de cinq à six œufs. On les prend de la même manière que les *mésanges*. Olina dit que pour les élever, il faut les prendre dans leurs nids; il veut que la cage soit de fil de fer comme celle dont on se sert ordinairement; qu'il y ait une espèce d'auget doublé d'étoffe et bien fermé tout autour, excepté du côté du dedans de la cage, par où il peut entrer au moyen d'un petit trou rond capable seulement de le contenir : vis-à-vis cet auget il y en aura trois autres réunis ensemble; celui de droite contiendra du cœur de mouton haché; celui à gauche, de la pâte comme pour le *rossignol*; et celui du milieu, qui sera un peu plus large, servira d'abreuvoir : il sera toujours plein d'eau pour que l'oiseau puisse s'y baigner. Si vous voulez le récréer, donnez-lui des mouches, il s'en divertira et s'apprivoisera par ce moyen.

Du Serin de Canarie.

Ce charmant oiseau est trop connu pour que nous nous croyions obligé d'entrer dans quelque détail à son sujet : il n'est, d'ailleurs, acclimaté qu'en cage.

Du Caponègre.

Parmi les oiseaux de chant, le *caponègre* est un des plus gais, des plus harmonieux et des plus jolis. Il niche trois fois l'année dans des arbrisseaux ou parmi les ceps de lierre et des lauriers; leurs nids sont faits de racines d'herbes extrêmement déliées et quelquefois de feuille de roseau.

Sa nourriture est à-peu-près celle du *rossignol*. C'est un oiseau qui apprend tout ce qu'on veut, soit en lui sifflant, soit en lui parlant souvent. Ceux qu'on prend à la chasse des oiseaux réussissent mieux, mais ils ne chantent cependant qu'au bout de dix à douze jours. On peut les nourrir pendant ce temps avec des figues fraîches, ou avec des sèches, et ensuite comme le rossignol.

De la Linotte.

La *linotte*, de différente espèce, niche dans les buissons et genêts; sa grosseur est comme

celle d'un *moineau*. Une *linotte* prise au nid apprend plus aisément à siffler, surtout des airs doux. En la tenant dans un endroit chaud, variant beaucoup les alimens, lui donnant à manger comme aux *serins*, de la semence de melon mondée et pilée, elle devient jolie.

Du Rouge-Gorge.

Cet oiseau, plus gros que le *rossignol*, est si ami de l'homme et si familier avec lui, qu'il entre jusque dans les maisons pour y chercher sa nourriture pendant l'hiver; en été, il s'isole des autres oiseaux et ne peut les souffrir dans le lieu qu'il s'est choisi. Son chant, qu'il fait entendre en automne et aux approches de l'hiver, est très-harmonieux : il se nourrit d'insectes de toute espèce; il aime surtout les œufs de fourmis. Le *rouge-gorge* fait son nid dans les arbres creux. Pour élever ces oiseaux jeunes, il ne faut les tirer de leur nid que quand ils ont toutes leurs plumes, et leur donner la même nourriture que celle du *rossignol*. Si on veut les conserver en santé, il faut leur donner quelquefois des vermisseaux qui se trouvent dans le fumier.

Du Tarin ou Serin commun.

Le *tarin* est un petit oiseau du genre du *chardonneret*, vif, alerte; son chant est très-agréable lorsqu'il est mêlé avec celui des autres oiseaux. M. Belin, professeur au Lycée Royal, en possède un qui, par le moyen d'une petite chaîne, traîne un chariot pour y prendre sa nourriture; et pour sa boisson, il tire d'un petit puits un petit seau pendu au bout d'une petite chaîne. Je l'ai vu opérer d'une manière admirable. Cet oiseau est considéré comme indigène à l'Italie, fait son nid sur les arbres, particulièrement sur les cyprès. Frisch le nomme *linotte verte*. On l'apprivoise et le nourrit en cage comme le *chardonneret*, quoiqu'il se nourrisse en campagne de la graine d'aune. Il se prend au filet ou aux gluaux. Quand un seul de ces oiseaux s'abat, toute la bande de son espèce s'abat aussi. L'automne est la saison convenable pour lui tendre des piéges.

De l'Ortolan.

L'*ortolan*, semblable au *verdier jaune*, est un manger délicieux quand il est jeune et bien gras. Cet oiseau chante agréablement,

Alouette de Sil *uette*

Alouette des prés *pipi*

Petite Allouette huppée *vis ou grosse*
uette Huppée

même souvent pendant la nuit. Il passe en France pour un oiseau de passage, arrive en mars comme la *caille*, et s'en va en automne. On le prend à la chasse comme les *pinçons*. L'*ortolan* est mis en mue ou en appartement pour être engraissé ; il ne faut lui laisser de jour qu'autant qu'il lui en faut pour qu'il puisse découvrir sa mangeaille, sa boisson, et les endroits où il peut se percher. On le nourrit de panis ou de millet.

CHASSE AUX ALOUETTES.

De l'Alouette commune.

Cette espèce n'est guère plus grande que le *moineau domestique* : elle niche par terre, dans les guérets, à l'abri de quelques mottes ; construit son nid avec des filamens et des herbes sèches. Il faut veiller attentivement si on veut tirer ses petits du nid ; si on attend trop, on ne les trouve plus, et si on les prend trop tôt, ils n'ont pas encore leurs plumes poussées. Leur nourriture est la même que celle du *rossignol*.

Le chant de l'*alouette* est aussi divertissant que varié, les bémols et bécares s'y distinguent très-bien ; c'est ordinairement le matin que cet oiseau fait son joli ramage en prenant son

essor, et rarement à terre. *L'alouette* est de tous les oiseaux le premier qui célèbre le printemps par son chant, et le continue pendant long-temps.

Chasse des Alouettes aux Collets.

On prend des *alouettes* aux collets pendant les grands froids, en observant les lieux où elles se plaisent le plus; et pour les attirer davantage, on jette de l'orge, du froment et de l'avoine. Celui qui veut en prendre met au fond de plusieurs sillons des ficelles longues de 4 ou 5 toises chacune, arrêtées avec des piquets : il attache à ces ficelles des lacets en double, faits d'un crin de cheval, lesquels sont à 4 pouces les uns des autres. Il jette après cela du grain le long des ficelles, et fait un tour un peu éloigné des lacets pour faire lever ce qu'il rencontre d'*alouettes* par bandes, et les envoie du côté des lacets. Ces oiseaux apercevant le grain, ne manqueront pas de se reposer pour le manger, et de s'embarrasser les pieds dans les lacets.

De l'Alouette huppée.

Elle ne diffère de la commune que par la huppe; elle est presque toujours seule, ne

tient point un vol constant. Elle tire sa nourriture, pendant l'hiver, du fumier qu'elle trouve sur les bords des grands chemins; son chant est inférieur à celui de l'*alouette commune*. Les *alouettes huppées* sont un excellent manger, sur-tout quand elles sont jeunes et bien nourries.

De la Calendre.

C'est la grosse *alouette*; elle chante comme les autres: mise en cage, apprend à merveille le chant du *chardonneret*, de la *linotte*, de l'*hirondelle*, du *serin*, etc.; contrefait le cri des poulets, des petits chats et d'autres animaux. On nourrit les *calendres* comme les *rossignols* quand ils sont jeunes.

Du Cujelier et de l'Alouette des prés.

Le *cujelier* est une espèce d'*alouette*, plus connue sous le nom d'*alouette* des bois. Il chante très-joliment, non-seulement pendant le jour, mais encore pendant la nuit, comme fait le *rossignol*; on nourrit et on élève les petits comme le *rossignol*. L'*alouette* des prés est la plus vantée pour le chant et la plus estimée pour la délicatesse de sa chair.

De la grosse Mésange.

Oiseau presque égal au *pinçon*, à peine pèse-t-il une once : il en existe de plusieurs espèces. La *grosse mésange* habite tous les pays, se nourrit d'insectes qu'elle trouve aux arbres ; elle vit aussi de chenevis et de noix qu'elle perce avec son bec. Sa ponte, dans le creux des arbres, est de 8 à 9 œufs : elle passe pour la plus estimée des *mésanges*. On la prend avec une noix entamée qu'on entoure de collets, et aux gluaux.

Voyez section des collets traînans, page 62, sur la manière de les prendre.

Du Pinçon.

Le chant du *pinçon* est court, il n'a qu'environ douze notes composées de trois parties, la conclusion est ce qu'il y a de plus beau ; il imite quelquefois en cage le chant du *rossignol* et même celui du *serin*. Son nid est un chef-d'œuvre ; il le fait dans les bois et dans les jardins. On élève les petits comme les *chardonnerets*. Quand on veut qu'ils chantent beaucoup, on leur donne un peu de pain et du fromage non salé, ou du lait ; on leur donne

aussi des vers de farine et des sauterelles. Leur nourriture ordinaire en cage est du chenevis ou de la graine de chardon. Cet oiseau aime sur-tout à se baigner. La chasse s'en fait au filet et aux gluaux, pendant l'automne et même l'hiver.

Du Pinçon de montagne.

Cette espèce n'est pas plus grosse qu'un *moineau*, et ne diffère de l'autre que par le lieu de son séjour. C'est un oiseau de passage; son chant est désagréable. Les Oiseleurs ne le mettent en cage que pour servir d'appelant; il n'est pas méfiant, aussi le prend-on facilement au filet et aux gluaux. Sa nourriture ordinaire est du panis et du chenevis.

Du Bouvreuil.

La *pivoine* ou *bouvreuil* est un très-bel oiseau. Le mâle devient, en cage, noir comme un corbeau, à cause, dit-on, que le chenevis qui lui sert de nourriture lui occasionne ce changement; mais quand il mue, il reprend sa première couleur.

L'épine blanche est de tous les arbrisseaux celui que la femelle choisit pour y construire

son nid. Le *bouvreuil* se tient continuellement sur les montagnes; il en descend quelquefois l'hiver. Il fait, au printemps, un dégât considérable aux arbres à fruit, sur-tout aux pommiers et poiriers, dont il mange le bourgeon des rejetons que ces arbres poussent. On élève les petits comme ceux du *rossignol*; ils sont faciles à apprivoiser; on peut les apparier avec les *serins*. Ce qui est singulier, c'est que la femelle ne chante pas moins bien que le mâle. Cet oiseau apprend des airs de flageolet, et contrefait tout ce qu'il veut, même la voix de plusieurs autres oiseaux.

Il se prend à la sauterelle, au trébuchet, en y mettant, pour l'attirer, de petites baies ou des graines de morelle vivace; on le prend encore avec les halliers tendus le long des haies.

Grisette.

Joli petit oiseau de passage, qui se nourrit de mouches et d'insectes. Il fréquente les lieux aquatiques, les rives de la mer, va par bandes; il est très-difficile à approcher. Sa chair est blanche, tendre et délicate.

Du Royer.

Oiseau un peu plus grand que l'*alouette commune*; son chant ne diffère pas de celui du *tarin*; mais c'est avec une voix pleine. Il fait son nid par terre comme les *alouettes*. Les oiseleurs le mettent en cage pour le service du filet; c'est un excellent appelant pour en attraper d'autres.

Du Bruant.

Oiseau plus grand que le *moineau domestique*, mais plus petit que le *gros-bec*; il niche dans les vallons et les lieux bas, ordinairement sur les saules. Il se nourrit, à la campagne, de graines de chardon, de bardane, de semences de raves et d'alpistes; et en cage, de panis, de chenevis et même d'avoine. Il s'apprivoise facilement; son chant est doux, surtout à la compagnie d'autres oiseaux. Le temps de le chasser au filet est depuis l'automne jusqu'en avril.

Du Verdier-terrier.

Oiseau un peu plus gros qu'un *moineau*; il se tient la plupart du temps à terre, fouillant

et cherchant des semences; aussi, quand on le prend, on lui trouve le bec tout crotté et plein de terre. C'est en automne et au commencement de l'hiver qu'on le rencontre par troupes dans les terres ensemencées, accompagné souvent du *pinçon*, dont il imite en partie le chant. Il vit d'orge, de millet et de panis; il peut servir d'appeau quand on chasse au filet.

De la Grive.

La *grive* est un oiseau de couleur plombée, qui chante et qui siffle agréablement; elle est très-estimée sur la table. On en distingue de quatre espèces, quoiqu'il s'en trouve un plus grand nombre : la *grande grive*, la *petite grive de gui*, la *grive de genièvre*, la *grive rouge*; cette dernière espèce se nomme *rosette*: elle vole communément par grandes troupes; et en été c'est celle qui est la plus commune dans nos plaines. Les naturalistes admirent son plumage, et les habitans de la campagne son chant mélodieux.

La *grosse grive* se perche au printemps sur la cime des arbres pour y faire son nid. Cet oiseau se nourrit de même que les autres espèces de *grives*, de baies de gui et de sorbier.

La *grive rouge* est le vrai *rossignol* de quelques contrées; elle chante jour et nuit: c'est surtout en été que ses accens mélodieux se font entendre dans les cannes ou roseaux sur lesquels elle grimpe.

La grive de vigne, qu'on nomme *calandrette*, est un excellent mets sur nos tables. On la chasse à la pipée, aux collets, aux raquettes, etc.

Chasse aux Grives.

Il y a de l'agrément à faire cette chasse au temps des vendanges. Les *grives*, enivrées par le raisin, se laissent approcher plus facilement dans les vignes et sur leurs bords; vers la Toussaint, elles viennent en foule aux aliziers, dont le fruit leur plaît beaucoup; et en se mettant à l'affût sous un de ces arbres, on est assuré d'y faire bonne capture.

La véritable saison pour tuer les *grives* est depuis la fin de septembre, temps où les raisins sont en maturité, jusqu'aux premières gelées, que ces oiseaux commencent à disparaître; mais pour en tuer beaucoup, il faut les tirer au vol, ce qui n'appartient pas au commun des chasseurs. Deux chasseurs qui s'entendent pour battre une haie, en la longeant chacun

de son côté, sont assurés de tuer des *grives* et des *merles*, en les tirant au vol à mesure qu'ils partent.

Autres manières de prendre des Grives.

Placez sur une touffe de gui, qui croît ordinairement sur les chênes ou les vieux pommiers, un cercle fait de houssines vertes liées ensemble et garnies de collets de crin de cheval; les *grives*, *tourets* et *trayes* étant très-friands du fruit de ces excroissances, gros comme des pois, se prendront aux collets, qui seront placés les uns plus haut que les autres.

Le Mauvis.

C'est la petite *grive de gui*; elle s'engraisse extraordinairement dans les vignobles, et c'est dans cette saison que sa chair est la plus estimée. Les anciens donnaient à cette *grive* le premier rang parmi les oiseaux recherchés pour la table.

Chasse des Grives à l'arbret et au poste.

Cette chasse se pratique surtout aux environs de Marseille. On choisit dans une vigne un petit tertre ou monticule, qu'on se pro-

cure artificiellement, s'il ne s'en rencontre pas un sur le lieu. On y plante un petit bouquet de jeunes pins, et au milieu un arbre de quinze à vingt pieds de haut. L'amandier est celui qui convient le mieux, par la raison que sa feuille est fort petite et cache moins les oiseaux. Au défaut d'un arbre vert, on peut se servir d'un arbre sec, qu'on plante sur la terre. Les *grives* et les autres oiseaux s'y perchent également. On place à terre, entre ces arbres ou arbustes, dans des cages, pour servir d'appeaux, cinq ou six *grives* prises aux gluaux et conservées dans des volières, qu'on nourrit de figues hachées avec du son et du raisin noir. Ces cages sont suspendues à des piquets, à deux ou trois pieds de terre. A quelque distance de l'arbre on construit une cabane fort basse, en creusant la terre de deux ou trois pieds, de manière qu'elle n'excède le niveau du terrein que d'à-peu-près autant; on la recouvre en dehors de ramées et de lierre qui est toujours vert, afin qu'elle effarouche moins les oiseaux, et que sa verdure se maintienne plusieurs jours. Le chasseur se tient tapi dans sa cabane; et au chant des oiseaux il arrive de temps en temps des *grives*, qui viennent se poser sur l'arbre, et qu'il tire, à mesure qu'elles

se présentent, par de petites ouvertures ménagées à la cabane. La saison de cette chasse est depuis les derniers jours de septembre jusqu'à la fin d'octobre. On la commence dès la pointe du jour jusqu'à sept heures, qui est le fort du passage: elle se fait cependant jusqu'à neuf ou dix heures. On peut y tuer trois ou quatre douzaines de *grives*.

Du Merle.

Cet oiseau est de la grandeur de la *grive* et des *étourneaux;* sa ponte est de 4 à 5 œufs bleuâtres. Il se nourrit indistinctement de baies et d'insectes; aime à se baigner, s'éplucher et à voler seul; son sifflement est très-agréable, surtout aux approches de la pluie ou lorsque le temps est sombre. Il est à remarquer que, quand il chante, il tient toujours son bec jaune en l'air: on peut facilement lui apprendre à parler, étant docile de sa nature. Quand on veut élever le *merle* pour le chant, il faut le prendre au nid et lui donner pour nourriture du cœur de bœuf, de la viande, du pain trempé et du fruit.

Chasse du Merle à la fossette.

On fait une fossette de sept à huit pouces en tous sens, sur six de profondeur, sur laquelle vous mettez une tuile tendue avec un quatre de chiffre, dans le fond d'une haie; vous y placez des vers de terre piqués d'une longue épine, de façon que l'oiseau voulant prendre à manger, pose la patte sur le bâton; ce qui fait mouvoir le ressort et tomber la tuile sur le gibier, qui se trouve enfermé dans la fossette.

Chasse du Merle à la Repenelle.

Cette chasse se fait vers la fin des vendanges. On choisit dans un taillis un arbuste droit et élevé, on l'émonde jusqu'à environ 5 pieds de hauteur; on le perce avec une vrille à 4 pieds et demi : on prend un autre arbuste, éloigné du premier de 4 pieds, on en ôte toute la ramille, et on attache à l'extrémité supérieure une petite ficelle longue de 6 pouces, à laquelle on noue un collet de crin fait en nœud. On prend alors l'extrémité supérieure de ce dernier arbuste, on le courbe de façon qu'il avance presque jusqu'à l'autre, et on passe le collet dans l'ouverture qu'on a faite dans le

premier arbuste, en tirant jusqu'au nœud de la ficelle qui vient au niveau du trou.

Il faut avoir un petit bâton long de quatre doigts, fait d'un côté en forme de petit crochet, et arrondi par l'autre, qui se terminera un peu en pointe : on l'insère un peu dans le petit espace qui doit rester depuis le nœud jusqu'au bord de l'ouverture de l'arbuste, et on l'y place fort à l'aise. On l'étend ensuite dessus le collet qu'on ouvre en rond, et qu'on pose à plat sur la marchette du petit bâton. Si vous mettez au-dessus du piége une grappe de raisin, l'oiseau qui viendra la becqueter se placera sur la marchette du bâton ; elle tombera, l'arbuste plié reprendra sa première direction, et le *merle* se trouvera saisi par le lacet.

De l'Étourneau.

L'*étourneau*, de la grosseur d'un *merle*, est des plus communs ; gourmand de son naturel, il se nourrit de vermisseaux, de scarabées et d'autres insectes, des baies de sureau et d'autres arbustes. Ces oiseaux font beaucoup de dégâts dans les champs, se rassemblent en grande quantité, et volent avec une très-grande rapidité. Ils sont très-dociles,

s'apprivoisent facilement, on peut même leur apprendre quelques mots. Drusus et Britannicus en avaient un qui parlait grec et latin. On les prend, avec quelques appelans, aux filets le long d'une mare, depuis la Saint-Jean jusqu'à la mi-août. Les habitans de la Louisiane nettoient un emplacement long et étroit à l'entrée d'un bois; ils y pratiquent une espèce de sentier dont la terre est battue et très-unie. On y étend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de riz et d'autres graines; on se met ensuite en embuscade derrière les broussailles auxquelles répond la corde de tirage : tandis que les *étourneaux* mangent ce grain, on fait tomber le filet. Les *étourneaux*, liés séparément par la queue avec une ficelle, peuvent servir d'appelant, pour pouvoir en tirer au besoin.

Une chasse d'*étourneaux* très-amusante, est celle qui se fait par le moyen d'un simple *étourneau* qu'on attache par la queue avec une ficelle longue d'environ 5 palmes, bien serrée et engluée tout au long, une palme exceptée auprès de la queue de l'oiseau. Quand on aura trouvé une troupe d'*étourneaux*, on s'en approchera le plus près qu'on pourra, et

tenant son *étourneau* par les aîles, on le laisse aller vers la bande d'*étourneaux* qui, à la vue du chasseur, se mettront en fuite. L'oiseau englué, tâchant de s'assurer de sa liberté, ne manquera pas de chercher à se fourrer au milieu de la troupe, et en engluera plusieurs qui, ne pouvant plus se tenir en l'air, tomberont aussitôt à terre. Le chasseur les touchera avec des branches d'arbres pour qu'ils ne puissent plus se relever. Cette chasse est d'autant plus amusante, que l'on peut lâcher plusieurs *étourneaux* à-la-fois.

Pour élever ces oiseaux jeunes, on les nourrit avec du cœur de mouton ou d'autres animaux, haché par petits morceaux de la grosseur d'une plume à écrire; on leur en donne, ainsi qu'on l'a déjà indiqué pour les autres oiseaux. On peut facilement les apprivoiser et leur apprendre à siffler.

Du Vanneau.

La chasse du *vanneau* est la même que celle de l'*étourneau*; il s'apprivoise aisément, ne craint point les chats, il les fait fuir par ses cris perçans. Les Anglais en nourrissent dans leurs jardins pour exterminer les vers,

les chenilles, les fourmis et autres insectes nuisibles. Les *pluviers* peuvent rendre le même service, après leur avoir lié les aîles ou ôté quelques grandes plumes. La vraie chasse des *vanneaux* se fait, en Italie, depuis la Toussaint jusqu'à la Sainte-Catherine, avec le retz saillant. Ces oiseaux sont un mets exquis.

Du Francolin.

Le *francolin*, par la proportion de sa figure et de son corps, ressemble assez à la *perdrix grise*, quoiqu'un peu plus grand. Les *francolins* ne chantent point; leurs cris se font entendre de très-loin. Pour les élever, il faut avoir un petit coffre, dans lequel ils puissent se cacher, et mettre quelques cailloux mêlés de sable; on les nourrira avec de la criblure et des menus grains, et on peut les engraisser dans des mues, de la même manière que les *perdrix*; la chair du *francolin* est d'un goût exquis, préférable à celle du *faisan*. Martial en fait l'éloge.

Du Perroquet.

Linnæus place cet oiseau parmi ceux de proie, quoiqu'il ne soit pas carnivore. Sa langue est faite comme une graine de calebasse; c'est ce qui lui donne la facilité de parler, de chanter, de siffler, de contrefaire les animaux ou le bruit du tambour. Il en existe une quantité d'espèces, nous ne parlerons que de la manière de les nourrir et de les instruire. C'est le soir qu'on leur donne la leçon. On commence d'abord par leur donner à manger: la soupe au vin est pour eux une bonne nourriture; on couvre la cage avec un morceau d'étoffe, et on leur répète plusieurs fois la même parole qu'on veut qu'ils apprennent, ayant soin de tenir la lumière cachée; on peut quelquefois mettre un miroir devant eux avec de la lumière quand on leur parle, parce qu'ils s'imaginent que c'est un de leurs semblables qui forme cette voix. Les *perroquets* apprennent particulièrement à la voix des femmes et des enfans, dont ils aiment la conversation, et en présence desquels ils disent tout ce qu'ils savent. Gessner en cite un qui chantait *le Credo*. J'en ai vu un pareil qui le chantait aussi, et conversait longuement avec son maître, rue Saint-André-des-Arts, à Paris.

La manière de vivre du *perroquet* s'identifie assez avec celle de l'homme, car il mange de toutes sortes d'alimens. Leur espèce varie à l'infini; nous croyons devoir nous en tenir à la plus commune.

Du Geai.

Cet oiseau, un peu moins gros qu'un pigeon, se nourrit, pendant l'automne et l'hiver, de glands; les autres saisons, il va chercher les pois vers, les groseilles, les fruits de ronces, les cerises, dont il est bien friand. On leur apprend facilement à parler étant jeunes, d'autant qu'ils contrefont naturellement une infinité d'autres animaux, tels que le chien, le chat, la poule, les pleurs d'enfans, le son de la trompette. Le *geai* construit son nid sur les arbres, et le plus souvent sur ceux qui sont entourés de lierre, sur les pins et sapins.

Chasse récréative du Geai.

On prend une grande gaule, grosse comme le pouce et de la hauteur de cinq à six pouces: on la fiche en terre, on y joint un lacet attaché à une ficelle, et au milieu de la gaule on met une lanière qui tourne tout autour et

la couvre en entier. A l'extrémité de la gaule il faut attacher un paquet de cerises qu'on placera vis-à-vis du lacet : l'oiseau ne sauroit fondre sur les cerises, sans se trouver pris au piége.

Chasse du Geai au plat d'huile.

Remplissez un petit vaisseau, haut d'environ quatre doigts, d'huile claire de noix ou d'olives; mettez ce plat dans un endroit fréquenté par les *geais ;* vous vous retirerez derrière quelques broussailles d'où vous ne puissiez être vu du gibier : l'oiseau voltige d'abord autour du plat, et y apercevant son image, comme dans un miroir, il suppose que c'est un *geai*, et fond dessus ; ses aîles, imprégnées d'huile, ne lui permettent plus de s'élever en l'air, les chasseurs accourent et le saisissent sans beaucoup de peine.

Autre Chasse avec un Geai privé.

Portez dans une cage couverte ou dans votre poche un *geai* vers un bois où il y aura des *geais ;* choisissez un lieu, dans la forêt, un peu découvert ; prenez alors votre oiseau que vous renverserez le dos contre terre, et avec

deux petites fourchettes dont vous serez muni contenez-le sur le terrein, en engageant ses deux aîles sous ces fourches, observant toutefois de ne pas le blesser, afin qu'il puisse vous servir plusieurs fois : votre *geai* ainsi placé, retirez-vous de manière à ne pouvoir être apperçu, mais cependant de façon que vous puissiez voir ce qui se passera et prendre le plaisir de la chasse. Aux cris que poussera votre *geai* en se débattant, tous ceux qui sont à une demi-lieue à la ronde, ne manqueront pas d'accourir d'arbre en arbre jusqu'au lieu où ils verront leur camarade si mal à son aise. Après avoir observé quelque temps entr'eux une si étrange aventure, ne voyant personne et n'entendant aucun bruit, la curiosité les prendra de voir la chose de plus près ; ils voleront à terre, tourneront et sauteront autour de l'infortuné, dont ils s'approcheront de plus en plus sans aucune défiance. Celui-ci, qui aura la tête et les pattes libres, désespéré de se voir le seul malheureux de la troupe, ne manquera pas de saisir celui d'entr'eux qui passera trop près de lui, et certainement ne le lâchera plus. Les cris que jetera le nouveau prisonnier vous avertiront que votre *geai* a fait son coup. Vous sortirez alors de votre embus-

cade pour aller prendre votre proie. Tous les autres *geais* de la troupe ne manqueront pas de s'envoler, mais ils reviendront dès que vous serez réembusqué.

Du Moineau franc.

Les moineaux francs sont très-communs ; ils se nourrissent de grains de froment, d'orge, etc., font de très-grands dégâts dans les champs, jusque dans les greniers; où ils ont l'audace de s'introduire ; ils mangent généralement de tous les grains qui composent les récoltes ; ils ne font pas moins de dégâts sur les arbres fruitiers, les mouches à miel et les colombiers.

Le moineau jeune est susceptible d'éducation : son cri est importun ; il est très-amusant par sa vivacité à donner des coups de bec. Les mâles se livrent des batailles terribles pour les femelles, accompagnés de grands cris. Les jeunes moineaux sont très-bons à manger.

On prend les moineaux en grande quantité, au filet, au retz saillant, au trébuchet et filet nommé déluge. On les prend encore au panier d'osier, en forme de mue; l'ouverture est en haut; on y place une bourse ou un demi-

ballon fait aussi d'osier à la façon des nasses; on met dans le panier une nichée de petits moineaux, nouvellement tirés du nid, qu'on recouvre d'un autre panier d'osier; les petits, par leurs cris répétés, appellent les vieux; ceux-ci étant une fois entrés dans la mue, ne trouvent plus d'issue pour en sortir; ils sont conséquemment obligés de rester, et ils ne peuvent blesser les petits, qui se trouvent dans un autre panier; on jette encore du grain tout autour pour amuser les moineaux qui se trouvent pris. On place la mue auprès de quelques buissons peu éloignés d'un champ nouvellement ensemencé, et où on a remarqué que les moineaux ont coutume de se rendre; on en prend, par ce moyen, des centaines en un court espace de temps. On les fait encore poursuivre par le *fauconneau* ou la *pie-grièche*.

Du Moineau Friquet.

Cet oiseau, dit Olina, est de la grandeur et de la figure du moineau; il habite ordinairement les plaines où il y a des buissons bas et de jeunes plantes sauvages, sur lesquelles ils puissent facilement se poser. Il fait son nid dans les broussailles très-épaisses, quelquefois

à l'abri de quelque motte de terre. Sa manière de vivre ne diffère guère de celle du *chardonneret*. On en prend beaucoup au filet ; c'est pour cela qu'on le met en cage pour servir d'appelant.

Du Moineau de montagne.

Ainsi nommé du lieu qu'il a coutume d'habiter. Cet oiseau, plus petit que le moineau ordinaire, va, la plupart du temps, par bandes. On le prend aux retz saillans, quelquefois aux halliers avec la *chouette*, et à la pipée.

Du Passereau solitaire.

Cet oiseau est très-commun en Italie, il est de la grandeur d'un *merle* ; son chant est agréable. Quand on prend ses petits au nid, on peut leur apprendre des airs de flageolet, et même à parler. François Ier en avait plusieurs en cage qu'il aimait à entendre chanter. Ces oiseaux chantent souvent à la lumière ; leur durée, bien soignés, est d'environ huit à dix ans.

Si on veut en élever, il faut les prendre dans le nid, ayant les plumes bien poussées ; on les abéquera avec du cœur haché, et on leur

en donnera huit à dix fois le jour, et davantage le matin que pendant le reste de la journée. Lorsqu'ils mangent seuls, la même nourriture qu'au *rossignol.*

De la Manière de prendre le Passereau étant grand.

On en placera un dans une cage; dès que le *passereau* verra celui qui est en cage, il y accourra dans l'instant pour becqueter, et il restera pris par les gluaux qu'on aura eu soin de mettre autour de la cage. A défaut de *passereau*, on pourra se servir de la *chouette* avec quatre gluaux ajustés; dès qu'on en aura pris un, on lui lira les aîles comme on fait au *rossignol*, et on le mettra dans une cage couverte de papier, avec du cœur et de la pâte que l'on donne aux *rossignols*, jusqu'à ce qu'il mange de lui-même. On découvrira alors la cage en ôtant peu-à-peu le papier, pour que l'oiseau, en se débattant, ne se fasse pas de mal.

Chasse aux Moineaux lorsque la terre est couverte de neige.

Balayez un espace, jetez y quelques grains, élevez au-dessus une table sur des soutiens mobiles qui s'écartent et la laissent tomber à la moindre secousse. Attachez une corde à un de ces soutiens ; que cette corde se tende et s'attache en bas d'une porte de la maison ; la porte ne pourra s'ouvrir sans ébranler et faire tomber la table sur les moineaux qui seront rassemblés dessous.

De la Lavandière.

Cet oiseau est aussi nommé *hochequeue*, laquelle est fort longue. Son séjour le plus ordinaire est autour des eaux ; il en existe de deux espèces, la blanche et la jaune. Ces oiseaux font la chasse aux mouches et aux vers, suivent souvent les laboureurs et les bestiaux. On les élève comme les *rossignols*. Leur chasse se fait depuis le 15 octobre jusqu'à la fin de novembre, au filet, depuis trois heures jusqu'à la fin du jour. Il faut tendre le filet près d'une rivière, ou des endroits où ces oiseaux ont coutume d'aller boire.

Du Gros-bec.

Le *gros-bec* tire son nom de son caractère distinctif. Sa tête est d'une grosseur démesurée, relativement à son corps, qui est d'un tiers plus gros que le *pinçon.* Pendant l'été il se tient dans les bois ou les montagnes, il en descend pour faire son nid dans les creux des arbres. C'est un oiseau destructeur qui se nourrit de chenevis, de cerises, de diverses baies; il casse les noyaux, mange les amandes, endommage les bourgeons des arbres.

Du Pigeon ramier.

Cet oiseau est aussi gros que le *pigeon domestique ;* il diffère peu du *bizet.* Son séjour habituel varie selon les saisons, tantôt dans les plaines, tantôt dans les montagnes; il se perche, pour l'ordinaire, sur les branches d'arbres, il y fait son nid, ne fait qu'une couvée par an. Il aime les fleurs, l'épeautre et le gland; il n'est jamais si gras que quand il mange de ce dernier. Les *pigeons ramiers* volent par troupes en hiver; ils ne roucoulent que pendant leurs amours. On leur fait la chasse de bien des manières : 1°. on englue un chêne peu

éloigné des autres arbres; on place à son sommet un *pigeon ramier chaperonné* pour la montre; quand le chasseur voit passer de sa loge des *ramiers*, il fait lever sa montre, ceux-ci s'abattent et restent pris; 2°. on fait usage de deux filets tendus par terre, en forme de retz saillans, et de plusieurs *ramiers chaperonnés*, comme *appeaux*. On choisit, pour cette chasse, le grand froid, la neige ou la gelée; on jette par terre quantité de fèves et de glands, après avoir choisi un endroit où les oiseaux puissent vraisemblablement s'abattre pour manger; les *pigeons-bisets* s'y prennent mieux que de toute autre façon; 3°. on tend le soir dans le plus épais d'un bosquet peu éloigné de l'eau et planté de peupliers et autres arbres, médiocrement hauts, sur lesquels les oiseaux ont coutume de se percher, à deux perches de la hauteur du bocage, les filets qu'on nomme *pantières*, et le matin une heure avant le jour on va les chasser, et en cas qu'ils viennent à sortir du bois, on les détourne avec du sable ou des cailloux pour qu'ils retournent s'abattre. C'est en agissant ainsi que la chasse est quelquefois très-fructueuse.

Chasse aux Bisets, Ramiers et Tourterelles.

Leur chasse se fait depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf, lorsque les arbres ont poussé leurs feuilles dans les forêts. Ces oiseaux se perchent sur des branches sèches ; on les découvre sans peine par leur roucoulement, il est alors facile de les tirer. On les prend encore en tendant un filet un peu penché par sa partie supérieure ; derrière ce filet il y a un chasseur prêt à le laisser tomber ; au-devant, un autre chasseur, juché dans une machine qui le cache : lorsque les oiseaux passent, il lance une flèche qu'ils prennent pour un oiseau de proie, alors ils s'abattent de frayeur et donnent dans le piége.

De la Tourterelle.

Cet oiseau, de la famille des *pigeons*, dont Buffon décrit si éloquemment les amours, est plus tendre, selon lui, et même plus lascif que le *pigeon*. La chasteté de la *tourterelle* est passée en proverbe ; on dit que quand l'un des deux meurt, l'autre ne convole point à de secondes noces, qu'elle vole seule le reste de ses jours, ne faisant que gémir.

La *tourterelle* est un oiseau de passage qui ne séjourne que six mois de la belle saison pour nicher ; elle habite ordinairement les lieux sablonneux, solitaires et montagneux. On les apprivoise facilement dans des volières. Les *tourterelles* du pays, et même les étrangères, font des pontes tous les mois. On les nourrit avec du chenevis et du millet.

On les prend aux lacets tendus de crin, de même que la *grive*, avec de la glu sur les chênes, au moyen d'un appeau et des filets à mailles larges, comme ceux pour les *vanneaux*. On leur fait la chasse au mois d'avril et d'août, temps de leur passage.

On les met dans une mue pour les engraisser avec du millet et du panis.

Chasse des Colibris.

Espèce de petits oiseaux admirables pour leur beauté, leur façon de vivre et la finesse de leur taille ; ils volent avec rapidité et font entendre une espèce de bourdonnement. Ils ne se nourrissent que du suc des fleurs. On peut leur présenter une baguette frottée de glu ou de gomme dissoute, sur laquelle ils se prennent facilement.

Chasse au buisson englué.

Cette chasse se pratique depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril ; on y prend une quantité prodigieuse de petits oiseaux : elle serait encore une partie de plaisir, quand même le gibier qu'elle nous procure nous serait inutile.

Choisissez dans une pièce de terre un endroit éloigné des grands arbres et des haies : piquez en terre trois ou quatre branches de taillis, hautes de cinq à six pieds, entrelacez leurs cîmes les unes dans les autres, afin qu'elles aient l'apparence et la solidité d'un buisson : on peut couvrir le haut avec deux ou trois branches d'épines noires et touffues, qu'on fait tenir par force. On prend ensuite quatre ou cinq douzaines de petits gluaux longs de neuf à dix pouces ; on en fend le gros bout avec un couteau, et on les met en divers endroits du buisson, en les arrangeant de façon qu'un oiseau ne puisse se placer dessus sans engluer son plumage.

On a la précaution d'avoir des oiseaux apprivoisés de l'espèce qu'on veut prendre, que l'on aura soin de placer sur des petites fourchettes de bois, élevées de terre environ de

six pieds, et piquées à environ une toise du buisson.

On peut encore augmenter le nombre des oiseaux appelans, en les attachant sur le haut du buisson, à mesure qu'on en prend, sur quelques baguettes, ayant soin de se retirer à trente ou quarante pas, et tirer de là une ficelle attachée à une de ses extrémités. Les oiseaux captifs remueront leurs aîles, et ceux qui sont libres, s'imaginant qu'il y a sur ce buisson de la nourriture en abondance, viendront s'y abattre, et perdront leur liberté en perdant l'usage de leurs aîles.

Moyen pour déglutiner les oiseaux.

Poudrez les aîles gluées de l'oiseau, de cendres et de sable, et laissez-le une nuit en cet état; le lendemain, battez deux jaunes d'œufs, et en mettez avec le bout d'une plume aux endroits endommagés par la glu; cet appareil doit rester un jour et une nuit: enfin on fait fondre un peu de beurre et de lard, on en graisse le plumage de l'oiseau, et quelques heures après on le lave avec de l'eau tiède et on l'essuie avec du linge bien net; dès ce moment l'oiseau sera en état de prendre son essor.

Choix de la Dragée, ou du Plomb de Chasse.

Un chasseur doit y faire attention. Le meilleur plomb de chasse est celui qui est fait à l'eau, le plus égal, le plus rond et le plus plein, c'est-à-dire le moins mêlé de grains creux ou défectueux ; il est préférable au plomb italien ou plomb blanc. Lorsque le chasseur tire de près, il peut faire plus de déchirement qu'avec le plomb à l'eau, à raison des protubérances angulaires et tranchantes ; mais il porte moins ensemble et moins loin. Il ne s'en fait point au-dessous du n°. 4.

Il est essentiel de proportionner la dragée à l'espèce de gibier que l'on doit tirer. Dans la primeur des *perdreaux*, depuis la mi-août jusqu'aux premiers jours de septembre, il convient de ne se servir que du n°. 5. Comme alors les *perdreaux* partent de près, et qu'on ne tire guère au-delà de quarante pas, il n'est presque pas possible qu'à cette distance la pièce s'échappe dans les vides de la rose que forme le coup. Il est à propos d'user de ce numéro dans le pays où il y a beaucoup de *cailles* ; il convient aussi à la chasse des *bécassines*. En se servant de plus gros plomb on

a le désagrément de manquer fréquemment, n'étant pas possible, à cause de la petitesse du gibier, qu'il ne s'échappe quelquefois dans les vides du coup. Il y a même des chasseurs qui ne tirent les *cailles* et *bécassines*, ainsi que les *grives*, qu'avec le n°. 6 ou 7, appelé communément mennise. Il existe encore au-dessous les n°s. 8 et 9, sous le nom de cendrée, lesquels ne peuvent guères servir que pour tirer aux *ortolans* et aux *becfigues*.

Vers la mi-septembre, lorsque les *perdreaux* sont maillés, et qu'ils ont l'aîle plus forte, le n°. 4, ou petit quatre, est le plomb qui convient. Pour la chasse aux *canards sauvages* on fera bien de se servir de la grosse dragée dite n°. 3, ou petit trois ; on pourra encore s'en servir dans les temps où les perdrix ne tiennent point et partent de très-loin.

Table des rapports des plombs.

			grains.
N°. 6—1 once de plomb ordinaire.	— 375	*Pl. ital.*	—405
5—*Id*.	— 250.		—300
4—*Id*.	— 190.		—220
4—*Id*.	— 110.		—180
3—*Id*.	— 85.		—140
3—*Id*.	— 72.		—110

Recette d'une sorte de Cire propre à graisser les bottes des chasseurs.

Prenez du suif demi-livre; graisse de porc, 4 onces; de térébenthine, 2 onces; de cire jaune nouvelle, 2 onces : faites fondre le tout ensemble, et le mêlez bien.

La veille de la chasse, on aura soin que les bottes n'aient aucune humidité; on les chauffera doucement à un feu clair; et lorsqu'elles seront échauffées, on les oindra avec la main de cette composition chauffée au point d'en endurer la chaleur; on leur en donnera, en les maniant et remaniant à plusieurs reprises, autant que le cuir en pourra boire. Le lendemain, en les mettant, les bottes pourront paraître un peu roides; mais, un moment après, la chaleur de la jambe leur rendra leur souplesse. Avec des bottes ainsi préparées on peut chasser des journées entières dans les marais, sans redouter l'eau ni l'humidité, et l'on est sûr de rentrer chez soi les pieds secs.

MÉTHODE FACILE

D'EMPAILLER LES OISEAUX.

Le chasseur, l'ornithologiste éclairé, l'amateur d'histoire naturelle, ne seront pas fâchés de trouver, à la suite de l'*Aviceptologie française*, un petit *Traité des Oiseaux de volière*, une *courte méthode analytique pour empailler les oiseaux.*

Ils seront bien aises de conserver le souvenir de ces êtres qui naguère chantaient leurs amours et étalaient les plus riches couleurs. « Il en est, dit Buffon, dont le plumage égale » la splendeur de l'or, le reflet pétillant des » pierreries, les nuances de l'arc-en-ciel, le » brillant de l'émail, le lustre de la soie, le » jeu du saphir, l'œil de la turquoise, le co» loris tendre et frais des plus belles fleurs; » mais toutes ces brillantes parures dispa» raissent le plus souvent après la saison d'ai» mer, et semblent ne leur avoir été accordées » par la nature que pour le temps des noces. »

Mais l'homme, peu satisfait de se borner à la seule contemplation du spectacle ravissant que lui offraient les habitans de l'air, voulut les posséder. Dès-lors, il déclara la guerre à ces êtres innocens, leur tendit des piéges ; les flèches rapides et le plomb meurtrier ne tardèrent pas à les atteindre. A cette cessation d'existence, le naturaliste studieux chercha à leur donner une vie apparente. De-là naquit l'*Art d'empailler les oiseaux*. Des personnes aisées commencèrent à former des collections, ne s'attachèrent d'abord qu'aux oiseaux dont le plumage flattait agréablement leurs yeux ; ils en vinrent ensuite à un système de classification d'espèces rares et peu connues, et multiplièrent ainsi leurs jouissances en formant de riches cabinets d'histoire naturelle de ces divers individus.

L'art d'empailler les oiseaux consiste à leur donner cet air de vie et de fraîcheur qui semble les faire vivre même après leur mort, ainsi que le conseille le célèbre Delille :

Surtout des animaux consultez l'habitude,
Conservez à chacun son air, son attitude,
Son maintien, son regard. Que l'oiseau semble encor,
Perché sur son rameau, méditer son essor ;
Que la nature, enfin, soit partout embellie,
Et même après la mort y ressemble à la vie.

De la Préparation des Oiseaux.

Le premier soin, avant d'ouvrir un oiseau que l'on veut empailler, est de se procurer les instrumens nécessaires pour y procéder, dont suit la nomenclature :

Deux scalpels, ciseaux droits et courbes ; pince à mords arrondis, deux limes, l'une aplatie, l'autre triangulaire ; des alènes de différentes grosseurs, aiguilles droites et courbes, pinces de dissection crénelées à la pointe, deux érignes, vrilles de différens diamètres, bourroirs de différentes longueurs et grosseurs, marteau, petite scie, petit étau portatif, fil de fer ou de laiton, tricoises ou grosses tenailles, pinceaux, éponges et coton.

Muni de tous ces instrumens, on commence par examiner si toutes les parties de l'oiseau sont dans un état d'intégrité parfaite, si la peau n'est point déchirée. S'il s'agit d'empailler des *oies*, *cygnes*, *canards*, *sarcelles*, il faut leur inciser le dessous de la gorge, parce que leurs sucs salivaires attaquent la peau du col, y amènent la corruption et occasionnent la chute des plumes.

L'oiseau, jugé digne d'être empaillé, on commence par le mesurer sur toutes ses dimensions, le considérer sous ses divers rapports, le nettoyer et remplir de coton le gosier,

ciseaux, une ouverture longitudinale depuis le sternum jusqu'à la proximité de l'anus. Il détache alors la peau des deux côtés du corps, et ayant fait passer les cuisses entre la peau détachée et le corps, il coupe avec des ciseaux l'os femur le plus bas qu'il peut. Continuant ensuite à détacher la peau du croupion, il la renverse sur les aîles, dont il enlève les os intérieurement pour ne pas déranger l'ordre des plumes, et dépouillant l'oiseau jusqu'au bec, il coupe la tête à la racine du bec.

Dès que la peau est enlevée, il la saupoudre avec de l'alun pulvérisé, ou la chaux en efflorescence, si elle est chargée de graisse; et faisant repasser le bec par le cou, il remet la dépouille de l'oiseau dans sa situation naturelle. Il fait passer dans les narines un fil qu'il noue dans son milieu, et sert à retirer la tête et diriger le bec, sans offenser les plumes du cou. Cela fait, il remplit la tête de coton, la retourne de gauche à droite, et réunit les deux mandibules, qu'il fixe avec une épingle ou les lie avec du fil.

L'empailleur ayant achevé cette opération, étend quelques feuilles de papier, sur lesquelles il met l'oiseau sur le dos; réunit ensuite les deux bords de la peau du ventre inci-

sée, de manière que l'ouverture ne paraisse point. Pour que sa forme ne se dérange pas, il applique quelques feuilles de papier dessus, les retourne en sens contraire, en appuyant la main gauche sur les feuilles qui couvrent l'oiseau, prenant de la droite celles sur lesquelles il est allongé. L'arrangement des plumes du dessus du corps, sur-tout celles du cou, devient l'objet de ses soins, en fixant cette partie avec des bandelettes de papier fort, qu'il attache avec des épingles.

A la suite de ce travail il en reste encore un d'essentiel, qui est d'écarter les aîles et les pennes de la queue, que l'on fixe avec des bandelettes de papier et des épingles, pour maintenir l'oiseau dans la situation du vol; il faut le couvrir de quelques feuilles de papier, et le mettre fortement à la presse pendant 24 heures, au bout desquelles il faut encore les changer de papier, tant pour remédier au dérangement des plumes que la presse aurait produit, que pour procurer un desséchement de cette humidité graisseuse inhérente à l'individu.

Dès que l'animal a le degré de siccité suffisante, il doit passer sur tout le corps de l'essence de térébenthine avec un pinceau de

soies fines et longues, tant pour lustrer les plumes que pour les préserver des insectes ; étant bien imbibé d'essence, il le remet encore à la presse, et ne le retire que lorsqu'il est sec, pour l'enfermer dans la collection.

Quand l'oiseau est parfaitement desséché, on peut placer avantageusement des yeux factices d'émail.

Du Tannage des peaux.

Parmi les moyens employés par les ornithologistes, nous distinguerons, 1°. le savon arsenical de Becœur (1); 2°. l'alun en poudre; 3°. la chaux pulvérisée; 4°. l'essence de térébenthine; 5°. la liqueur tannante (2), et la pommade savonneuse (3) du sieur Nicolas; 6°. l'éther-sulphurique, 7°. le soufre; 8°. l'eau bouillante.

---

(1) Le savon arsenical est un mélange d'arsenic blanc, de potasse, de chaux pulvérisée, de savon et de camphre.

(2) Est une infusion à froid pendant deux jours, une livre et demie de tan, ou d'écorce de jeune chêne en poudre, de quatre onces d'alun pulvérisé, dans vingt livres d'eau commune.

(3) Est un mélange d'une livre de savon blanc, de demi-livre de potasse, de quatre onces d'alun, d'huile de pétrole et de camphre, et de deux livres d'eau commune.

OLINA (sur la façon d'apprêter les peaux des oiseaux pour les différens usages auxquels on les emploie) dit qu'après avoir élargi la peau du cou à force de souffler, on la découvre avec un petit couteau dont le tranchant soit bon; on fera une ouverture qu'on continuera au-dessus jusqu'au bout de la queue; on tirera ensuite la peau en se servant de ses doigts, en décharnant et coupant en même temps les petits nerfs, et rompant les osselets aux endroits où ils peuvent se joindre aux aîles et aux cuisses; si la tête est petite, on pourra la laisser; en insérant néanmoins dans le bec de la chaux en poudre mêlée avec de la myrrhe aussi pulvérisée, ou on l'écorchera en tirant la peau à rebours.

La peau ainsi détachée, on peût la rajuster de façon que l'animal paraisse vivant et puisse orner les cabinets des curieux.

Cette opération faite, on remplira la peau de coton où il y ait un peu d'absynthe, on recoud l'ouverture et on ajoute les aîles et les jambes avec du fil de laiton.

Quand on veut employer ces peaux à d'autres usages, on s'y prend d'une autre façon; la peau détachée, on l'étend sur une petite table avec la plume, on la pique de chaque côté avec un peu

de fil pour pouvoir mieux l'étendre ; on enlève ensuite ce qui s'y trouve de plus gras et de plus charnu, et on recoud avec de la soie les ruptures qui ont pu se faire. On enduit ensuite cette peau de colle faite avec une poignée de farine, une pincée de sel commun fin, et autant de vin blanc qu'il en faut pour la détremper et la réduire comme de la colle de pâte. La peau ainsi enduite, on la met sécher à l'ombre au vent du nord, et quand elle est bien sèche, on la nettoie en la râclant ; la colle s'en détache par écailles. Si la peau conserve encore après cela quelque humidité, on l'empâle de nouveau. Toutes les peaux étant bien séchées, on les met dans une boîte dont le fond est garni d'absynthe ou de bois de rose, et quand on veut leur donner de l'odeur, il faut, avant que de les lever de dessus la tablette, après en avoir enlevé la colle, leur donner une couche ou deux de quelque composition odorante, avec une éponge, à volonté et selon le plaisir de celui qui opère. Les oiseaux dont on a coutume de mettre les peaux en usage, sont les *canards*, les *faisans* et les *paons*, à cause de la couleur changeante des plumes de leur còu. On se sert de vinaigre au lieu de vin, on y dissout un peu de sel

commun et d'alun de roche, et on donne plusieurs couches de ce mélange, selon le besoin, aux peaux de *cygnes*, *vautours* et *cigognes*.

De l'Empaillage.

Diverses matières servent à remplir le corps factice des oiseaux, comme la paille, le foin, le sparte, les mousses, le tabac en corde, les écorces d'arbre, telles que celles d'orme, de tilleul et autres ; diverses étoupes de chanvre, de lin, de coton, de crin, poils de divers animaux, tels que veaux, chèvres, lapins, etc., laines, éponges cirées, mastic, plâtre, argile, sable, sciure de bois, le liège, etc.

Attitudes diverses à donner aux oiseaux qu'on empaille.

1°. Perchés avec les aîles repliées ; 2°. dans leur nid ; 3°. suspendus par un fil de fer, quand les individus sont dans l'attitude du vol. La plupart, dans cette attitude, ont les jambes rentrées sous leurs corps, les *râles* et *poules-d'eau* exceptés.

Caractère des oiseaux de proie.

Tous ces oiseaux ont le bec recourbé comme un crochet. La mandibule supérieure est un peu dilatée à son extrémité, garnie de chaque côté d'une dent. Les narines ouvertes sans être couvertes de plumes; les pieds courts, forts; les doigts garnis de verrues, terminés par des serres repliées en arc. La peau est d'un tissu très-dense et très-serré.

Pies ou Corbeaux.

Le bec des *pies* ou des *corbeaux*, en forme de couteau, peut être comparé à un coin; les pieds courts, forts.

AVICEPTOLOGIE
FRANÇAISE.

QUATRIÈME PARTIE.

PETIT
TRAITÉ GÉNÉRAL
SUR DIVERSES CHASSES,
PRINCIPALEMENT DE CELLE AU FUSIL.

Le goût de la chasse ram ne naturellement l'homme à la campagne, où les mœurs plus simples lui permettent de partager ses soins à l'agriculture, à l'éducation des animaux domestiques, à l'entretien de sa table. L'exercice de ce goût a le précieux avantage de détourner les jeunes gens d'une molle oisiveté, de les rendre adroits, robustes et vertueux. Le Gouvernement est sûr de trouver parmi eux de

bons soldats, de braves officiers, que ni la fatigue, ni l'intempérie des saisons n'empêchent d'aller chercher les bêtes féroces ou timides sur les rochers les plus escarpés, dans le plus fourré des bois, et qui sont toujours prêts à se présenter par-tout où il y a des dangers à courir et de la gloire à mériter.

De la Chasse au fusil.

Le nombre de ceux qui s'exercent à cette chasse est infiniment plus grand que ceux qui prennent plaisir à la vénerie avec des chiens courans. Ce fut sous François Ier. que l'on commença à se servir d'armes à feu pour la chasse.

On se sert de fusils simples ou à un coup, et de fusils doubles ou à deux coups. Il y a deux espèces de fusils doubles, les fixes et les tournans ; quel que soit celui dont le chasseur fasse choix, il doit souvent visiter la noix et le canon, de crainte qu'il ne se rouille et ne le fasse crever, et dès qu'il s'en servira à la chasse, avoir l'attention de charger aussitôt qu'il aura tiré un coup de fusil. Quoique la plupart des chasseurs soient dans l'usage d'amorcer leur fusil avant de le charger, il me semble

qu'il serait plus prudent de ne le faire qu'après avoir chargé; car il peut arriver qu'un fusil parte en le chargeant, et coupe la main de son homme.

Pour bien ajuster son coup, il faut appuyer la crosse dans le défaut de l'épaule, le coude droit doit être aussi élevé que l'épaule; la main droite empoigne le bois en arrière de la sous-garde, et le pouce est contre l'arrête de la crosse; la main gauche, éloignée de six pouces environ de la culasse, soutient le fusil; le pouce doit être allongé le long du bois, et les doigts de l'autre côté, sans les mettre sur le canon. Il ne faut pas trop se presser de faire partir le coup, que l'on ne rencontre bien l'objet que l'on tire au bout du fusil, et derrière le bouton ou guidon: car le plomb va plus vite que l'animal que l'on tire, et on peut dire que c'est presque toujours par trop de précipitation que l'on manque son gibier.

De l'Habillement.

La plupart des chasseurs au fusil ont les armes bronzées et sont habillés de vert ou de gris cendré, afin de ne pas effaroucher le gibier.

La saison la plus favorable et la plus agréable

pour la chasse au fusil, est depuis la fin d'août, que finit la moisson, jusqu'au mois de décembre. On trouve, dans cette saison, toute sorte de gibier; les *perdreaux* commencent à avoir de la force; les *lièvres* et les *levreaux*, qui trouvaient une retraite dans les grains, sont obligés de rester à découvert : ils se tiennent alors assez volontiers dans les chaumes, les luzernes, les prés, le long des fossés et des haies, où les chiens les découvrent aisément. Les *perdrix* et les *cailles* se tiennent, matin et soir, dans les chaumes pour y chercher les grains d'épis qui y sont tombés; sur les dix heures du matin et à trois heures après midi elles se rapprochent des chemins et terres labourées, où elles vont à la poudrette, c'est-à-dire, gratter la terre et s'en couvrir, afin de faire mourir les vermines qu'elles ont sur la peau; à midi elles descendent aux fontaines et ruisseaux. Si on les inquiète dans la plaine, elles se jettent dans les remises, sur les lisières des bois, des vignes, et les endroits où elles trouvent du couvert; c'est ce qui cause leur destruction, car ces oiseaux y tiennent plus que dans le raz; et comme ils n'en partent qu'avec peine, et les uns après les autres, on les tue plus aisément.

Les *perdrix rouges* se tiennent volontiers dans les bois et dans les landes, parce qu'elles y trouvent plus de couvert et la nourriture qui leur convient. Lorsqu'on veut en tuer, il faut remarquer l'endroit de la remise où elles vont s'abattre; il est très-rare qu'elles en partent toutes à-la-fois, surtout si on a un chien sage qui permette de les tirer les unes après les autres. Quand on chasse, il faut avoir la précaution d'aller au vent, car si vous vous le mettez au dos, le gibier qui vous évente, part de plus loin, votre chien ne vous le marque pas, et vous n'avez pas la moitié du succès que vous auriez pu en attendre.

Dès que les vendanges sont faites, on entre dans les vignes, où l'on trouve du gibier de toute espèce. Sur la fin de l'automne arrivent les *grues*, les *oies sauvages*, que l'on trouve dans les grandes plaines découvertes, près des étangs et marais, dans lesquels elles se retirent pendant la nuit. Elles volent par bandes, et se jettent dans les semailles: si on veut les approcher, il faut user de ruse, car il n'y a rien de si méfiant que ces oiseaux. On suit une charrette, ou l'on monte dedans: celui qui la conduit crie après ses chevaux. Ces oiseaux, qui sont accoutumés à voir passer des voitu-

riers avec leurs charrettes, ne s'en épouvantent point. On les approche aussi en suivant un laboureur qui mène sa charrue: on peut encore mettre une botte de paille sur son dos, et marcher en contrefaisant l'ivrogne. Le fusil doit être chargé avec des chevrotines, et il ne faut le tirer que lorsque ces oiseaux s'élèvent de terre. Ils restent dans les campagnes jusqu'à midi, qu'ils descendent pour boire aux marais et étangs, où ils restent jusqu'à trois heures, auquel temps ils prennent leur essor pour retourner dans la plaine chercher leur nourriture: le soir, ils reviennent coucher dans les étangs les plus spacieux et les endroits les plus inaccessibles. Il n'est pas aisé d'aborder ces oiseaux lorsqu'ils sont dans les étangs, leur méfiance les fait toujours s'éloigner de la portée des chasseurs. Pour les surprendre, on prend un petit bateau couvert de joncs d'un bout à l'autre; on le conduit dans l'endroit de l'eau où les *oies* viennent boire en plein jour, et on le laisse là trois ou quatre jours pour les accoutumer à le voir: dès qu'elles sont parties, ou la nuit au clair de la lune, on se met dans le bateau trois ou quatre avec des fusils, et on les tire lorsqu'elles reparaissent.

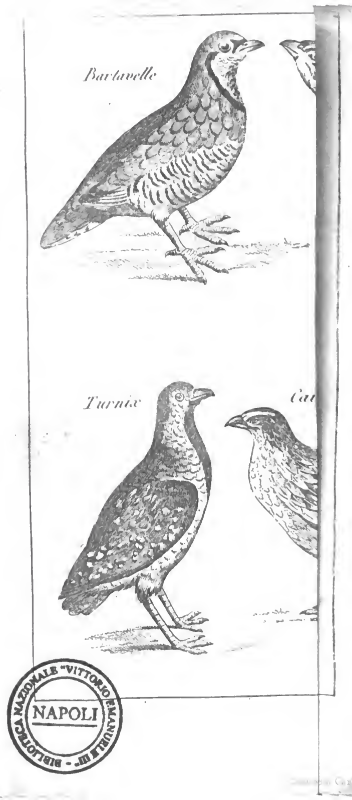
Les *outardes* paraissent aussi, dans cette saison, dans les grandes plaines et les endroits pierreux; elles sont aussi méfiantes que les *oies*; on emploie, pour les approcher, les mêmes ruses.

Les *bécasses* arrivent vers la Toussaint. Elles restent dans les petits bois, où elles vivent de moucherons et des vers qu'elles tirent de terre avec leur long bec, et sur le soir elles sortent par troupes des bois, pour aller dans les vallons et sur les bords des ruisseaux et des fontaines, où elles s'amusent à vérotter. On les prend à la pantière, ou au tramail, qu'on leur tend dans quelques clairières ou autres passages qu'elles ont coutume d'enfiler soir et matin.

L'hiver, on trouve beaucoup de gibier, surtout dans les pays couverts et fourrés, et sur les rivières. On a non-seulement les oiseaux du pays, mais encore ceux de passage, comme *canards* de toute espèce. Lorsque le temps n'est pas à la gelée, ceux-ci se trouvent dans les étangs, les marais; mais aussitôt qu'il gèle, ils quittent ces lieux pour aller aux sources qui se prennent rarement. Dans les lieux de grand passage on leur fait, au milieu des prairies et des roseaux, loin de tous arbres et haies, des

grandes mares que l'on nomme canardières, où l'on met quelques *canards* privés qui appellent les passans; et un homme, placé dans une hutte de chaume que l'on construit à un des coins de la canardière, les tue à coup de fusil. On les prend aussi au filet, aux collets, et de différentes autres manières, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Le printemps arrivé, on doit respecter les *perdrix*; cependant, comme la trop grande quantité de *coqs* préjudicie aux pontes, on en tue une partie, ayant grand soin de ne pas prendre les femelles pour des mâles. La manière la plus sûre pour ne pas s'y tromper, c'est de nourrir dans un petit cabinet, ou dans des cages couvertes de toile, des femelles de *perdrix* qui rappellent bien : on les appelle des *chanterelles*, et les jours que l'on veut s'en servir, on met sa chanterelle dans une petite cage de bois couverte de toile, où il y a des trous, pour qu'elle puisse y passer la tête et le col; on la porte dans les champs, et on la place à cinq ou six pas d'une petite butte ou d'un fossé dans lequel on puisse se cacher. Si la chanterelle est bonne, elle ne tardera pas à chanter; les *coqs pillards* qui seront aux environs lui répondront, et s'approcheront jus-


Bartavelle
Turnix
Ca

que sur la cage, de manière que vous pourrez les tirer à votre aise. L'heure de cette chasse est trois quarts d'heure avant et après le coucher du soleil. On distingue aisément le coq de la poule, en ce que la poule à la tête rase contre terre, et le coq l'a haute et relevée. On peut aussi prendre les coqs en vie, en mettant un hallier tendu en avant et autour de la chanterelle; on réussit également en se servant de l'appeau à *perdrix*, comme on fait pour la *caille*, qui est un petit animal si chaud, que dès que l'on contrefait la voix de la femelle, le mâle y vole et court sur-le-champ; aussi en prend-on beaucoup au hallier et à la tirasse: mais il faut avoir soin de frapper juste sur l'appeau, car un seul ton donné à faux ferait envoler les mâles, qui s'en iraient chanter à cent pas, comme pour se moquer de vous, et il est rare qu'ils reviennent.

On prend aussi, dans cette saison, les *alouettes* au miroir, avec deux nappes de filets; les *ortolans*, avec d'autres *ortolans* que l'on met dans des cages pour appeler leurs camarades.

dont M. Buliard n'a pas fait mention dans l'*Aviceptologie*. Il se fait des appeaux pour toutes sortes d'animaux, même pour les cerfs; et ce n'est autre chose que des hanches, semblables à celles de l'orgue, qui ont différens sons, suivant les petites boîtes qui les enferment.

L'araigne est un filet pour prendre les *merles*; elle est maillée en carré de deux pouces, d'un fil délié et retors en deux. Ce filet a 7 à 8 pieds de large, et 5 à 6 de hauteur.

Les araignées, ou araignes, pour prendre les oiseaux de proie, ont des mailles de 5 à 6 pouces, et la hauteur proportionnée à l'arbre où on les tend en angle, qu'il accole avec un oiseau de proie privé, placé près de terre, pour appeler celui que l'on veut prendre.

La bricole est un filet de petite corde ou de fil d'archal, fait en forme de bourse, qui sert pour prendre les grandes bêtes, comme les cerfs, etc.

Collets, las, lacets ou sauterelles, petits filets de corde ou de crin, que l'on tend dans des haies, sillons, rigoles ou passages étroits, avec un nœud coulant, dans lequel les animaux se prennent en y passant. On en fait de fil d'archal ou de fer pour les loups, san-

gliers, etc. On les proportionne à la grosseur et à la force de la bête. On les tend au dessus de terre, à leur portée, dans les endroits où l'on se doute qu'ils passeront : on les attache à une branche.

Manière de prendre les Canards sauvages en Chine.

Les pêcheurs mettent la tête dans une grosse gourde, qui est percée de quelques trous pour la commodité de la vue et de la respiration ; ensuite ils se mettent nus dans l'eau, marchent ou nagent si bas qu'on n'aperçoit que les gourdes. Les *canards*, accoutumés à voir flotter des gourdes sur l'eau, s'en approchent sans crainte. Alors le pêcheur les prend par les pieds et les tire au fond de l'eau, pour empêcher que leurs cris ne se fassent entendre. Il leur tord aussitôt le cou et les attache à sa ceinture, ou les met dans un sac ; il continue son exercice jusqu'à ce qu'il ait le nombre qu'il a dessein de prendre.

Manière simple de prendre les Canards.

Ayez une *cane domestique* que vous attachez par un pied avec une ficelle à un piquet,

sur le bord d'un étang, de manière qu'elle ait la liberté de se promener un peu sur l'eau, et vous vous cachez à quelque distance. La *cane* ne tarde pas à caneter, et dès que les *hallebrans* l'entendent, ils ne manquent pas de s'approcher d'elle, la prenant pour leur mère. Si vous voulez les avoir sans tirer, jetez dans l'eau, ou aux environs de l'endroit où est la *cane*, des hameçons garnis de mou de veau, et attachés à des ficelles retenues par des piquets plantés au bord de l'eau; ils se jeteront goulument sur ces hameçons et y resteront accrochés.

Il n'est point de pays où il se tue et où se prenne plus de *canards sauvages* de toutes espèces aux filets, qu'aux marais de Picardie, qui règnent depuis Amiens jusqu'à Saint-Valery, le long de la Somme.

Des Oies sauvages.

L'*Oie sauvage*, à-peu-près de la taille du *canard*, est plus petite que l'*oie domestique.* Elle arrive en France vers la Saint-Martin. Ces oiseaux volent par bandes, et forment un triangle sans base; leur cri est perçant et se fait entendre de loin: ils se plaisent dans les grandes plaines remplies de blé vert, qui

leur sert de pâture; ils font leurs nids dans les îles et les endroits marécageux : leur chair est infiniment plus délicate que celle de l'*oie domestique*.

Chasse des Oies sauvages

Les moyens les plus sûrs de tuer les *oies*, c'est d'observer les endroits par où elles viennent le soir se jeter dans les étangs, de les y attendre pour les tirer au passage. On peut encore leur tendre un piége en amarant un bateau au milieu de l'eau; l'y laisser trois ou quatre jours pour qu'elles s'accoutument à le voir, et y rester à l'affût armé d'une canardière ou d'un fusil de gros calibre, pour les tirer lorsque l'occasion s'en présentera. La chasse des *oies* n'est facile et fructueuse que pendant les grands froids, parce qu'alors elles se laissent approcher, et que d'ailleurs les étangs sont gelés. En général, leur chasse se fait comme celle des *canards*.

Du Martin-Pêcheur.

Cet oiseau est un peu plus petit qu'un *merle* : il ne fait point de nid; il dépose ses œufs dans un trou profond, le long d'une ri-

vière, dans les fentes des rochers; il vit de petits poissons, de vers et d'autres petits animaux aquatiques; c'est pour cette raison qu'il se repose sur les pierres ou des rochers élevés, pour de-là s'élancer plus sûrement sur sa proie. On attrape cet oiseau avec deux petits halliers de soie, pareils à ceux pour attraper les *becfigues*; on tend l'un dessus et l'autre dessous, ayant l'attention que ces filets soient tendus tout près de l'eau.

Du Cul-Blanc.

Le *cul-blanc* est une espèce de *chevalier*, plus petit et moins grand qu'une *bécassine*; on l'appelle *guignette* sur la Loire; ailleurs, *sifflasson*, à cause de son cri aigu. Ces oiseaux vont par bandes de cinq ou six; ils paraissent en mai jusqu'à la fin de septembre, temps où ils sont gros et recherchés comme mets très-friand.

Ils se tiennent sur le sable, au bord des étangs et des rivières, et se laissent difficilement approcher.

De la Vocette.

Oiseau aquatique un peu plus gros qu'un *vanneau*, très-commun sur les côtes mari-

times, notamment sur celles du Poitou; mais très-rare dans les terres. Dans la saison des nids, les paysans en prennent les œufs par milliers pour les manger.

Manière de prendre les Mauves.

Mauve, gros oiseau aquatique qui a jusqu'à cinq pieds d'envergure. On laisse traîner, à la surface de la mer, des lignes armées d'un fort hameçon garni d'un appât. Les *mauves* voltigent autour, et finissent, en rasant l'eau, par engloutir l'appât et l'hameçon. Aussitôt elles s'élèvent verticalement avec rapidité, emportant la ligne, qu'on a soin de leur lâcher; affaiblies par la douleur et les efforts qu'elles font pour se débarrasser, elles retombent en pirouettant, toujours attachées à la ligne, au moyen de laquelle on les retire des flots.

Du Râle.

Oiseau de la grosseur d'un *pigeon*; il court avec une rapidité extraordinaire, d'où est venu le proverbe : *Il court comme un râle.* Il y a des *râles* d'eau et de terre.

Du Râle d'eau.

C'est le plus grand des *râles* ; il ne sait ni nager ni plonger ; mais il voltige avec légèreté sur la surface de l'eau : sa chair est tendre et a le goût de la *poule-d'eau*.

Du Râle de genêt.

Ce *râle* est ainsi nommé, parce qu'il habite les lieux couverts de genêts ; autrement dit, *le roi des cailles*. Sa chair est très-délicate.

Les *râles* se tiennent dans les prairies jusqu'à la fauchaison, ils se retirent alors dans les genêts, les avoines, les orges et les blés-sarrasins : il s'en trouve aussi dans les vignes et les bois-taillis.

De la Chasse du Râle au fusil et au hallier.

C'est dans les mois de mai et de juin que cette chasse est la plus fructueuse. On les trouve le long des étangs : comme ils chantent nuit et jour, les chasseurs sont prévenus du lieu de leur retraite ; ils ne doivent leur mauvais succès qu'à leur mal-adresse. On leur

tend des halliers de 15 et 18 pieds de long, et hauts de quatre mailles, dont chacune aura au moins deux pouces de large; on les attache à des piquets éloignés de deux pieds en deux pieds, et on en place deux, vis-à vis l'un de l'autre, sur le bord de l'eau et des étangs. Il suffit de marcher à travers les joncs, tantôt d'un côté d'un hallier, tantôt de l'autre. On ne verra point les *râles* s'élever, mais courir en fuyant. Ces oiseaux émigrent aux premières gelées blanches. Le *râle* est un excellent manger lorsqu'il est gras.

De la Grue.

La *grue* est, après l'*outarde*, le plus grand des oiseaux de l'Europe; elle pèse environ dix livres. Les *grues* arrivent par bandes dans nos climats, vers le mois d'octobre, et se jettent sur les terres ensemencées pour y chercher les grains que la herse n'a pas couverts. Ces oiseaux ont coutume de passer la nuit sur le bord des rivières; ils se choisissent toujours des lieux secs. Malgré leur grande vigilance et leur ruse (car on prétend qu'ils ont toujours quelques-uns de leurs individus aux aguets), ils sont faciles à tromper, et s'approchent à la voix de l'homme qui contrefait leur cri. On

se sert de l'appeau et de beaucoup d'autres piéges pour les prendre.

Manière de prendre quantité de Corneilles.

Pour faire cette singulière chasse, dit Chomel, il faut être au moins quatre; deux habillés de noir grimpent nuitamment sur des arbres ébranchés à cinq ou six pieds de terre, où ces oiseaux carnivores ont coutume de passer la nuit; ils secouent avec bruit les branches sur lesquelles les *corneilles* sont perchées; tandis que les deux autres marchent dans le bois, faisant beaucoup de bruit, et secouant aussi les arbres sur lesquels ils en voient le plus; ces oiseaux, épouvantés, prennent leur essor et vont se percher autour des deux premiers hommes habillés de noir, qui n'ont que la peine de les prendre avec la main, de les tuer et jeter à bas. Les nuits obscures sont les plus favorables à cette chasse.

Autre chasse des Corneilles, au cornet englué, pendant la gelée.

Prenez une quantité de cornets de papier un peu fort, transportez-vous sur les lieux qu'habitent les *corneilles*, qui, dans cette sai-



son, sont obligées de chercher à manger sur les tas de fumier qui sont dans les terres; piquez-y vos cornets garnis dans le fond de viande bien hachée, et frottez-en l'embouchure de glu, de manière que l'oiseau venant à manger ce qui est dedans, s'attache le cornet autour de la tête et du cou. Ces oiseaux étant ainsi pris par la tête, et ne voyant pas, s'élèvent à perte de vue, et retombent incontinent près du lieu de leur départ, en sorte qu'on peut les prendre sans peine avec la main. Cette chasse est d'autant plus amusante, que l'on peut piquer une grande quantité de cornets sur plusieurs tas de fumier. *Voyez pag.* 131, *la manière de prendre des corbeaux et des pies.*

Autre Chasse des Corneilles au Chat emmiellé.

On prend un chat, on le frotte entièrement de miel, on le roule dans la plume, on le lie ensuite par les reins assez fortement, et on l'attache au pied d'un arbre garni de gluaux : à peine s'ést-on retiré, que le chat commence à miauler et à se tourmenter; les *corneilles* et d'autres oiseaux entendent le bruit, accou-

rent pour se jeter sur leur proie, se posent sur l'arbre et tombent avec les gluaux.

Du Choucas.

Le *choucas* est une espèce de *corneille*, qui n'est guère plus gros qu'un *pigeon* ; il est tout noir. On le voit en troupe dans les vieilles tours, les vieux bâtimens les plus élevés, et sur les clochers.

De la Hup ou Putput.

Fort bel oiseau de passage ainsi nommé à cause de sa hupe ; il n'est pas plus gros qu'un *merle*, habite les plaines ou lieux élevés, les terres fraîches et arrosées, où il se trouve facilement des vers et les insectes dont il se nourrit : il fait sa ponte dans des creux d'arbres, fentes de murailles ou trous de rochers. Sa chair est d'un goût agréable et fort délicate.

On prend difficilement cet oiseau aux piéges, mais on l'approche d'assez près pour pouvoir le tirer. Les jeunes s'élèvent sans beaucoup de soin, en les nourrissant de viande crue ; ils deviennent très familiers, et sont très-susceptibles de quelque attachement.

Du Coucou.

Oiseau qui tire son nom de son chant, et dont on distingue beaucoup d'espèces. Le *coucou vulgaire* est un oiseau de passage; sa voix est connue de tout le monde; il se tient ordinairement dans les bois, les grands parcs, où sa voix se fait particulièrement entendre dans les temps chauds et pluvieux. Il se nourrit de mouches, d'insectes et de grains, dont il fait provision; il aime beaucoup les œufs. Ce qui distingue particulièrement la femelle, c'est qu'elle pond dans le nid des autres oiseaux, et abandonne ainsi à couver ses œufs et à nourrir ses petits à des soins étrangers. Virgile a eu raison de dire : *Sic vos non vobis, nidificatis aves.*

Je ne pense pas qu'il soit hors d'œuvre de rapporter ici un événement relatif à cet oiseau, arrivé au Mel-le-Rond. La coutume était autrefois, et est encore dans quelques provinces, de brûler une grosse bûche la veille de Noël. On entendit dans une maison particulière de cet endroit, très-distinctement, avec autant de surprise que d'admiration, sortir d'une grosse bûche qui commençait à s'enflammer, ces mots : *Coucou, coucou.* Ecouter et tirer

cette bûche de l'âtre fut l'affaire d'un instant. La surprise redoubla lorsqu'on s'aperçut que c'était un *coucou* vivant enfermé dans cette bûche avec une immense provision de blé.

Du Pluvier.

On en distingue de plusieurs espèces; ils sont d'un goût exquis. Ils arrivent par troupes au mois d'octobre et s'en retournent au mois de mars. C'est à ces deux époques qu'on leur fait la chasse de différentes manières. On les prend aux nappes ou rets saillans, à la vache artificielle, ou par le moyen d'appelant, qui est le vanneau, de entes et d'appeaux; on prend aussi des *pluviers* la nuit, au traîneau, à la faveur du feu. Ces oiseaux allant par bandes nombreuses, les chasseurs doivent avoir soin de tirer ensemble.

Le *grand pluvier*, surnommé le *courlis de terre*, commence à se faire entendre au coucher du soleil, et continue toute la nuit; il est de la grosseur d'un poulet parvenu à la moitié de sa crue: il se fixe sur les terreins secs, remplis de pierres; sa nourriture sont les grillons, les sauterelles et d'autres insectes.

Le *guignard* est une sorte de petit *pluvier* de la grandeur d'un *merle*. On en voit dans le

pays Chartrain et en Normandie. C'est un mets recherché.

Du Faisan.

Le *faisan*, à-peu-près de la grosseur d'un *coq domestique*, plaît par la beauté et la variété de son plumage. On lui donne pour aliment ordinaire de l'avoine, de l'orge, du froment et des pois; en hiver, des panais crus, des feuilles et racines de laitues, des choux et des feuilles de raves sauvages; il mange aussi du gland et des senelles.

Les *faisans* habitent les bois taillis, les buissons et les lieux remplis de broussailles; la nuit, ils se perchent sur les hautes futaies. La femelle fait son nid à terre dans les buissons les plus épais; elle pond la même quantité d'œufs que la *perdrix*.

La chasse des *faisans* se fait au hallier, ou avec les poches à lapin, des collets ou lacets de crin de cheval. On reconnaît, dès la pointe du jour, les endroits d'où ils sortent des bois, et l'ayant connu, on jette de l'avoine ou d'autres grains dans les voies que les *faisans* ont coutume de tenir; si le lendemain les grains ne s'y trouvent pas, c'est une preuve certaine que les *faisans* l'ont mangé; on y tend alors

deux ou trois collets, l'un à raz terre, et l'autre à la hauteur du jabot de l'oiseau ; s'il y a plusieurs endroits par où il puisse passer, il faut y en mettre autant qu'il y a de passages. Pour la chasse du *faisan* on se sert avec avantage du chien couchant; on a avec soi un filet qu'on nomme tirasse; on est trois : l'un guide le chien, et les deux autres le filet. On tiendra long-temps le chien en arrêt, et on donnera à ses deux associés le temps de s'approcher avec le filet, afin qu'ils puissent envelopper en même-temps le gibier et le chien.

De l'Epervier.

Oiseau de proie, gros comme un *pigeon ;* l'*épervier* se traite et se dresse comme l'*autour*, au vol du *perdreau*, de la *caille* et du petit gibier; en hiver, on lui fait voler le *merle*, la *grive*, etc.

De la Pie-grièche.

La *pie-grièche* fait partie des oiseaux de proie, à cause de sa ressemblance avec le *lanier*, dont elle est une espèce. Elle se perche sur les arbres peu élevés et les haies ; quand une fois elle est placée sur une branche, elle

reste dans un mouvement presque continuel, en redressant sa queue. Cet oiseau chante en juillet et août; il contrefait souvent la voix de la plupart des petits oiseaux pour les attirer auprès de lui et se jeter sur eux.

La *pie-grièche* fait son nid dans les broussailles, quelquefois sur de grands arbres, avec de la mousse, de la laine et différentes filasses. La *pie-grièche*, de la petite espèce, dépose sept à huit œufs; la grande n'en pond que quatre ou cinq. On élève les *pies-grièches* pour la chasse, en les apprenant à revenir au point; on y parvient en les tenant affamées, et en les nourrissant d'oiseaux qu'elles ont pris dans les nids. Quand on veut les élever en cage, on leur donne à manger du cœur.

Du Cormoran.

Le *cormoran* est plus gros qu'un *canard*; il a presque toutes les plumes d'un noir verdâtre; sa gorge est blanche; l'espace dégarni de plumes, qui se trouve entre le bec et l'œil, est couvert d'une peau noirâtre, et au-dessus de l'œil cette peau est rouge. Le *cormoran* se tient sur la mer et à l'embouchure des rivières, où il trouve des coquillages et du poisson

dont il fait sa nourriture. Cet oiseau est susceptible d'être dressé pour la pêche, ainsi qu'on peut le voir dans la *Pisceptologie* ou *l'Art de la pêche*, pag. 263 et suiv. Paris, 1816, in 12. Ouvrage qui se trouve chez le même libraire, quai des Augustins, n°. 63.

Du Chevalier.

Cet oiseau se trouve par bandes sur les bords de la mer, quelquefois sur les étangs et les rivières; il est de la grosseur d'une *bécassine*; son plumage est gris, mais beaucoup plus clair sous le ventre que sur le dos; sa chair n'est pas excellente.



L apin d'Angora.

Lapi Angora en mue.

Lapi le Riche.

PETIT TRAITÉ

DES QUADRUPÈDES.

Du Lièvre.

Le *lièvre* est un quadrupède qui a la tête plus grosse que le *lapin*; il est le plus timide et le plus fécond des animaux, il engendre en tout temps et la première année de sa vie; le mâle s'appelle *bouquin*, la femelle *hâse*, et les petits *levrauts*. Ces derniers ont les yeux ouverts en naissant; ils prennent leur nourriture la nuit, se nourrissent d'herbes, de racines, de fruits, et de plantes dont la sève est laiteuse. On nourrit ceux qu'on élève avec de la laitue et des légumes. Le *lièvre* dort les yeux ouverts; la chair de celui qui vit dans les vallées est plus insipide que celle de ceux qui habitent les pays montueux, qui se nourrissent d'herbes et de plantes odoriférantes. Ces derniers sont plus grands que les autres, et d'une couleur grisâtre.

de pierres. Les *lièvres* n'ont point de gîte assuré aux mois de décembre et de janvier, parce que c'est le temps qu'ils sont en chaleur; on peut leur faire la chasse partout. Le temps le plus favorable pour leur chasse est au printemps et au mois de septembre; c'est surtout dans ce dernier mois qu'on dresse les jeunes chiens. On fait ordinairement partir un *lièvre* de son gîte avant que les chiens l'aient vu; on les mène ensuite sur les voies, ce qui augmente la finesse de leur odorat.

On aperçoit en hiver, quand il gèle, la présence d'un *lièvre* par une vapeur qui s'élève, ce qui est l'effet de leur haleine.

Chasse du Lièvre.

Les chiens courans sont les plus utiles pour la chasse du *lièvre*; ceux à poil blanc sont plus dociles et d'un tempérament plus robuste que ceux d'un autre poil. Les chiens pour le *lièvre* doivent être légèrement faits, bien collés à la voie, et bien gorgés.

Les meilleurs vents, pour cette chasse, sont ceux du levant et du couchant.

Quand on découvre un *lièvre* au gîte, on peut connoître si c'est un bouquin ou une hâse

par la position des oreilles, qui sont serrées l'une contre l'autre sur les épaules du premier; celles de la hâse, élargies sur les côtés du cou.

Chasse du Lièvre au fusil.

La chasse du *lièvre* se fait en battant les plaines pour le tirer à la portée, ou on le tire devant les chiens courans. Cette chasse peut aussi se faire avec deux bassets seulement; et pour la bien faire, il faut deux chasseurs, dont l'un suit les chiens pour les appuyer: l'autre peut rester en place en attendant que le *lièvre* ait fait sa randonnée, après quoi il revient peu-à-peu à l'endroit où il a été lancé. En prêtant l'oreille à la voix des chiens, lorsqu'il les sent approcher, il gagne le devant et le tire au passage. S'il manque, et que les chiens chassent bien, il a encore l'espérance de le tirer au même endroit, après une seconde randonnée, car le *lièvre* revient plusieurs fois au relancé.

Sur la fin d'avril et en mai on peut tirer les *lièvres* à la raie dans les blés verts, où ils sont alors debout et occupés à paître pendant une partie de la journée. Cette chasse, qui est

très agréable, se fait depuis le soleil levant jusqu'à huit heures ; et le soir, deux heures avant le soleil couché. Deux chasseurs s'entendent, l'un longe la pièce de blé par un bout, l'autre par l'extrémité opposée, allant tous deux du même pas, fort doucement, et regardant attentivement, chacun de son côté, le long des raies ou sillons. Dès que l'un découvre un *lièvre*, il cherche à l'approcher sans le tirer : si le *lièvre* l'a aperçu, il prend la fuite et file du côté de l'autre, qui, à un signal convenu, peut en être prévenu, afin qu'il se tienne sur ses gardes. Lorsqu'un *lièvre* n'est point tiré, ni poursuivi, et qu'il a seulement aperçu le chasseur, il suit une raie sans chercher à traverser, et vient passer à celui qui est à bon vent. Les jours clairs et sereins d'une belle gelée d'hiver sont des temps propres pour découvrir les *lièvres* au gîte et leur faire la chasse, laquelle doit avoir lieu le matin, depuis le lever du soleil jusqu'à deux heures après, le long d'une vaste plaine de blé, ayant la face tournée au soleil pour les apercevoir au gîte.

Chasse du Lièvre à l'affût.

C'est le lieu où le chasseur se met en embuscade pour attendre et tirer le gibier. Il y a des braconniers qui, pour attirer les *lièvres* à l'affût, prennent les parties de la génération d'une hâse en chaleur, les mettent tremper dans de l'huile d'aspic et s'en frottent la semelle de leurs souliers; cette odeur attire les *lièvres* : on peut éprouver le même procédé pour les autres animaux.

L'affût varie et se pratique de différentes manières, suivant les lieux et les saisons. Quand on est à portée d'une forêt ou d'un bois de quelque étendue, on se poste sur ses bords après le soleil couché; on y reste jusqu'à la nuit tombante, et le matin, dès la pointe du jour, pour y attendre les *lièvres* et autres animaux, qui sortent pour aller chercher leur pâture dans les champs. Lorsque le chasseur a à craindre les bêtes féroces, il place son affût sur des arbres faciles à y grimper; il peut encore se faciliter ce moyen par une sorte d'échelle de corde, à leur rentrée dans le bois, et toujours à bon vent. En général, l'affût n'est guère praticable que depuis la mi-avril jusque vers la fin de septembre. Un *lièvre*, que

rien n'effraie, court modérément par sauts et par bonds. Si le chasseur l'aperçoit venir de loin, et que, pour être plus sûr de son coup, il veuille le tirer arrêté, il doit le tenir en joue avant qu'il soit à portée, et lorsqu'il s'y trouve, faire avec la bouche ce petit bruit qui se fait en pinçant les lèvres et retirant son haleine. Il s'arrête aussitôt pour voir d'où vient le bruit, et donne ainsi le temps de le tirer; c'est ce que les braconniers appellent piper un *lièvre*. Ce moyen de chasse s'emploie aussi pour le *lapin*, le *renard*, le *loup*, le *sanglier*, mais non pas sans quelque danger.

Chasse du Lièvre au collet. (1)

Cette chasse est connue de tous les habitans de la campagne; pour y réussir, on parcourt les haies, afin d'observer les passées, ce qu'on reconnaît facilement par le poil que les *lièvres* y laissent en passant. Certain de ce fait, on prend du blé vert, du genet ou du serpolet, et

(1) Plutarque, 1re édition, 22 vol. in-8°, p. 40, attribue l'invention de ce piége à Aristée, qui, au rapport d'Oppien, habitait un antre creusé sur la cîme d'une montagne en Eubée, et auquel les rustiques humains sont redevables de plusieurs autres inventions utiles.

on frotte ses collets, qui sont ordinairement de fil de fer ou de laiton, et on les tend dans les passées, à la hauteur des jambes de devant du *lièvre*, ou de tout autre animal qu'on veut prendre.

Du Lapin.

Le *lapin* est un petit quadrupède sauvage qui se trouve dans les garennes, dans les haies et en pleine campagne; il a beaucoup de rapport avec le *lièvre*. On en distingue de deux espèces, de garenne et de clapier; celui de garenne a ordinairement le poil plus gris et plus épais; il se nourrit de plantes aromatiques, comme le thym, le serpolet et le genièvre; sa chair est infiniment plus délicate. Le *lapin* de clapier est plus grand, l'état de domesticité le rend plus gros que le sauvage; il y en a de différentes couleurs. Cet animal, d'un tempérament très-chaud, peuple beaucoup plus que le *lièvre*; il est nuisible à l'agriculture.

Chasse du Lapin au fusil.

Quand un chasseur a une garenne, et qu'il sait qu'il y a des *lapins*, il ferme en silence les ouvertures de tous les terriers qu'il trouve;

il met ensuite en chasse un basset bien instruit qui fait partir les *lapins*, tandis que lui-même, le fusil à la main, se tient sur un terrier pour attendre sa proie. Les *lapins* poursuivis cherchent un asile ; c'est dans ce moment que le chasseur les tire.

Chasse du Lapin au furet.

Le furet est un quadrupède de la taille de la *belette*; on le transporte dans un sac de toile, au fond duquel on met de la paille pour le coucher. On a un basset bien instruit qu'on met en chasse pendant une heure, pour obliger les *lapins* à se terrer : on attache le chien, et on va tendre les poches sur les trous de chaque terrier, afin d'empêcher l'animal qui y est renfermé de s'échapper. Cela fait, on attache au cou du furet une sonnette pour pouvoir observer ses démarches, et afin qu'il ne s'acharne point sur le premier *lapin* qu'il rencontrera, on lui donne à manger.

Aussitôt que le furet est entré dans le terrier, il faut garder le plus profond silence, afin que le *lapin*, poursuivi par le furet, sorte par une autre ouverture, et se trouve pris par la poche qu'on a eu la précaution d'y placer

Il faut retirer ce premier *lapin* avant que le furêt s'en aperçoive, car alors il rentre dans le terrier pour faire sortir les autres. Il arrive quelquefois qu'on est obligé de tirer quelques coups de fusil dans le trou pour éveiller le furet, qui s'y endort quand il a sucé le sang des *lapins*, l'animal se réveille et se laisse prendre avec facilité. On est quelquefois obligé d'allumer du feu à un des trous du terrier du côté d'où vient le vent, pour que la fumée réveille le furet et le fasse sortir.

Chasse du Lapin au panneau.

Ce filet, qu'on tend dans un chemin ou la passée d'un bois, doit être disposé de manière que le *lapin*, en y donnant, n'ait pas le nez au vent, ce qui suffirait pour lui faire rebrousser chemin. Ce filet doit être attaché par les mailles d'en haut, à trois ou quatre bâtons, longs de 4 pieds et gros comme le pouce, pointus par l'extrémité inférieure et un peu courbés par le bout supérieur; on le fiche en terre un peu en penchant en droite ligne, et éloignés également les uns des autres. Le filet doit être disposé à tomber aussitôt que le *lapin* y entrera. Le chasseur, caché dans un buisson éloigné de 10 à 12 pas, doit garder un profond silence;

quand le *lapin* l'aura passé de cinq à six pas, il faudra qu'il frappe des mains : l'animal se croyant poursuivi s'élancera dans le filet, et il s'en saisira. On tend ce panneau le matin à la pointe du jour, pendant une demi-heure, et le soir avant le soleil couché jusqu'à la nuit. On fait aussi cette chasse au pan contremaillé, en usant, pour ainsi dire, des mêmes moyens qu'au panneau.

Chasse du Lapin à la fumée.

On prend du soufre et de la poudre d'orpin qu'on brûle dans du parchemin ou du drap, que l'on met à l'entrée du trou, ensorte que le vent chasse la fumée dedans. Le *lapin* voulant sortir de son terrier, se rend à l'autre extrémité; arrêté par des poches il s'y trouve enveloppé, et le chasseur n'a que la peine de le saisir.

Chasse du Lapin au collet.

Le collet se fait de fil de fer ou de laiton avec un nœud coulant, qu'on frotte avec du genet ou serpolet, et qu'on tend dans les passées du *lapin*. Le *lièvre* et autres animaux s'y prennent également. On tend ordinairement

ces collets alentour des jardins, des clos et des haies.

Chasse du Lapin à l'écrevisse.

On tend des poches à l'une des extrémités du terrier, on introduit l'écrevisse, qui se glisse lentement au fond de la retraite du *lapin*, le pique, et s'y attache avec tant de force, que le quadrupède, obligé de fuir, va se faire prendre dans les poches.

Chasse du Lapin à l'appeau.

Cette chasse, aussi curieuse que singulière, se pratique en Espagne avec un appeau, au son duquel accourent, de toutes parts, même du fond de leurs terriers, *lapins*, *lapreaux*, mâles et femelles pleines, ayant des petits. L'appeau se fait avec un petit tuyau de paille en forme de sifflet, ou une feuille de chiendent, de chêne vert, ou avec une pellicule d'ail qui se pose entre les lèvres, et en soufflant produit un son aigu qui imite la voix du *lapin*. On fait cette chasse dans les bois, de la manière suivante : le chasseur, en traversant le bois, ne fait pas le moindre bruit, s'arrête de temps en temps, dans les endroits les

plus découverts pour piper, observant de ne le faire qu'avec le vent au visage. Lorsqu'il s'arrête, il a soin de se serrer contre le tronc d'un arbre ou d'une cépée, pourvu que sa tête ne passe point au-dessus. Il reste dans cette situation sans aucun mouvement, si ce n'est de la tête, qu'il tourne de côté et d'autre, pour observer ce qui se passe autour de lui, tenant son fusil de la main gauche, et s'aidant de la droite pour piper. Le premier coup d'appeau doit durer l'espace d'une minute, et moins, s'il voit ou entend des *lapins* arriver vers lui ; alors il se tait, tient son fusil en joue d'avance, et les laisse s'approcher à portée. S'il n'en vient point, il fait une pause de la même durée, après quoi il recommence à piper. Dans les endroits où il y a beaucoup de *lapins* il faut piper plus doucement, de crainte que quelqu'un d'entre eux n'évente le chasseur, ce qui suffirait pour faire fuir tous les autres.

Les jours les plus favorables sont les temps nébuleux, lorsque les vents du midi soufflent, que la terre est humide. Cette chasse se fait en mars, avril, mai et juin, depuis dix heures du matin, jusqu'à deux heures de l'après-midi.

Du Blaireau.

Ce quadrupède, à-peu-près de la couleur du *loup*, plus gros et plus allongé que le *renard*, ne sort guère que la nuit. Ses ongles acérés lui servent pour se creuser une habitation. Sa gueule est armée de dents aiguës et très-fortes : sa morsure est cruelle ; deux mâtins de bonne taille suffisent à peine pour en venir à bout. Il vit d'insectes, de fruits, et des animaux qu'il peut attraper.

On ne peut guère tuer le *blaireau* qu'au fusil, en le guettant à la sortie de son terrier, par le clair de la lune, depuis la fin du jour jusques vers minuit. Lorsqu'on sait qu'une femelle a mis bas, ce qui arrive au mois d'octobre pour ces animaux, on peut se mettre à l'affût en plein jour, parce que, dès que les petits peuvent marcher, ils viennent, comme les *renardeaux*, s'ébattre au bord du terrier, et souvent accompagnés de leur mère qui a beaucoup de tendresse pour eux.

Les jeunes s'apprivoisent facilement ; on les nourrit avec de la chair, des œufs, du fromage et d'autres substances.

Le *blaireau* se prend aux collets, à l'assommoir du Mexique.

Piége plus simple pour la chasse du Blaireau.

On cherche dans une haie une grosse branche fourchue, et l'on passe dans la fourche une corde au bout de laquelle pend une grosse pierre qu'on pose légèrement sur la branche la plus proche; on fiche ensuite en terre deux forts piquets à l'endroit où doit passer l'animal: on les perce tous deux pour y passer la corde à laquelle la pierre est attachée, et au bout de cette corde se met le collet, justement dans la passée du *blaireau*. Dès que l'animal y a passé la tête, il fait tomber la pierre et s'étrangle.

Chasse du Blaireau au fusil.

On attache à dix ou douze pas du trou du terrier un fusil sur deux fourchettes un peu plus hautes l'une que l'autre, ainsi qu'à la chasse du *loup*. Le *blaireau* se prend encore au pan contremaillé. *Voyez la chasse aux lapins*.

Assommoir. Piége dont on se sert pour prendre les bêtes puantes, la *belette*, la *marte*, le *putois*, les *chats-arrêts*, etc. On

tend ce piége à la campagne, dans les passages, petites fenêtres des maisons, où ces animaux font un grand ravage. *Aviceptologie*, *page* 150.

De la Belette.

Animal plus petit que la *fouine*, la *marte*, le *furet*, mais qui leur ressemble par la figure du corps, et n'en diffère que par la longueur et la couleur du poil.

Quand elle entre dans un poulailler, elle n'attaque pas les *coqs*, ni les vieilles *poules*, mais elle fait main basse sur les *poussins*, qu'elle tue par une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, et ensuite les emporte tous les uns après les autres. Ses ravages ne sont pas moins grands dans les basses-cours. La *belette* a les mêmes inclinations que la *fouine* et le *putois*. Elle dépose ses petits dans le foin ou la paille; et pendant qu'elle les nourrit, elle fait une guerre cruelle aux rats et souris. L'été cet animal s'éloigne des maisons pour porter dans les campagnes la destruction sur le gibier de toutes espèces, qu'il attaque avec intrépidité. On le tue à coup de fusil, on lui tend des piéges, on le relance avec des bassets;

on lui met des œufs, pour appât, dans un traquenard, et on en prend une quantité.

De la Fouine.

C'est une espèce de *marte* grosse comme un *chat*, mais plus longue et plus basse sur ses jambes; elle est d'une couleur fauve tirant sur le noir; elle est très-friande d'œufs; elle mange *pigeons*, *poules*, *dindons*, et toutes sortes de volaille et de gibier; on la prend aisément aux piéges.

De la Loutre.

Quadrupède amphibie de la taille du *blaireau*, appelé le *loup des rivières*, *des étangs*, dont elle dévore le poisson. On l'apprivoise au point de pêcher pour son maître et de lui apporter fidèlement le poisson qu'elle a pris, jusques dans sa cuisine. La peau de la *loutre* sert à faire des manchons et le poil des chapeaux. Cet animal se gîte sous les racines de peupliers et de saules; il change souvent d'asile pour éviter les piéges qu'on lui tend.

Chasse de la Loutre.

On se sert de bassets qui vont à l'eau. Les jours que l'on veut chasser, on va à la pointe du jour quêter autour des étangs ou rivières, où cet animal habite; mais il faut le faire toujours en remontant : un homme seul peut suffire à cette chasse; mais pour plus grande réussite, il faut être plusieurs pour battre les lieux où elle se gîte. Les chasseurs doivent se partager pour mieux réussir. La *loutre* dépeuple les étangs et les rivières, il est donc utile de la détruire.

Du Renard.

Ce quadrupède, le plus rusé des animaux qui mènent une vie sauvage, ressemble beaucoup au chien : il en diffère par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue, et l'odeur forte qu'il exhale : il ne s'apprivoise jamais, et meurt presque toujours d'ennui quand il perd sa liberté.

Cet animal, doué d'un instinct supérieur, se loge à la proximité des hameaux, écoute le chant du coq, le cri des volailles, se glisse, se traîne, franchit des clôtures, arrive dans une basse-cour, y met tout à mort, emporte

lestement une partie de sa proie, revient, y continue son ravage jusqu'à ce qu'il soupçonne un péril imminent. Il est aussi vorace que carnassier. Sa peau d'hiver fournit de bonnes fourrures.

Chasse du Renard aux chiens courans.

La chasse de cet animal se fait de bien des manières: on le chasse avec des chiens courans pour le forcer, avec des briquets pour le fusiller, et des bassets pour fouiller dans son terrier; on lui tend toutes sortes de piéges. Quand on veut le forcer, il faut, la nuit avant la chasse, aller boucher toutes les gueules des terriers, qui doivent être connues, et dès le matin on va le quêter avec les chiens, car on ne le détourne pas. Dès qu'il est lancé, son premier soin est de revenir à son terrier, où ne pouvant rentrer, il se détermine à se faire battre dans les bois, mais non pas sans employer la ruse pour se défaire des chiens.

Piége qu'on tend au Renard.

Il faut raccoutumer l'animal rusé à venir prendre dans un trou un appât qu'on couvre d'une planche au centre de laquelle est pratiquée

une ouverture fermée d'une pièce mobile, capable de recevoir la patte du *renard*. Autour de ce trou, en dessous, on forme un nœud coulant avec une corde, tenu ouvert par le moyen de la clavette: la corde attachée à une perche fait ressort. L'animal alléché par l'appât cherche à introduire la patte dans le trou, la clavette se dérange, le nœud coulant se serre, la perche se détend, et l'animal avec toute sa ruse se trouve pris par la patte. On conçoit aisément que la corde qui fait ce nœud coulant, doit être fixée soit à la pièce, soit à la planche.

De la Manière de fumer les Renards.

Les uns prennent des mèches de coton de la grosseur du petit doigt, que l'on imbibe dans de l'huile de soufre, où l'on jette du verre pilé; on les roule, pendant qu'elles sont chaudes, dans l'orpin en poudre, ou arsenic jaune: on fait une pâte liquide de fort vinaigre et de poudre à canon, dans laquelle on trempe plusieurs fois les mèches, jusqu'à ce qu'elles soient couvertes de cette dernière composition; puis on met tremper pendant 24 heures, dans de l'urine, des morceaux de linge dont on

enveloppe chaque mèche : on bouche tous les trous au-dessous du vent, à l'exception de celui où l'on met la mèche, que l'on allume, et dont la fumée fait sortir tout ce qui se trouve dans le terrier. C'est alors qu'on tue les *renards* à coups de fusil, ou qu'on les prend dans des panneaux, ou dans des bourses que l'on a mises sur toutes les gueules. Il y en a qui bouchent généralement les gueules, même celle par laquelle on a mis les mèches, et qui reviennent le lendemain chercher les *renards* qui se trouvent étouffés à l'entrée du terrier.

Poison pour le Renard.

On vide des boyaux d'un mouton ou d'un cochon, que l'on remplit d'une pâte faite avec de la noix vomique en poudre, mêlée dans du saîndoux, avec un peu de verre pilé; on coupe ce boudin par morceaux d'un pouce et demi de long, qu'on lie par les deux bouts, et l'on place chaque bout de boudin sur une pierre platte, avec deux petites tuiles qui forment un toît pour le garantir de la pluie; ou bien on en fait des boulettes de la grosseur d'une noix, que l'on couvre de la moitié d'une coque d'œuf; on met à côté un petit morceau de pain frit dans du saindoux, avec un peu de

galbanum et de camphre. Ces gobes se mettent dans le bois et alentour, à deux pas des chemins. Ces appâts attirent les *renards* de très-loin, et tous les matins il faut aller retirer les gobes ; lorsque l'on en trouve de mangées, on suit la piste de l'animal, que l'on trouve mort à peu de distance de l'endroit où étaient les gobes. On peut aussi faire la chasse au *renard* avec un filet appelé pan contremaillé. *Voy. la chasse aux lapins.*

Du Loup.

Quadrupède farouche et carnassier, qui ressemble beaucoup au chien; mais il en diffère pour le caractère : il est infatigable, et c'est peut-être, de tous les animaux, le plus difficile à forcer à la course. « Il n'y a rien de bon dans cet animal, dit Buffon, que sa peau ; il est désagréable en tout : sa mine est basse, son aspect sauvage, sa voix effrayante, son odeur insupportable, son naturel féroce, et ses mœurs perverses. » Il est le fléau de la plupart des animaux domestiques, d'une grande partie des sauvages. Jamais individu ne mérita mieux d'être détruit.

Ah ! dévoue à la mort l'animal dont la tête
Présente à notre bras une digne conquête,
L'ennemi des troupeaux, l'ennemi des moissons.

Géorg. de Delille, chap. I.

On est d'autant plus porté à désirer la destruction des *loups*, que leur diminution influerait sur les progrès des manufactures et l'accroissement des biens ruraux, par l'effet inestimable des engrais des bêtes à laine, par le degré de supériorité qu'acquerrait leur toison; on laisserait alors, comme en Angleterre et en Espagne, paître les troupeaux utiles dans des pâturages spacieux, où la rosée, le grand air, les pluies, la propreté, impraticable dans les bergeries, contribueraient également à procurer des laines excellentes, indépendamment de la conservation des habitans de la campagne, sans cesse exposés à la voracité de ces dangereux animaux. Nous rapporterons, à cette occasion, l'événement suivant (1), qui vient d'avoir lieu.

(1) *Nîmes, le 2 juillet* 1813.

Le 9 juin dernier, vers les onze heures du matin, *Françoise* et *Justin Robert*, frère et sœur, la fille âgée de onze ans, le garçon de sept, de la commune de *Pouteils*, canton de *Genolhac*, étant occupés à ramasser du menu bois dans une châtaigneraie, assez près de leur habitation, lorsqu'un loup fondit sur le jeune *Robert*, le saisit au cou et l'entraînait. Aux cris de l'enfant, sa sœur accourt et ramasse des pierres, les lance de toute sa force contre l'animal : elle lui fait lâcher prise; mais aussitôt le loup vent s'élancer sur elle : elle s'adosse contre un arbre, et, sans autre moyen de défense

De la Saison la plus propre à la chasse du Loup.

Le printemps ou l'été sont les saisons les plus convenables pour cette chasse. Cet animal est extrêmement vigoureux ; c'est celui qui tient le plus long-temps devant les chiens ; il est donc

---

que celui des pierres, elle évite ses attaques. L'animal furieux se retourne et ressaisit l'enfant ; il déchire en un clin d'œil ses habits et va le dévorer : *Françoise* redouble d'efforts, brave tous les dangers, frappe à coups redoublés, et parvient encore à délivrer son frère, l'entraîne nu et ensanglanté au pied de l'arbre le plus voisin, le couvre de son corps, et là, après avoir lutté encore quelque temps contre le *loup*, le force enfin à s'éloigner, charge son frère dans le panier destiné à porter son bois, et l'emporte à la maison. Les morsures que le jeune *Robert* a reçues sont nombreuses ; quelques-unes sont profondes, mais on ne les croit pas mortelles.

Les guerres ayant fourni l'occasion à ces animaux carnassiers de se nourrir de chair humaine, ils deviennent assez audacieux pour attaquer les hommes, surtout les femmes et les enfans. D'ailleurs, le *loup*, sujet à la rage, se jette avec fureur sur tout ce qu'il rencontre. Cette considération et les désastres qu'en éprouvent les habitans des campagnes dans leurs animaux domestiques, démontrent assez la nécessité de détruire cet animal par tous les moyens imaginables.

Ce quadrupède vorace a, de tout temps, excité contre lui la haine et l'adresse de l'homme. On est quelquefois obligé d'armer tout un pays pour se défaire de ces animaux ; ainsi que cela est arrivé, il y a quelques années, dans le *Gévaudan*, où un *loup* féroce a dévoré plus de cinquante personnes.

naturel de choisir les jours les plus grands pour le chasser. Le temps le plus agréable pour cette chasse est depuis le mois d'avril jusqu'en août, temps où les louves mettent ordinairement bas leurs petits, et qu'alors elles seront plus faciles à tuer ou à forcer. Quoique nous ayons dit que la belle saison était la plus convenable pour cette chasse, le *loup* étant une bête méchante et cruelle, on ne doit pas s'appitoyer sur son sort.

Cette chasse n'est guère moins dangereuse que celle du *sanglier*, de l'*ours*, du *tigre*, du *lion*, et d'autres animaux sur lesquels l'homme peut faire un apprentissage de bravoure et d'adresse, en s'accoutumant à supporter les fatigues et l'intempérie des saisons.

Au jour indiqué pour la chasse du *loup*, chacun doit avoir ses armes en bon état, nouvellement chargées à balles. Il est prudent de se garnir l'estomac, et même la poche, n'étant pas assuré de revenir coucher à la maison.

Du Chien courant et du Lévrier pour la chasse du Loup.

Le *chien courant* doit être fort, grand de taille et hardi ; le *lévrier*, grand, long et bien déchargé. On doit dresser les jeunes *chiens*

aux mois de juin, juillet et août. On commence par leur faire attaquer les louveteaux, qu'on va chercher dans leur enceinte avant que de découpler les jeunes *chiens ;* on y fait entrer quelques vieux pour encourager et conduire les jeunes ; les flatter de temps en temps, leur parler pour les rallier avec les autres.

De la Fosse aux Loups (1).

On fait creuser une fosse de quatorze à quinze pieds de profondeur en forme de cône tronqué, avec une ouverture de six à sept pieds, le tout bien muré. Cette *fosse* doit être dans un lieu découvert, éloignée des arbres et des buissons, de manière que le *loup* puisse apercevoir la proie qu'on y met. Il faut éviter de creuser la *fosse* dans des terres humides où ordinairement l'eau séjourne.

On pose raz de terre, sur son ouverture, une poutrelle de quatre à cinq pouces de face, qui fait saillie jusqu'au centre de la *fosse*, scellée

(1) L'usage des fosses et des piéges est très-ancien, car Plutarque, dans son *Traité de l'Amour*, 1re édit., 22 vol. in-8, p. 40, nous dit : « Et ceux qui attrapent les *loups* et les *ours* » avec des fosses et des piéges, feront des prières à *Aristéus*, » parce qu'il fut le premier qui inventa la manière de les » prendre aux piéges et avec des lacs courans. »

dans le mur, entourée au niveau de la terre avec deux piquets qui en traversent l'extrémité pour soutenir un plateau de sept pouces de diamètre un peu creusé, sur lequel on met de la paille et un *canard* arrêté par un œillet de fer comme les oiseaux qui sont à la galère. Dans l'épaisseur du plateau on aura pratiqué des trous à un pouce de distance, dans lesquels on insère des baguettes de bois sec et cassant, dont le bout supérieur porte sur le bord du mur de la fosse; le tout se recouvre de paille: on en met aussi aux environs, sur lesquels on expose des quartiers de bêtes mortes, des morceaux de pain frits, ou des *canards* vivans; les femelles sont préférables, parce que leurs cris attirent mieux les *loups*. Il faut avoir soin de garnir le fond de la *fosse* de sarment et de paille, pour que les animaux ne se blessent point en tombant, et ne puissent s'élancer hors du trou, faute d'un appui solide. On recouvre les *fosses* pendant l'été avec des planches, des broussailles et de la terre, pour que les *loups* ne s'en méfient et ne puissent les reconnaître. Ces piéges se tendent en hiver.

Autre fosse aux Loups.

Si l'on veut prendre de ces animaux dans ce piége, il faut pratiquer un trou, dont les quatre côtés forment une muraille à plomb de 6 ou 7 pieds de large et de 8 à 9 de profondeur : on en ferme l'ouverture avec une claie, que l'on couvre de feuilles et de mousse, pour empêcher de voir le trou qui est dessous. Cette claie est suspendue dans un si parfait équilibre, que lorsque le *loup* vient à passer dessus, elle tourne et le *loup* tombe au fond de la fosse. On met à ce même fond du carnage, ou bien on attache une oie, un agneau ou quelqu'autre appât ; mais ce piége est sujet à bien des inconvéniens, et même à des accidens fâcheux, si on n'a pas le plus grand soin de le détendre.

Appât pour détruire les Loups.

On met dans un pot de terre propre un oignon blanc en quartier, 3 cuillerées de saindoux, 3 pincées de poudre de fenu-grec, autant d'iris de Florence et de seconde écorce de morelle ou de réglisse sauvage, gros comme un œuf de galbanum, et une pincée de galanga en poudre.

Il faut faire cuire le tout sept à huit minutes

à un petit feu clair et sans fumée, retirer ensuite le pot, dans lequel on jette gros comme une fève de camphre écrasé; on remue la composition, et on la couvre, crainte de l'évaporation du camphre: on passe ensuite cette composition dans un gros linge. Cet appât attire les renards comme les *loups*; mais ils y donnent encore mieux quand on substitue au galbanum et au galanga une vingtaine de goutte d'huile de hannetons, ou d'anis, au défaut de cette huile. On le conserve dans un vaisseau de bois couvert d'un parchemin mouillé.

Moyens pour attirer les Renards et les Loups.

Prenez une livre de vieux oing, faites-le fondre avec une demi-livre de galbanum, mêlez y une livre de hannetons pilés, faites cuire le tout à petit feu pendant quatre à cinq heures; cela fait, vous passerez ladite mixtion chaude par quelque linge neuf et fort, et la presserez jusqu'à ce qu'il ne demeure audit linge que les pieds et les aîles des hannetons; vous mettrez ensuite votre onguent dans des bouteilles de terre pour le conserver et vous en servir au besoin. Vous aurez une paire de souliers dont vous frotterez les semelles, et irez vous promener dans le bois; vous observerez les

lieux où ces animaux se retirent; vous retournerez à l'endroit que vous vous serez choisi pour y faire votre affût, ils ne manqueront pas de venir vous trouver en suivant votre piste.

Usage de cet appât.

On prend un corbeau, un oiseau de proie, une volaille morte de maladie, si l'on veut, ou un derrière de renard; on le présente à un feu clair, et on le graisse ensuite avec un peu de cet appât; au défaut on peut prendre des vidanges de volaille ou de lièvre, également préparées; mais il faut alors les mettre dans un sac de crin à clair-voie, aussi graissé avec cette même composition. Pour mieux réussir, un garde ou autre se munit de petits morceaux de pain de la grosseur d'un œuf de pigeon, garnis de la croûte de dessous, et qu'on a fait frire dans la graisse en question, dont il enduit la semelle de ses souliers. Il attache avec un fil de crin l'appât à une longue gaule, et il le traîne à terre et de côté, pour que l'odeur de ses traces n'inquiète pas les animaux qu'on cherche à attirer; il va sur le bord du bois et autres lieux que les *loups* fréquentent le plus, observant de répandre à longues distances, sur la traînée, ces petits morceaux de pain.

Méthode facile pour attirer les Loups.

Cette méthode est simple, facile et infaillible, pour attirer les *loups* et les détruire par le moyen des piéges: il faut prendre de la graisse d'âne, gros comme deux œufs, et autant de terre d'argile; faire cuire le tout ensemble jusqu'à ce que cela soit bien roux, et le mettre dans une poche de linge; on attache ensuite une *louve* privée ou sauvage, au milieu d'un bois, en suspendant la poche à six pieds au-dessus d'elles; la *louve* se voyant seule ne cesse de regarder l'appât et de hurler toute la nuit; les *loups* qui sont aux environs y accourent avec une si grande rapidité, qu'ils se précipitent dans les piéges dont on a eu soin d'entourer l'animal.

Autre chasse du Loup à l'hameçon.

Faites faire exprès des hameçons assez forts et très-aigus; attachez-les chacun à une corde de la grosseur d'un doigt; accrochez un morceau de chair à vos hameçons, pendez-les ensuite à un arbre, de manière que le loup puisse y atteindre en se levant un peu et happer l'appât. En multipliant les hameçons on pourrait en prendre plusieurs en même temps.

Chasse du Loup au fusil.

Prenez un chat vidé et écorché, faites-le rôtir au four, frottez-le ensuite de miel, et portez-le tout chaud dans un endroit où vous saurez qu'il y a des *loups*. Là, vous le traînerez, attaché à une corde, jusqu'au lieu où vous voudrez attirer les *loups*. Ils sortiront aussitôt de leur repaire, et suivront le chat à la piste ; ce qui vous donnera le moyen de les tirer facilement.

Autre chasse du Loup au fusil.

Si c'est en temps de neige, prenez le ventricule d'un bouc, attachez-y une corde et le traînez depuis la tannière du *loup* jusqu'à un arbre qui sera auprès de votre maison ; suspendez cette charogne contre l'arbre, en sorte que le loup y puisse atteindre, et attachez-y une autre corde qui réponde à une fenêtre de votre maison et à une des sonnettes, que vous aurez disposée pour vous avertir au moindre mouvement que le *loup* fera pour dévorer la proie ; aussitôt que vous entendrez le son de la sonnette, vous prendrez votre fusil, et vous ajusterez le coup si sûrement, que le *loup* ne

vous échappera pas. Cet affût n'est que pour la nuit, qui est le temps où les *loups* sortent pour faire leur curée.

Du Berger.

Si un berger, par imprudence ou inattention, laisse la possibilité au *loup* de s'introduire dans la bergerie, en une nuit il y étrangle tout.

Tapi pendant le jour sous d'épaisses broussailles, il guette le troupeau qui paît autour de lui, saute sur un mouton, l'emporte malgré la surveillance et les cris du pâtre et la poursuite de ses chiens. L'industrie des hommes a imaginé des piéges particuliers, des mets empoisonnés, des fosses profondes; tous ces moyens indiqués ne sont pas sans inconvéniens. Les battues générales ont donné des résultats fructueux et de grands succès. On peut utilement se servir d'un piége de fer pour prendre les *loups*, nommé traquenard, décrit pag. 419 du *Dict. Econ. de Chomel*, 4 vol. in-fol., édit. d'*Holl.*, tom. I. (1)

(1) Cet ouvrage, orné de figures de Bernard Picart, se vend chez l'éditeur.

On trouve dans ce Diction. une foule d'instructions relatives à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, à la médecine, etc.

Le filet qu'on nomme lassière, n'est autre chose qu'une poche dont on se sert pour prendre les *lapins* aux terriers, avec cette différence, que celle-ci a six pieds carrés, et les mailles six pouces; la ficelle dont on la fait a trois lignes de diamètre, et la corde sur laquelle elle est montée est grosse comme le pouce.

Quelques observations sur la chasse du Loup.

Le *loup* fait connaître les lieux qu'il habite par ses mangeures. Si c'est dans les mois de février, mars ou avril, on saura que les *loups* abandonnent tout-à-fait les grands pays, pour se réfugier dans des buissons fort épais et dans les carrières, où les *louves* viennent alors mettre bas leurs *louveteaux*. Du 1[er] au 15 mai, leur chasse change de nature, et reste suspendue à cause de l'accroissement des blés, où ces animaux sont toujours sur pied, et où les lévriers ne peuvent plus les apercevoir. Il en est de même des trois mois suivans; mais dès le premier septembre on peut commencer à les chasser d'une manière plus favorable. On se sert alors des chiens courans et des lévriers. L'épouvante que les *loups* prennent de cette première chasse, les oblige à se re-

tirer sur les bords de quelque étang parmi les joncs, ou dans quelque marais.

De la Quête du Loup.

Lorsqu'on est en quête, il faut regarder s'il n'y a point passé quelque *loup*, ce qu'on reconnaît aisément par les traits imprimés sur la terre, lorsqu'il a plu; on remarque si les pas tendent au bois ou à quelque buisson; et si cela est, on ne manquera pas de l'y aller quêter, et pour lors le limier trouvera à coup sûr le rembuchement d'un ou plusieurs de ces animaux, tandis qu'on n'oubliera point de briser, de faire les cernes, et de prendre les devans.

Les *loups* vont pendant l'été aux gagnages dans les blés, dans les avoines, où ils restent encore en automne, si l'on n'a soin de les en chasser pour les obliger d'aller faire leur viandis dans les taillis. L'hiver venu, ces animaux se retirent dans le fond des forêts, où il faut aller les quêter avec le limier.

Du Sanglier.

Le *sanglier* ne diffère du *cochon* domestique qu'en ce qu'il a les défenses plus grandes et plus tranchantes, le boutoir plus fort,

se laisse chasser de près, n'a pas grand'peur des chiens et s'arrête souvent pour leur faire tête. Pour mieux faire face aux chiens, tantôt il s'accule contre un arbre et en tue ou en éventre plusieurs, si on les laisse se livrer à leur ardeur. Pour attaquer ces animaux, il faut se placer dans le meilleur poste, être à cheval et armé d'un bon fusil chargé à balle et à deux coups pour plus grande sûreté; il n'y a personne qui ose le faire à pied sans fusil, parce que le *sanglier* accourt au bruit et à la voix des personnes, et fait de cruelles blessures.

On peut, en hiver, le suivre à la piste quand il a neigé; et lorsqu'on observe qu'il s'est arrêté dans les broussailles, des hommes munis de bâtons le font sortir; les chasseurs, armés de fusils chargés de plusieurs balles, se portent autour de l'endroit que les hommes battent, pour le tirer dès qu'ils l'aperçoivent.

Aussitôt que le sanglier est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les suites, c'est-à-dire les testicules, dont l'odeur est si forte, que dans 5 à 6 heures elles infecteraient toute la chair. Il n'y a que la hure d'un vieux *sanglier* qui soit bonne; au lieu que toute la chair d'un *marcassin* et celle du jeune *sanglier*

qui n'a pas encore un an, est délicate et même assez fine.

Les *sangliers* se tiennent presque toujours dans les demeures les plus fourrées et dans les fraîchures. Sur la fin de l'hiver ils restent dans les forts de ronces et d'épines les plus fourrés; ils vivent pendant ce temps de racines, de vers, de cresson et du gland qu'ils trouvent encore sous les futaies. En été ils quittent les grands forts pour se mettre sur le bord des forêts, à portée des grains et de l'eau, où ils vont prendre souil plusieurs fois dans la journée. L'automne, que la terre est découverte et que la récolte est faite, ils se retirent près des hautes futaies, pour y trouver du gland, du faine et des noisettes. En décembre ils n'ont point de demeure, parce qu'ils sont en rut et courent après les *laies*; et lorsqu'ils veulent se reposer, c'est dans le premier endroit fourré qu'ils rencontrent, et où ils ne restent pas long-temps.

On ne doit tirer le *sanglier* que lorsqu'on le voit bien, et que l'on est sûr de ne pouvoir blesser personne, et ne le tirer que quand il rentre dans la partie du bois qui est derrière vous.

Le grand nombre d'accidens arrivés à cette

espèce de chasse doit prémunir les chasseurs de la plus grande précaution et de la plus grande prudence.

Les chasses aux toiles, que l'on fait en Allemagne, sont très-belles, et l'on y tue une quantité prodigieuse d'animaux de toute espèce.

Des Chats-arrêts ou Chats sauvages.

Les uns sont des *chats* domestiques, qui, ayant pris goût au gibier, se retirent dans les bois et les garennes, où ils font un grand dégât de gibier et de volaille; les autres sont des *chats* qui ont toujours été sauvages. Leur grosseur est à-peu-près celle du renard; ils ont aussi la tête grosse et forte, le poil très-fin et tigré, leur queue longue, leurs dents très-mauvaises, leurs ongles sont longs et tranchans comme des rasoirs. Lorsqu'ils sont poursuivis par les chiens, s'ils ne se trouvent pas les plus forts, ils grimpent sur les arbres. Il est de tous les animaux le plus difficile à tuer.

On le prend comme le blaireau, le putois, etc., à l'assommoir du Mexique.

AVICEPTOLOGIE
FRANÇAISE.

CINQUIÈME PARTIE.

Par KRESZ aîné.

Supplément au Traité des Oiseaux.

CHAPITRE PREMIER.

De la Caille.

LA *caille*, oiseau de passage, connu presque de tout le monde, paraît ordinairement dans nos climats au commencement d'avril ; c'est ce qu'on appelle *caille verte*; elle se prend communément dans les plaines unies où il y a des seigles et des blés, avec une nappe, et dans les endroits mal unis, avec un hallier.

CHAPITRE II.

De la Nappe.

La nappe est un filet de fil fin teint en vert-pré, qui est fait à mailles carrées de seize

lignes ; il y a des nappes de dix-huit, vingt et vingt-quatre pieds carrés; les plus usitées sont celles de vingt pieds, vu qu'elles sont plus portatives et plus propres à mettre à la poche ou dans le chapeau.

CHAPITRE III.

Du Hallier ou Tramail.

Le hallier est un filet composé de trois nappes contre-maillées, dont deux à grandes mailles carrées, et la troisième, qui sert de toile et d'entre-deux, à petites mailles losanges, pour faire poche de distance en distance; le filet est garni, de deux pieds en deux pieds, de piquets ou fiches de bois de onze pouces de haut, qui se plantent en terre, de manière à faire une barrière insurmontable au passage des *cailles*.

Il y a des halliers de vingt, vingt-cinq et trente pieds, et l'on se sert du grand ou du petit, selon la disposition du lieu où l'on veut les tendre. (Ce filet se trouve chez moi, très-bien fait et à un prix modéré.)

CHAPITRE IV.

Des Appeaux à Cailles.

Il en existe de bien des sortes de modèles ; les meilleurs et les plus faciles à faire aller sont ceux de peau de chat ou de lapin, avec un tube fait de l'os d'un pied de mouton, bien tourné, bouché de liège, et, au bout, de cire ; ce qui fait, par la douceur du poil, en frappant dessus avec la paume de la main droite, lorsque l'appeau est appuyé sur la paume de la main gauche, un son absolument pareil à celui de la *caille* femelle, et qui sert à faire venir le mâle : pour les mois d'avril, mai et juin, on fait le ton clair ; et pour juillet et août, on ferme l'appeau plus du bout, afin de rendre la voix plus forte.

Ce sont vingt années d'expérience qui m'ont appris qu'on prend plus facilement les *cailles* avec un appeau à voix forte en juillet et août, comme également avec un ton clair en avril, mai et juin.

CHAPITRE V.

Observations.

La seule difficulté est de bien battre l'appeau ; car un seul coup d'appeau mal donné

fait fuir la *caille* à ne jamais la reprendre ; c'est pourquoi il faut d'avance être sûr de bien battre l'appeau, et s'être exercé. Il existe très-peu de bons appeaux ; on en trouve chez moi de très-passables et à des prix modérés.

CHAPITRE VI.

Pour prendre les Cailles à la nappe.

On entre en plaine, on frappe l'appeau, on écoute; aussitôt que l'on entend chanter des *cailles*, on approche tout près de l'endroit où elles chantent, on regarde la pièce la plus convenable pour en prendre, c'est-à-dire un seigle ou un blé de préférence; avant de tendre le filet on s'assure si la *caille* vous répond, alors on étend son filet sur le blé ou le seigle, ayant soin de se mettre du côté opposé à la *caille* ; le filet tendu, vous frappez l'appeau : quelquefois la *caille* ne vous répond pas, alors il faut redoubler d'attention, car elle vient sans rien dire; vous regardez le blé ou le seigle, et vous voyez arriver la *caille* ; alors vous diminuez les coups d'appeau, jusqu'à ce que la *caille* soit sous le filet, puis vous vous levez, lui faites peur: elle veut s'envoler, le filet qui est

sur le blé ou le seigle l'enveloppe et elle est prise.

Quand au premier coup d'appeau la *caille* répond, vous faites comme elle chaque fois qu'elle chante, vous frappez l'appeau, toujours en diminuant le ton à mesure qu'elle avance, jusqu'à ce qu'elle soit sous le filet, et vous faites comme ci-dessus pour la prendre. Il arrive quelquefois que la *caille* vous dépasse: alors il faut, sans se lever, tâcher de passer de l'autre côté, et battre l'appeau tout doucement; sur-tout, observez que si la *caille* vous voit, c'est fini, vous n'aurez pas l'espoir de la prendre; mais si elle ne vous voit pas, vous pouvez facilement lui faire faire plusieurs fois le tour du filet, ce qui m'est arrivé plus de cent fois. Le plus difficile et ce qui demande le plus d'attention, est de se bien cacher. Pour cela il suffit de mettre un genou en terre, de baisser la tête sans faire aucun mouvement, et d'avoir toujours les yeux du côté où peut venir la *caille*, pour n'être pas surpris et pouvoir diminuer les coups d'appeau à mesure que vous la voyez arriver.

Avec un hallier ou tramail on barre l'endroit où l'on pense que la *caille* doit passer; pour cela on plante en terre le piquet du filet,

ayant soin de le tendre très-roide et de bien arranger la poche, pour que les *cailles* se boursent mieux; cela fait, on recule environ dix pas, on frappe l'appeau à mesure que la *caille* arrive: on diminue le ton, alors elle avance; la vîtesse avec laquelle elle va, fait qu'elle se blouse très-facilement, et vous la prenez. Ensuite vous détendez votre filet, vous le roulez, le mettez à la poche et allez plus loin en faire autant.

On ne peut jamais se lever de trop grand matin pour prendre les *cailles*; mais elles sont plus difficiles à prendre quand il y a de la rosée, car il n'existe rien de plus paresseux qu'une *caille* quand elle a mouillé ses pattes; c'est pourquoi on les prend de préférence depuis cinq heures du matin jusqu'à dix, et depuis trois heures après-midi jusqu'à la nuit. La plupart des braconniers les prennent la nuit, dans le mois d'août; là elles sont encore plus faciles à prendre, vu qu'elles ne voient pas. J'ai pris très souvent dans les plaines de Massi et de Villeneuve-St.-Georges, en une nuit, vingt et vingt-quatre *cailles*, quelquefois trois et quatre sans détendre la nappe; et il m'est arrivé plus d'une fois, pendant la nuit, que les *cailles*, en volant, venaient se poser sur le filet,

et comme je ne tends jamais mon filet que très-mou, elles se prenaient très-facilement et aussi bien que dessous.

CHAPITRE VII.

Pour prendre les Cailles à la tirasse.

Il faut un bon chien d'arrêt, bien dressé; un braque vaut mieux qu'un épagneul, vu qu'il tient plus ferme; une tirasse de vingt à vingt-quatre pieds carrés, en fort fil teint en vert. Aussitôt que vous voyez votre chien en arrêt, vous êtes deux, vous vous portez sur le côté, ayant chacun à la main une ficelle qui répond au filet, et qui a six pieds de long; vous vous avancez sur le chien, et vous couvrez avec la tirasse le gibier et le chien. Il faut un bon chien bien dressé, sans cela on court les risques de voir le chien déchirer le filet; il faut encore avoir soin de tenir la tirasse toujours à quatre pieds de haut pardevant, et de la laisser traîner par l'autre bout.

On tirasse ordinairement en automne dans les chaumes, les regains et les luzernes; au printemps et dans l'été, dans les prés.

On prend à cette chasse *cailles*, *perdrix*, *lapins*, *lièvres*, *bécasses*, *râles*, et même

beaucoup de gibier aquatique. Il faut toujours que le chien ait le nez au vent.

CHAPITRE VIII.

Chasse aux Cailles avec une chanterelle.

La chanterelle est une *caille* femelle, élevée en sortant du nid par celui qui doit s'en servir ; elle doit être privée et pouvoir au besoin se laisser prendre avec la main ; on s'en sert de la manière suivante : il faut une cage de forme ronde, en bois, toute garnie de toile, avec un trou au milieu, afin que votre chanterelle puisse passer sa tête par ce trou pour appeler le mâle ; on fait un trou en terre, on met la cage dedans, on tend autour de la chanterelle des halliers, et l'on est sûr, en revenant le soir, si l'on a mis sa chanterelle le matin, de trouver autant de mâles qu'il y en aura dans le canton. Pour les *perdrix*, on s'y prend de la même manière, à l'exception que les cages sont plus grandes, et les halliers du double de ceux à *cailles*.

La vîtesse avec laquelle vont les *cailles* et les *perdrix*, fait qu'il faut que les filets soient tendus extrêmement roides, parce qu'alors ces oiseaux donnant dedans, elles se prennent

très-facilement. On fait ordinairement cette chasse dans l'été pour les *cailles*, le matin et le soir; celle des *perdrix* en février et mars, et celle des *perdreaux* dans les mois de juillet et août, également le matin et le soir.

CHAPITRE IX.

Observations essentielles sur la chasse aux Cailles.

Si aux cinquième et sixième coups d'appeau la *caille* ne vous répond pas, ou qu'elle ne vienne pas, allez vous-en; l'expérience m'a appris que c'était des *cailles* manquées, et que l'on perdait son temps; si même elle vous répond plusieurs fois, et qu'elle ne vienne pas, voilà celles qui sont des *cailles* futées, et qui sont capables de vous faire perdre votre journée, sans jamais en prendre une seule. Il arrive quelquefois que l'on est forcé, à l'arrière-saison, de tendre son filet dans les trèfles, luzernes, regains, même des sainfoins, ce qui est très-épais, et pour cette raison présente une très-grande difficulté pour le passage des *cailles*. Pour étendre votre nappe, il faut marcher tout autour, ce qui écarte par conséquent la luzerne ou autre herbage; il arrive souvent que la *caille* n'entre pas sous le filet,

par la raison qu'elle suit le chemin que vous avez fait avec vos pieds, ou parce qu'elle y trouve plus de facilité pour marcher : afin d'éviter cela, il faut, avant de tendre votre filet, aller et venir avec vos pieds à l'endroit où vous voulez tendre. Un temps humide et lourd, avant un orage, est très bon; rien de plus contraire à la chasse aux *cailles* que le vent, puisque l'on ne les voit pas arriver du tout.

CHAPITRE X.

Chasse aux Alouettes.

Elles sont assez connues de tout le monde pour que je me dispense de dire comment elles sont faites. On les prend au miroir avec deux nappes de filet, appelées vulgairement nappes à *alouettes*. Ces deux nappes doivent avoir chacune trente à quarante pieds de long, sur six de haut : ce filet ne vaudrait rien s'il était plus bas, par la raison que les *alouettes* que l'on veut prendre au miroir, ne posent jamais à terre, et qu'il faut les tirer au vol à quatre ou cinq pieds. Si l'on n'avait pas cette précaution l'on n'en prendrait jamais.

Il faut un miroir fait avec des glaces convexes et garnies d'étaim derrière, parce que

les *alouettes*, en approchant, se voyent plus petites qu'elles ne sont et se croyent toujours éloignées du miroir, quoiqu'elles en soient très-près; c'est ce qui fait qu'il y en a qui se posent presque dessus, chose qui donne une grande facilité au chasseur.

Tous les miroirs faits avec des glaces ordinaires ne sont bons à rien, c'est pourquoi les miens sont tant recherchés, vu que très-peu de personnes connaissent les glaces dont je parle. Les miroirs mécaniques ne valent rien du tout, par la raison qu'ils ont un mouvement toujours uniforme; au lieu que les miens vont par le moyen d'une ficelle double, ce qui fait qu'on peut diminuer la vîtesse du mouvement à mesure que l'*alouette* approche; ce qui lui convient parfaitement, parce qu'elle croit toujours apercevoir le soleil, où elle cherche à se voir.

La chasse au miroir se fait dans les mois de septembre, octobre et novembre, quand il fait du soleil; c'est par cette raison qu'il faut qu'il ait fait le matin une gelée blanche et que le temps soit très-clair. On ne chasse jamais que depuis 7 heures jusqu'à 10 ou 11; passé cette heure ou avant, c'est perdre son temps.

Ces filets doivent être verts ou couleur de

terre; il faut les renfermer dans un sac de toile avec les huit piquets, les quatre cordes des abattans, la tirée et la pioche ou maillet.

Comme je ne pourrais être sûr, en décrivant la manière de tendre ledit filet, de me faire comprendre par mon lecteur, je me bornerai à dire que je fais cette chasse depuis le 1er. septembre jusqu'au 31 novembre, et que je démontrerai gratis, dans les champs, tout ce qui ne peut se démontrer sur le papier, comme de tendre le filet, de faire aller l'appeau d'*alouette* et faire jouer le miroir.

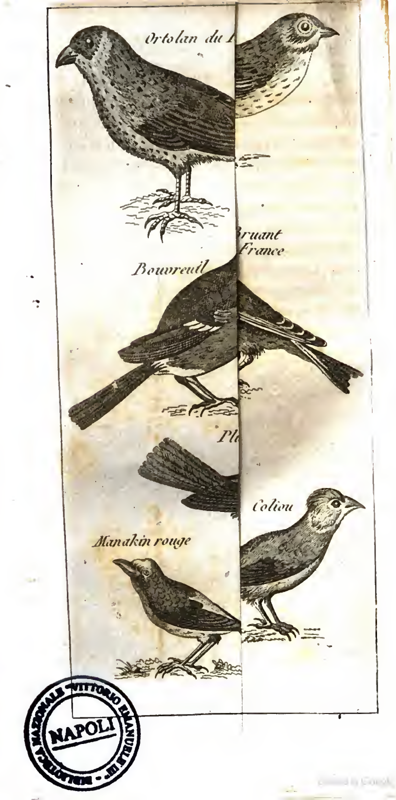
On doit tendre le filet toujours entre un chaume et une terre labourée, pour qu'il y ait une nappe sur le chaume et l'autre sur la terre; le chasseur doit toujours avoir le nez au vent, pour que les *alouettes* viennent derrière lui; ce qui lui donne une grande facilité pour les prendre.

On trouve chez moi miroirs, filets et tout ce qui concerne cette chasse, toujours très-bon et à des prix très-modérés.

CHAPITRE XI.

Chasse des Oiseaux au filet.

Cette chasse se fait ordinairement avec un filet comme celui des alouettes, à l'exception


Ortolan du
Bruant
France
Bouvreuil
Pl
Coliou
Manakin rouge

que les mailles sont plus petites; on prend à cette chasse *bruans*, *pinçons*, *chardonnerets*, *linots*, *verdiers*, *cabarets*, *tarins*, *friquets*, *moineaux*, même dans les passages, le *becfigue*, l'*ardennois*, l'*ortolan*. Pour chasser, il faut des appelans dont je me propose de parler dans les chapitres suivans, et j'indiquerai les moyens qu'on doit employer pour qu'ils chantent tout l'hiver.

CHAPITRE XII.

Des Appelans.

On nomme *appelans* les oiseaux qui servent à appeler ceux de leur espèce qu'ils voient dans les airs, et à les faire venir au filet. Jamais un oiseau ne chante en cage qu'au bout de quelque temps, c'est pourquoi il faut, pour avoir des *appelans*, prendre des oiseaux de l'espèce désignée ci-dessus. Dans les mois de septembre et d'octobre on prend les plus beaux et les plus gros, ce sont des jeunes de l'année, des premières nichées et pris au filet (tous les oiseaux élevés à la brochette, en sortant du nid, ne valent rien pour cette chasse); on les *égraine*, c'est-à-dire qu'on leur apprend à manger de la graine; on les met dans une petite cage de six pouces carré, que

l'on appelle cage d'*appelans;* on les garde tout l'hiver, au mois de mars on les examine avec attention pour reconnaître les bons d'avec les mauvais. Il y a des oiseaux qui ne chantent jamais; il y en a d'autres qui font le contraire; quelques-uns se tuent dans leur cage, d'autres sont très-doux : il en est qui sont très-sales, et d'autres très-propres; gardez toujours de préférence ceux qui chantent bien, qui sont doux et propres. On peut juger, d'après ce que je viens de dire, que, pour former de bons *appelans*, il faut mettre en cage toujours quatre fois autant d'oiseaux qu'on en veut conserver, afin de faire un choix.

On peut se servir de ces jeunes oiseaux au passage d'avril. Avant de réformer un oiseau, il faut avoir été plusieurs fois à la chasse avec, et qu'il ait vu passer de son espèce en l'air : si après cala il ne chante pas, réformez-le de suite, car c'est la preuve certaine qu'il ne vaut rien.

CHAPITRE XIII.

Des Perchans.

Les *perchans* sont des oiseaux pris au filet et égrainés, à qui l'on passe une petite bricole, que nous appelons corset, auquel on fait un

nœud que l'on attache à la boucle de ficelle qui se trouve au bout du sanglot, petite baguette de deux pieds de long que l'on fait tenir à plat sur terre par le moyen d'une ficelle en croix attachée dessus avec deux petits piquets; on met au bout de cette baguette une touffe de gazon ou une motte de terre pour poser l'oiseau qui se trouve au bout du sanglot. Au milieu du sanglot est une ficelle que l'on nomme lignette, qui correspond à l'endroit où vous êtes quand vous tirez le filet, et qui sert à lever le sanglot; c'est par ce moyen que, si vous voulez faire aller le *perchant*, vous tirez la ficelle: le sanglot se lève du bout, l'oiseau fait aller ses aîles; ceux qui sont en l'air, le voyant et entendant chanter en même temps, tomberont très-facilement dans le filet.

Les *sanglots* se posent dans les filets: on en met quatre, et on place les *perchans* de cette manière: un *linot*, un *bruant*, un *pinçon*, un *chardonneret*. Quand il passe en l'air un oiseau qui n'est pas de cette espèce, on tire la lignette qui fait aller le sanglot, et on fait voir le *perchant* qui ressemble à celui que l'on veut prendre, ou qui s'en approche le plus. Il est bien nécessaire de conserver de

bons *perchans*, c'est pourquoi on les sépare à la maison, afin de conserver leurs plumes et qu'ils ne s'abîment pas; pour cela, on les met dans des cages plus grandes que celles des *appelans*, car plus ils sont beaux, meilleurs ils sont; c'est pourquoi je garde les plus beaux pour *perchans*.

CHAPITRE XIV.

Ce qu'il faut faire des Oiseaux aussitôt qu'ils sont pris.

Dès que les oiseaux sont pris au filet, il faut avoir un égrainoir, cage de bois de deux pieds de long, un de large et six pouces de haut, garnie de toile en dedans pour que la graine ne passe pas au travers, avec un petit pot attaché au coin pour leur donner à boire; on met dans l'égrainoir du chenevis écrasé : tous les oiseaux que j'ai désignés ci-dessus en mangent les amandes; il est très-facile de les *égrainer*; il faut couvrir l'égrainoir avec une toile claire, pour que les oiseaux n'aient qu'un petit jour et se tourmentent moins, car autrement ils se tourmenteraient jusqu'à se tuer.

De retour à la maison, on met l'égrainoir un peu au jour, on découvre un peu les oi-

seaux : on les laisse dans l'égrainoir environ douze jours, on les découvre tous les jours davantage; ensuite on prépare les cages où l'on doit placer ces oiseaux, en mettant dans les auges de ceux qui mangent du chenevis, de cette graine sans être écrasée; et dans les cages de ceux destinés à manger millet et navette, du chenevis écrasé, mêlé avec ces deux espèces de graines, ayant soin chaque jour de retirer du chenevis pour les accoutumer à manger la petite graine. Cela fait, on met ces cages dans un endroit solitaire. On donne à boire et à manger aux *appelans* tous les jours à pareille heure, principalement à deux heures après midi.

On ne doit jamais tourmenter des *appelans* ni jamais les déranger de place que pour aller à la chasse; au retour de la chasse on les met à leur place, en observant toujours de ne les troubler que le moins possible. Plus les endroits où on met les *appelans* sont cachés et tranquilles, plus les oiseaux s'y plaisent, et dès qu'ils se trouvent à l'air, ils chantent de toutes leurs forces.

CHAPITRE XV.

Observations.

Ces mêmes appelans, dont on se sert au mois d'avril, chantent aux mois de mai, juin et juillet; au mois d'août, ils tombent en mue; et aux mois de septembre, octobre, novembre et décembre, momens où ils sont de la plus grande utilité, ils ne chantent point du tout; car la chasse aux petits oiseaux se fait avec des appelans, du 1er avril au 15 mai; après cette époque, le passage est fait et les oiseaux accouplés. A l'automne, où l'on prend une grande quantité d'oiseaux de toute espèce, le passage commence au 15 septembre et dure jusqu'au 1er ou 10 novembre; après cela on va à la chasse dans leurs *cantonnées*, c'est-à-dire où les oiseaux sont rassemblés pour passer l'hiver.

CHAPITRE XVI.

De l'Art de faire passer la mue forcée aux appelans.

Gardez vos appelans qui vous ont servi au mois d'avril, laissez-les chanter tant qu'ils veulent, tout le mois de mai, ayant soin de

leur donner tous les jours du mouron ou des feuilles de chicorée, salades, etc. Au mois de juin, préparez, soit une armoire, ou une cheminée, ou un cabinet, où vous voulez faire passer la mue à vos oiseaux, et placez-les dans le lieu que vous leur avez destiné. Arrangez-vous de manière à pouvoir leur cacher le jour quand vous voudrez; attendez au premier quartier de la lune du mois de juin, mettez vos oiseaux dans l'endroit préparé pour cela; le premier jour, ôtez-leur un peu de jour; le deuxième, encore davantage; enfin le huitième, laissez-les dans une profonde obscurité, et ne leur donnez à boire et à manger que le soir, avec une lumière; observez bien que tout le temps qu'ils seront dans le *trou*, nom de l'endroit dans lequel on les met, ils ne doivent pas voir le jour, car ils courraient les risques de faire fausse mue.

Il faut, avant de les mettre dans le trou, arracher à chaque oiseau les plumes de la queue, et à chacune de ses aîles six plumes des plus fortes; mais, en les arrachant, il faut que ce soit de manière à ne pas les faire saigner; pour cela, on arrache les plumes en tordant; de cette façon ils ne saignent jamais: la révolution que les grosses plumes leur font en pous-

sant, est cause que les petites tombent à mesure que les grosses poussent.

Il faut deux mois pour faire leur mue, c'est-à-dire pour que leurs grosses et leurs petites plumes soient entièrement repoussées. Mais, quoi qu'il en soit, il faut les laisser dans leur retraite depuis le commencement de juin jusqu'à la fin de septembre; pendant ces trois mois-là on doit leur donner tous les huit jours du mouron, et une heure de lumière avec de la chandelle. On ne saurait mettre trop de soins ni de propreté; il faut leur donner la meilleure graine possible et les nettoyer tous les jours, en leur donnant à manger et à boire, et surtout que l'eau soit bien fraîche. Les trois mois expirés, vous les rendez à la lumière petit à petit comme vous la leur avez ôtée, alors vous leur donnez tous les jours une heure d'air, c'est-à-dire, que vous ouvrez la fenêtre une heure, pas davantage. On leur donne à manger beaucoup de mouron; mais comme il est rare à cette époque, on le remplace par de la salade de chicorée, dont on prend les feuilles les plus jaunes.

La première fois qu'on veut sortir à la chasse, on choisit un beau temps bien doux, pour que les oiseaux ne soient pas mouillés, vu que la première fois ils n'ont pas la même force que

quelque temps après, où la pluie ni les plus fortes gelées ne les empêchent pas de chanter, puisqu'ils sont en amour tout l'hiver; la preuve est telle, que j'ai chez moi *des pinçons*, qui sont les oiseaux les plus difficiles à faire chanter en cage, qui chantent dans l'hiver à ma fenêtre, aussi bien qu'au mois d'avril, en pleine liberté dans les bois. Ce que j'avance ici, je le prouve et le démontre *gratis* à toute personne porteur du présent ouvrage.

CHAPITRE XVII.

Des diverses Maladies des Oiseaux.

Les oiseaux, comme tout ce qui respire, sont sujets à des maladies; aux uns ce sont des apostumes sur la tête; aux autres, c'est la phthisie; leur poitrine devient enflée, ce que l'on connaît par le gonflement des veines qui paraissent rouges; ils dépérissent insensiblement, deviennent affamés, sont presque toujours sur leur mangeoire, mais ils n'y font autre chose que de jeter leur nourriture de tous côtés.

La *goutte* est aussi l'une de leurs plus fâcheuses maladies, parce qu'elle les empêche de se secouer et de se jucher, tant ils ressentent de douleur; ce que l'on connaît par

les ridés de leurs jambes et de leurs pieds. Ils sont encore sujets à l'asthme, que l'on reconnaît à leur voix enrouée (ce que nous appelons, nous autres oiseleurs, le tic). Si l'oiseau cesse de chanter, si enfin il est plus agité qu'à l'ordinaire, c'est qu'il est atteint de cette maladie.

Le *mal caduc* est un des maux les plus naturels et les plus nuisibles à la nation volatile. Le seul remède qu'on puisse administrer à ceux qui sont attaqués de cette maladie, est de ne les tenir guère au soleil, de leur couper les aîles, les purger souvent, en les baignant dans du bon vin ou dans une infusion d'ellébore.

Les oiseaux sont encore affligés de la *pépie* ou mal de gorge; cette maladie se guérit en leur donnant à boire, pendant deux ou trois jours, de l'eau dans laquelle on aura trempé de la graine de melon; et quand on les verra un peu plus gais, il faudra y mêler du sucre. Il existe encore une autre maladie dont ils sont souvent attaqués, et qu'on appelle le *bouton*, qui leur vient sur la queue, ce qui les rend mélancoliques et leur fait cesser leurs chants. Le seul moyen de les soulager est de leur faire une petite incision de ce

bouton, et faire sortir ce qui est dedans; ce qui les guérit parfaitement bien.

Le *flux de ventre* est aussi une maladie à laquelle ils sont sujets, ce qui se connaît à leurs excrémens et à certains haussemens de queue qu'ils font; pour les délivrer de cette incommodité, il faut leur couper les plumes de la queue, et celles qui sont autour du trou par lequel ils se vident; il faut avoir soin de les graisser à l'entour du trou avec de l'huile fine, et au lieu de chenevis leur donner à manger de la graine de melon pendant deux jours avec beaucoup de verdure; observez bien que c'est la grande propreté que l'on a, qui préserve tous les oiseaux de leurs maladies, car presque toujours les oiseaux tombent malades par le peu de soin que l'on a d'eux.

CHAPITRE XVIII et dernier.

De la Chasse aux Oiseaux.

Etant muni de tous les ustensiles dont j'ai parlé, il ne me reste plus qu'à attraper des oiseaux; c'est ce que je vais tâcher de démontrer aussi bien qu'il me sera possible, car j'entends mieux la pratique que la théorie.

J'arrive à l'endroit destiné à chasser, il faut avoir le vent de droite ou de gauche ou devant soi, c'est-à-dire que tous les oiseaux, en général, remontent le vent comme les poissons remontent l'eau : ayant le vent à droite, les oiseaux viendront à gauche ; ayant le vent à gauche, ils viendront à droite ; ayant le vent dans la figure, les oiseaux viendront derrière vous. C'est ce qu'il y a de meilleur ; mais il ne faut jamais avoir le vent dans le dos, parce que l'oiseau venant devant vous, la chasse ne vaut rien. Je me règle tellement sur le vent, que quand il vient à changer au moment où j'ai mon filet tendu, plutôt que d'avoir le vent au dos, je défais la tirée et l'attache à l'autre bout du filet, pour avoir le vent dans la figure. Aux mois d'avril et mai, on tend son filet dans les terres en friche ; les oiseaux, à cette époque, mangent les graines de mouron, de seneçon, de bardane, cendre, c'est là où ils se posent de préférence ; au passage de l'automne, on les tend dans les chaumes, les oiseaux y trouvent des grains de toutes espèces que les moissonneurs ont laissés sur terre.

Je tends donc mon filet, je mets les *perchans* dedans, je place moitié de mes petites fourchettes de bois à droite et moitié à gauche,

les petites près du filet, et les grandes près de moi; j'accroche mes *appelans* à ces fourchettes, je tends la tirée du filet, je mets mon égrainoir à mes côtés tout prêt à recevoir les oiseaux que je vais prendre; je fais un trou de deux pieds carrés sur un de profondeur: la terre que je retire me sert de siége, qui m'élève au moins d'un pied, et le trou sert à mettre mes pieds. Quand un oiseau vient à passer en l'air, les *appelans* de son espèce l'appellent; il vient pour voir, je lui montre un *perchant*, il tombe dans le filet; je tire la tirée, je ferme le filet, je vais le prendre; j'ouvre le filet, ayant soin de ne pas faire de mal au *perchant*; je reviens à mon trou, je mets mon oiseau dans mon égrainoir, le couvre et attends, assis, qu'il en vienne un autre.

On chasse encore avec succès dans la neige, ayant soin de balayer et de jeter dans les filets des épluchures de blé, d'orge ou d'avoine, enfin ce qu'on ramasse par terre dans la grange: la pluie, le vent sont les temps les plus contraires à la chasse; les brouillards, les vents doux et les temps clairs et sereins sont très-favorables, sur-tout en automne.

Ce travail est le fruit de vingt années d'étude et de pratique.

Si j'avais voulu le donner à un homme habitué à écrire, il en aurait fait des phrases plus régulières et plus élégantes, sans doute; mais il n'aurait pu, comme moi, donner les vrais principes de la chasse: du simple, du vrai, du laconique, telle est ma méthode.

TABLE
ALPHABÉTIQUE ET RAISONNÉE,
OU
PETIT DICTIONNAIRE DES MATIÈRES
Et Nomenclatures Aviceptologiques.

C.

H.

Huaux. Nom qu'on donne aux deux aîles d'une *buse* qu'on attache au bout d'une baguette avec quelques grelots. Cette machine sert à faire donner les *pluviers* dans les nappes.

Huet ou *Hulötte.* Espèce de hibou.

Huppe ou *putput.* C'est un oiseau de la grosseur d'une grande grive; son bec est long et crochu, et sa tête, ornée d'une huppe, composée d'une vingtaine de plumes de couleurs variées. Il semble, à la puanteur qui s'exhale des trous d'arbre où cet oiseau fait son nid, qu'il nourrit ses petits de fiente humaine, ou qu'il en enduit leur habitation, et c'est même encore l'opinion la plus généralement reçue; mais je puis assurer de ma propre expérience, que dans deux nids de *putput* que j'ai pris, je n'ai trouvé aucune matière fécale, quoiqu'il en exhalât une odeur insupportable; cela vient, je crois, des petits, qui ne se nourrissent que de vers, de mouches, de scarabées, etc., dont ces oiseaux font provision, et dont ils n'ont pas le soin de rejeter les restes. Cet oiseau est fort bon à manger, son odeur n'étant que superficielle. 275

Hutte. Loge que se construit le chasseur pour s'y cacher; loge d'une pipée, 107

On place au dessus de la loge, sur une raquette propre à jouer à la paume, un pigeon blanc entouré de menues branches d'arbrisseaux couvertes de glu : cette raquette doit être attachée avec une ficelle que le chasseur tient à la main, et dont il se sert pour faire remuer le pigeon quand l'occasion l'exige; dès que l'oiseau de proie voit ce leurre, il fond dessus et s'englue. La personne qui est dans la loge sort à l'instant, et saisit son gibier avant qu'il ne se rompe une aîle en se débattant.

Hutte ambulante. Espèce de loge dans laquelle le chasseur est caché, et qu'il transporte où il veut. 35

L.

Lacet. Nom donné à un piége qu'on fait avec un petit cordeau ou une lignette qui prend le gibier par le cou, au moyen d'un nœud coulant que l'oiseleur ferme en tirant

P.

T.

Fin de la table des Matières.

Imprimerie de P. Gueffier, rue Guénégaud, n° 31.

